TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9464 — 44 PAGES — MARDI 24 JUIN 1975

L'accord sur le chômage partiel est signé par tous les syndicats

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 44.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

ULLETIN DE L'ÉTRANGER

TRÊVE :N ANGOLA ?

Réunis à Nakuru, au Kenya, : chefs des trois mouvements . libération de l'Angola ont :né samedi un acord par :quel ils s'engagent à renoncer l'usage de la force pour régler s différends qui les opposent . qui, depuis janvier, ont fait :usieurs milliers de morts. Une rce unique sera progressivement créée, les civils seront :sarmés, les camps d'entraînement démantelés, les réfugiés :patriés, et des élections organisées à l'automne.

L'accord du 21 juin risque :tre d'une application aussi licate que les précédents, et tamment celui de l'Algarve, :né en janvier avec les Portuis. Déjà à cette époque, le :cours à la force avait été for:llement proscrit, l'intégration ogressive des forces armées et :organisation d'élections étaient :révues. Or, aucune de ces clauses :'a été respectée. Seule, la constitution d'un gouvernement de :ransition quadripartite (avec les :'ortugais), placé sous la direction :l'un « collège présidentiel » tri:partite, était entrée dans les :aits. Mais, comme le déplorait le président Kenyatta à l'ouverture de la conférence de Nakuru, il est difficile d'obtenir pour chaque décision, politique ou administrative, l'accord des trois mouvements nationalistes. Or, contrairement au vœu du chef de l'Etat kenyan, cette structure : été conservée par le présent :cord.

On voit mal, en particulier, :nment des élections pourront e organisées en octobre. Le ort au 15 juillet de la publica: de la loi électorale indique : les trois mouvements n'ont se mettre d'accord sur cette estion, pourtant débattue de:is longtemps. Une fois la loi bliée, il restera à établir les :tes électorales. Des observateurs : Mouvement populaire de li:ration (M.P.L.A.) — la seule :rmation d'orientation marxiste pourront-ils impunément se :ndre dans les zones contrôlées :r le Front national de libéra:on (F.N.L.A.) et donner leur :is sur la façon de constituer :s listes ? L'accord prévoit qu'il :ra fait appel aux Etats voisins :our le rapatriement des réfugiés. :ais les trois mouvements ne :nt pas d'accord pour en évaluer nombre : le M.P.L.A. parle de :ois cent cinquante mille, le .N.L.A. d'un million et demi de :ersonnes déplacées. Sur une po:ulation totale de sept millions, différence est d'autant plus :préciable que la plupart de ces :fugiés sont favorables au N.L.A.

L'accord sera donc difficile à :ettre en œuvre. Une nouvelle :ncontre entre les trois organi:tions nationales aura lieu, Angola cette fois, si les dif:rends ne sont pas aplanis. En :épit des efforts de M. Jonas :vimbi, président de l'Union :our l'indépendance totale de :Angola (UNITA) — le plus mo:ré des trois mouvements — pour : convaincre, il semble que M. Agostinho Neto et Holden :oberto se sont surtout rendus : Kenya pour ne pas donner :mpression qu'ils refusaient le :alogue.

Les vrais responsables de la :ragédie angolaise sont moins les :nouvements de libération eux:mêmes que ceux qui les soutien:ent, les financent et les arment. :Moscou vient d'affirmer que :Afrique du Sud, les Etats-Unis et : Chine cherchent à entraver :action du M.P.L.A. M. Agostinho :Neto, chef du M.P.L.A., a une :ois encore accusé le Zaïre, deux :ours avant la signature de l'ac:ord, de préparer l'invasion de :Angola. Le F.N.L.A. ne manque :as de son côté une occasion de :ouligner les liens qui unissent : M.P.L.A. à l'Europe de l'Est.

Dans le même temps, l'économie : pays est paralysée, et le dé:art précipité des cadres portu:ais n'est pas fait pour améliorer :a situation. Dans ces conditions, :a guerre civile ne risque-t-elle :as de se prolonger ?

(Lire nos informations page 4.)

LA GAUCHE AU POUVOIR ET DANS L'OPPOSITION

A LISBONNE

Le plan d'action politique du M.F.A. est bien accueilli par les partis de la coalition

Des mesures économiques draconiennes sont annoncées

Le plan d'action politique publié le 21 juin à Lisbonne par le Conseil de la révolution a été accueilli avec satisfaction par les quatre partis membres de la coalition gouvernementale. Ce texte reflète l'état provisoire du rapport des forces au sein du Mouvement des forces armées, où ni le courant gauchiste, ni le courant communiste, ni les différentes tendances modérées ne sont suffisamment puissants pour l'emporter sur les autres.

Ce plan est très ferme, néanmoins, lorsqu'il réaffirme la nécessité d'une autorité au Portugal, et le rôle éminent que doit jouer le M.F.A. en ce domaine. En outre, le Conseil de la révolution a annoncé des mesures draconiennes pour combattre la grave crise économique que traverse le pays.

UN COMPROMIS LABORIEUX

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — On n'avait pas connu depuis longtemps une telle unanimité au Portugal. C'est un véritable concert d'approbation qui a salué, samedi 21 juin, la publication du « *Plan d'action politique* » du Mouvement des forces armées. M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste, se félicite d'un texte qui « *répond à la situation actuelle* ». M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, se réjouit de la « *clarification dans le sens du pluralisme* ». La direction du parti populaire démocratique (P.P.D., centriste), exprime son « *accord intégral avec la pensée du M.F.A.* ». Seul le Centre démocratique et social (C.D.S., centre droit) a émis quelques réserves.

Les militaires, à leur tour, peuvent être satisfaits. Hommages respectueux et louanges flatteuses récompensent tout d'abord l'endurance dont ils ont su faire preuve. Ils n'ont pas médité moins de huit jours sur le présent et l'avenir de la révolution portugaise. Le produit de leur réflexion suscite l'admiration d'un journal du soir : « *Document exemplaire, document indispensable. Le M.F.A. assume la plénitude de sa mission, de sa vocation, de sa responsabilité morale. Le M.F.A. analyse, conclut et décide.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

A PARIS

Le P.S. hésite entre la « démocratie avancée » et une stratégie plus révolutionnaire

La convention nationale du parti socialiste, qui a siégé samedi 21 et dimanche 22 juin, à l'hôtel Méridien de Paris, a adopté, à l'unanimité, les quinze thèses sur l'autogestion élaborées par une commission dirigée par M. Gilles Martinet. La seizième thèse proposée par le CERES a été écartée. La direction du P.S. a estimé qu'elle traitait d'un tout autre sujet : celui de la transition au socialisme et que, seul, un congrès pouvait trancher. Le P.S. hésite, dans ce domaine, entre le respect de l'étape de la « démocratie avancée », prévue par le programme commun de gouvernement, et une stratégie plus révolutionnaire.

M. Mitterrand a profité de la convention nationale pour réaffirmer son désir de constituer, lors des élections municipales, des listes socialistes homogènes dans un certain nombre de villes de plus de trente mille habitants. M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, au nom de la minorité a, au contraire, défendu le principe des listes d'union de la gauche réclamées avec insistance par le parti communiste.

Le parti socialiste s'était engagé, avec la discussion de ses quinze thèses sur l'autogestion, dans un débat ardu mais nécessaire. Témoignant des progrès qu'ont encore à accomplir au niveau de leur propre comportement ceux qui se veulent les futurs cadres de la société autogestionnaire, les socialistes n'ont pas su intéresser leurs propres militants à cette étude. Les quelques ouvriers qui sont intervenus à la tribune du congrès ont présenté en fait l'autogestion comme un mythe libérateur — le temps de vivre, — laissant aux intellectuels du parti le soin de définir son contenu.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 18.)

AU BOURGET

M. Séguy ouvre le congrès de la C.G.T. par un réquisitoire contre le gouvernement

C'est par un véritable réquisitoire contre le gouvernement que M. Georges Séguy a ouvert, dimanche 22 juin au Bourget, le trente-neuvième congrès de la C.G.T. Le leader cégétiste s'en est pris vivement aussi aux autres syndicats, critiquant même son alliée, la C.F.D.T.

Les seize cents délégués qui participent jusqu'à vendredi au congrès de la C.G.T., parmi lesquels les jeunes et les femmes paraissent plus nombreux qu'à l'habitude, ont entamé ce lundi 23 juin le débat général par des discussions sur les actions revendicatives en cours. Dès la séance d'ouverture, dimanche, les délégués avaient fait une ovation aux grévistes du *Parisien libéré* et voté à l'unanimité un message de soutien aux ouvriers du Livre.

Dans son rapport d'activité, M. Georges Séguy s'est mis au diapason des leaders de la gauche pour dénoncer « *le pouvoir en sursis* » et son déchaînement contre les travailleurs et l'union de la gauche.

« *Nous avons de bonnes raisons de penser*, a-t-il déclaré, *qu'avant cinq ans nous aurons fait triompher les changements salutaires pour lesquels nous combattons.* » Petite phrase qui n'est pas sans rappeler un certain discours de rentrée à la Mutualité en septembre 1969 où, trois mois après l'élection de M. Pompidou, le secrétaire général de la C.G.T. avait parlé d'un « *septennat qui pourrait bien être de courte durée* ».

Dans le feu nourri de son rapport, M. Séguy a qualifié à diverses reprises de « *fascistes* » les « *agissements* » du patronat et du pouvoir contre les travailleurs, exaltant, en revanche, les « *véritables porteurs de la liberté* » qui, comme la C.G.T., combattent le capitalisme. Ceux qui versent dans la collaboration de classes à la F.E.N. comme à Force ouvrière, ont été durement traités. Le soupçon du réformisme continue de peser sur la C.F.D.T., mais c'est surtout son attitude vis-à-vis du « programme commun qui lui a été reprochée.

Dans la partie internationale de son rapport, le secrétaire général de la C.G.T. s'est contenté d'une brève allusion au Portugal pour saluer le renversement de « *la dictature fasciste* » et apporter son soutien à « *l'œuvre d'unicité syndicale* ».

(Lire le compte rendu du congrès par JOANINE ROY page 41.)

Le deuxième pouvoir

par MAURICE DUVERGER

A quelques jours d'intervalle, le conclave du M.F.A. portugais et la Convention du P.S. français se sont interrogés sur le passage au socialisme et la stratégie du « deuxième pouvoir ». Chez les militaires révolutionnaires, la [illegible] était au centre des discussions. Chez les militants socialistes, elle se dissimulait derrière le thème de l'autogestion, tout en restant le point crucial des débats. Le M.F.A. a décidé de répéter cette stratégie. Le P.S. a renvoyé sa décision à un prochain congrès.

Qu'est-ce que le « deuxième pouvoir » ? On désigne ainsi un phénomène apparu pendant la révolution russe, sous le gouvernement Kerenski. En face de l'appareil de l'Etat et des grandes organisations qui en assurent le fonctionnement (administration, tribunaux, police, armée, partis politiques et syndicats — y compris ceux de l'opposition, qui sont un élément du système), on a vu se développer alors un second appareil, constitué par des conseils (soviets) d'ouvriers, de paysans et de soldats, où s'exprimait l'initiative plus ou moins spontanée de masses populaires. Lénine a décrit cette situation dans un article célèbre de la *Pravda*, en avril 1917, sous le titre « De la dualité du pouvoir ».

A ce moment-là, il pensait qu'un gouvernement révolutionnaire doit se fonder sur une base populaire de ce genre, « directe et locale ». Il disait expressément que le « deuxième pouvoir » doit devenir le pouvoir unique dans un régime socialiste. En fait, la Russie « soviétique » a pris la forme d'un Etat centralisé, où l'impulsion vient d'un parti hiérarchisé. L'Allemande Rosa Luxemburg, l'Autrichien Max Adler et d'autres socialistes ont alors repris la pensée initiale de Lénine, leur objectif étant de créer une véritable « république des conseils ». Depuis mai 1968, le gauchisme a donné une impulsion nouvelle à ce courant, qui se trouve également grossi par toutes les tendances autogestionnaires, « participationnistes », fédéralistes, décentralisatrices, etc.

(Lire la suite page 19.)

L'INDÉPENDANCE DU MOZAMBIQUE

Conformément aux accords conclus en septembre 1974 à Lusaka par les représentants de Lisbonne et du Front de libération (Frelimo), le Mozambique accédera à l'indépendance le mercredi 25 juin. M. Samora Machel, président du Frelimo et futur chef de l'Etat, a déclaré, la semaine dernière, que son gouvernement discuterait avec la République Sud-Africaine de l'avenir des relations entre les deux pays mais poursuivrait le combat contre la Rhodésie.

Nous commençons ci-dessous la publication d'une enquête de notre correspondant en Afrique orientale sur les conditions dans lesquelles accède à la souveraineté l'ancienne colonie portugaise.

I. — La valise ou le Frelimo...

De notre envoyé spécial J.-C. POMONTI

Inhambane. — La nuit tombe tôt sur ce petit port, à mi-chemin entre Beira et Lourenço-Marques. A la terrasse du club, douze Portugais résignés attendent d'aller dîner dans le dernier hôtel-pension encore ouvert. C'est l'heure d'un whisky-soda, d'une — déjà rare — canette de bière. L'heure du compte à rebours. Car, dans quelques jours, ils seront tous partis, ou presque. Le 25 juin, l'indépendance de la République démocratique et populaire du Mozambique sera proclamée par M. Samora Machel, le « camarade président », seul titre revendiqué par le chef du Frelimo (Front de libération du Mozambique). Ce vocabulaire heurte les Portugais. Non, ils ne veulent pas « voir ça ». Nés ici ou en Angola, enseignants, petits fonctionnaires, ils bouclent leurs valises. « *C'est une question de principe* », s'exclame un professeur au collège technique. Au mur, une gigantesque fresque évoque le débarquement de Vasco de Gama. Une page de cinq siècles se referme.

Le Mozambique ? Neuf millions d'habitants, une fois et demie la superficie de la France, une colonisation portugaise le long des fleuves et des 2 500 km de côtes, l'ombre du géant sud-africain, dix années de guérilla dans les provinces septentrionales... 80 % des surfaces cultivées l'étaient par quelque 4 500 exploitants européens qui exportaient sucre, cajou, coton, bois, thé et coprah ; 1 700 000 paysans africains se partageaient le reste.

Le 7 septembre 1974, à Lusaka, les délégués de Lisbonne et du Frelimo ont conclu un accord sur un cessez-le-feu et une transition de neuf mois avant l'indépendance. Déjà, tout a changé, à commencer par les noms de rues, de provinces, de villes. Lourenço-Marques, la capitale, devient Can-Phumo, le souvenir d'un vieux chef africain descendu du Nord au seizième siècle, remplaçant celui d'un négociant portugais de la même époque.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Le réel et le formel

Pour simplifier les choses, on peut dire que les libertés formelles c'est le droit d'opinion, et les libertés réelles le droit du porte-monnaie.

Et le grand problème à l'heure actuelle est de concilier la formalité et la réalité. Pour être de simples formalités, la liberté du bulletin de vote et celle du porte-monnaie doivent d'abord être des réalités. Encore un cas où l'existence précède l'essence.

Par exemple, la liberté de la presse est une liberté formelle. Cela va sans dire. Cela va mieux en le disant. Et encore mieux en le faisant.

BERNARD CHAPUIS.

Nouvel échec pour M. Miki

LA DIÈTE JAPONAISE N'A PAS RATIFIÉ LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION

(Lire page 7 l'article de notre correspondant ROBERT GUILLAIN.)

APRÈS LE FESTIVAL D'ANNECY

Animation morbide

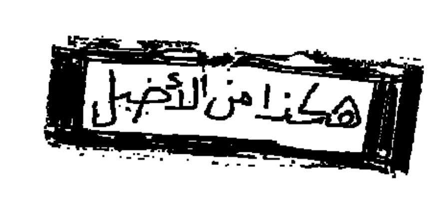
« Le Pas », de Piotr Kamler (France), a remporté le Grand Prix du Festival d'Annecy.

Les Journées internationales du cinéma d'animation ont présenté pendant près d'une semaine ce qu'un comité de sélection avait, à tort ou à raison, retenu comme le meilleur de la production mondiale. Une soixantaine de films envoyés par dix-sept pays participaient à la compétition. Des centaines d'autres, parmi lesquels un grand nombre d'essais et de réussites de jeunes équipes des divers instituts et groupements, témoignaient de l'intérêt passionné soulevé partout par le cinéma dit « image-image ». Que ce bilan ne soit pourtant pas un chant de triomphe. Il y a beaucoup de déchets dans la cuvée 1975, même par rapport à la précédente biennale, et les réactions souvent très vives de deux mille spectateurs n'ont pas toujours été favorables aux courts métrages projetés. Cette baisse de qualité, compensée il est vrai par des bandes de premier plan, même quand elles n'ont pas été du goût du public, a-t-elle des causes plus profondes ?

Jamais on n'a fait autant de films d'animation que personne ne voit (si Georges Mounin nous permet de transposer cette formule relative à la poésie). Et c'est bien là l'intérêt du Festival d'Annecy, seule occasion de montrer des œuvres condamnées autrement à demeurer confidentielles.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 30.)



EUROPE

Portugal

Un compromis laborieux

(Suite de la première page.)

Chacun trouve sans mal de quoi justifier sa satisfaction. Le *Diario de Noticias* et *O Seculo*, contrôlés par le P.C., titrent sur le « *socialisme sans classe* », objectif final assigné à la révolution portugaise dans le plan d'action. Le *Jornal Novo*, d'inspiration socialiste, fait toute sa manchette avec le « *pluralisme* », que garantit le Conseil de la révolution. Mais les éloges déclamés en public ne couvrent pas totalement les réserves qu'on exprime en coulisse. « *Le chemin de la démocratie ne ressemble pas encore à une autoroute* », dit-on au P.P.D. « *Tout cela restera lettre morte si on ne change pas certains hommes. Maintenant, c'est une affaire de rapport de forces* », confie un dirigeant socialiste. En écho, un cadre communiste déclare simplement que « *rien n'est réglé* ».

Ce dernier n'a pas tort. Certes, le long communiqué du Conseil de la révolution — plus de dix feuillets dactylographiés — est nettement plus élaboré que les documents habituels du M.F.A. L'heure n'est plus aux grands principes — aussi vagues que généreux — du programme d'avril 1974. On sent maintenant le poids d'une maturité politique acquise au fil des mois et des crises. On note aussi l'influence des civils dont les militaires se sont entourés, pour la plupart d'anciens responsables du Mouvement de la gauche socialiste (MES).

Mais la densité du texte ne fait pas sa cohérence. On trouve tout, en effet, dans ce mémoire, et les plus sévères diront qu'on y trouve également le contraire de tout. Bon nombre de passages voient se juxtaposer dans une même phrase des positions relativement contradictoires. Ainsi cet article sur l'existence d'une opposition. « *Le pluralisme des partis*, assure le plan d'action, *implique la reconnaissance de l'existence de divers partis politiques et courants d'opinion, y compris ceux qui ne défendent pas nécessairement des options socialistes.* » Une opposition est donc permise. Mais l'on s'empresse d'ajouter : « ... *dès lors que son action ne s'oppose pas à la construction de la société socialiste* », laquelle se fera « *par la voie démocratique* ».

Abordant la question des milices armées, le document indique clairement qu'elles seront interdites. Cependant, « *à l'initiative du M.F.A. et sous son contrôle, des organisations populaires pourraient remplir en cas d'urgence des tâches d'autodéfense d'objectifs vitaux* ». La même ambiguïté se retrouve à propos du rôle respectif des partis et des « *unités populaires de base* » que les militaires entendent créer. Ces comités, « *embryons d'un système expérimental de démocratie directe* », sont présentés tantôt comme un « *dépassement des contradictions existantes au niveau des structures politiques* », tantôt comme un « *lieu de convergence des efforts des divers partis* ».

La « décolonisation interne »

Ainsi apparaissent en filigrane les contradictions qui n'ont pu être surmontées.

Mais l'unité semble retrouvée dès qu'il s'agit de réaffirmer le rôle prédominant du Mouvement des forces armées. Arbitre au-dessus des contingences partisanes, moteur de la révolution, l'ambition n'est pas nouvelle. Elle atteint aujourd'hui son expression la plus achevée, lorsque en exergue au plan d'action, le M.F.A. se définit comme « *Mouvement de libération du peuple portugais* ». C'est à lui qu'il revient de mener à terme la « *décolonisation interne* », laquelle n'est possible que par la « *construction d'une société socialiste* ».

Ce rôle dirigeant, que revendique le M.F.A., exige un renforcement rapide de l'autorité. Les militaires sont conscients de la baisse de leur prestige. Ils l'attribuent notamment aux insuffisances du pouvoir gouvernemental. Le Mouvement paraît décidé à reprendre les choses en main. Que la droite se tienne bien ! Ses menées seront réprimées avec la plus grande fermeté : une loi spéciale est en préparation. Que l'extrême gauche prenne garde ! On la combattra d'abord, certes, sur le plan idéologique ; mais on exercera « *une répression sous diverses formes, y compris l'action armée si nécessaire, contre les groupes qui par leurs pratiques, perturbent systématiquement l'ordre public et transgressent les règles fixées pour la construction du socialisme par la voie pluraliste* ». Les maoïstes du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) ont déjà appris à leurs dépens ce qu'il en coûte. Cinq cents d'entre eux, qui étaient venus, le samedi 21 juin, sous les murs de la prison de Caxias, exiger la libération de M. Arnaldo Matos, « *grand dirigeant et éducateur du prolétariat portugais* », ont été dispersés sans ménagements par les soldats des commandos tirant en l'air des rafales de pistolet mitrailleur.

Les hommes du Conseil de la révolution ne veulent pas non plus que leurs prérogatives soient remises en cause par les députés de l'Assemblée constituante. Qu'ils répondent à leur « *mission patriotique* », déclare sèchement le plan d'action. Celle-ci consiste à élaborer la constitution politique de la nation portugaise. Mais on leur interdit « *quelque autre type d'interférence officielle dans la vie politique ou administrative nationale* ». Ce rappel du pacte signé par les partis avant les élections indisposera sans doute les socialistes, désireux d'utiliser au maximum ce qu'ils considèrent comme « *la seule tribune démocratique du pays* ». Les communistes et leurs alliés du Mouvement démocratique portugais verront, en revanche, d'un mauvais œil la Constituante remise à sa place.

Pressés sans doute de retrouver la popularité dont ils jouissaient aux premiers jours de la « *révolution des œillets*, les militaires sont déterminés à utiliser plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour les divers moyens de communication sociale. Après tout, semblent-ils penser, pour éviter la manipulation de l'information au profit d'intérêts partisans, il suffit que nous prenions à notre compte certains media pour les rendre à leur réelle vocation. De cette façon vont naître un ou plusieurs journaux « officieux », et le M.F.A. établira un contrôle plus stricte sur la radio et la télévision d'Etat.

Les militaires portugais veulent, en fait, forger un nouvel appareil d'Etat qui, assurent-ils laissera la plus large place à la participation et à la vigilance du peuple. Mais cet appareil n'est-il pas déjà, dans leur esprit, taillé sur mesures pour un régime où ils assumeraient seuls l'entière responsabilité du pouvoir ? Le plan d'action ne remet pas en cause l'existence de la coalition gouvernementale. Mais il lie son maintien à un exercice désormais « *véritablement unitaire* » de ses responsabilités. Mieux, il lui donne jusqu'à la fin du mois de juillet pour faire la preuve de son efficacité.

L'état de santé de l'économie, diagnostiqué dans le document, est particulièrement alarmant. Les rédacteurs n'ont rien caché : la balance des paiements accuse un déficit de 30 milliards d'escudos (5 milliards de francs), les chômeurs sont au nombre de deux cent cinquante mille et une baisse de 5 % du produit national brut est prévue cette année. Des mesures sont urgentes. Certaines, draconiennes, pourraient viser le capital étranger, et même établir un contrôle rigoureux, voire un monopole d'Etat, sur le commerce extérieur. Mais l'essentiel de l'arsenal des mesures annoncées par le plan reste traditionnel : blocage des salaires, restrictions à la consommation, diminution du volume des importations et augmentation de la production intérieure.

Tout cela implique, bien entendu, une certaine docilité de la population, qui devra être motivée pour consentir aux sacrifices inévitables. Or la « *bataille de la production* » — thème lancé par le premier ministre lors de la manifestation de masse du 1[er] mai — n'a pas encore suscité un grand enthousiasme. Les « *journées de travail* » proclamées par l'intersyndicale ne passionnent guère les Portugais.

Le plan d'action rejette clairement l'hypothèse de la création de comités révolutionnaires de travailleurs, soldats et marins, ces embryons de soviets qui, sous l'égide d'un parti de l'extrême gauche (le P.R.P.-B.R.), sont favorables à la dictature du prolétariat et à la création de milices armées. On s'oriente donc vers la généralisation de comités de défense de la révolution, qui ont l'aval du parti communiste. La lutte pour le contrôle de ces organisations sera rude. Le M.F.A. voudrait en être le maître d'œuvre. Mais le P.C.P. n'entend pas en laisser les rênes à d'autres que lui-même. Ceux qui sont déjà nés ici et là semblent fréquemment inspirés d'un radicalisme que ne renieraient pas les tenants des comités révolutionnaires.

« *C'est l'heure de vérité sur les plans économique et politique* », affirmait ces derniers jours M. Mario Murteira, ministre de la coordination économique. Le M.F.A., comme d'autres, l'a senti et tente d'y répondre. L'autorité qu'il revendique sera jugée à l'usage qu'il en fera, en particulier dans les deux conflits brûlants du moment — celui du journal *Republica* et celui de Radio-Renaissance, — dont le texte du Conseil ne dit rien.

DOMINIQUE POUCHIN.

Espagne

Victoire des commissions ouvrières clandestines aux élections syndicales

Madrid *(A.F.P.)*. — Les élections pour le renouvellement complet des postes syndicaux ont vu la victoire des commissions ouvrières clandestines, estiment la plupart des observateurs au vu des résultats de la première phase de la consultation. Ajoutant que « *le syndicalisme officiel espagnol s'est laissé prendre au piège de la participation* ».

Les commissions ouvrières ont toutefois, pour l'instant, le succès modeste. En effet, si pour la première fois, grâce à une timide libéralisation du système électoral, la base est effectivement représentée — il n'y a eu que 20 à 25 % d'anciens représentants réélus — les nouveaux venus sont des inconnus pour tous. Le système, s'il n'a pu endiguer le mouvement de fond, a quand même su écarter, grâce à certaines normes restrictives, d'authentiques leaders ayant derrière eux l'expérience des luttes ouvrières. Dans les milieux ouvriers responsables, on appréhende la suite des élections (qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois) pour désigner les délégués aux comités d'entreprises et autres échelons de l'organisation syndicale. Dans ces milieux on considère, en effet, que les syndicats officiels — appuyés par la partie patronale — ont encore la capacité de faire surgir de la masse les hommes les moins opposés à leurs vues.

Ces élections ont vu un fort pourcentage de participation sauf dans les deux provinces du Pays basque — Guipuzcoa et Biscaye — sous le coup de l'état d'urgence depuis le 25 avril.

● *Des militants de la Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) et d'autres organisations d'extrême gauche ont manifesté, dimanche 22 juin, à Perpignan, leur opposition « *aux excès de la dictature en Espagne et à son incapacité à évoluer vers le libéralisme* ». Ils ont également affirmé leur solidarité « *avec les nationalistes basques emprisonnés* ». Dans l'après-midi, les manifestants — au nombre d'environ trois cents — se sont rendus au poste-frontière du Perthus et ont distribué des tracts.

Grande-Bretagne

LES « MILIEUX BIEN INFORMÉS » NE RÉPONDENT PLUS...

De notre correspondant

Londres. — M. Wilson a décidé de tarir les « sources généralement bien informées » de Downing Street. Depuis plus de cinquante ans, les rédacteurs politiques des grands journaux londoniens étaient reçus quotidiennement par un porte-parole du premier ministre. Une convention bien établie voulait que l'origine des informations ainsi obtenues ne soit attribuée à personne en particulier. D'où la formule favorite des journalistes : « On croit savoir dans les milieux bien informés... ».

Ce système de relations publiques utile aux journaux l'était aussi au gouvernement, qui, comme bien d'autres, pouvait ainsi faire connaître son point de vue sans engager la responsabilité du premier ministre.

***M. Wilson* en a jugé différemment. Ses relations avec une presse qu'il considère comme trop favorable aux conservateurs n'ont jamais été bonnes, et M. Joe Haines, son secrétaire de presse, est certainement l'un des moins populaires qui aient occupé ce poste. La plupart des journalistes londoniens s'accordent pour estimer qu'ils ont toujours trouvé la porte de Dowing Street beaucoup plus largement ouverte lorsque les tories étaient au pouvoir.**

Cette réforme n'empêchera sans doute pas certaines informations de filtrer à travers les murs de Downing Street pour quelques favorisés. Beaucoup de journalistes ne cachaient guère, depuis le retour des travaillistes au pouvoir, que les visites à M. Haines ou à l'un de ses adjoints constituaient « une perte de temps ». Leur sentiment est résumé par le « Guardian », qui intitule son éditorial du 20 juin : « Les sources où l'on ne trouve généralement pas d'informations... ». — J. W.

« Le Quotidien de Paris » publie un numéro spécial de « Republica »

Le Quotidien de Paris du lundi 23 juin publie, dans un encart de quatre pages, un numéro spécial du journal portugais *Republica*, empêché de paraître depuis le 19 mai en raison du conflit qui oppose sa direction socialiste à une « commission de coordination des travailleurs ». « *Cette initiative*, écrit Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, *se veut seulement le témoignage d'une certitude. Celle que tout est vain : l'action politique, le débat sur les principes, le discours idéologique, la volonté de servir le peuple, qui ne s'appuie sur un respect scrupuleux de la liberté et, d'abord, de la liberté d'expression. Vain et pervers.* »

Ce numéro spécial — qui sera suivi d'une deuxième partie dans *le Quotidien de Paris* du 24 juin — n'est pas « *le journal qu'auraient fait les journalistes de* Republica *s'ils avaient publié un numéro daté du lundi 23 juin 1975* », comme le leur avaient d'abord proposé les responsables du journal français. Les journalistes de *Republica* ont estimé plus utile de « *défendre leur cause* » dans ces quatre pages que « *de livrer aux lecteurs des informations exclusives* ».

Ce numéro spécial s'ouvre sur un éditorial, en portugais, et traduit en français, de Raul Rego, directeur de *Republica*, à propos des récentes élections. « *Le scrutin*, écrit M. Rego, *n'a pas satisfait ceux pour qui seule compte leur propre opinion. En réalité, toutes les dictatures commencent par invoquer l'ignorance du peuple, mais dans le seul but de s'en servir et d'étouffer la voix populaire pendant des périodes interminables. Cela peut durer un demi-siècle comme au Portugal, ou bien vingt ans comme en Italie ; la période peut être plus ou moins longue, mais elle se termine presque infailliblement par une guerre sanglante et par une hécatombe.*

» *Ces hommes politiques portugais qui prétendent que le peuple analphabète n'est pas mûr pour des élections oublient un principe élémentaire en vertu duquel on ne gouverne pas des illettrés comme on gouverne des universitaires. La démocratie ne commence pas par sa finalité. Elle ne commence pas avec la splendeur, les grandes réalisations, l'égalité entre les citoyens, le respect mutuel et la compréhension générale. La démocratie est précisément l'objectif d'un système, c'est la pratique même de ce système, c'est le cheminement lent et difficile vers l'égalité et la vraie liberté politique et économique*

» *Invoquer le retard d'un peuple pour l'asservir, cela revient à empêcher un handicapé de lutter contre son infirmité.* »

Le numéro spécial de *Republica* contient également l'analyse d'un document secret qui aurait été élaboré à Moscou et servirait de tactique au parti communiste portugais. Ce document suggérerait notamment de « bâillonner purement et simplement la presse d'opposition ».

L'Humanité du 23 juin critique, sous la signature de René Andrieu, la décision du *Quotidien de Paris*. « *Si nos confrères*, écrit-il, *sont mus seulement par le désir de venir au secours de la liberté d'expression, nous ne pouvons que les féliciter. En regrettant simplement qu'ils n'aient pas eu l'idée de prendre une pareille initiative quand les journalistes communistes, par exemple, étaient emprisonnés, torturés ou fusillés par le régime fasciste de Salazar ou de son successeur Caetano.* » René Andrieu poursuit : « *Il est raisonnable de penser, compte tenu de l'orientation réaffirmée par le M.F.A., que le conflit de* Republica *devrait trouver un règlement satisfaisant. Aussi peut-on, dans ces conditions, s'interroger sur la signification d'une campagne qui ressemble davantage à une opération politique contre le M.F.A. et les communistes qu'à un combat généreux — bien tardif — pour la liberté d'expression.* »

Commentant l'analyse du « *document secret élaboré à Moscou* », René Andrieu estime que ces « *affabulations doivent être accueillies avec le mépris qu'elles méritent* ».

LE M.F.A. ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Dans son plan d'action politique présenté le 21 juin, le Conseil de la révolution annonce des mesures particulières contre les journalistes étrangers. « *Le Mouvement des forces armées*, déclare-t-il, *est décidé à agir directement et efficacement contre les correspondants de presse étrangers qui, abusant de l'hospitalité portugaise, envoient des informations fausses ou dénaturées portant intentionnellement préjudice à l'image du Portugal dans le monde.* »

[On aimerait connaître quelles mesures comptent prendre les autorités portugaises à l'encontre de la presse étrangère, et surtout qui appréciera la « fausseté » de ses informations. Faut-il rappeler aux dirigeants de Lisbonne que le contrôle et la limitation des activités des journalistes étrangers, comme la mise au pas de la presse locale, sont difficilement compatibles avec l'image de marque démocratique ?]

● *Paul VI a exprimé sa préoccupation*, dans un télégramme adressé le 22 juin au cardinal de Lisbonne, au sujet des incidents survenus les 18 et 19 juin devant le palais de l'archevêché de la capitale, lorsque quelques centaines de manifestants catholiques avaient été assiégés une nuit durant par des militants de gauche et d'extrême gauche.

De son côté le conseil permanent de l'épiscopat portugais a protesté contre cette manifestation gauchiste. *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

L'ancien conseiller du chancelier Brandt accusé de trahison

Procès à huis clos pour Gunter Guillaume

De notre correspondant

Bonn. — Le 7 mai 1974, les Allemands de l'Ouest se réveillaient sans chancelier. A 0 h. 10, M. Willy Brandt avait fait porter à M. Heinemann, alors président de la République fédérale, une lettre de démission dans laquelle il déclarait « *assumer la responsabilité politique des négligences commises* ».

Ce geste n'était que l'aboutissement d'un long processus d'érosion du pouvoir commencé moins de six mois après le triomphe électoral de novembre 1972. Mais le dernier coup avait été fatal : le 24 avril 1974, au petit matin, les services de sécurité ouest-allemands avaient arrêté dans un immeuble en location d'un quartier résidentiel de Bonn Gunter Guillaume, conseiller de M. Brandt, et son épouse. Le numéro trois du cabinet du chancelier était accusé d'être un espion au service de la République démocratique allemande. La R.F.A. a toujours constitué un terrain de prédilection pour les agents de tout acabit et de toutes nationalités, mais c'était la première fois qu'un espion de l'Est parvenait aussi près du pouvoir.

Mardi 24 juin, Gunter Guillaume, quarante-huit ans, et sa femme Christel, quarante-sept ans, se retrouvent devant la 4e chambre de la cour de Dusseldorf. Ils sont accusés de trahison et risquent une peine de détention à perpétuité. Les débats auront lieu le plus souvent à huis clos, car « *la publicité pourrait mettre en danger la sécurité de l'Etat* ».

Le tribunal quittera la cave du palais de justice de Dusseldorf, équipée d'un système de sécurité contre les écoutes, et où se dérouleront les audiences, et se transportera à Bonn pour entendre les témoins célèbres, comme l'ancien chancelier Brandt, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, qui était ministre de l'intérieur au moment de l'affaire, l'ancien ministre à la chancellerie, M. Ehmke et M. Nollau, président de l'Office de protection de la Constitution.

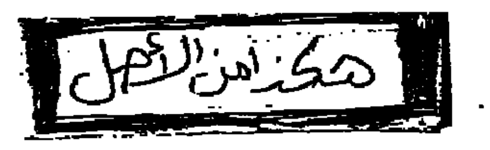
Le voyage en Norvège

Pendant plusieurs mois, les enquêteurs ont éprouvé beaucoup de difficultés pour recueillir contre Guillaume des preuves décisives. Ils ne disposaient que de sa déclaration au moment de son arrestation : « *Je suis capitaine dans l'armée nationale populaire de la R.D.A. Je vous prie de respecter mon honneur d'officier.* » La femme de Guillaume a avoué qu'elle servait de « *courrier* » à son mari, puis s'est rétractée. L'acte d'accusation d'une soixantaine de pages indique que Guillaume a fait des aveux partiels en reconnaissant qu'il avait été, pendant vingt ans, un agent de la R.D.A.

Au cours de leurs perquisitions dans l'appartement et dans le bureau de Guillaume à la chancellerie, les enquêteurs ont découvert des cassettes qui ont dû servir à mettre sur microfilms divers documents, ainsi que quelque neuf cents feuilles contenant des textes secrets ou confidentiels provenant des services de protection de la Constitution et destinés au parti social-démocrate. Il est par ailleurs avéré qu'en juillet 1973, alors qu'il accompagnait M. Brandt pendant ses vacances en Norvège, Guillaume a eu connaissance de textes secrets de l'OTAN, et même d'une lettre confidentielle de M. Nixon à M. Brandt sur les difficultés de l'alliance atlantique. A cette époque, l'espion était déjà surveillé. Le couple Guillaume, d'origine est-allemande, s'était réfugié en 1956 à Francfort. Gunter Guillaume avait commencé à militer dans le parti social-démocrate, s'était distingué par ses attaques contre la gauche du S.P.D. et avait gagné la confiance des dirigeants de l'aile droite qui, quelques années plus tard, le recommandaient pour un emploi à la chancellerie. Guillaume sera, selon toute vraisemblance, condamné. Combien de temps restera-t-il en prison ? Peu d'années sans doute. Dans deux ou trois ans, il sera échangé « *pour des raisons humanitaires* » contre plusieurs Allemands de l'Ouest détenus à l'Est, par exemple pour avoir tenté de faire passer le « mur » à des citoyens de la R.D.A.

L'affaire Guillaume qui a, d'autre part, fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire, a révélé la mauvaise organisation, la lourdeur bureaucratique et les négligences des services secrets ouest-allemands. Elle a été l'occasion de réorganiser les services de protection de la Constitution et les services de renseignements qui ont été placés sous la surveillance directe du secrétaire d'Etat à la Chancellerie. Mais la commission d'enquête n'a pu clairement déterminer à qui incombait la responsabilité de l'entrée de Guillaume à la chancellerie. Une autre question reste sans réponse : quelles forces ont conjugué leurs efforts pour acculer M. Brandt à la démission ? Les coupables ne sont pas tous du côté de l'opposition.

DANIEL VERNET.



EUROPE

Italie

Sans exiger la démission du gouvernement

P.C. réclame une « nouvelle politique économique »

De notre correspondant

tome. — Une grande incerti- e règne en Italie, une semaine ès la victoire de la gauche élections régionales du juin. Les craintes les moins tifiées se mêlent aux menaces réelles qui pèsent sur la lition gouvernementale pour er, dans certains milieux, un nat de défaitisme, parfois che de la panique. Persuadées les communistes sont main- ant à leur porte, des person- fortunées ont transféré des itaux à l'étranger. A la Bourse Milan, la semaine s'est finale- nt conclue avec une baisse yenne de 7,8 %, malgré l'in- vention de plusieurs instituts lics. Il faut, dit-on, remonter nze ans en arrière pour re- iver une variation aussi forte. lques inquiets évoquent déjà *seule solution qui reste : une ope politique où communistes iens et français seraient noyés s la masse* ». Ils se rassurent rapportant des propos enten- ici ou là : « *Si j'avais su, ais je n'aurais voté commu- e.* »

es électeurs repentants se- nt-ils suffisamment nombreux r faire pencher la balance dans tre sens si des élections légis- ves anticipées étaient organi- s ? La démocratie chrétienne nploie sans doute à le mesurer de discrets sondages d'opi- n. Elle a pourtant un souci immédiat : le gouvernement. proposition de refaire un inet quadripartite avec les ublicains, les sociaux-démo- es et les socialistes a reçu ces derniers un « non » quasi- ciel. Selon *l'Avanti*, organe du L. « *le nœud de la crise ita- ne est dans le parti de la orité relative, et c'est là qu'il être défait* ». L'un des vice- étaires socialistes, M. Mosca, t étonné en substance que la n'ait pas tiré les conclusions sa défaite du 15 juin et qu'elle envisagé à nouveau de *elles outres avec du vieux* ». Où sont donc, a-t-il de- ndé, les « *propositions substan- llement neuves* » attendues par *s forces progressistes* » ? Les ialistes donneront leur réponse initive jeudi, mais il est clair des portefeuilles ministériels, r le moment, les généraient : préfèrent laisser le cabinet olore » de M. Aldo Moro (dé- ate-chrétiens, républicains) urvie artificielle jusqu'à l'au- tomne pour conclure librement dans l'intervalle des alliances locales avec le parti communiste.

Ce dernier les y encourage d'ailleurs vivement. Dans la lon- gue résolution qu'elle a publiée dimanche 22 juin, la direction du P.C.I. demande la création de « *juntes* » régionales, provinciales et municipales avec « *les forces démocratiques et antifascistes, et avant tout avec les camarades socialistes* ». Se posant, une fois de plus, en parti responsable sou- cieux d'éviter au pays des épreuves inutiles, le P.C.I. ne réclame pas la démission du cabinet Moro : il ne veut pas un nouveau gou- vernement, mais une nouvelle politique. D'où ses propositions, formulées avec l'assurance d'un vainqueur.

Que demandent les commu- nistes ? Rien de moins qu'une nou- velle politique économique per- mettant de relancer les investis- sements ; une réorientation du secteur public, dont les dirigeants devraient être choisis autrement ; une révision de certaines normes fiscales qui pénalisent les couples mariés ; une réorganisation des services de sécurité ; une réforme des codes militaires et un examen rapide, au Parlement, de cer- taines propositions de loi en ins- tance sur la contraception par exemple, et l'avortement. Tout cela a déjà été réclamé cent fois mais on ne pourra le refuser en- tièrement aujourd'hui sans ris- quer une détérioration du climat social.

La C.G.I.L., principale centrale syndicale italienne, a d'ailleurs, elle aussi, réclamé une « *nouvelle politique économique* » dans une interview accordée, le 21 juin, à *la Stampa* par son secrétaire général M. Luciano Lama.

Les risques les plus immédiats que court le gouvernement Moro proviennent cependant de la dé- mocratie chrétienne elle-même. En menaçant, le 20 juin, de démissionner, faute d'une renou- vellement véritable du parti, le ministre de l'agriculture, M. Gio- vanni Marcora, a inquiété. D'autres membres du cabinet, qui appartiennent au même courant de gauche, MM. Ci- riaco de Mita (commerce ex- térieur) et Francesco Cossiga (administration publique), le suivraient sans doute. Mais peut-être cherchent-ils simple- ment à provoquer un choc qui réveillerait les caciques du parti ? Leur décision est attendue en tout cas pour samedi 28 juin. D'ici là, les choses peuvent se précipiter, bien que le maintien jusqu'en septembre du cabinet Moro arrangerait à peu près tout le monde.

ROBERT SOLÉ.

« L'ÉPOQUE OU LES PARTIS COMMUNISTES ÉTAIENT DIRIGÉS PAR MOSCOU EST « DÉFINITIVEMENT RÉVOLUE », a déclaré M. Enrico Berlinguer.

L'époque où les partis commu- nistes nationaux étaient dirigés par Moscou est « *définitivement résolue* », a déclaré M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien dans une interview accordée à *Time*. « *On a long- temps accordé la prééminence au parti communiste soviétique et nous reconnaissons nous-mêmes ce fait. Mais c'est bien du passé*, a-t-il ajouté. *Nous avons des re- lations correctes et amicales avec presque tous les partis commu- nistes, mais nous estimons que ces relations doivent être fondées sur une autonomie absolue.* »

Dans une autre interview pu- bliée par *l'Humanité* du 23 juin, M. Berlinguer analyse la situa- tion nouvelle créée en Italie par le succès de son parti aux der- nières élections. « *Le succès*, dit- il, *va donner une impulsion nou- velle au processus d'union entre socialistes et communistes et, d'une façon générale, de toutes les forces démocratiques. Mais nous ne nous attendons pas à ce que toutes les choses soient faci- les. Ceux qui ont été battus vont opposer une grande résistance à un changement politique général et multiplier les entraves de toutes sortes. Jusqu'ici les diri- geants de la démocratie chré- tienne n'ont pas manifesté l'in- tention de modifier leur politique, mais je suis certain qu'à l'inté- rieur de la démocratie chrétienne une réflexion va commencer sur les résultats désastreux, contrai- res à l'intérêt du pays de la po- litique qui a été suivie, surtout dans la dernière période.* »

Turquie

L'EXTRÊME DROITE MULTIPLIE LES ATTAQUES ARMÉES

(De notre correspondant.)

Ankara. — La tension politique monte dangereusement dans l'en- semble du pays, au fur et à mesure que l'extrême droite mul- tiplie ses attaques armées contre les progressistes, sous prétexte de combattre « *l'anarchie et le com- munisme* ».

Le samedi 21 juin, un groupe de militants de droite armés de bâtons et de pierres ont tenté d'empêcher le chef du Parti répu- blicain du peuple, M. Ecevit, de s'adresser à la population de la petite bourgade de Gerede, à mi-chemin entre Ankara et Istan- bul. A l'entrée de la ville, le car transportant l'ancien premier ministre et des journalistes a été accueilli par des volées de pierres lancées par les élèves des écoles secondaires religieuses et des mili- tants d'extrême droite, communé- ment appelé « commandos ».

M. Ecevit, qui avait pris la parole, dut interrompre son dis- cours. Les échauffourées qui se produisirent alors ont vingt-trois blessés, dont trois par balles.

Dimanche 22 juin, M. Ecevit, au cours d'une conférence de presse, tenue à Ankara, a déclaré que les incidents de Gerede avaient démontré que le gouver- nement était « *prêt à prendre le risque d'une guerre civile, afin de faire durer son ordre corrompu et son pouvoir quadripartite minori- taire* ». Le chef du P.R.P. a ac- cusé le gouvernement d'être à l'origine de ces provocations

Ces incidents ne sont pas les premiers du genre. Des éléments de l'extrême droite religieuse et nationaliste ont, par exemple, em- pêché *manu militari*, le vendredi 20 juin, dans la ville d'Erzurum, en Anatolie de l'Est, la présenta- tion d'une pièce de théâtre qu'ils jugeaient « communiste ». Qua- torze personnes ont été blessées. Dans plusieurs villes d'Anatolie, des attaques de ce genre sont monnaie courante.

A Izmir, troisième ville de Tur- quie, plusieurs libraires ont été menacés par les « commando », qui les ont invités à retirer de la vente certains ouvrages de gauche, après avoir peint en rouge, en guise d'avertissement, les vitrines de leurs boutiques. A Ankara, enfin, les représentations de la fameuse pièce de Bertol Brecht *Mère Courage*, ont été interdites.

ARTUN UNSAL.

AFRIQUE

Gabon

Les accords de coopération avec la France vont être révisés

De notre envoyé spécial

Libreville. — M. Abelin a quitté Libreville dimanche 22 juin, au terme d'une visite de trois jours au Gabon. Avant de regagner Paris lundi soir, le ministre de la Coopération s'est rendu à Abidjan, où il s'est entretenu avec M. Houphouët-Boigny.

M. Abelin a été reçu à deux reprises par M. Bongo, président de la République gabonaise, tan- dis qu'une séance de travail était consacrée, vendredi, à la révision des accords de coopération franco-gabonais, relatifs à la navigation européenne, à la ma- rine marchande, à la recherche scientifique et aux relations éco- nomiques, monétaires et finan- cières.

Un accord concernant la télé- vision scolaire, et l'utilisation par les Gabonais du procédé de la télévision en couleurs SECAM, a été signé. Un échange de notes aura lieu le mois prochain entre les gouvernements français et gabonais à propos des accords de coopération en suspens, qui seront renégociés en septembre à Paris.

Il a été admis que la France allait accroître le nombre de ses coopérants, le gouvernement ga- bonais s'engageant, de son côté, à participer plus largement au paiement de leurs traitements. Enfin, le gouvernement français prendra en charge la formation du personnel de maintenance des six appareils Mirage dont la République gabonaise a passé commande.

Parmi les questions de poli- tique générale abordées lors des entretiens de Libreville, figurait la situation en Angola et dans l'archipel de Sao-Tomé et Prin- cipe, territoire portugais promis à une prochaine indépendance. Le président Bongo ayant attiré l'at- tention de son interlocuteur fran- çais sur la nécessité d'accorder une aide rapide au gouvernement provisoire de Sao-Tomé, il a été convenu que la France débloque- rait un crédit de 1 million de francs pour la fourniture de ca- mions et de matériel sanitaire à ce pays et qu'elle participerait à l'équipement de cent vingt poli- ciers chargés, avec les militaires, du maintien de l'ordre dans l'ar- chipel. — Ph. D.

« La majorité des pays membres de l'O.U.A. commercent avec la Rhodésie »

déclare le président Bongo

Nous recevant à Libreville, le président Bongo nous a accordé une interview, dans laquelle il évoque notamment l'attitude du Gabon à l'égard de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud.

« L'International Herald Tri- bune *daté du 19 juin vous a accusé de violer le boycottage décrété contre la Rhodésie par l'ONU ?*

— Officiellement, la Grande- Bretagne a décrété des sanctions économiques contre la Rhodésie quand celle-ci a unilatéralement proclamé son indépendance. En réalité, les Britanniques n'ont rien fait de positif. Pourquoi exi- gerait-on plus du Gabon que du Royaume-Uni ?

» D'autre part, la majorité des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine, à laquelle le Gabon appartient, commercent avec la Rhodésie. Si je n'en révèle pas la liste ici, c'est uniquement par courtoisie.

» Nous avons besoin de viande et, pour l'instant, nous l'achetons en Rhodésie. Demain, nous l'achè- terons peut-être en Argentine, pays avec lequel nous allons éta- blir des relations diplomatiques. Il n'y a rien de politique dans tout cela. Il s'agit de commerce. Or, bien que soucieux de plani- fier, nous restons avant tout des partisans déterminés du libéra- lisme. Ni moi-même, ni aucun de mes collaborateurs ne nous som- mes jamais rendus en Rhodésie, et il n'est pas question que nous y allions...

» On cherche à nuire à la répu- tation de mon pays. Le journa- liste qui a lancé les accusations auxquelles vous faites référence ne nous pardonne sans doute pas d'avoir accusé, à la tribune de la quarante-quatrième réunion de l'OPEP, qui vient de s'achever à Libreville, ceux des pays qui pil- lent les ressources du tiers- monde.

— Vous avez la réputation d'être, comme les présidents Houphouët-Boigny et Senghor, partisan du dialogue avec l'Afrique du Sud. Pourquoi n'avez-vous pas assisté, à Ya- moussoukro, l'an dernier, à la rencontre organisée par le chef de l'Etat ivoirien avec M. Vor- ster ?

— Je n'avais pas été invité à cette rencontre. Même si j'y avais été convié, je ne m'y serais pas rendu, parce que je condamne cette façon d'agir. Le dialogue doit commencer entre Noirs et Blancs en Afrique du Sud même. Ce sont les deux communautés qui doivent entamer directement le dialogue entre elles. Si leur tentative réussit, nous nous en réjouirons ; si elle échoue et que nos frères africains demandent notre participation, nous agirons. Mais actuellement, pourquoi par- lerions-nous à la place de la majorité non blanche d'Afrique du Sud, dont nous ignorons en- core les intentions précises ? Je suis opposé à tout dialogue, quel qu'il soit, qui n'aurait pas été sollicité directement par cette majorité elle-même. Cette ques- tion intéresse en effet d'abord les Sud-Africains et ne nous concerne qu'en deuxième lieu.

» En revanche, je suis prêt à accueillir immédiatement ici les leaders des mouvements de libé- ration sud-africains qui en expri- meront le souhait.

— Vous pensez que le dia- logue peut s'engager dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine plutôt que dans celui de l'Organisation des nations unies ?

— Il existe à l'Organisation de l'unité africaine un comité dit des Vingt-Quatre, spécialement créé à cet effet. C'est à lui de réunir et de consulter les repré- sentants qualifiés des mouvements de libération nationale pour savoir quelles sont leurs intentions pré- cises.

— Irez-vous à la prochaine conférence de l'Organisation de l'unité africaine, prévue à Kampala le mois prochain ?

— Je n'ai pas encore pris de décision définitive. Mais j'espère, sans vouloir m'ingérer dans les affaires intérieures de l'Ouganda, qu'à l'occasion du différend qui oppose le général Idi Amin Dada à la Grande-Bretagne la sagesse prévaudra.

● *Quelle est la position du Gabon à propos de la décoloni- sation du Sud-Ouest africain ?*

— L'indépendance de la Nami- bie doit être totale et immédiate.

— Entrevoyez-vous avec pessimisme l'avenir de l'An- gola ?

— La seule issue pour les diri- geants des trois partis nationalis- tes est de s'oublier eux-mêmes au profit de leur pays, en mettant un terme au culte de la person- nalité. Le moment est venu d'acquérir l'indépendance et de demander au peuple de se pro- noncer, car il n'y a déjà eu que trop de morts innocents.

— Quelle est votre position à l'égard de Sao Tomé et Prin- cipe ?

— Tous les dirigeants du Mou- vement de libération de l'archipel de Sao-Tomé et Principe ont sé- journé à Libreville de longues années pendant leur exil. Nous aurons donc, j'en suis convaincu, des relations très privilégiées avec l'archipel dès son accès à la sou- veraineté internationale, prévue pour le 12 juillet prochain.

(Propos recueillis par Philippe Decraene.)

AMÉRIQUES

Canada

président de la Fédération des travailleurs Québec est condamné à trois ans de prison

Correspondance

ontréal. — M. Louis Laberge, ident de la deuxième centrale licale du Québec, la Fédéra- des travailleurs du Québec .Q.), qui groupe près de cent mille adhérents, a été amné, le 20 juin, à trois ans prison ferme. Il était accusé oir incité, il y a plus d'un an, ouvriers d'une usine d'appa- ménagers à saboter la pro- on, afin d'obliger la direction tisfaire leurs revendications lales.

te condamnatoin est la der- péripétie de la lutte qui. is la fin des travaux de la nission d'enquête sur l'exer- de la liberté syndicale mission Cliche), oppose tement cette centrale au rnement de M. Bourassa. gouvernmeent a déposé en à l'Assemblée nationale du ec, trois projets de loi, rapi- nt adoptés. En vertu de ces plusieurs syndicats de la ruction affiliés à la F.T.Q. désormais soumis à un ôle administratif étroit ; les nnes qui ont un casier judi- se voient interdire toutes nsabilités syndicales durant ans ; enfin, la présomption pabilité pourrait être substi- u sacro-saint principe de la nption d'innocence, notam- à la suite de manifestations tes ou d'occupations des de travail. Le contenu sif de ces nouveaux textes, le dernier est considéré une loi « anti-casseurs », a ué l'inquiétude des milieux aux, qui n'ont cependant éussi à coordonner leur

mot d'ordre de grève géné- ncé par la F.T.Q. pour le dernier fut peu suivi ; en de la décision des autres es syndicales de ne pas per à cette action. Plutôt placer la lutte sur le des libertés, les dirigeants F.T.Q. ont préféré mettre ournée sous le signe du qui paralyse depuis dix- mois la filiale canadienne grand fabricant mondial eurs d'avions, United Air- ratt and Whitney. — ait, ils ne sont pas par- à convaincre l'opinion e de leur bonne foi. Exploi- absence d'unité syndicale, ments conservateurs du gouvernement Bourassa réussirent à imposer leurs vues, comme le prouvent le maintien en prison, depuis plus d'un mois, de quatre grévistes de l'usine United Air- craft, incarcérés à la suite d'une violente échauffourée, et la condamnation du président de la F.T.Q. à trois ans de prison. Le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, qui vient de faire adopter par l'Assemblée nationale une charte des droits et des libertés individuelles, avait invité les juges à faire preuve d'une plus grande sévérité à l'égard des « agitateurs ».

Les réactions à la condamna- tion du président de la F.T.Q. ne se sont pas fait attendre : les dirigeants des trois autres centrales syndicales ont qualifié cette décision de « révoltante » et d'« aberrante ». Cependant, aucune action n'a encore été déci- dée, la sentence ayant été annon- cée à la veille du long week-end de la fête nationale du Québec, la Saint-Jean-Baptiste. M. Louis Laberge, qui dirige la F.T.Q. depuis plus de onze ans, a décidé de se pourvoir en appel et peut espérer obtenir sa libération sous caution. Le gouvernement pourrait estimer que la sentence est en elle-même exemplaire et qu'il est préférable de libérer le condamné, avant qu'il ne devienne un martyr du mouvement syndical.

Chili

UN COMITÉ UNITAIRE POUR LA DÉFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES EST CRÉÉ EN FRANCE

Un comité pour la défense des prisonniers politiques au Chili — regroupant la plupart des orga- nismes qui, jusque-là, agissaient en France en ordre dispersé, et appuyé par l'ensemble des partis de la gauche chilienne, ainsi que par la CUT (Centrale unique des travailleurs — vient de se créer. Son but est à la fois de faire connaître à l'opinion publique les informations qu'il aura pu ras- sembler sur les prisonniers poli- tiques, de participer à leur dé- fense juridique et de soutenir financièrement leurs familles (1). Le comité, qui estime que six mille personnes environ — dont mille femmes — sont actuelle- ment détenues au Chili, a déjà établi une première liste compre- nant trois mille noms. D'autre part, il s'apprête à lancer une campagne en faveur des person- nes disparues — dont il estime le nombre à deux mille.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue le 20 juin, à Paris, le comité a commenté le décret- loi 10 009, relatif à « *la protection juridique des personnes détenues pour raison de sécurité natio- nale* », promulgué le 8 mai dernier par la junte de Santiago. Le texte a été présenté par les autorités militaires chiliennes comme un instrument libéral. L'un des articles indique, en effet, que les organismes spécialisés dans la recherche des personnes devront faire connaître aux familles les noms de toutes les personnes qu'ils détiennent dans les qua- rante-huit heures suivant l'arres- tation. En outre, toutes les per- sonnes arrêtées devront, dans les cinq jours, être remises en liberté, confiées à un juge ou mises à la disposition du ministère de l'intérieur.

Le comité de défense des pri- sonniers fait remarquer que les services répressifs disposent donc légalement, désormais, de cinq jours pour torturer les personnes arrêtées. En outre, M. Thierry Mignon, avocat au barreau de Paris, retour d'une mission d'en- quête à Santiago, a indiqué que les autorités judiciaires chiliennes ont refusé d'appliquer le décret- loi 10 009 aux personnes arrêtées avant sa promulgation.

Deux anciens prisonniers poli- tiques récemment libérés et expul- sés du Chili ont témoigné, au cours de la conférence de presse, de leur expérience dans les cen- tres de torture, les prisons et les camps de concentration. Plus que les traitements inhumains subis par eux-mêmes et leurs compa- gnons de détention, M. Oscar Espinoza et Mme Patricia Bar- celo ont insisté sur l'« *esprit de résistance* » des prisonniers, qui se manifeste, en particulier, par l'élection de « *conseils des an- ciens* » chargés d'améliorer, si possible, la vie quotidienne des détenus.

Mme Barcelo, qui est médecin, a particulièrement insisté, dans son intervention, sur les pressions psychologiques exercées contre les femmes, dont on arrête fréquem- ment les enfants mineurs ou que l'on torture en présence de leur mari. La jeune femme, qui est restée détenue pendant sept mois, a indiqué que la justice avait repoussé deux demandes d'*habeas corpus* présentées par sa famille, alors même que celle-ci était au- torisée à lui rendre visite régu- lièrement au camp de concentra- tion de Tres-Alamos, près de Santiago. En outre, Mme Barcelo a assuré avoir été le témoin oculaire des tortures infligées à Alphonse-René Chanfreau, un ci- toyen français, dont la junte mili- taire a toujours nié l'arrestation, survenue le 31 juillet dernier (*le Monde* du 21 décembre 1974).

(1) C/O Amitiés franco-chiliennes, 3, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. C.C.P. Geneviève Camus, La Source 30,899 64.

Cuba

M. FIDEL CASTRO ANNONCE LA RESTITUTION D'UNE RANÇON VERSÉE PAR UNE COMPAGNIE AÉRIENNE AMÉRICAINE

La Havane (*A.F.P., Reuter*). — M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a indiqué, le vendredi 20 juin, que Cuba avait restitué aux Etats-Unis une rançon de 2 millions de dollars (8 millions de francs) extorquée, en novem- bre 1971 à la Southern Airways, par trois pirates de l'air qui avaient détourné vers La Havane un DC-9 de cette compagnie amé- ricaine. La restitution des ran- çons payées à l'occasion des dé- tournements d'avions est l'une des conditions posées par Wash- ington — M. Williams Rogers, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine l'a rappelé ré- cemment — à la normalisation des relations entre les Etats-Unis et Cuba.

Le leader cubain, qui s'adres- sait à des journalistes occidentaux lors d'une réception en l'honneur de son homologue de Trinidad et Tobago, M. Eric Williams, a, d'autre part, confirmé que le sénateur Kennedy avait été in- vité à visiter Cuba.

Enfin, M. Fidel Castro a ava- lisé la condamnation de la poli- tique extérieure chinoise, récem- ment prononcée par les partis communistes de l'Amérique latine et des Caraïbes réunis à Cuba.

AFRIQUE

Ouganda

Le président Amin ajourne l'exécution de M. Dennis Hills

Le général Idi Amin Dada a fait savoir samedi 21 juin, après avoir reçu les deux émissaires britanniques porteurs d'un message de la reine Elizabeth, que M. Dennis Hills ne serait pas exécuté lundi, et que son cas serait examiné par le Conseil de la défense. Le président ougandais a déclaré qu'il avait pris cette décision par respect pour la souveraine et pour le général Sir Chandos Blair, porteur du message de la reine.

Le général et M. Ian Grahame, ancien commandant de la compagnie dans laquelle le président Amin servit comme sergent, ont rencontré samedi soir M. Dennis Hills dans sa prison. Ils ont fait savoir à Londres que le professeur britannique, qui est âgé de soixante et un ans, et qui a été accusé de « *trahison* » par le président Amin pour l'avoir « *insulté* », était en bonne santé et bien traité. M. Hills a écrit une lettre d'excuses au général Amin.

(Dessin de KONK.)

Après avoir attendu plus de quarante-huit heures une audience du président ougandais, les deux émissaires britanniques ont finalement pu rencontrer celui-ci samedi à Arua, dans le nord de l'Ouganda, où il faisait une visite d'inspection. Le général Blair, qui commanda autrefois la division dans laquelle le sergent Amin servait, était resté en relations amicales avec ce dernier.

Dans une interview au *Daily Mail*, le général Amin déclare ce lundi : « *Le général Blair est un grand soldat et un homme que j'aime. C'est lui qui m'a promu au grade de lieutenant. Il ne faut pas oublier que c'est la Grande-Bretagne qui nous a donné ce que vous voyez ici : les hôpitaux, les écoles, l'industrie... L'Ouganda est un beau pays et j'aimerais y voir venir les touristes britanniques.* »

Les interventions africaines

Il semble que la décision du général Amin ait été largement influencée par les vives réactions de plusieurs gouvernements africains à l'annonce de l'exécution prochaine de M. Hills, à quelques semaines de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine qui doit se tenir du 28 juillet au 3 août, précisément à Kampala. Après le président Bourguiba, de Tunisie, les chefs d'État du Nigéria, du Gabon, du Ghana et de Côte-d'Ivoire ont adressé des télégrammes au général Amin pour qu'il gracie M. Dennis Hills.

Dans un article de première page, le *Sunday Times*, de Londres, s'interroge sur les mesures de représailles que la Grande-Bretagne aurait pu prendre à l'égard du président ougandais. L'envoi de troupes est exclu : la base militaire la plus proche est Chypre, mais les transports aériens britanniques devraient survoler l'Égypte. L'armée ougandaise est forte de vingt et un mille hommes, bien armés et entraînés, et dispose d'une escadrille de chasseurs Mig-15 S. Reste le boycottage économique, mais l'effet de ces sanctions ne compenserait pas les risques diplomatiques qu'elles impliqueraient pour Londres dans ses relations avec les autres États africains.

Rhodésie

DES MERCENAIRES AMÉRICAINS SONT RECRUTÉS POUR COMBATTRE LES NATIONALISTES

Une soixantaine de mercenaires américains combattent actuelle-dans l'armée rhodésienne contre les guérilleros africains, a affirmé M. Tapson Mawere, le représentant aux États-Unis du ZANU, principal mouvement nationaliste de Rhodésie.

Le département d'État a confirmé que des mercenaires américains étaient recrutés pour la Rhodésie. M. Temple Cole, responsable des affaires rhodésiennes, a indiqué que le gouvernement américain était au courant des activités d'une société de recrutement de mercenaires du Colorado Phoenix Associates.

M. Cole a refusé de confirmer que des mercenaires combattaient d'ores et déjà dans les rangs de l'armée rhodésienne. — (U.P.I., A.F.P.)

Angola

A l'issue de leur rencontre au Kenya

Les chefs des trois mouvements nationalistes renoncent à régler leurs différends par la force

Alors qu'était signé, samedi 21 juin à Nakuru (Kenya), l'accor entre les trois mouvements de libération de l'Angola, un climat violence continuait de régner à Luanda. Deux engins explosifs o été découverts devant une délégation du Front national de libérati de l'Angola (F.N.L.A.) et devant des locaux de l'Union nationa pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Le bureau politiq du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L. a accusé, le même jour, le F.N.L.A. d'avoir lancé des attaques cont des civils dans dix villes du nord pendant les négociations Nakuru.

A Moscou, l'agence Tass se félicite de l'accord de Nakuru m adresse en même temps une sévère mise en garde aux auteurs « actions communes, souvent coordonnées, de la réaction intérieu et extérieure, dirigées contre le M.P.L.A., le premier mouvement brandir dans ce pays le drapeau de la lutte pour la libérati nationale ».

De notre correspondant

Nairobi. — Renonçant solennellement à l'emploi de la force pour résoudre leurs querelles, les
trois mouvements nationalis
angolais se sont entendus, sam
21 juin, sur une série de mesu
L'accord de Nakuru — du nom
la ville kenyane où ont eu l
pendant six jours des discuss
souvent serrées — semble quel
peu ambitieux. Il se propose
rétablir le calme en Angola
d'y préparer l'indépendance
doit être proclamée le 11
vembre.

MM. Agostinho Neto, présid
du Mouvement populaire de l
ration (M.P.L.A.), Holden
berto, président du Front na
nal de libération (F.N.L.A.)
Jonas Savimbi, président
l'Union pour l'indépendance
tale de l'Angola (UNITA),
contresigné une liste de décisi
dont voici les principales :

— Le collège présidentiel
gère l'Angola pendant la tra
tion actuelle, est invité à for
des comités chargés de désar
la population civile ;

— Une commission milit
permanente tripartite, pla
sous le contrôle du collège
sidentiel, sera chargée d'o
niser les forces armées n
nales, dont les effectifs ne p
ront être supérieurs à tr
mille hommes. Les forces
trois mouvements seront prog
sivement intégrées selon un
lendrier défini par la nouv
commission. Celle-ci doit sup
viser la démobilisation des tro
en surnombre. Les mercena
katangais et zambiens dev
être immédiatement désarmés

— Le Comité de défense n
nale, mis en place depuis l'ac
de l'Algarve du 15 janvier,
chargé de « *renforcer l'inté
tion des forces militaires mix*
jugées « *inefficaces* », « *l
structures et leur fonction
ment* » n'ayant contribué
« *encourager les divisions
tisanes* ». Les camps d'entra
ment de chaque mouvement
libération seront supprimés,
garnisons communes ser
créées, les nouvelles unités se
uniformisées (code de discip
hiérarchie, insignes, tenues, et

— Une loi électorale sera
mulguée le 15 juillet au plus t
Les électeurs, recensés en aoû
en septembre, seront convo
en octobre pour élire une Ass
blée constituante, qui se réu
« *début novembre* », à la veill
à l'occasion de la proclama
de l'indépendance ;

— Une commission natio
pour les réfugiés aura pour tâ
de contrôler, d'aider et de c
donner le retour chez eux de p
sieurs centaines de milliers d'
golais, qui se sont réfugiés d
les pays voisins pendant la gu
coloniale ;

— L'accord de Nakuru pré
une série de mesures pour relan
l'économie quasi paralysée
pays. Les barrages établis sur
routes principales devront
enlevés ;

— Les signataires de l'acc
de Nakuru assurent vouloir c
« *un climat de tolérance politi
et d'unité nationale au sein d
diversité politique et idéolog
de l'Angola* ». Ils promettent
*mettre fin à toute forme de
lence et d'intimidation des
tants, ainsi que de libérer im
diatement tous les prisonni*
détenus par chacun des mou
ments. L'accord de Nakuru «
rantit » aussi aux trois mou
ments « *le droit à une acti
politique libre dans n'impo
quelle partie du pays* ». Il ré
firme l'appartenance de l'encl
du Cabinda à l'Angola.

Ces engagements sont préc
d'une sorte d'autocritique coll
tive. Les trois mouvements riva
reconnaissent leur « *manque
tolérance réciproque* ». Ils déno
cent « *l'existence de prétend
zones d'influences et de régio
de prépondérance militaire su
posée* », ainsi que les « *affront
ments militaires (...) qui aggr
vent la situation en favorisant
tribalisme, le régionalisme et
racisme* ».

Cet accord signifie-t-il que l
Angolais sont décidés à coexist
pacifiquement ? Les précédents
Mombasa (5 janvier) et de l'A
garve (15 janvier) incitent à
réserve : les bonnes intention
affichées à Nakuru seront jugé
à l'épreuve des faits. En to
état de cause, MM. Neto, Robert
et Savimbi ont décidé de s
rencontrer de nouveau, mais cett
fois en Angola, dans le cas proba
ble où des difficultés surgiraien
dans l'application de cet accord

J.-C. P.

L'indépendance du Mozambique

(Suite de la première page.)

« Le nouveau gouverneur (afri-n) *de la province a réuni les* ‹eignants *pour leur dire que* sont *eux qui ont besoin du* ‹limo *et non l'inverse. Il nous* ‹nande *de repartir de zéro. Je* ‹s *le faire, mais pas ici, au* ‹rtugal », dit l'un des Portugais se préparent à quitter Inham-‹ne. Les autres opinent triste-‹nt du chef. « *Ici, avec ma* ‹ime, *on se fait 30 000 escudos* ‹ *mois* (1). *Au Portugal, on n'en* ‹nera *pas plus de 15 000. Et* ‹s, *mes parents sont en Angola,* ‹n'ai *aucune attache, rien au* ‹tugal. *Mais comment discuter* ‹eignement *avec le Frelimo ?* ‹st *le divorce* », soupire-t-il. ‹sonne ne proteste. Les par-‹ts ont le sentiment d'avoir été ‹ncus, d'être de trop. Ils ont ‹r. Ils ne comprennent pas ce se trame. Ils espéraient de ‹ons Noirs » avec lesquels il ‹ait encore possible de faire des ‹aires, qui ne toucheraient pas ‹ sacro-saints lycées, et qui les ‹eraient de rester. Et voilà que fermes portugaises abandon-‹s sont organisées en coopéra-‹s africaines, que la politique ‹ètre au collège, et qu'on leur ‹ comprendre qu'ils ne seront ‹ des marginaux dans le nouvel ‹t ! Personne ne les chasse, ‹tes, mais ils se croyaient indis-‹sables...

‹ort de pêche et de plaisance, ‹é d'une fabrique de savon et ‹ne usine de cajou, Inhambane développait autour de son ‹lier de Portugais. La plupart des magasins de la ville européenne ont baissé leurs rideaux. Les villas sont vides. Quatre patrons de pêche sur huit ont préféré cesser de travailler plutôt que d'accorder les augmentations de salaires revendiquées par leurs employés africains, qu'ils paient de 500 à 700 escudos par mois. Trente des soixante enseignants du collège (2 000 élèves) se sont fait rapatrier. Le 25, il restera une centaine de Portugais, ceux qui ont tout investi sur place, ou qui sont trop pauvres pour s'en aller.

« *Au collège, ceux qui restent sont les jeunes, qui attendent, les métis — le directeur est l'un de ces individus — et les Indiens* », résume un professeur. Un autre Portugais veut « *tenter sa chance* » : le directeur de l'usine de cajou, qui vient de courir la brousse pendant vingt ans comme recruteur de mineurs africains pour l'Afrique du Sud. « *J'ai tout investi dans ce pays : dix-sept bungalows sur une plage, un appartement à Tete, et deux autres à Lourenço-Marques, je n'ai donc pas le choix* », dit-il en prédisant que le Frelimo « *va mettre le pays en l'air* ». Et si les choses tournaient mal pour lui ? « *Il reste l'Afrique du Sud, pays évolué* », rétorque-t-il.

« *L'Afrique du Sud ? Ce serait prolonger l'agonie* », estime pour sa part un Portugais barbu et malingre qui possède une scierie à mi-chemin entre Beira et Vila-Pery, dans le centre du Mozambique. Il vit en pleine brousse, en milieu africain, et ne s'en plaint pas. « *Tant que ça marche, — et c'est le cas en ce moment, — je reste. Les Noirs sont peut-être mal préparés, mais ils sont bons* », dit-il. Comme les quelque cinquante exploitations de bois de la région, son entreprise ravitaille l'Afrique du Sud. Pendant la guerre, des unités du Frelimo ont campé sur ses terres. L'indépendance ? Il y serait plutôt favorable. « *On aurait dû négocier depuis longtemps*, dit-il. *Dans mon secteur, l'armée portugaise ne se battait plus. On aurait pu éviter des milliers de victimes inutiles. Maintenant, j'entretiens de bons contacts avec le Frelimo, mais celui-ci ne peut pas me donner de garanties pour l'avenir.* » Ses 120 employés africains continuent de travailler. Mais il ne cache pas son scepticisme : « *Il est difficile d'appliquer le socialisme en Afrique, le Noir est le seigneur de ses affaires.* » Lui non plus ne sait pas trop à quoi s'en tenir.

Ainsi, un certain Mozambique se vide. Celui des villes, des grandes fermes, de l'élevage intensif, des plantations, du tourisme. A Beira, en juin, les hôtels ont fait le plein : les Portugais venus de la brousse ou des villes du Nord y faisaient halte avant de prendre l'avion qui, six fois par semaine, s'envole vers Lisbonne. La colonie portugaise du Mozambique comptait près de 190 000 âmes il y a un an, sans parler d'une quarantaine de milliers de métis. Le 25 juin, ils ne seront pas cent mille. A l'hôtel, on trouve encore le *Rhodesian Herald* de Salisbury et le *Sunday Times* de Johannesburg. Mais les réserves de « *vinho verde* » — du vin « vert » du Portugal — s'épuisent. Les troupes portugaises auront fini d'évacuer le pays à la date de l'indépendance. « *Pour beaucoup d'entre nous, c'est le saut dans le vide* », dit un homme d'affaires de Lourenço-Marques, qui, pour sa part, serait plutôt tenté par le Brésil.

Piscine abandonnée, décor de cocotiers : le grand hôtel de la plage de Chongoene, à proximité de Joao-Belo, affiche sa solitude. Pour un week-end, 21 chambres occupées sur 120. A 20 kilomètres plus au sud, la station balnéaire de Sepulveda offre, même le dimanche, un spectacle analogue. Insolites, deux vieilles Portugaises devisent sur la plage. Des constructions presque achevées, auxquelles il ne manque que le dernier coup de pinceau. De magnifiques propriétés « *les pieds dans l'eau* », qui n'abritent plus qu'un gardien africain occupé à arroser la pelouse. Sur la plage de Beira, le motel-camping de l'Estoril, qui peut accueillir cinq mille touristes, loue déjà quelques bungalows à des familles africaines. « *Pour les Rhodésiens, Beira, c'était la bière, la plage, les crevettes... Ils ne se montrent plus* », explique le directeur portugais d'une entreprise. Depuis plusieurs mois, les touristes — quelque quatre cent mille Sud-Africains et cent mille Rhodésiens — ont déserté le Mozambique.

Le désintérêt de Lisbonne

Sur le Zambèze, les fermiers portugais ont abandonné de trois cents à quatre cents exploitations de 100 à 200 hectares chacune. « *Dans une huilerie de six cents employés, les salaires ont doublé, tandis que le rendement baissait de 50 %* », note un homme d'affaires de Beira. Le décrochage est brutal. Il s'est amorcé au lendemain des incidents qui ont ensanglanté Lourenço-Marques à deux reprises, en septembre et octobre derniers. Les Portugais ont pris peur, surtout ceux de la brousse. Dans leur désarroi, ils ont abandonné leurs terres, vendu leur bétail, et parfois emporté leurs outils agricoles. Lisbonne a eu beau décourager les départs, et l'Afrique du Sud fermer ses portes, rien n'y a fait. Des Européens ont essayé de faire franchir à leur cheptel la frontière sud-africaine : le bétail a été abattu.

« *A Beira, les affaires sont au point mort* », nous dit le président portugais de la chambre de commerce locale, tout en espérant une reprise au plus tard l'an prochain. Dans l'industrie sucrière — la première source d'exportation — la production a été de 25 % en deçà des prévisions en 1974. Une baisse de 50 % est attendue en 1975 dans l'industrie de transformation de produits agricoles ou de subsistance. Dans l'industrie de transformation orientée vers le marché extérieur, la situation est chaotique. Médecins, vétérinaires, techniciens, commerçants, ingénieurs, cadres ruraux, enseignants, ont décidé de se recaser ailleurs. Dans les agglomérations urbaines, de petits carrés de papier blanc ont été collés aux vitres : appartements, bureaux, villas, sont à vendre...

Lisbonne n'avait pas attendu que la guérilla s'étende à la moitié nord du pays pour négliger le Mozambique lointain, et peu peuplé, au profit de l'Angola, plus proche et plus riche. Les richesses minérales du Mozambique n'ont jamais été sérieusement exploitées. En 1971, une série de mesures protectionnistes avaient contrarié le développement économique du pays. Une baisse des investissements s'était ensuivie, et de nombreux techniciens avaient alors regagné la métropole. Dès 1972, le marasme s'était fait sentir dans le commerce : difficultés de trésorerie, pénuries régulières de certains biens de consommation, ruptures de stocks de matières premières et de biens d'équipement. A partir de 1973, les progrès de l'insurrection dans les provinces septentrionales hypothéquèrent encore davantage le développement de l'économie coloniale. Signe du désintérêt croissant de Lisbonne : l'armée portugaise ne comptait plus que 60.000 hommes, dont une trentaine de milliers d'Africains.

A Zandamela, bourg perdu entre Joao-Belo et Inhambane, l'épicière portugaise a l'intention de rester. Elle n'a pour voisins que des Indiens et des Africains. Mais « *le commerce marche* ». Et puis elle ne connaît que les murs de son bazar, dépourvu d'électricité. Des hommes d'affaires ont décidé de faire un bout de chemin avec le Frelimo. A Beira, les nouvelles autorités africaines ont demandé aux directeurs d'entreprises de ne pas fermer boutique.

Mais peu de Portugais du Mozambique estiment, comme ce journaliste du quotidien *Noticias* de Lourenço-Marques, que « *les changements se sont produits beaucoup plus vite et bien mieux que prévu* ».

La communauté portugaise a réagi violemment aux accords de Lusaka de septembre dernier comme si elle avait été prise de vitesse par les événements. En témoignent ces pogromes odieux dans les quartiers africains — les *Caniços* — de Lourenço-Marques, où vivent de trois à quatre cent mille personnes, qui ont évidemment accru la haine des Africains.

La colonie européenne du Mozambique ne pouvait plus s'offrir le luxe d'une « *indépendance à la rhodésienne* ». Au même moment, la guérilla avait franchi le vingtième parallèle en direction du sud et s'installait dans la moitié septentrionale du pays. Aux Portugais qui sont établis au Mozambique depuis vingt ans, le Frelimo donne deux mois, après le 25 juin, pour renoncer à la nationalité mozambicaine. A ceux qui y vivent depuis cinq ans, il donne quatre-vingt-dix jours pour la revendiquer. Combien d'entre eux feront ce choix ?

Lourenço-Marques a beau donner, à quelques jours de l'indépendance, l'impression d'une ville européenne, avec ses terrasses de café bondées à l'heure de l'apéritif, ses salles de cinéma qui font le plein et ses milliers de voitures, l'horloge tourne vite. « *Dans deux ou trois ans, vous n'aurez pas plus de vingt mille Portugais dans ce pays, peut-être même pas dix mille, et je ne sais pas si je serai de ceux-là* », nous dit un Portugais qui reste, mais qui est quand même un peu dérouté, et circonspect : il a déjà renvoyé sa femme et ses enfants au Portugal...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Prochain article :

« CHAUSSER LES BOTTES DU BLANC »

(1) Au taux officiel, 1 escudo = ‹ franc.

ASIE

ALORS QUE LE VIETNAM DU SUD RÉORGANISE SON ÉCONOMIE

La question de la réunification est l'objet de rencontres et de colloques à Saigon

Le régime de Saigon poursuit ses efforts de réorganisation économique, cependant que Nordistes et Sudistes étudient les modalités de la future réunification du Vietnam.

Sur le plan économique, le système bancaire qui vient d'être mis en place au Vietnam du Sud fait table rase du passé. Avec la création d'une banque unique, la Banque nationale du Vietnam, qui est à la fois institut d'émission, banque commerciale et banque de dépôts, c'est, plus qu'à une nationalisation, à une liquidation complète du système antérieur qu'ont procédé les autorités révolutionnaires.

Le Crédit commercial, banque chargée, précise un des textes officiels relatifs à la mise en place des nouvelles structures bancaires, des *« échanges avec l'étranger »*, n'entame en rien le monopole de la Banque nationale. Ce Crédit commercial en constituera, en fait, le département du commerce extérieur.

Toutes les banques vietnamiennes ou étrangères, privées ou nationalisées, qui existaient avant le changement de régime disparaissent ainsi définitivement. Il y en avait trente-quatre, dont quatorze étrangères. Parmi ces dernières figuraient trois banques françaises : la Banque nationale de Paris, la Banque française de l'Asie et la Banque française commerciale. Les autres établissements bancaires étrangers avaient fermé dès avant la victoire des forces armées de libération.

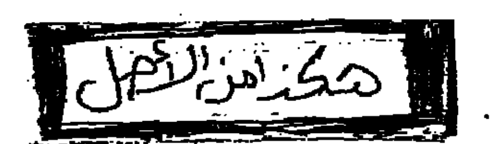
Les modalités d'application de la liquidation de l'ancien système ne sont pas encore connues. Il faudra, notamment, procéder au transfert des dépôts à la Banque nationale et à la récupération par l'intermédiaire de celle-ci des créances subsistantes des banques.

D'autre part, la radio a fait état d'une pénurie de sucre et de produits laitiers. Les autorités luttent aussi contre l'inflation : à cet effet, des magasins d'État ont été ouverts à Saigon pour distribuer du riz à un prix *« correct »*; un certain nombre de prix de denrées alimentaires ont d'ailleurs baissé, note l'agence UPI. L'industrie de la pêche reçoit une aide publique, et les communications sont améliorées grâce à la reconstruction de ponts et à la remise en état de voies ferrées.

La situation politique provoque elle aussi des commentaires et des réunions. La radio a annoncé dimanche 22 juin que la population de la capitale a permis l'arrestation *« de bandits et de voleurs »* et de personnes s'opposant *« à la révolution »*. Appel est d'autre part fait à l'Église catholique pour qu'elle aide à bâtir la révolution. Les catholiques et les adeptes d'autres religions perdent certes le contrôle qu'ils avaient sur des écoles — mais ces établissements pourront apparemment continuer à être dirigés par des religieux. Samedi, une *« rencontre amicale »* a eu lieu dans la capitale entre représentants de l'administration révolutionnaire et quelque deux cent cinquante évêques et prêtres catholiques, parmi lesquels Mgr Binh, archevêque de Saigon. Le G.R.P. a réaffirmé sa volonté de garantir les libertés religieuses. Mgr Binh a déclaré que la réunion avait créé des conditions favorables à *« la connaissance et à la compréhension mutuellese entre la population catholique et le gouvernement révolutionnaire »*.

La question de la réunification est, elle aussi, étudiée lors de rencontres. Cinq cents écrivains, poètes et artistes venus du Nord et du Sud ont conclu vendredi un colloque présidé par M. Luu Huu Phuoc, compositeur et ministre de la culture du Sud. Une réunion entre universitaires a, d'autre part, été organisée. Le doyen de la faculté de droit de Hanoï, le professeur Nguyen Ngoc Minh, dirigeait une délégation venue du Nord ; un millier de personnes ont participé aux débats, parmi lesquelles figuraient, outre des universitaires, d'anciens opposants au régime Thieu (Mme Ngo Ba Thanh, des prêtres, des bonzes, etc.).

Ces discussions entre Nordistes et Sudistes, si elles ne portent pas toutes sur la réunification, ont cependant pour but de la permettr à terme ; elles ont lieu alors que Saigon et Hanoï vont demander séparément à entrer à l'ONU dès l'automne. Une telle démarche laisse penser que les deux zones du Vietnam devraient logiquement demeurer séparées pendant assez longtemps. Cependant, une source autorisée de Hanoï, cité par l'A.F.P., estime que, *« sauf accident de parcours en particulier dans le domaine économique, le Vietnam doit pouvoir former un seul bloc politique diplomatique et économique dans le courant de 1976, et, au plus tard, à la fin de l'année prochaine »*. Il faut tout d'abord assurer l'ordre à Saigon et remettre en marche la machine économique. Le responsable du Nord ajoute : *« Lorsque les tâches immédiates du comité militaire administratif auront été remplies nous pensons qu'un certain nombre de pays étrangers ayant des relations diplomatiques avec le Sud pourront, s'ils le désirent avoir une représentation à Saigon. Un peu plus tard, ces missions pourront tout simplement devenir des consulats. Les missions seront regroupées à Hanoï, qui sera capitale du Vietnam, dont Saigon sera la capitale économique.* L'U.R.S.S. et la Chine pourraient ouvrir des ambassades à Saigon dès la première quinzaine de juillet. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*



ASIE

Japon

Un nouvel échec du gouvernement de M. Miki

La Diète clôt sa session sans ratifier traité de non-prolifération des armes nucléaires

. Miki, premier ministre japonais, a dé- ré, samedi 21 juin, à un dirigeant de son ti de retour de Pékin que la « clause i-hégémonie », dont les Chinois deman- t l'inclusion dans le traité sino-nippon, t dirigée contre aucun pays. De son . Chine nouvelle a écrit le même jour ., en critiquant cette clause, Moscou a fait « un aveu involontaire d'hégémo- nisme ». « C'est en réalité l'U.R.S.S., et non la Chine, qui cherche à entraîner le Japon dans son orbite », ajoute l'agence.

Chine nouvelle a d'autre part publié samedi un long reportage de ses envoyés spéciaux dans le nord du Japon. Les journalistes parlent longuement des îles Kouriles du Nord, objet d'un litige entre Tokyo et Moscou, et occupées par les Soviétiques. « Le peuple japonais recouvrera les territoires du Nord », écrivent-ils ; ce territoire, ajoutent-ils, est « un poste avancé de l'Union soviétique pour mener sa politique de rivalité dans la région Asie-Pacifique avec l'impérialisme américain. »

De notre correspondant

okyo. — Le cabinet Miki vient, deux fois, de voir échouer son ramme de politique étrangère. es le traité de paix et d'amitié la Chine, dont la négociation tombée en panne ces jours der- s, c'est le traité de non-prolifé- on des armes nucléaires qui se ve à son tour en souffrance, car ouvernement ne parviendra pas à aire ratifier avant le 4 juillet, date la fin de la Diète. Le traité a été signé par le Japon il y a ans mais n'a jamais été enté- depuis lors.

s socialistes et les communistes, dépit de leur hostilité de prin- à un armement atomique du s, ont refusé d'aider à la ratifi- on du document. Seule est satis- de cette situation une petite orité de droite, composée soit de isans déclarés de la bombe ato- e japonaise, soit de députés qui ent que le Japon conserve, me un atout dans son jeu, la ibilité de se donner la bombe un avenir plus lointain.

s partisans de la validité, enus par la majorité de l'opinion ours allergique à l'atome, crai- t que l'étranger ne croie, à tort, le Japon nourrit dès aujourd'hui bition d'avoir des armes nu- ires. La confiance qu'on peut dans sa volonté de paix en disent-ils, ébranlée, et son rité diminuée dans les confé- es internationales. Bien plus, industrie de l'énergie atomique, ntée vers des buts pacifiques, e d'en souffrir, et les milieux striels se plaignent de la droite parti conservateur. En effet, les ducteurs d'uranium enrichi, essen- ment les Etats-Unis, ont décidé ournir de préférence les pays bres ayant approuvé le traité, gés qu'ils sont à ne pas urner ces fournitures vers la cation d'engins militaires. Le on, qui est entièrement dépen- de ses importations d'uranium, rrait, selon les industriels, man- r un jour de ce métal par la te de ses hommes politiques qui se décident pas à ratifier le traité.

s divisions de la droite et de la gauche

échec de M. Miki consterne le stère des affaires étrangères, qui ssait de toutes ses forces à la cation. Le Japon avait demandé a déjà trois ans un certain ore de concessions de la part puissances atomiques. Il vou- notamment obtenir un contrôle s strict de son industrie de rgie nucléaire, un nouvel effort ésarmement et des garanties de ité au cas où il serait menacé attaque atomique. La diplo- japonaise avait fini par ob- à peu près ce qu'elle voulait. écente conférence de Genève a non-prolifération avait été alement attentive à ses dési- et satisfaisante pour lui, nfirmation paraissait donc ac- quand, au dernier moment, par l'effet de la faiblesse de M. Miki et des intrigues des factions, elle a été renvoyée aux calendes grecques ou, du moins, à un nouveau et problématique débat en fin d'année.

La position du cabinet en politique intérieure n'est guère plus brillante. Sa faiblesse est apparue dans son impuissance à faire adopter par les Chambres les principales réformes qu'il avait ambitieusement annoncées en arrivant au pouvoir en décembre. C'est ainsi que n'a pu être renforcée la législation sur les monopoles, destinée à freiner la puissance des grands groupes industriels et commerciaux. Ce projet s'est heurté à la résistance d'une bonne partie du camp conservateur, de connivence avec le patronat.

La popularité de M. Miki auprès de l'opinion, qui est due à son intégrité et à son orientation libérale, avait enrayé, il y a sept mois, le déclin du parti libéral démocrate. Celui-ci l'a bien mal payé de retour. Le conservatisme têtu du mouvement, son perpétuel jeu de factions, sa façon de mêler les querelles de politique intérieure à toutes les affaires publiques, en particulier à la diplomatie et aux questions de sécurité, ont valu au programme de M. Miki de s'enliser dans l'indécision et les querelles.

Les milieux politiques spéculent déjà sur les chances et les moyens d'amener M. Miki à quitter la scène du pouvoir, peut-être avant la fin de cette année. L'opposition de gauche est d'ailleurs aussi divisée que la droite. Le front commun entre socialistes et communistes, ou ce qui en subsistait, a achevé de s'écrouler au printemps. Pour sa part, le parti socialiste n'a jamais été aussi affaibli qu'aujourd'hui par ses tiraillements internes. La gauche, qui avait marqué des points il y a un an, a, une fois encore, perdu du terrain et se montre incapable de faire peser sur la droite, pourtant usée par le pouvoir, la menace d'un renversement de majorité.

ROBERT GUILLAIN.

Chine

COMMERCE EXTERIEUR : LA CHINE (exportations importations) a atteint milliards de dollars (52 milliards de francs français) en '4, estime l'Organisation pone du commerce extérieur (JETRO). Selon JETRO, exportations se sont élevées à 6,2 milliards de dollars, augmentation de 30 % par port à 1973, et les importations à 7,5 milliards de dollars, en progression de 50 %. *(A.P.)*

OCÉANIE

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Les dirigeants de l'île de Bougainville menacent de faire sécession

La Papouasie - Nouvelle-Guinée est périodiquement menacée d'éclatement. En mars, les dirigeants papouans proclamaient unilatéralement l'indépendance de la Papouasie proprement dite. Le gouvernement de M. Somare ne parut guère s'en émouvoir : la *Papua New Guinea Newsletter*, bulletin du ministère de l'information, relata l'événement en quelques lignes, entre un résultat sportif et un écho philatélique. Les Papouans n'ont certes pas fait voler le pays en éclats, mais il serait naïf de croire que le malaise est dissipé.

M. Somare vient d'annoncer que l'indépendance de la Papouasie - Nouvelle-Guinée était fixée au 16 septembre. A plusieurs reprises, la date de sa proclamation avait été repoussée pour des raisons de politique intérieure. Or, une nouvelle menace de sécession apparaît aujourd'hui. Elle concerne l'île de Bougainville, située dans l'est de l'archipel, et au nord d'un ensemble dont elle fait partie sur le plan culturel : les îles Salomon, qui, encore britanniques, seront indépendantes avant l'été de 1977.

Les relations entre Bougainville — île riche en raison de l'exploitation d'un énorme gisement de minerai de cuivre — et le pouvoir central n'ont jamais été amènes. M. Somare a d'ailleurs été contraint l'an dernier d'accorder une quasi-autonomie aux bouillants dirigeants locaux. La crise n'a pourtant jamais été résolue. Elle a rebondi en avril après qu'un différend d'ordre financier fut apparu entre Port-Moresby (capitale de l'archipel) et Kieta (capitale de l'île). Le 30 mai, l'assemblée locale votait une motion en faveur de la sécession et de la formation d'un gouvernement indépendant. Les députés locaux déclaraient constituer collectivement le gouvernement intérimaire en attendant la tenue de nouvelles élections. Ils prenaient à partie deux hommes politiques du cru, Sir Paul Lapun et M. Mola, membres du gouvernement central. L'affaire a été prise au sérieux par M. Somare : la sécession de Bougainville, outre qu'elle donnerait de « mauvaises idées » à divers autres mouvements indépendantistes, priverait le pays d'une grande partie de ses revenus. Le premier ministre a réaffirmé les 14 et 16 juin sa détermination de préserver l'unité politique de l'archipel.

Le 11 juin, une délégation de Bougainvillois s'était rendue à Port-Moresby afin, déclarèrent ses membres de seulement discuter des modalités de la marche vers l'indépendance de leur territoire. Une rencontre de cinquante-cinq minutes eut lieu le 12 avec des représentants du gouvernement, qui ne donna aucun résultat. De retour dans l'île, l'un des dirigeants du mouvement sécessionniste, M. Léo Hanet, a déclaré qu'une somme de 400 000 dollars australiens serait collectée dans la population ; elle servira à financer l'envoi de missions à Canberra et aux Nations unies afin que soit plaidée à l'étranger la cause de Bougainville. — J.D.

PROCHE-ORIENT

Iran

DEUX COMMUNISTES FUSILLÉS

Téhéran (A.F.P.). — Deux « terroristes » iraniens appartenant à un groupe communiste ont été fusillés samedi 21 juin, annonce un communiqué officiel publié dimanche à Téhéran.

Hossein Salahi et Khorsrov Targol avaient été condamnés à mort par un tribunal militaire pour leur participation à une série d'attentats, dont l'attaque d'une banque dans l'ouest de l'Iran, au cours de laquelle le directeur de l'établissement avait été tué, précise le communiqué.

Les deux condamnés étaient membres d'un groupe qui se donnait comme objectif le renversement de la monarchie en Iran, ajoute-t-on de même source. Le tribunal militaire a jugé deux autres membres du même groupe, dont l'un, Asghar Kahvand, a été condamné à la prison à vie, et l'autre, Reza Salahi, à cinq ans de prison.

Le président Sadate : Israël, dans ses frontières de 1967, est devenu une réalité indéniable

Dans une interview publiée dimanche 22 juin par le quotidien libanais *Al Anouar*, le président Sadate déclare qu'Israël, « *dans ses frontières de 1967, est devenu une réalité indéniable, pour la bonne raison que les deux Grands qui se partagent la tutelle du monde, protègent cette réalité (...) Si telle est la réalité, à quoi bon la surenchère et les projets de jeter Israël à la mer* ».

« *Au cours de mes quatre séjours en U.R.S.S.*, précise-t-il, *les dirigeants soviétiques m'ont affirmé qu'Israël était un fait reconnu, et qu'il ne devrait pas être attaqué dans ses frontières de 1967. Plus encore, ils m'ont demandé de n'entreprendre aucune opération militaire, même en territoire national égyptien. Voilà quelle était l'attitude de l'ami dont nous dépendions. En ce qui concerne l'autre Etat, son attitude est bien connue, et quand il reçut le fameux appel pour sauver Israël au quatrième jour de la guerre d'octobre, il intervint immédiatement.* »

Le président égyptien ajoute : « *Lorsque je voulus liquider la poche israélienne à l'ouest du canal de Suez en décembre 1973 Kissinger était en Egypte, et je lui exposais la situation en lui demandant quelle serait la position des Etats-Unis. Kissinger répondit : « Nous entrerons en » guerre aux côtés d'Israël contr[e] » vous, parce que nous ne per[-] » mettrons pas que des armes so[-] » viétiques l'emportent sur de[s] » armes américaines.* » M. Sadat[e] fait ensuite remarquer qu[e] « *toutes les cartes du conflit d[u] Proche-Orient sont entre le[s] mains de Washington* », et qu'[il] est donc de l'intérêt de l'Egypt[e] de maintenir de bonnes relatio[ns] avec les Etats-Unis. « *MM. Fo[rd] et Kissinger ne sont pas hosti[les] (à la cause arabe). Tous deu[x] cherchent à instaurer une pa[ix] juste et équitable. Nous devo[ns] donc garder de bonnes relatio[ns] avec eux jusqu'à preuve [du] contraire* ».

En ce qui concerne la navig[a]tion dans le canal de Suez, [le] chef de l'Etat égyptien a décla[ré] « *Le traité de Constantinople n[e] donne le droit d'interdire le p[as]sage des navires de tout pay[s en] état de guerre avec l'Egypte. [Le] transit de marchandises non st[ra]tégiques sera autorisé lors[que] Israël prouvera par des ge[stes] évidents ses intentions de pa[ix]. Le passage des navires israéli[ens] ne sera autorisé que dans le ca[dre] d'un règlement général du p[ro]blème du Proche-Orient [qui] comprendrait la solution de [la] question palestinienne.* »

Interrogé sur le point de sav[oir] pourquoi l'Egypte maintient [son] traité d'amitié avec l'U.R.S[.S.] alors qu'elle se plaint des four[ni]tures d'armes soviétiques à [la] Libye et à la Syrie, le présid[ent] Sadate a répondu que Le C[aire] ne pouvait oublier que l'Un[ion] soviétique l'avait soutenu en [...] et avait continué à le faire j[us]qu'à la guerre de 1973. « *N[ous] n'avons donc pas intérêt à [...] d'une manière provocante* », a[-t-il] dit. *Mais si l'Union soviéti[que] continue à préférer d'autres p[...] et à négliger nos demandes, n[ous] aurons quelque chose à dire, d'[une] manière calme, sans colère [ni] émotions.* » Il a notamment lai[ssé] entendre que l'Egypte pourr[ait] reconsidérer ce traité si « *[les] Soviétiques n'acceptaient pas [un] moratoire au sujet des dettes [que] l'Egypte a contractées lors de[s] achats d'armes soviétiques* ». *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● LE COMITE EXECUTIF de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) se réunira à Bruxelles les 26 et 27 juin prochains sous la présidence de M. Donald Mac Donald pour préparer le prochain congrès de la Confédération, qui aura lieu du 17 au 25 octobre à Mexico. M. André Bergeron (F.O.) sera le seul représentant syndical français. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

● L'AGENCE NORD-COREENNE D'INFORMATIONS a qualifié dimanche 22 juin de « *provocation intolérable et vicieuse contre le peuple coréen tout entier* » et d'« *acte grave menaçant la paix en Asie et dans le monde* » les déclarations du secrétaire américain à la défense, M. Schlesinger sur l'éventualité d'une utilisation d'armes nucléaires tactiques en cas d'une invasion de la Corée du Sud par le Nord. L'agence affirme que le « *chantage nucléaire* » américain « *n'effraie personne* » et que si les « *maniaques de guerre impérialistes* » déclenchent un nouveau conflit armé, le peuple coréen « *y répondra par une contre-attaque décisive et fera triompher la cause sacrée de réunification nationale* ». — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● CINQ PERSONNES ont été tuées pendant le week-end du 21 juin. A Belfast, deux hommes ont été abattus et un adolescent blessé par des rafales de mitraillettes tirées d'une voiture Auparavant, on avait retrouvé le corps d'un homme masqué d'une cagoule. Un catholique, blessé vendredi 20 juin, a succombé à ses blessures. En République d'Irlande, le corps d'un homme a été retrouvé sur le lieu d'une explosion qui a détruit un pont et bloqué une voie ferrée à 30 kilomètres au sud de Dublin. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Nations unies

● LES REPRESENTANTS DE LA R.D.V. ET DU G.R.P. SUD-VIETNAMIEN à la Conférenc internationale de la femme, qui se tient à Mexico, viennent de faire des démarches auprès de M. Waldheim afin de lui exprimer à nouveau le souhait du Nord et du Sud de devenir membres des Nations unies cette année. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

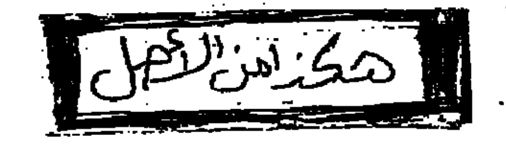
● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS et le G.R.P. sud-vietnamien ont décidé d'établir des relations diplomatiques à partir du 20 juin et d'échanger des ambassadeurs. — *(A.F.P.)*

Suisse

● DEUX RESSORTISSANTS EST-ALLEMANDS, Hans Guenther et Gisela Wolf, ont été condamnés à sept ans de réclusion pour espionnage, samedi 21 juin, par le tribunal fédéral helvétique. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● LE ROI BAUDOUIN et la reine Fabiola sont arrivés lundi à Moscou pour une visite officielle de dix jours en U.R.S.S. Les souverains belges sont accompagnés par le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, MM. Tindemans et Van Eslande. — *(A.F.P.)*



QATAR AU SEUIL DE L'ÈRE INDUSTRIELLE

قطر

LA FRANCE PEUT JOUER UN ROLE IMPORTANT DANS LE GOLFE, *nous déclare l'émir Khalifa*

Doha. — Depuis son accession à la tête de l'émirat en février 1972, l'émir Khalifa de Qatar s'est consacré entièrement à la tâche de modernisation et de diversification de l'industrie de son pays pour assurer l'« après-pétrole ». Travailleur inlassable — il passe près de dix heures par jour dans son bureau du palais de Doha, — le cheikh Khalifa n'hésite pas à se déplacer pour s'occuper personnellement des moindres détails d'une affaire qu'il juge particulièrement importante. Entouré d'une pléiade de conseillers triés sur le volet, il est à l'origine de la plupart des décisions prises au Qatar sur les plans économique, politique et social.

De notre envoyé spécial

L'ÉMIR Khalifa a bien voulu préciser pour le Monde *les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure de son gouvernement. Il a tout d'abord affirmé que les pays européens et en particulier la France avaient un rôle* « très important » *à jouer dans le Golfe.*

« Nous pouvons, *a-t-il dit*, coopérer dans les domaines économique, technique et culturel, et rechercher ensemble de nouvelles formules de collaboration bénéfiques pour les deux parties. La France, pour sa part, occupe une position spéciale lui permettant de renforcer les liens entre les Etats du Golfe et les pays européens en général. Nous avons apprécié grandement les efforts de la France en vue de concilier les points de vue divergents au sein de la conférence qui se tint à Paris, il y a quelques semaines, entre les pays producteurs et les pays consommateurs de pétrole. Il faudrait également rappeler le rôle d'avant-garde joué par la France en ce qui concerne le dialogue euro-arabe. Ces deux seuls exemples qualifient la France à nos yeux, pour jouer un rôle important dans le Golfe.

— Pensez-vous qu'un retrait israélien aux frontières de juin 1967 peut régler le conflit israélo-arabe ?

— Le conflit israélo-arabe ne peut être réglé qu'à deux conditions : la reconnaissance des droits légitimes et inaliénables des Palestiniens et le retrait total des forces israéliennes des territoires arabes qui ont été occupés pendant la guerre de 1967. Ainsi le choix entre la paix et la guerre dépend entièrement des Israéliens. Ils peuvent gagner la paix s'ils sont disposés à remplir les conditions sus-mentionnées.

— En cas d'une nouvelle guerre israélo-arabe, estimez-vous que les pays arabes devront imposer un nouvel embargo pétrolier ? Que pensez-vous des spéculations concernant une éventuelle intervention américaine dans le Golfe ?

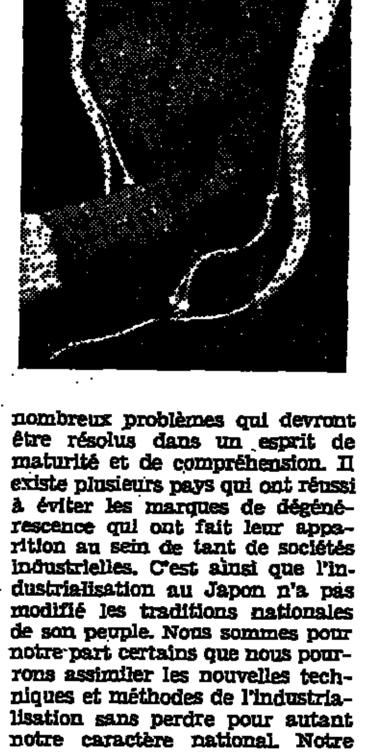
— Nous espérons ne pas être obligés de recourir à l'arme du pétrole une fois de plus, parce que nous désirons maintenir de bonnes relations avec tous les pays. De plus nous tenons à ce que le monde ne soit pas privé de notre pétrole. Mais nous voulons que les autres Etats comprennent notre point de vue et considèrent notre cause sans préjugé ou partialité, parce qu'elle est juste.

» Quant à l'intervention américaine nous pensons que cette menace ne peut en aucun cas se substituer à la négociation entre les producteurs et les consommateurs de pétrole. Nous croyons fermement que la négociation devrait prendre le pas sur la confrontation.

— Etes-vous favorable à une réunion des chefs d'Etat du Golfe au sujet d'un éventuel pacte de sécurité collective ?

— Aucune mesure n'a été encore prise au sujet d'un pacte éventuel de sécurité collective. Mais de nombreuses tractations sont en cours actuellement à la suite de la normalisation des rapports entre les Etats de la région du Golfe... Il est évident dans ces conditions que des consultations pourraient avoir lieu en vue de convoquer une rencontre « au sommet » pour examiner les problèmes de la région. Nous pensons qu'une préparation minutieuse doit précéder cette conférence afin d'en assurer le succès. L'importance stratégique, politique et économique sans cesse grandissante de la région du Golfe rend nécessaire un accord sur une formule de coopération et de sécurité pour renforcer la stabilité du Golfe.

— Votre gouvernement a inauguré l'année dernière un ambitieux programme d'industrialisation qui est largement orienté vers l'exportation. Quels sont les objectifs économiques essentiels de ce programme à l'intérieur de votre pays et dans le Golfe ? Comment entendez-vous faire face aux multiples problèmes découlant de l'industrialisation ?



— Dans notre optique, les projets industriels sont beaucoup plus qu'une simple affaire de fierté nationale. Nous avons adopté le programme d'industrialisation parce que nous voulons nous prémunir contre les risques économiques dans l'avenir. Une des garanties les plus sérieuses est la diversification de nos ressources nationales par l'établissement d'une solide base industrielle. Cela limitera progressivement notre dépendance à l'égard du pétrole. Il est par conséquent de notre devoir de parachever la création d'une société industrielle au Qatar qui aura, en dehors du pétrole, d'autres sources de revenus. Nous sommes responsables des générations à venir. Et ceci aura finalement des effets positifs non seulement au Qatar mais également dans le Golfe tout entier.

» L'industrialisation suscite de nombreux problèmes qui devront être résolus dans un esprit de maturité et de compréhension. Il existe plusieurs pays qui ont réussi à éviter les marques de dégénérescence qui ont fait leur apparition au sein de tant de sociétés industrielles. C'est ainsi que l'industrialisation au Japon n'a pas modifié les traditions nationales de son peuple. Nous sommes pour notre part certains que nous pourrons assimiler les nouvelles techniques et méthodes de l'industrialisation sans perdre pour autant notre caractère national. Notre peuple est essentiellement austère et pieux, et notre mode de vie islamique fournit la réponse aux défis posés par les problèmes de l'industrialisation. »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

9 300 dollars par habitant

SUPERFICIE : 22 000 kilomètres carrés.

POPULATION : environ 180 000 habitants, dont les deux tiers sont des immigrés.

DENSITE : sept habitants au kilomètre carré.

PRINCIPALES VILLES : Doha, Doukhan, Oum-Saïd.

PETROLE : la production de pétrole brut a atteint 24 millions de tonnes en 1974. Les recettes se sont élevées à 1,4 milliard de dollars, soit 9 300 dollars par habitant et bien encore le total des ressources de 1966 à 1973. La production est assurée par la Qatar Petroleum Company (Q.P.C.) et la Shell Company of Qatar. La participation de l'Etat a été portée à 60 % depuis le 1er janvier 1974.

TRANSPORTS :

— Une autoroute relie Doha à Doukhan (86 kilomètres) et il existe des routes goudronnées entre la capitale et les autres centres de la péninsule. Une autoroute Qatar-Abou-Dhabi est en cours de réalisation, tandis que celle de Doha à la frontière saoudienne vient d'être terminée.

— L'aéroport international de Doha peut accueillir tous les appareils jusqu'aux « jets » classiques. Avec Beyrouth, cinq liaisons par semaine.

— Le port de Doha comporte quatre postes à quai pour les navires de haute mer. Sur la côte ouest, Bir-Zekrit reçoit les marchandises en transit de Bahrein. Le terminal d'Oum-Saïd accueille surtout des pétroliers.

INDUSTRIE : la politique industrielle est directement fonction des hydrocarbures : une usine de liquéfaction de gaz a été construite par la Q.P.C. d'une capacité de 28 000 barils par jour. Des centrales électriques, liées à des usines de dessalement d'eau de mer, ont été réalisées ou sont envisagées. Une cimenterie a été terminée à la fin de 1972. Ont été aussi édifiées une minoterie et trois usines de chaussures, de verrerie et de petite mécanique.

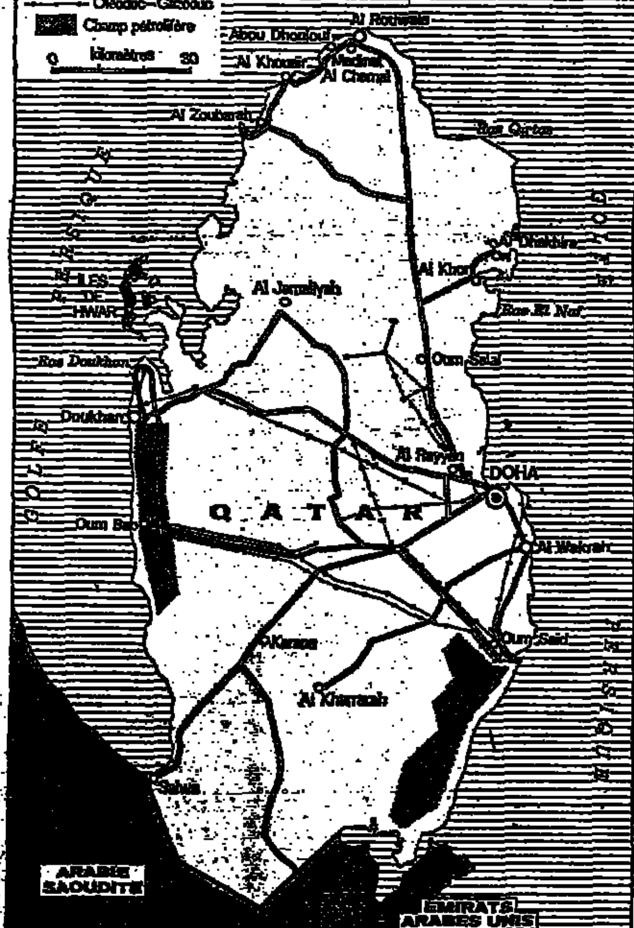
FINANCES : les recettes pétrolières représentent 95 % du budget. Le volume et la répartition des dépenses sont mal connus. Les prélèvements de l'émir sont passés de 40 % en 1967 à moins de 25 % en 1975 de l'enveloppe budgétaire. Les services publics interviennent pour 20 % et les versements « non identifiés » pour 40 % dans les dépenses courantes. Les dépenses en équipement — 30 % du budget — sont consacrées à l'eau, à l'électricité, aux transports et aux télécommunications.

DROITS DE DOUANE : les droits de douane sont en général de 7 % (taxe municipale de 2 % incluse), sauf pour les publications et imprimés (1 %), les produits alimentaires et les médicaments (5 %), les produits de demi-luxe (automobiles, électrophones, disques, conditionneurs d'air) (17 %), les boissons alcoolisées (50 %).

FISCALITE : le régime fiscal est très léger. Ni les personnes ni les sociétés, sauf les compagnies pétrolières, ne sont frappées d'impôts sur le revenu, le chiffre d'affaires ou les bénéfices.

BANQUES : la Qatar National Bank, dont la majorité du capital appartient à l'Etat, reçoit deux tiers des dépôts et 5 millions de rials de chaque banque étrangère. L'Agence monétaire joue le rôle d'institut d'émission. Il n'y a pas de réglementation. Les banques sont contrôlées par le ministère des finances et obligées d'investir sur place la moitié de leurs dépôts. Un Centre technique de développement industriel est chargé d'étudier les projets et de faciliter les choix.

MONNAIE : le Qatar-Doubaï rial = 100 dirhams = 1,20 F. Il n'y a pas de réglementation des changes. Le marché des devises est libre.



UNE HISTOIRE IMPARFAITEMENT CONNUE

CINQUANTE siècles avant l'islam, déjà, Qatar était habité. L'étroite péninsule, arrosée seulement par de rares pluies d'hiver et ne disposant que de quelques nappes d'eau saumâtre, occupe, en effet, au milieu du Golfe, une situation remarquable, qui a très tôt attiré les hommes.

Des vestiges de la civilisation de la pierre et du fer ont été découverts en divers points de Quatar. Et il est probable que les empires assyriens, qui commerçaient avec Magan (l'actuel Oman) et recherchaient les perles, se sont intéressés aux pêcheurs qui, de longue date, exploitaient les bancs très riches des parages. Les Catarœei que, peu avant l'ère chrétienne, Pline mentionne en ces parages, pourraient être, d'après l'orientaliste Grohmann, les habitants de cette presqu'île.

La rareté des monuments qui se réduisent, sur le littoral, à quelques ruines d'origine incertaine, le silence des sources arabes écrites, et l'exploitation encore très incomplète des traditions orales, expliquent que depuis l'avènement de l'islam et jusqu'à l'aube des temps modernes, on ignore à peu près tout de l'histoire de ce pays. Cependant, il semble que l'autorité des *imâm* d'Oman s'y établisse assez férocement. Les Yaroubides, en particulier, mettent en échec sur le littoral, au dix-septième siècle, l'influence iranienne qui vient de l'emporter dans l'archipel de Bahrein.

A partir du milieu du dix-huitième siècle, le rayonnement du wahabisme se fait sentir dans la région, et atteint la péninsule de Qatar. D'autres influences, il est vrai, tentent de s'imposer ; les navigateurs otoubi de Koweït établissent et tiennent longtemps, à Zoubara, un point d'appui. Mais en 1803 les tribus de Qatar, avec celles de la région côtière voisine d'Al-Hasa, passent sous l'autorité de la maison saoudite du Nedj, à laquelle les Ottomans, actionnant les Egyptiens, s'emploient bientôt à faire échec.

Le cheikh Abdallah Ibn Jassim Al Thani conclut en 1916, avec le résident britannique du Golfe, un traité qui, pour Londres, s'ajoute à la longue série des « *accords de consultation* » passés avec les petites principautés de la région. Le cheikh de Qatar s'engage à ne céder aucune parcelle de son territoire et à n'accorder de concessions de pêche, ou autres, qu'avec l'accord de la Grande-Bretagne, laquelle se charge de toutes ses relations extérieures, garantit le territoire contre toute attaque par mer et promet ses bons offices en cas d'agression venant du continent.

L'ère du pétrole et du développement

Une concession pour la recherche du pétrole est accordée en 1935 à l'Anglo Iranian Oil Cy, qui la transfère ultérieurement à la Petroleum Development (Qatar), devenue en 1953 la Qatar Petroleum Cy. Le pétrole est découvert en 1939 ; mais, en raison de la guerre, l'exploitation ne peut commencer qu'en 1949 ; elle s'est constamment poursuivie depuis lors, en s'étendant aussi aux zones sous-marines voisines. Qatar appartient depuis janvier 1961 à l'organisation des pays exportateurs de pétrole, et depuis 1970 à l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

Les revenus pétroliers de Qatar, de 400 000 livres sterling en 1950, s'élèvent à partir de 1954 à 8 ou 9 millions. Selon les avis d'un conseiller britannique, le cheikh Ali Ibn Abdallah Al Thani, qui succède à son père en 1949, consacre la moitié de ces revenus aux services et projets de développement de l'Etat ; mais il dépense l'autre moitié d'une manière que Londres estime déraisonnable, et, par surcroît, il s'endette.

En 1959, le résident politique supérieur britannique dans le Golfe l'amène à abdiquer en faveur de son fils, le cheikh Ahmed Ibn Ali Al Thani, dont la gestion se révélera beaucoup plus prudente et judicieuse, et permettra un harmonieux développement.

Dès 1956 un système d'éducation moderne entièrement gratuite est organisé ; à la veille de l'indépendance, en 1969-1970, 13 500 élèves (dont 6 000 filles) fréquentent l'école primaire, et 1 070 (dont 300 filles) les écoles secondaires et techniques. Les services sociaux et de santé publique se développent parallèlement.

En 1966 est lancée une industrie moderne de la pêche et mise en activité une cimenterie ; en 1969, on envisage la création de l'industrie pétrochimique. Depuis 1970, une route relie le pays au royaume arabe saoudite.

Il existe, depuis 1968, une radiodiffusion en arabe ; depuis 1969, une presse en arabe et en anglais.

Sur les conseils de la Grande-Bretagne, le système de gouvernement, d'abord tout à fait patriarcal, se modernise et se démocratise peu à peu. La décision britannique de retrait du Golfe, arrêtée en 1968, accélère cette évolution, en incitant Qatar à préparer une prochaine accession à l'indépendance. Une Constitution provisoire, mise en vigueur en avril 1970, dispose que le souverain confie le pouvoir exécutif à un cabinet de dix membres, qu'il dirige, et dans lequel siègent, en fait, plusieurs de ses parents. Une assemblée de vingt-trois membres, dont vingt élus par le peuple et trois désignés par l'exécutif, assiste celui-ci de ses avis consultatifs.

Les frontières de l'Etat, jusqu'alors mal définies, sont fixées en 1970 par des accords passés avec le royaume arabe saoudite et le cheikhat d'Abou-Dhabi ; à l'encontre de certaines prétentions territoriales, surtout saoudites, la souveraineté de Qatar est dès lors reconnue sur toute l'étendue géographique de la péninsule.

En se retirant du Golfe, la Grande-Bretagne aurait souhaité qu'une fédération aussi large que possible regroupât tous les cheikhats, ainsi appelés à l'indépendance. Qatar, cependant, répugne, de même que Bahrein, à entrer dans une construction politique, dans laquelle des participants plus riches et plus puissants pourraient être tentés d'exercer une influence prépondérante.

Le 1er septembre 1971, Qatar devient indépendant ; le souverain conclut avec la Grande-Bretagne un traité d'amitié et de coopération, qui se substitue à l'accord inégal de 1916 ; bientôt, l'Etat accède à la Ligue arabe, et c'est une phase toute nouvelle de son histoire qui s'ouvre alors pour lui.

PIERRE RONDOT.

LE GOLFE EN COULEURS

IRAK
Bassorah
Koweït
KOWEIT
Chiraz
IRAN
Golfe
Persique
Bandar Abbas
QATAR
BAHREIN
Dét. d'Ormuz
Ryad
Doha
Doubaï
OMAN
Golfe d'Oman
Abou Dhabi
ARABIE SAOUDITE
ÉMIRATS ARABES UNIS
Mascate
OMAN
0 kilomètres 300

LE voyage du Golfe dans les années 50 : le souvenir d'une aventure assez incohérente, sur des rives désolées. Une découverte en pointillé, au hasard d'escales imprévisibles — les lignes aériennes régulières n'existaient pas encore. Notre avion venait se poser sur une piste dont on ne devinait le tracé qu'au moment d'atterrir, au centre d'un terrain délimité par des fûts d'essence vides autour desquels s'enroulaient des réseaux de barbelés. Nous étions sur la rive arabe : des militaires anglais assuraient intendance et police de ces aérodromes de fortune et montraient clairement par leur attitude à quel point la présence de toute personne non britannique était indésirable en cette partie du monde. Au loin, un fortin de pisé donnait tout loisir de rêver à la présence de quelque seigneur du désert. Il était plus raisonnable de penser qu'il était occupé par un détachement de Trucial Oman Scouts.

Tout aussi imprévisibles, les haltes nocturnes d'un lent cabotage le long de la côte iranienne au-dessus de laquelle se profilaient, menaçants, les escaliers géants des monts Zagros. Nous venions de parcourir ces montagnes. Les gens de Téhéran ne s'y risquaient pas : « Méfiez-vous, les Laristanis ne font pas de pardon : ils tirent d'abord, discutent ensuite. » *Ce que les Téhéranis ignoraient, c'est que les gens du Laristan avaient émigré clandestinement vers les installations pétrolières d'Arabie, et que la région loin des rives était pratiquement vide. A l'aube, nous découvrions des bourgades à demi enterrées dont le seul relief, vu du large, c'était quelques cheminées d'aération quadrangulaires et cannelées chargées d'apporter un souffle d'air dans les sous-sols où les rares habitants se réfugiaient quand la chaleur était trop insupportable. Sur la plage, des vaches minuscules broutaient des sardines séchées et des carcasses de langoustes. De loin en loin, la coupole d'un réservoir collectant l'eau saumâtre au creux d'un terrain. Dans le lointain, parfois, une palmeraie nichée au pied de la montagne.*

Une vie misérable

Les villages de pêcheurs n'étaient souvent d'un groupe de huttes rondes comme un œuf, faites de palmes tressées. Quelques planches assemblées : c'était le « tchaikhané » (1). Il n'y avait même pas de boutique au village : le cafetier vendait un peu de thé, des allumettes, du kérosène. On trouvait parfois de l'aspirine et deux ou trois boîtes de conserves, très anciennes. Les hommes jouaient aux billes sur la plage. Les femmes portaient des masques de toile mordorée. Elles tressaient, sur des pelotes hérissées d'épingles comme celles des dentellières du Puy, d'étroits galons de soie et d'argent dont la marqueterie microscopique leur servait de bijoux. Elles en ornaient les plastrons de leurs robes de mousseline noire qui laissaient entrevoir leurs seins nus. Etaient-ce la beauté et l'étrange érotisme de leur costume ou la propreté méticuleuse des allées de sable entre les huttes — ou l'aveuglante lumière de cette région — qui empêchaient de voir à quel point cette vie était misérable ? Pour s'en rendre compte, il suffisait de regarder les enfants, chétifs, aux yeux malades, aux ventres gonflés, aux muscles flasques. La plus grande misère, c'était le manque d'eau, plainte permanente des hommes. Dans les îles, il était tel qu'elles restaient inhabitées la plus grande partie de l'année. A l'entrée du Golfe, et parce qu'elle était position stratégique, un minuscule bateau-citerne ravitaillait l'île d'Hormuz et ses policiers-gendarmes, aussi nombreux que les pêcheurs. Là, les chèvres et les ânes broutaient des crevettes séchées, et les bergères portaient des masques orange aux yeux ourlés de noir.

Mais le souvenir le plus marquant du Golfe d'autrefois, c'est la couleur. Il faudrait des termes nouveaux pour décrire le bleu de cette mer : plus intense que le bleu de Prusse, plus violent que l'outremer, plus vif que l'indigo. Aux abords des îles, vue d'avion, la mer devenait turquoise. Des îles d'un blanc très rare où se mêlaient subtilement le rose pâle et un vert nacré. Des lagunes, auprès des plages dont le sable était fait de millions de coquillages rose vif gros comme des têtes d'épingles... Des flamants roses prenaient leur vol, par centaines, à notre approche.

Vingt ans après

Près de vingt ans plus tard, nous revenons tout près de là, en jet géant, à l'aérodrome de Qatar-Doha. Une autoroute, un front de mer tout en béton. De la fantaisie et de la couleur, pourtant : une horloge sert de monument central à la ville. Enorme cadran blanc sur un campanile rose tendre, entouré d'arcades ourlées de bleu pâle. Ce même bleu souligne les fenêtres de la mosquée voisine, les colonnes de l'entrée et les festons du minaret. Notre chauffeur, qui porte la longue robe blanche arabe, n'en finit plus de nous faire tourner lentement autour de l'horloge, dans sa Cadillac. Il a raison, c'est l'endroit le plus réussi de la ville, où se multiplient à l'infini les immeubles de béton hâtivement construits. En levant les yeux : une forêt d'antennes de télévision. Il reste encore un petit quartier ancien, lui aussi tout hérissé d'antennes, où nous retrouvons les cheminées d'aération quadrangulaires d'autrefois. Tout le reste est nouveau : l'usine de dessalement de l'eau qui fait grand bruit et autour de laquelle les camions-citernes, à l'aube, dansent un curieux ballet entre bitume et dunes. Non loin de là l'école secondaire de filles, fierté de Qatar. Un mur énorme en fait le tour. Le portail de fer est opaque, aveugle, sans le moindre guichet. Il faut frapper longtemps, hurler à travers l'épaisseur du métal le numéro de l'autorisation que le ministre de l'éducation nous a donnée pour entrer. Le portier — un Africain gigantesque — finit par ouvrir, mécontent. Une centaine de jeunes filles en robe longue, aux grandes nattes qui voltigent, s'enfuient en nous voyant, riant, criant, se bousculant. C'était l'heure de la récréation. Elles se cachent sous la colonnade du bâtiment, se sauvent dans les escaliers. Une heure après, nous aurons fini de visiter toutes les classes, elles se bousculeront encore, mais autour de nous, au risque de nous étouffer, rieuses et moqueuses.

Instruction religieuse et conservatisme

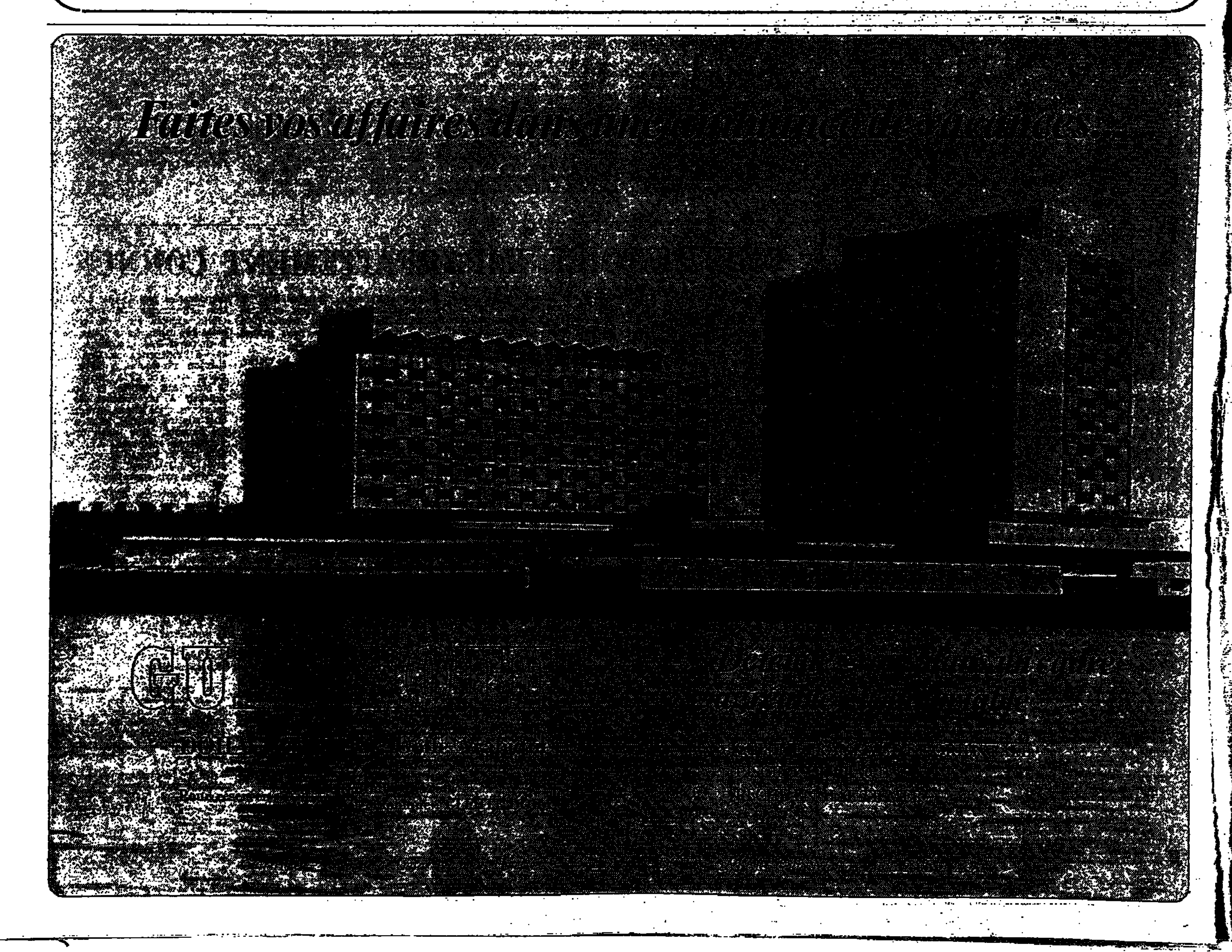
Elles sont plus de sept cents dans cette école où rien ne manque, ni les tables à repasser et fers électriques à vapeur, ni les machines à coudre, ni les cuisinières et mixers « design » *avec lesquels elles s'exercent à cuisiner. Une grande salle est consacrée à* « l'étude des beaux-arts ». *Les murs en sont décorés de gouaches représentant des femmes en costume arabe traditionnel stylisé. Les albums où peignent les jeunes filles comportent une proportion étonnante de dragons et de génies aux visages fantastiques et monstrueux :* « Elles illustrent des contes », *nous dit le professeur. Un laboratoire de chimie, superbe et suréquipé, redonne une note de sérieux à ce programme éducatif destiné à ces adolescentes de la meilleure bourgeoisie. Il y a un certain nombre de Qataries parmi elles : on les reconnaît au foulard de mousseline sous lequel elles dissimulent leurs cheveux. Les autres sont les filles des fonctionnaires, techniciens ou commerçants égyptiens, palestiniens ou libanais* « venus travailler au développement de Qatar ». *La directrice, une Egyptienne à la cinquantaine pleine de dignité, insiste sur l'importance accordée à l'instruction religieuse. Nous assistons à une classe de lecture commentée du Coran, suivie de la prière. Pour cette classe, toutes les jeunes filles ont entièrement recouvert leurs cheveux de foulards blancs qui leur donnent des airs de nonnettes. Elles sont presque toutes ravissantes. Mais on nous prie de ne point trop insister sur ce fait, les hommes n'aiment point qu'on dévoile, même en paroles, la beauté de leurs femmes.*

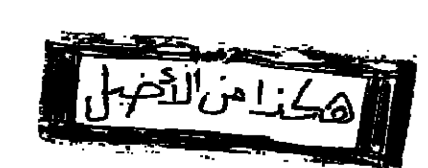
Ce conservatisme a posé des problèmes aux administrateurs de la télévision désireux de prouver la réalité de la promotion féminine en confiant une émission à des femmes. L'Egyptienne responsable du « Women's Corner », *pour trouver une jeune collaboratrice qatarie acceptant de paraître à l'écran, a dû chercher parmi les divorcées. Aucun époux n'aurait accepté de voir sa femme ainsi livrée en pâture par l'image à toute la population. Aucun père non plus, pour sa fille : c'était renoncer définitivement à lui trouver mari...*

Son émission terminée, la jolie speakerine-journaliste s'enveloppe jusqu'aux pieds dans un voile de soie noire et s'en va retrouver à la porte des studios un cousin venu l'attendre. Il lui servira de chaperon pour rentrer à la maison familiale.

M.-C. DEFFARGE.

(1) Maison de thé.





(PUBLICITÉ)

UN MUSÉE NATIONAL POUR QATAR

Cet article sur le Musée National du Qatar, inauguré le 23 juin 1975 par son altesse l'Emir du Qatar. Cheikh Khalifa ben Hamed al Thani, a été rédigé par M. Michael Rice, président de la société Michael Rice de Londres, qui fut chargé de la conception du Musée.

Les architectes consultants de ce projet ont été MM. Irving et Jones, F/FRIBA (groupe de construction et de design installé à Beyrouth et à Londres).

La culture et l'histoire d'un État du golfe

Le nouveau musée du Qatar — qui est peut-être jusqu'ici la réalisation culturelle la plus importante *et en tout cas la plus séduisante* du golfe d'Arabie — est né directement de l'initiative de l'émir du Qatar, cheikh Khalifa ben Hamed Al Thani. La décision de créer un musée national, un de ses premiers actes de gouvernement, fut prise en mai 1972 et suivie par trois ans d'études et de recherches intensives et d'un plan de restauration et de construction accéléré. La restauration et la construction furent réalisées par le ministère des travaux publics.

Le site choisi pour accueillir le musée était particulièrement approprié : un petit groupe de maisons traditionnelles et l'ancien palais d'Amiri, qui fut un temps la résidence de la famille de l'émir ; celui-ci y passa d'ailleurs son enfance.

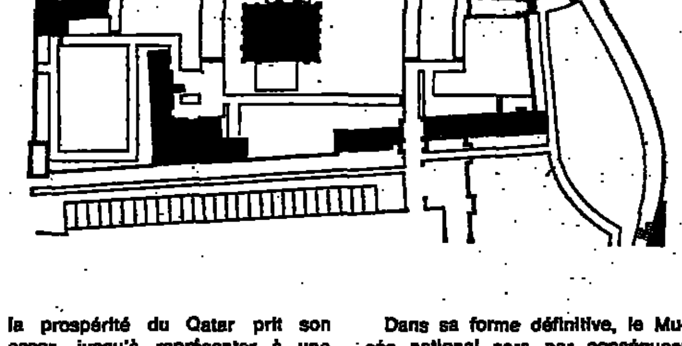
La restauration de l'ancien palais de l'émir

Malgré leur état de délabrement, il restait suffisamment de ces petites et élégantes habitations pour permettre une reconstruction fidèle. *Lorsqu'un doute subsistait, de viel*les photographies tirées de différentes archives, et les souvenirs des membres les plus âgés de la famille de l'émir et de leur entourage venaient à la rescousse des artisans du projet. Heureusement, d'ailleurs, la plus grande partie des motifs en plâtre finement ouvragés qui ornaient les pièces intérieures et les arcades des façades ont pu être sauvés.

Les maisons ont maintenant retrouvé leur apparence initiale. Elles ont été meublées en style traditionnel, avec certaines salles aménagées pour recevoir des expositions spéciales, mettant en valeur tel ou tel aspect de l'ethnographie du Qatar ou de l'architecture du site. Les principales collections du musée se trouvent dans un bâtiment situé dans la partie nord du complexe. Celui-ci, le musée d'Etat, comprend trois niveaux, partiellement en sous-sol. Il diffère des plus anciens des édifices bien qu'il soit le plus important de l'ensemble. Tout en n'imitant pas leur architecture, il reprend dans sa propre ornementation beaucoup de ces détails qui donnent son cachet à l'architecture de l'Arabie de l'Est et du Qatar.

Parallèlement à l'édification du musée et dans toutes ses phases, un programme de recherches universitaires soigneusement élaborées et impliquant une coopération au niveau international a été poursuivi. Une équipe de professeurs arabes et non arabes a été constituée à partir d'universités et d'institutions qui fournirent les informations de base rendant possible l'existence du musée.

Le musée est essentiellement consacré à la vie des populations qui ont vécu dans la péninsule depuis des milliers d'années. Leur vie a été dominée par deux éléments en perpétuel contraste, la mer et le désert. L'antique palais de l'émir et le musée d'Etat évoquent la terre du Qatar; mais lorsque le site servait de résidence à une famille, la mer léchait ses murs. Au fur et à mesure que Doha, la capitale, grandissait, les terres émergées qui se trouvaient devant le palais ont été comblées. Il a été décidé désormais de renouer les liens qui unissaient cet endroit à la mer en créant une lagune où sont ancrées des reproductions des traditionnels bateaux à voiles du Golfe grâce auxquels — et grâce aussi au mérite de leurs marins — la prospérité du Qatar prit son essor, jusqu'à représenter à une certaine époque un tiers de la flotte de pêcheurs de perles. Sept de ces bateaux ou « dhows » ont été spécialement construits pour le musée. Peut-être la dernière commande de cet ordre.



Sur la rive de la lagune, un musée de la mer a été construit et ouvrira ses portes en 1976. Le premier étage sera consacré à la vie *des pêcheurs du Qatar, alors que* le sous-sol accueillera un aquarium où seront rassemblés des spécimens de la vie aquatique des mers qui bordent le Qatar.

Le Musée national du Qatar regarde à la fois vers la mer et vers l'intérieur ; au-delà de la capitale, en rapide expansion, on retrouve le désert. L'ensemble des bâtiments du musée recouvre 47 500 mètres carrés.

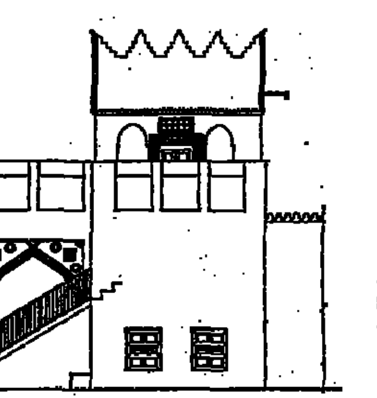
Dans sa forme définitive, le Musée national sera par conséquent constitué de quatre éléments principaux, l'ensemble de l'antique palais, le musée d'Etat et le musée de la mer avec son aquarium. Il s'agit sans aucun doute de l'institution de ce type la plus sophistiquée existant aujourd'hui au Moyen-Orient, et sa création représente une des plus importantes entreprises culturelles lancées jusqu'ici dans le golfe d'Arabie.

Son Altesse l'émir a l'intention de faire en sorte que le musée continue d'offrir les moyens de poursuivre la recherche sur l'histoire et l'ethnographie du Qatar aux chercheurs locaux et internationaux. C'est de cette façon que le Musée national du Qatar continuera d'être une organisation vivante propre à développer sans cesse la connaissance de la vie dans ce coin d'Arabie.

L'architecture du musée

L'architecture et l'agencement de ce site ont été conçus par les ingénieurs pour qu'ils expriment profondément les idées qui ont présidé à la création du musée et satisfassent les besoins concrets auxquels il doit répondre. Il y a peu de défis aussi difficiles à surmonter pour des urbanistes et leurs collègues architectes que de concilier des bâtiments neufs et fonctionnels avec de vieux édifices qui ont une personnalité puissante et une signification historique. Si on a pu y parvenir dans le cas de l'ancien palais Amin, c'est sans doute parce que les nouveaux bâtiments, quoique passablement plus grands que n'importe lequel des anciens, respectent ceux-ci.

Tout en étant conçus en harmonie avec les édifices présents sur ce site depuis l'origine, les nouvelles constructions n'essayent pas de reproduire ou d'imiter les formes anciennes, sauf peut-être dans les colonnades qui ornent la façade du Musée de l'Etat. Par contre, tous les bâtiments se plient aux mêmes principes architecturaux, tels qu'ils ont été développés d'une manière spécifique par les sociétés islamiques, dans le traitement des masses et de l'espace intérieur.



Le bâtiment du Musée de l'Etat, qui a été le principal ajout au site, est délibérément conçu comme un musée fonctionnel qui s'accorde, autant que cela est possible, à la personnalité de l'ensemble et lui fait discrètement écho. Il est cons*truit sur trois niveaux, et l'enchaîne*ment des expositions du musée entraînera progressivement le visiteur à travers l'édifice, des origines géol. .iques de la péninsule jusqu'à l'Etat moderne, dont le musée est désormais lui-même un exemple.

Le Musée de l'Etat utilise certains des ornements extérieurs propres aux plus anciens édifices du complexe. Il se déploie largement en sous-sol afin de ne pas dominer les antiques maisons du palais qui constituent le noyau de cet ensemble muséographique.

La préservation du passé : une préoccupation vitale

Dès le début de son règne, Son Altesse le cheikh Khalifa avait discerné un des problèmes qui guettaient son peuple au cours de l'accomplissement des projets qu'il était décidé à entreprendre. Inévitablement, le déferlement du monde moderne sur une société qui avait été, durant un certain temps, préservée de ses influences devait provoquer des difficultés d'adaptation : le progrès, quoique désirable, ne peut parfois être obtenu qu'aux dépens des valeurs traditionnelles *et de l'héritage du passé. Présidant* aux destinées d'une société aux valeurs profondément enracinées et indéfectiblement attachée à l'Islam, le cheikh Khalifa avait décidé, coûte que coûte, de préserver ces valeurs et les traditions qui leur correspondaient, les nécessités des temps modernes devant s'y adapter et non l'inverse.

Une nouvelle génération grandissait alors à Qatar avec peu de contacts avec le passé, si ce n'est à travers les histoires que pouvaient raconter les membres les plus âgés de leurs famille. Qatar est fier de ses traditions, qui font de lui le lieu de rencontre des deux plus *importants courants historiques* de l'expérience arabe : le désert et la mer. La plupart des habitants du Qatar ont des ancêtres qui remontent jusqu'aux grandes tribus arabes. Par suite des migrations de ces tribus, particulièrement au cours *du dix-septième et du dix-huitième* siècle, des communautés sédentaires s'étaient installées sur les côtes de la péninsule, et l'Etat moderne est né de ces communautés dispersées. Les petits villages de pêcheurs étaient devenus des *villes modernes,* on y enseignait les sciences à des enfants dont les pères n'avaient reçu aucune éducation. Les vieilles coutumes commençaient à disparaître.

L'émir a alors décidé, pour préserver le passé du Qatar, qu'un *musée national devait être édifié* pour rassembler les témoignages de l'histoire du Qatar et de ce qui fut un temps le mode de vie de ses habitants, avant que tout ne soit irrévocablement perdu. Le visiteur du musée pourra toucher du doigt les effets de cette décision en se promenant dans les jardins agréables qui ont y été conçus pour son plaisir.

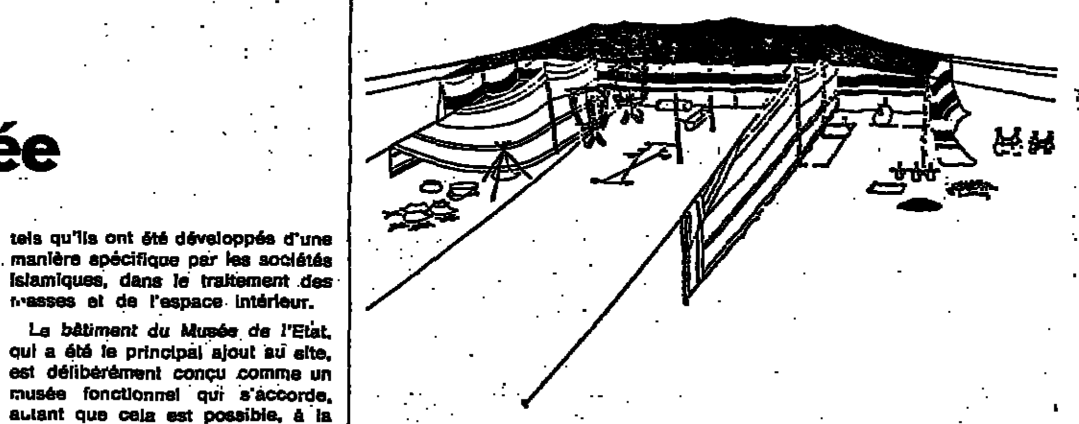
Les Bédouins



Une vie d'austérité et de dignité humaine

La création du musée du Qatar *a posé certains problèmes à la fois* intéressants et complexes en matière de tracé et d'organisation. La majeure partie de l'exposition présentée au musée concerne la vie des Bédouins, dont l'influence reste sensible dans la vie de la majorité des habitants de l'Etat d'aujourd'hui. Les Bédouins d'Arabie représentent une des formes de vie les plus hautements adaptées et spécialisées de cette planète : la nécessité de se plier aux conditions extrêmes d'une existence nomade dans un environnement désertique met totalement à l'épreuve la capa*cité de l'homme à survivre.* Un grand nombre d'animaux qui vivent avec les Bédouins dans le désert ont résolu ce problème par une modification de leur apparence physique. Mais cette possibilité de changement physiologique est refusée à l'homme, et, en conséquence, les Bédouins ont développé une étonnante ingéniosité dans les relations sociales et l'utilisation des ressources qui devait leur permettre de survivre et même de prospérer.

Une culture non matérialiste



Malgré la cruelle rudesse de la vie du désert, l'existence des Bédouins est exceptionnellement riche. Ces richesses, pourtant, ne doivent pas s'évaluer en termes matériels, car, en fait, la culture des peuples du désert n'a presque aucun support matériel. La plupart des musées qui veulent retracer le mode de vie d'un peuple peuvent recourir à des « objets » d'artisanat qui sont souvent eux-mêmes l'expression des aspirations de l'esprit humain. Mais pour les Bédouins et la partie du musée qui traite de leur mode de vie il n'en va pas de même : il n'y aurait pas grand sens à dépenser de l'énergie et de l'argent pour réussir à présenter une élégante poterie (en supposant que les matériaux nécessaires à la fabrication de poteries existent, ce qui dans un désert est notoirement impossible) si toutes les richesses d'une famille dépendent du transport à dos de chameau. C'est seulement dans le tissage, où le produit fini est à la fois encombrant et peu fragile, que les Bédouins ont réalisé des objets à la fois esthétiques et pratiques.

(PUBLICITÉ)

Objets de la vie quotidienne

Il existe, bien sûr, beaucoup d'objets artisanaux propres à la vie des Bédouins. Certains d'entre eux sont faits par les Bédouins eux-mêmes, principalement à partir de produits naturels que la main travaille facilement, le cuir, par exemple. D'autres, et en particulier ceux qui naissent du travail du fer dont la fabrication dépend le plus souvent d'un environnement urbain, proviennent généralement du commerce, après avoir franchi parfois de grandes distances. Un couteau bien fait ou une belle cafetière deviennent dans un tel contexte de vrais trésors.

Aussi une partie des outils et ornements qui sont présentés au musée ne proviennent pas nécessairement du Qatar. Certains objets personnels peuvent très bien provenir du fond de l'Arabie ou d'Oman, dont l'argent a toujours été recherché, ou de la côte, d'où proviennent les quelques poteries utilisées par les anciens Bédouins.

Ils ont néanmoins été rassemblés dans le musée parce que tous ont été trouvés au Qatar. Ils étaient encore en usage dans les campements bédouins ou, dans les cas où ceux-ci se sont joints à des communautés sédentaires, dans les villages et les villes.

Les accessoires qui jouent un rôle dans la vie des Bédouins sont, comme cette vie elle-même, délibérément pratiques et fonctionnels. Ils reflètent la dignité et l'austérité de leur existence d'une manière convaincante, et le musée les présente aussi objectivement qu'il est possible.

La poésie

La richesse de la culture bédouine est essentiellement intérieure. Rarement dans une société la poésie a atteint une hauteur d'inspiration et de communion à la vie des gens comme celle du désert. Aussi le musée fait-il un abondant usage de poèmes qui, pour la plupart, sont d'une antiquité vénérable, bien que familiers à n'importe quel habitant du désert.

Il y a, en effet, certainement peu de musées où les vers soient utilisés aussi généreusement qu'au musée national du Qatar. Une partie d'entre eux sont extraits des œuvres d'auteurs classiques, y compris celles de Qatari Ibn Fujar, qui, selon la légende, naquit au Qatar. Mais d'autres poètes, dont l'origine qatari est indiscutée, figurent aussi sur les murs du musée. Cheikh Jasim ben Mohamed al-Thani, le fondateur de l'Etat moderne, était lui-même un poète, et une collection de ses poèmes, et d'autres de ses œuvres sont heureusement parvenu jusqu'à nous. Des extraits du *Divan de Cheikh Jasim* sont ici traduits en anglais pour la première fois et présentés en même temps en arabe. Un chant funèbre en l'honneur de Cheikh Hamed, le père de son altesse l'Emir, écrit par un qatari à la mort du cheikh en 1949, est également conservé dans le palais de celui-ci.

L'homme confronté à la nature

L'élément central de la société bédouine est la famille : toutes les structures plus larges, comme le clan ou la tribu, dérivent de la cellule constituée par l'homme, ses proches et ses enfants. Même si les horizons du désert paraissent illimités, la vie humaine y est bornée par la tente et les possibilités d'accès à l'eau et au pâturage. Dans le désert l'homme est seul, affronté à la nature, souvent dans ses manifestations les plus implacables. C'est là un mode de vie qui, s'il exalte la solitude de la condition humaine, chante aussi sa dignité.

L'ARCHÉOLOGIE DU QATAR

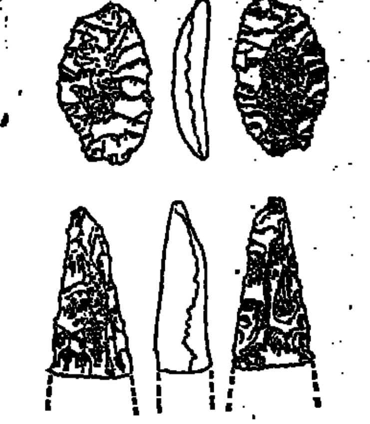
La découverte et le rassemblement des vestiges de la présence de l'homme au Qatar depuis les temps les plus reculés jusqu'au passé récent ont nécessité d'importantes recherches archéologiques et de nombreuses fouilles au cours des deux dernières décennies. Ainsi, une expédition archéologique danoise travailla-t-elle au Qatar de nombreuses saisons entre 1956 et 1964 et parvint-elle à établir l'importance de l'âge de la pierre au Qatar, par des découvertes qui fournissent aujourd'hui la typologie la plus cohérente de l'âge de la pierre en Arabie.

En 1973, alors qu'on dessinait les plans du musée, une expédition archéologique britannique fut invitée à dresser un nouvel inventaire des richesses du pays dans ce domaine. Elle travailla durant les premiers mois de 1974 et ses découvertes furent d'une importance considérable.

A partir de ces preuves de l'ancienneté du Qatar, il a été possible d'établir une grille chronologique de l'Etat au cours de la longue période qui va des premiers établissements humains dans la péninsule, il y a environ deux cent mille ans, jusqu'à l'émergence de l'Etat moderne.

Il existe encore de nombreuses lacunes dans cette chronologie, mais il faut espérer qu'elles provoqueront demain des recherches et des études. Il est curieux de constater, par exemple, que les périodes les mieux connues de l'archéologie du Qatar correspondent aux époques les plus reculées. On est parvenu à dresser un tableau assez satisfaisant de la période qui va du paléolithique inférieur jusqu'aux dernières étapes du néolithique alors que la grande période de l'ancien Proche-Orient de la fin du quatrième millénaire vers les temps historiques reste pauvrement représentée. Une telle lacune pourrait bien sûr être due à l'effet de facteurs climatiques qui empêchaient l'installation de l'homme dans une région qui, il y a quatre mille ans, connaissait déjà les premiers effets de la sécheresse qui la caractérise aujourd'hui.

200 000 ans d'expérience humaine





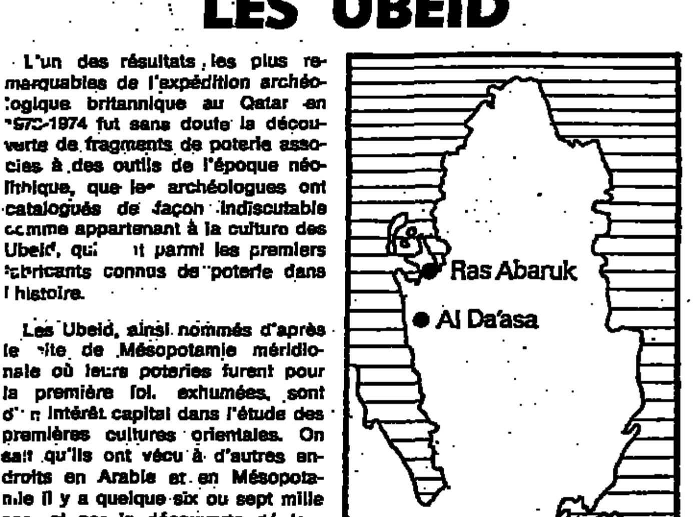
Les techniques de l'âge de pierre

L'âge de la pierre est exceptionnellement bien représenté au Qatar, avec six « techniques » (un terme qui, à propos de l'âge de la pierre, paraît plus pratique que le terme de « culture » utilisé pour décrire les sociétés historiques) qui ont été identifiées et décrites, depuis les haches massives et rustiques du paléolithique inférieur jusqu'aux délicats et souvent élégants objets de métal repoussé du néolithique postérieur.

Les outils de l'homme de l'âge de la pierre exercent une fascination qui leur est propre, même pour les plus anciens d'entre eux. Ils expriment ce trait essentiel à l'esprit humain : fabriquer des outils non seulement efficaces, mais aussi quand ils sont appréciés subjectivement, esthétiquement séduisants. Ils parviennent à communiquer quelque chose de la personnalité de leurs auteurs. Dans le cas des différentes techniques de l'âge de la pierre au Qatar, l'évolution vers des produits plus raffinés et plus spécialisés, pour devenir de plus en plus des « objets d'art », peut être observée sur une longue durée et d'une façon rendue plus éclatante encore par les limitations géographiques de la zone d'observation.

On peut aussi observer, à travers tous ces longs siècles de l'âge de la pierre, la transition entre l'adaptation d'un matériau naturel que l'homme a à sa disposition autour de lui et la création d'une dimension entièrement nouvelle du phénomène humain : la fabrication des poteries et l'établissement de communautés sédentaires.

LES UBEID



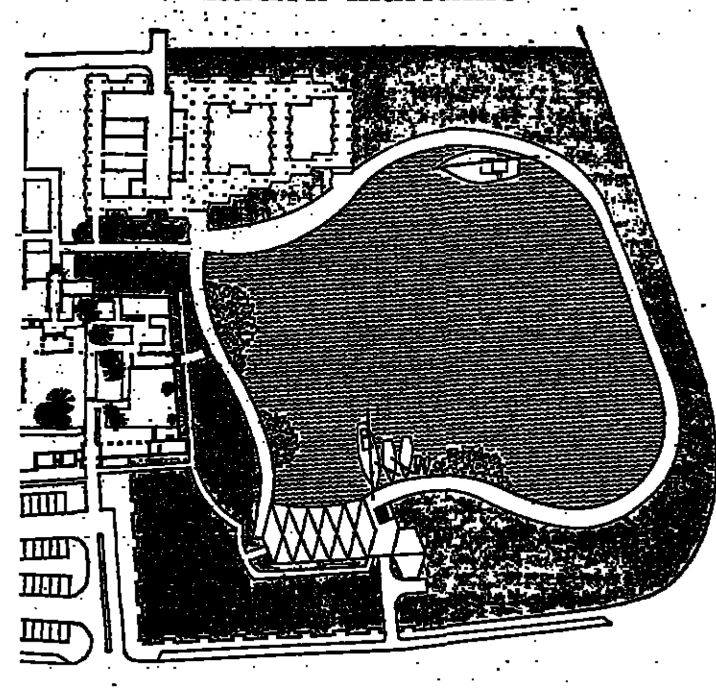
L'un des résultats les plus remarquables de l'expédition archéologique britannique au Qatar en 1973-1974 fut sans doute la découverte de fragments de poterie associés à des outils de l'époque néolithique, que les archéologues ont catalogués de façon indiscutable comme appartenant à la culture des Ubeid, qui sont parmi les premiers fabricants connus de poterie dans l'histoire.

Les Ubeid, ainsi nommés d'après le site de Mésopotamie méridionale où leurs poteries furent pour la première fois exhumées, sont d'un intérêt capital dans l'étude des premières cultures orientales. On sait qu'ils ont vécu à d'autres endroits en Arabie et en Mésopotamie il y a quelque six ou sept mille ans, et par la découverte de leur poterie au Qatar, à Dalasa et Ras Abaruk, nous progressons dans la connaissance des communautés développées qui furent les ancêtres du monde moderne.

Dans la période historique, mais avant la révélation de l'Islam, d'autres peuples ont vécu au Qatar. Les cairns, qui marquent les sépultures de ceux qui habitèrent modestement ici un jour, peut-être mille ans avant l'Islam, se trouvent dans la région de la côte ouest. Dans des temps plus reculés, il y a quelque deux mille ans, des petites communautés de pêcheurs, qui résidaient peut-être là de façon saisonnière, ont été également découvertes au Qatar. On a aussi recensé un certain nombre de tombes qui remontent à la période immédiatement antérieure à l'Islam.

Il est désormais possible de retracer dans ses grandes lignes l'archéologie du Qatar avant l'Hégire. C'est un dossier riche et complexe.

Le rôle historique du Qatar nation maritime



Le Musée de la mer et l'aquarium

A l'origine, le palais était proche de la plage et, au fur et à mesure que Doha s'étendait, une portion sans cesse croissante du bord de mer était utilisée, et celle-ci repoussée. Le passé est maintenant restauré grâce à la création d'une lagune qui remet l'ensemble des édifices, au moins en partie, dans leur situation de jadis par rapport à la mer.

Le bâtiment qui accueillera le Musée de la mer et l'aquarium est, contrairement à l'aspect plus traditionnel de la façade du musée d'Etat, relativement austère. Comme il a été construit à l'extérieur des murs du complexe, il a été enterré de façon à ne pas rompre le dessin des lignes blanches des murailles ceinturant l'ensemble des édifices du palais.

Sur la lagune elle-même, créée à partir d'une dépression du sol sur le terrain resté libre au-delà du bâtiment de la corniche, six reconstitutions de bâteaux à voile traditionnels ont été amarrés. Il a été décidé d'inclure ces très beaux exemples d'une des industries les plus remarquables du Golfe dans l'ensemble du musée, pour illustrer l'importance que la mer et les marins ont toujours eue dans la vie du Qatar. Les marins du Qatar étaient célèbres dans de nombreux ports, particulièrement à l'époque où le Qatar fournissait un tiers de toute la flotte perlière du golfe.

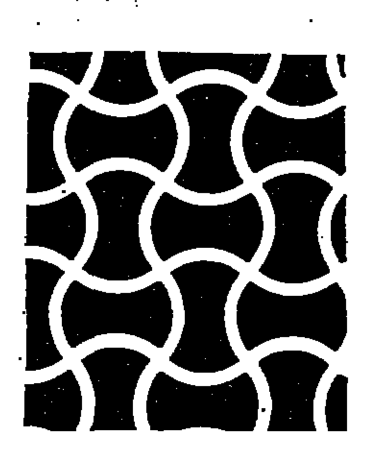
Les murs racontent l'histoire et la géologie du Qatar

Une des particularités les plus remarquables du musée est une série de panneaux muraux, spécialement commandés au célèbre peintre britannique Barry Evans, retraçant des événements de l'histoire du Qatar connus seulement par des textes littéraires. Tout cela constitue un panorama extrêmement détaillé et spectaculaire de l'histoire du Qatar à partir des premières années de l'Islam, où les habitants participaient aux campagnes qui répandirent la foi à travers le Proche-Orient, jusqu'à la découverte du pétrole, à l'époque où le père de l'émir cheikh Hamed ben Abdallah al Thani était responsable des destinées de l'Etat. Ces panneaux muraux illustrent plus particulièrement divers incidents de la vie de cheikh Kassem ben Mohammed al Thani qui conduisirent à la fondation de l'Etat moderne, à sa mort en 1913, après un règne de presque cinquante ans.

Un musée conçu à partir de programmes de recherches

En raison de l'absence de documents publiés, immédiatement disponibles, une des priorités des auteurs du projet fut de déterminer quels devaient être les programmes de recherches accélérées qui fourniraient les bases documentaires et théoriques dont chaque section du musée avait besoin. A l'intérieur du Qatar même, les possibilités étaient inévitablement réduites, et pourtant, dans un bref laps de temps, un véritable « corps » de chercheurs renommés, arabes et non arabes, fut organisé afin de mener à bien des programmes de recherches spécifiques. Cette phase du projet a été particulièrement réussie car les résultats, même s'ils ne représentent qu'un commencement, ont été remarquables. On peut dire, sans crainte de se tromper, que le Musée national du Qatar a trouvé sa raison d'être dans les progrès que ces programmes ont apportés à la connaissance du Qatar et des régions voisines de l'Arabie orientale.

LE « THÈME DE LA HACHE »





A part leur élégante mais modeste apparence et leurs charmantes colonnades miniatures, une des caractéristiques les plus remarquables des maisons de l'ensemble du vieux palais de l'émir réside dans la décoration en plâtre des principales pièces intérieures, que l'on retrouve aussi sur les façades des bâtiments et sous leurs arcades. Une de ces ornementations, d'une extrême ancienneté, puisqu'elle remonte, en partie, aux débuts de l'époque mésopotamienne, a été choisie par les constructeurs comme leitmotiv dans l'ensemble du musée. Le « Thème de la hache », dont l'original se trouve sur les murs intérieurs du premier étage du dernier édifice du site, le Majlis intérieur, a été reproduit à des échelles différentes sur le sol de marbre qui se trouve à l'entrée du musée de l'Etat et dans la « tour de lumière », qui relie les niveaux inférieurs de cet immeuble aux étages supérieurs. Il a même été choisi pour des badges que portent les gardiens du musée.

Une utilisation abondante de l'audiovisuel

Dans tout le musée une utilisation abondante des moyens audiovisuels ajoute une dimension nouvelle à la quantité considérable de textes et d'informations graphiques qu'apportent les différentes expositions. Certains des films utilisés sont montés en boucle, d'autre mis en marche par le visiteur. Un grand nombre de témoignages sur la vie dans le désert, sur les hommes et les animaux, sont présentés sous cette forme.

Un des films les plus surprenants, qui dure quatre minutes, est projeté dans une excavation aménagée près de l'entrée du bâtiment principal. Il montre, en animation, le processus géologique de la création de la Terre, depuis la matière gazeuse originelle, il y a quelque quatre milliards et demi d'années, jusqu'à l'émergence du golfe d'Arabie et de la péninsule du Qatar tels que nous les connaissons aujourd'hui.

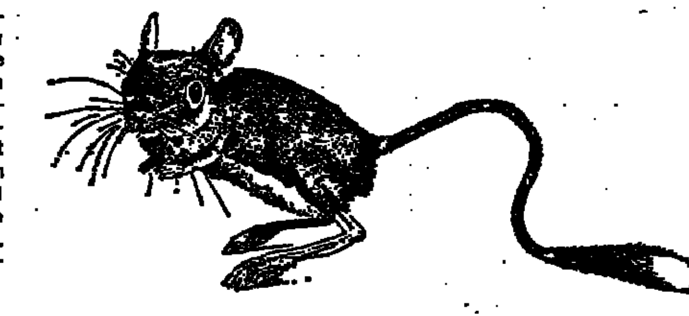
LA VIE DANS LE DÉSERT

L'homme n'est pas seul à connaître les duretés du désert, une grande variété d'animaux partagent cet environnement avec lui, et sont pour lui des compagnons ou des proies.

L'extraordinaire capacité d'adaptation physiologique manifestée par les mammifères du désert est refusée à l'homme. Chez eux, comme chez la gerboise en particulier, le développement considérable des organes de l'ouïe et de la vue s'accompagne de robes claires qui, d'une part, les protègent et, d'autre part, jouent peut-être un rôle dans leur résistance à la soif.

Le mammifère le plus spectaculaire du Qatar est l'oryx, le dernier survivant des troupeaux d'antilopes d'Arabie, qui est protégé par le gouvernement dans le nord de la péninsule. Considéré souvent comme étant à l'origine de la légendaire licorne, l'oryx est une bête majestueuse, aux cornes effilées, qui aurait été chassée jusqu'à extinction si le gouvernement du Qatar n'avait pris des mesures pour assurer sa survie.





LA DYNASTIE DES AL THANI

A côté de leurs voisins de Koweït : les Al Sabah, de Bahreïn : les Al Khalifa, ou d'Abou-Dhabi : les Al Nahayan, dont les dynasties sont *au pouvoir depuis le milieu du* dix-huitième siècle, les Al Thani de Qatar font un peu figure de parvenus... Ils ont, il est vrai, quelques excuses : leur domaine, la péninsule de Qatar, était tellement désertique et inhospitalier que pendant des siècles il fut appelé par les Arabes la *« terre oubliée de Dieu »*. Seuls quelques nomades osaient s'y aventurer furtivement.

Et c'est seulement à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle qu'arrivèrent à Qatar les grandes tribus arabes — les Manasir, les Murrah, les Bani Hajir, et les Na'im qui, eux, s'installèrent dans le nord de la péninsule, autour de Zubara. C'est aussi à cette époque qu'émigra à Qatar la famille des *Al Thani, appartenant à la tribu* des Beni Temim. Orignaires de l'oasis d'Ibrin, à quelque 200 kilomètres au sud-ouest de Qatar, en Arabie Saoudite, les Al Thani s'établirent sur la côte orientale de la péninsule, dans le petit village de *Doat al Bidaa* — la future capitale, connue aujourd'hui sous le nom de Doha. Les chroniques locales sont assez discrètes sur les débuts des Al Thani : il semble que pendant assez longtemps leur pouvoir ait été limité aux deux bourgades de Doha et d'Al Wakrah — et encore devaient-ils faire acte d'allégeance aux cheikhs de Bahreïn...

Il faudra trente ans — de 1850 à 1880 — au cheikh Mohamed Al Thani, fondateur de la dynastie, et à son fils, Jassem Al Thani, pour imposer leur auto*rité sur toute la péninsule de* Qatar et secouer la tutelle de Bahreïn : en 1851, Mohamed Al Thani et les habitants de Doha récusent l'autorité des Al Khalifa de Bahreïn, et se proclament sujets de l'émir Fayçal d'Arabie — affirmant ainsi une fidélité au wahabisme dont les dirigeants qataris ne devaient pas se départir jusqu'à la mort, cent vingt-quatre ans plus tard, du roi Fayçal...

En 1867, nouvelle révolte contre Bahreïn, écrasée sans pi*tié par le cheikh Mohamed Al* Khalifa, avec l'aide du cheikh Zayd d'Abou-Dhabi, qui arrive en octobre 1867 devant Doha avec une flotte de soixante-dix navires de guerre. Doha, Al Wakrah sont pillées par les Bahreïnis, la population mise en fuite ou déportée... En juin 1868, les Qataris prennent leur revanche : soixante navires seront coulés et plus d'un millier de soldats tués au cours d'une bataille navale restée célèbre dans les annales locales...

Manifestations du nationalisme qatari ? ou purs actes de piraterie ?... La Grande-Bretagne trancha sans hésiter, et imposa aux Al Thani les « accords » de 1868 et 1869 : en cas de nouveau conflit entre Qatar et Bahreïn, le cheikh Mohamed Al Thani s'engageait à demander la « médiation » du résident britannique à Bouchire...

Le pavillon ottoman sur Doha

En 1871, une délégation ottomane à laquelle s'est joint l'émir Abdallah Ibn Sabah de Koweït vient à Doha et demande aux Al Thani de reconnaître la suzeraineté turque : le clan se divise ; tandis que le vieux cheikh Mohamed Al Thani refuse, et continue obstinément de faire flotter ses couleurs sur son fortin de pisé, son fils Jassem se montre plus accommodant et fait *hisser le pavillon ottoman sur* la ville de Doha... *« Il s'était placé sous la protection des Turcs pour échapper au protectorat britannique »*, dit-on aujourd'hui à Qatar... Manœuvre habile ? Peut-être... Mais dix ans plus tard, en 1881, le contrôle — très récent — qu'exerçait Jassem Al Thani sur la plus grande partie de la péninsule était encore fragile : la plupart des habitants ressentaient la suzeraineté turque, et seraient volontiers retournés sous la dépendance de Bahreïn...

Ce n'est en tout cas qu'après la mort de Jassem Al Thani (1908) et la défaite des Turcs pendant la première guerre mondiale que le nouvel émir de Qatar, *le cheikh Abdallah Al* Thani, accepta de signer avec la Grande-Bretagne le traité qui, en 1971, fit enfin entrer Qatar dans le système de traités exclusifs imposés aux autres émirats du Golfe.

L'émir Abdallah abdique en 1951 après un long règne de consolidation, marqué par la signature en 1935, d'un accord de concession avec l'Anglo-Persian Oil Co. Ltd (devenue la Qatar Petroleum Co.), la découverte du pétrole à Doukhan, en 1940, et le chargement du premier pétrolier au terminal d'Oum-Saïd en décembre 1949. A sa mort, en 1953, l'émirat de Qatar comptait un *peu plus de vingt mille habitants*.

L'abdication de l'émir Abdallah devait ouvrir une longue crise dynastique, qui ne sera résolue que vingt ans plus tard, par le coup d'Etat « à blanc » du 22 février 1973. En effet, le *fils aîné de l'émir Abdallah, le* cheikh Hamed, désigné prince héritier, étant mort prématurément en 1946, et son fils, le cheikh Khalifa (l'actuel émir de Qatar), étant trop jeune en 1951 pour succéder à l'émir Abdallah, il fut convenu que le pouvoir passerait entre les mains de son oncle, le cheikh Ali. Mais il était entendu au sein de la famille Al Thani qu'il ne s'agissait que d'une transition et qu'à sa mort le pouvoir reviendrait à la branche aînée, en la personne du cheikh Khalifa. Mais le cheikh Ali abdiqua à son tour en 1960, en faisant, en violation de ces accords, monter son fils, le cheikh Ahmed, sur le trône ! On ne peut guère dire que cette entorse aux règles dynastiques *ait été heureuse pour Qatar*.

La « règle des quatre quarts »

Traditionalistes, indolents, les émirs Ali et Ahmed ne firent pas profiter leur pays de revenus pétroliers pourtant considérables. L'émir Ahmed, en particulier, s'intéressait beaucoup plus à la chasse, son sport favori, qu'aux affaires de l'émirat, et partageait son temps entre ses terrains de chasse de l'Iran ou du Pakistan, sa propriété du lac Léman, et celle de Dubaï (il avait épousé la fille du cheikh Rachid de Dubaï). Bientôt, il ne vint plus qu'un mois par an à Qatar, pendant le ramadan. C'est aussi sous le règne de l'émir Ahmed que les princes de la famille Al Thani prirent l'habitude de ne pratiquement pas faire de distinction entre la caisse de l'Etat et leurs bourses privées : selon une règle non écrite, chaque enfant de sexe mâle recevait, pourvu qu'il fût fils de cheikh, une « allocation » mensuelle de 300 livres sterling. A treize ans, cette somme était portée à 1 300 livres sterling par mois !

Aussi comprend-on que, dans ce pays où le nombre des cheikhs était, en 1972, de quatre cent cinquante au moins, d'après les sources les plus réservées, de sept cents selon d'autres non moins sûres, la plus grande partie des revenus pétroliers allait aux cheikhs : selon une autre règle non écrite, la *« règle des quatre quarts »*, un quart allait à l'émir — 12 à 14 millions de livres sterling par an à la fin des années 60, — un autre quart aux cheikhs de la famille Al Thani, le troisième quart à un *« fonds de réserve »* contrôlé par la famille... et le dernier quart au développement du pays !

Mais le départ des Anglais de la région du golfe Persique et la hausse considérable des prix du pétrole après les accords de Téhéran allaient compromettre un ordre qui risquait de devenir beaucoup trop profitable aux Al Thani. En avril 1970, sous la pression conjuguée des éléments les plus éclairés de la famille et des Anglais, l'émir Ahmed proclame une Constitution provisoire et confie virtuellement tous les pouvoirs à son cousin, le cheikh Khalifa, qui *cumule les postes d'émir adjoint*, de premier ministre et de ministre des finances et du pétrole !

Le 3 septembre 1971, l'émir Ahmed proclame l'indépendance de Qatar... à Genève !

Cela devait être son dernier acte politique : quelques semaines plus tard, le 22 février 1972, sans tirer un seul coup de feu, le cheikh Khalifa dépose l'émir Ahmed, qui chassait au faucon en Iran, et monte enfin sur un trône qui lui revenait de droit.

CHRIS KUTSCHERA.

Une « monarchie héréditaire éclairée »

De notre envoyé spécial

Doha. — *« Dans cinq ans vous ne reconnaîtrez plus Doha. Tout ce qui n'est pas beau disparaîtra. »* Notre interlocuteur, Hisham Qaddoumi, conseiller du cheikh Khalifa pour l'urbanisme, nous montre sur une maquette la future capitale de Qatar. Le front de mer autour de la baie sera entièrement réaménagé : tous les ministères et départements gouvernementaux y seront groupés. Les ambassades étrangères seront construites sur une île artificielle liée à la terre ferme par une corniche. Non loin de là s'élèvera dans un style qui rappelle celui des immeubles-pyramides du Languedoc-Roussillon un imposant ensemble hôtelier et commercial qui abritera également un centre pour conférences internationales.

Hisham Qaddoumi, un Palesti*nien diplômé aux Etats-Unis*, a les pleins pouvoirs pour faire de Doha une belle ville. Il n'est cependant pas pressé. *« Nous voulons*, dit-il, *procéder par étapes afin d'éviter les erreurs commises par certains de nos voisins. Nous voulons construire des immeubles de qualité qui dureront. Il n'est pas question de raser des quartiers entiers de la capitale pour les remplacer par des alignements monotones de bâtiments en béton sans âme. Nous voulons tout simplement réexprimer dans des formes contemporaines les meilleurs aspects de l'architecture arabe traditionnelle. »*

Le conseiller de l'émir estime qu'il existe dans l'immense fatras d'habitations que constitue Doha de *« nombreuses demeures typiques qui pourront être restaurées à la manière qatari »*. Ce principe a déjà été appliqué en ce qui concerne le Musée national, qui devait être inauguré ce lundi 23 juin à Doha. Autour d'un des plus anciens palais des émirs, soigneusement rénové, a été érigé dans le même style un ensemble de bâtiments qui donneront le ton à l'architecture de tout le quartier environnant.

Une ville de vingt mille habitants

Les projets des urbanistes ne se limitent pas à la seule capitale de Qatar. Les bourgades de Wakrah et d'Al-Khor — aujourd'hui tombées en ruine — seront entièrement rebâties. A Oum-Saïd, qui, dans quelques années, sera le grand centre industriel du pays, une ville de vingt mille habitants est prévue. Les urbanistes voient-ils trop grand ? Seront-ils à même de mettre en application tous ces ambitieux projets ? Hisham Qaddoumi nous assure qu'il est sûr de disposer des moyens pour mener à bien ses projets.

Les conseillers de l'émir sont en général dotés de pouvoirs égaux, voire supérieurs, à ceux des ministres. Le cheikh Khalifa gouverne en fait par le truchement de ses experts, la plupart égyptiens ou palestiniens, choisis surtout pour leur compétence. Parmi ces derniers, le plus célèbre est un ancien diplomate égyptien de culture française, le Dr Hassan Kamel. Nommé en juillet 1960 « conseiller juridique » du gouvernement de Qatar, il a posé les fondements de la législation moderne du pays. Il est également l'auteur de la Constitution provisoire d'avril 1970.

Cette Constitution stipule clairement que l'émir de Qatar détient et exerce son pouvoir en vertu du consensus des membres de la famille Al Thani. C'est avec le consentement de ses pairs que le cheikh Khalifa destitua en février 1972 son cousin l'émir Ahmed, et les responsables du pays *réagissent* avec *irritation* lorsqu'on leur parle à ce propos d'un *« coup d'Etat »*.

Personne ne semble d'ailleurs regretter aujourd'hui le départ du cheikh Ahmed, émir indolent et jouisseur, peu intéressé par les affaires de l'Etat. En fait, le cheikh Khalifa, qui lui a succédé détenait déjà depuis près de douze ans l'essentiel du pouvoir en sa qualité de prince héritier désigné par la famille et de chef de gouvernement. Il représentait l'espoir de ceux qui, de plus en plus nombreux, souhaitaient le développement de Qatar sur une base moderne, la disparition de certaines habitudes féodales et la limitation des privilèges de la famille Al Thani, particulièrement prolifique et exigeante. La fin de l'encombrante dualité de pouvoir entre les cheikhs Ahmed et Khalifa a ouvert une nouvelle page dans l'histoire de Qatar.

Les responsables qataris qualifient volontiers le nouveau régime de *« monarchie héréditaire éclairée »*. Ils n'aiment pas utiliser le terme de démocratie, *« une arme à double tranchant »*, disent-ils. La méfiance est totale à l'égard des expériences parlementaires en cours dans les pays voisins, à Koweït et à Bahreïn notamment. Le conseil consultatif de vingt membres prévu par la Constitution de 1970 aurait pu constituer un frein au pouvoir monarchique de l'émir, chef de l'Etat et premier ministre, si ses membres avaient été élus au suffrage direct même restreint, ainsi que le prévoit l'arti*cle 46 de la Constitution* provisoire amendée d'avril 1972. Pour l'instant son rôle est singulièrement limité et se borne à présenter des « recommandations » sur les seuls problèmes que veut bien lui transmettre, pour avis, le gouvernement.

L'émir Khalifa vient d'annoncer son intention d'élargir les attributions du conseil consultatif et d'augmenter le nombre de ses membres. Il *ne semble* pas cependant que les autorités soient disposées, pour l'instant, à accéder au souhait de certains milieux qataris qui paraissent désirer une évolution plus rapide vers une formule de *« démocratie à la koweïtienne »*. En l'absence de toute vie politique indépendante du pouvoir, les *« contestataires en puissance »* ne disposent que de peu de moyens de pression sur les autorités.

Les « étrangers » : un sujet délicat

Les adversaires d'une consultation électorale font état du nombre peu élevé des habitants de Qatar. Aucun recensement officiel n'a été effectué récemment, mais il est généralement admis que les Qataris de souche ne constituent que le tiers de la population totale, estimée à environ 180 000 habitants.

Le problème des « étrangers » constitue, ici comme partout ailleurs dans le Golfe, un sujet délicat que les dirigeants n'aiment guère évoquer. L'afflux de la main-d'œuvre étrangère qu'entraînera le programme ambitieux d'industrialisation inauguré par le gouvernement préoccupe les autorités. Il existe déjà à Qatar près de 35 000 manœuvres iraniens et un nombre équivalent d'ouvriers ou employés indiens ou pakistanais. Pour préserver le caractère arabe du pays, le gouvernement envisage de recourir de plus en plus aux ouvriers arabes (surtout égyptiens). Ces derniers sont cependant plus exigeants que leurs camarades iraniens, indiens ou pakistanais. — J. G.

L'INFLUENCE DU WAHABISME

LES populations arabes de la côte occidentale et méridionale du Golfe adhèrent dès le septième siècle à l'islam, et tout aussitôt elles éprouvent les contrecoups des mouvements qui déterminent, dans la communauté, des attitudes diverses quant au choix du chef de celle-ci. Les chiites, comme on le sait, entendent que l'imam soit du sang du Prophète ; les sunnites veulent seulement que le calife appartienne à la tribu qoreichite, celle du Prophète ; les kharidjites de diverses catégories rejettent ces limitations, mais exigent de leur chef les plus hautes vertus.

Ces trois tendances musulmanes sont, dès leur naissance, représentées dans la région. Les kharidjites s'établissent dans l'Oman ; les chiites dominent l'Iran et la Basse-Mésopotamie et essaiment à Bahreïn et en divers points de la côte sud ; mais entre Koweït et Abou-Dhabi prévalent assez vite les sunnites, et c'est à cette catégorie majoritaire de musulmans que les gens du Qatar semblent avoir presque constamment appartenu et appartiennent aujourd'hui encore.

Mais l'islam sunnite de l'Arabie centrale et de la côte sud du Golfe présente, depuis le milieu du dix-huitième siècle, une originalité profonde : il suit la règle wahabite, qui constitue une interprétation particulièrement rigoureuse de l'orthodoxie. Les tribus du Qatar, groupées aujourd'hui dans l'Etat indépendant de ce nom, sont dans l'ensemble d'obédience wahabite, de même que les tribus des régions voisines du Hasa et du Nedj, lesquelles font partie intégrante du royaume arabe saoudite.

Le wahabisme est une doctrine de réformation puritaine, prêchée en Arabie au milieu du dix-huitième siècle par Mohammed Ibn Abdel Wahab, adoptée par Mohamed Ibn Saoud et ses descendants, et devenue la règle d'Etat de l'émirat du Nedj puis du royaume d'Arabie Saoudite.

Rigueur et vigueur de l'islam puritain

Les racines du wahabisme remontent d'ailleurs loin. La doctrine se rattache à l'enseignement du théologien bagdadien du neuvième siècle, Ahmed Ibn Hanbal. L'école hanbalite, la plus rigoureuse des quatre « écoles juridiques » *de l'islam orthodoxe, a en effet gardé une particulière influence dans l'Arabie du Nord.*

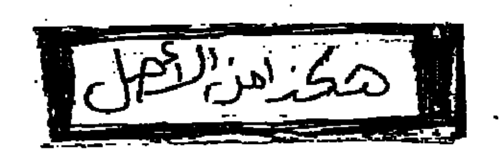
Et les thèses hanbalites sont reprises, précisées et enrichies au début du XIV[e] siècle par le célèbre docteur damascène Taqeddine Ibn Taïmiyyah. Cet auteur, auquel son esprit critique vaut maint séjour en prison, écrivit en particulier un remarquable traité sur la Politique canonique islamique ; *audacieusement, il blâme le gouvernement des Mamelouks, et il expose, sur les devoirs et les prérogatives de l'Etat, ses propres conceptions, fortement pensées et qui, au-delà des circonstances qui les inspirèrent, gardent une grande valeur de principe.*

Après Ibn Hanbal et Ibn Taïmiyyah, et dans leur pure tradition, Mohamed Ibn Abdel Wahab prêche l'interprétation littérale du Coran et des traditions du Prophète, ainsi que le retour aux mœurs rigoureuses et au mode de vie dépouillé des premiers temps de l'islam. Il réprouve et extirpe les innovations liturgiques et juridiques, il remet en pleine vigueur les règles sévères du droit pénal islamique. Il combat les manifestations de la piété mystique populaire et en particulier l'usage des pratiques magiques, le culte des saints et la vénération des tombeaux.

Le fondateur du wahabisme sent en effet qu'il faut contenir l'imagination bédouine et ramener les esprits à la seule évocation et adoration du dieu unique, sous peine de voir renaître le paganisme. Il estime nécessaire de circonscrire l'anarchie des tribus, dont le développement pourrait rompre la communauté des croyants. C'est dans ce souci que ses successeurs, après lui-même, conseillent ceux auxquels est dévolue l'autorité.

Rigoureux plutôt qu'immobile, épris d'activité dans « la recherche du bien » *pour* l'Islam *et pour les musulmans, le wahabisme ne s'éloigne pas autant qu'il pourrait le paraître de la tradition d'effort intellectuel et de recherche hardie laissée par Ibn Taïmiyyah. En particulier, il ne met aucun obstacle aux innovations d'ordre matériel ou technique capables d'accroître la puissance et l'efficacité de l'Etat musulman ; c'est, en quelque sorte, un pré-réformisme, qui, sous l'autorité de souverains éclairés et énergiques, peut devenir un puissant ferment d'action politique et de progrès bien contrôlé.*

PIERRE RONDOT.



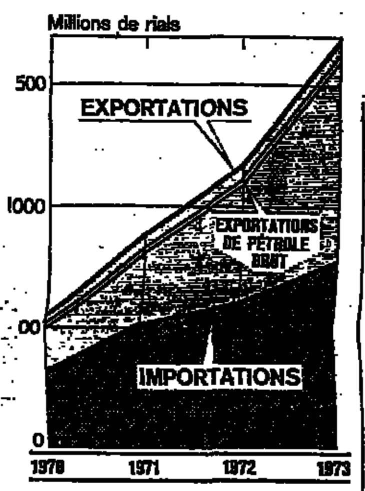
Prolonger la rente pétrolière

LES effets de la « révolution pétrolière » sur le Qatar peuvent se mesurer en quelques chiffres : avant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, l'émirat ne tirait, pour son compte, en moyenne que 1,44 dollar par baril exporté ; depuis, ce chiffre est passé, toujours en moyenne, à 9,34 dollars. Aussi les revenus pétroliers globaux de l'émirat, qui n'étaient que de 255 millions de dollars en 1972, et de 409 millions de dollars en 1973, ont atteint 1,9 milliard de dollars en 1974.

Le revenu moyen par habitant est maintenant supérieur à 9 300 dollars, alors qu'il n'était que de 2 500 dollars en 1971, au moment où l'émirat s'est déclaré indépendant. Le Qatar est donc, grâce au pétrole, l'un des pays les plus riches du monde. Comme dans les autres Etats du golfe Persique, le problème est de savoir comment perpétuer cette richesse.

Les réserves prouvées de l'émirat sont estimées officieusement à 6 500 millions de barils. Si le rythme d'extraction avait été maintenu au niveau qu'il avait atteint avant la guerre, c'est-à-dire 27,5 millions de tonnes par an, les réserves auraient été épuisées en trente ans. Mais, depuis la guerre, le gouvernement a décidé de réduire ce rythme : en 1974, la production de pétrole brut n'a été que de 24,7 millions de tonnes, en diminution de 10 % par rapport à 1973.

En agissant ainsi, l'émirat n'utilise que les trois quarts de sa capacité actuelle de production pétrolière. Il se pourrait d'ailleurs qu'après la brutale hausse du prix du pétrole, les réserves « réelles » soient nettement supérieures au chiffre indiqué ci-dessus ; dans cette hypothèse, la rétention de production serait encore supérieure et plus grandes seraient les



chances d'allonger davantage dans le temps l'existence de la « rente » pétrolière.

La majeure partie de la production pétrolière de l'émirat est le fait de la Qatar Petroleum Company, créée le 21 août 1936. Cette société, affiliée à l'Iraq Petroleum Company (I.P.C.), a été fondée par le cartel des grandes sociétés pétrolières pour exploiter la concession obtenue de l'émirat en 1935. Sa constitution s'est faite sur le même modèle que celle de l'I.P.C. : 95 % du capital sont répartis entre cinq grandes compagnies (23,75 % pour la British Petroleum, 23,75 % pour la Shell, 23,75 % pour la C.F.P., 11,75 % pour Exxon et autant pour la Mobil ; le solde, soit 5 %, étant dévolu à la Partex, gestionnaire des intérêts hérités du patrimoine de M. Gulbenkian). Dès 1939, l'or noir jaillissait du sous-sol. Mais les travaux étaient interrompus pendant la guerre et ce n'est qu'en 1950 que la production a atteint un chiffre significatif : 378 000 tonnes.

Ensuite le rythme devait augmenter régulièrement jusqu'en 1973.

En mer, c'est la Shell Company of Qatar, filiale de la Shell, qui a découvert du pétrole dans les gisements d'Idd-El-Shargi, Maydan-Mahzam et Bul-Hanine. L'exploitation de ce dernier gisement pendant l'été 1972 a donné une production initiale de 30 000 barils par jour qui s'est élevée, dès la fin de l'année, à 100 000 barils par jour. C'est un pétrole de bonne qualité : 36 à 37 % API et une teneur en soufre de 1,5 % ; mais le pétrole du sous-sol terrestre est encore de meilleure qualité : 40 à 42 % API et une teneur en soufre de seulement 1,2 %.

Vers le contrôle à 100 %

Après les accords de participation conclus avec le cartel des grandes compagnies en 1972, l'émirat avait obtenu 25 % du capital des sociétés opérant sur son territoire. En 1974, cette part est passée à 60 %.

L'accord de 1974 prévoit que la Qatar Petroleum Company et la Shell Company of Qatar doivent racheter à l'émirat au moins 60 % de la part revenant à l'Etat du fait de sa participation de 60 % au capital, c'est-à-dire 36 % de l'ensemble de la production, qui viennent s'ajouter aux 40 % revenant directement aux compagnies pétrolières ; soit en tout 76 %. Les 24 % restants sont en principe commercialisés directement par l'émirat, mais, s'il ne parvient pas à écouler cette part, les sociétés sont obligées de le reprendre pour leur propre compte.

Ce régime est transitoire, car l'intention du Qatar, comme des autres Etats du globe, est d'achever la révolution pétrolière, c'est-à-dire de prendre à 100 % le contrôle des sociétés opérant sur leur territoire. Le principe de cette « nationalisation » a été adopté en décembre 1974, et l'émirat est encore actuellement en négociation avec les sociétés pétrolières pour fixer le montant de l'indemnisation et le prix auquel les sociétés pourront acheter le pétrole.

Le Qatar dispose aussi de réserves considérables de gaz naturel. Officieusement, ces réserves sont estimées à 8 000 milliards de pieds-cubes. Pour le moment, la majeure partie du gaz est brûlée. Mais cette ressource va être utilisée de manière croissante, notamment comme combustible pour la production d'électricité, le dessalement de l'eau de mer, et le fonctionnement d'une cimenterie, mais aussi, dans un avenir un peu moins proche, pour la fabrication de produits chimiques. Le gaz est aussi déjà utilisé comme matière première pour la production d'engrais.

PHILIPPE SIMONNOT.

UNE POLITIQUE RÉGIONALE PRUDENTE ET PRAGMATIQUE

PRESQU'ILE désertique et aride qui s'étend sur une superficie de près de 22 000 kilomètres carrés, peuplée de Bédouins originaires du nord de l'Arabie et de pêcheurs vivant surtout de la cueillette des perles, l'Emirat de Qatar a, jusqu'à une date récente, donné l'image d'un pays fermé au monde extérieur. Cet isolement s'est trouvé renforcé par le fait que, à la différence des autres émirats, la population qatarie a embrassé de bonne heure et dans sa grande majorité l'islam wahabite des Saoudiens caractérisé par une interprétation intégriste des préceptes coraniques.

Au cours de la période qui a suivi immédiatement l'accession à l'indépendance et l'échec des négociations engagées pour la constitution d'une fédération des neuf émirats en septembre 1971 (mission de sir William Luce), la diplomatie qatarie a été pendant un temps profondément marquée par les difficultés et les tensions qui s'étaient manifestées à cette occasion dans les relations de Qatar avec les autres Etats, en particulier Bahrein et Abou-Dhabi, auxquelles l'opposaient d'ailleurs de longue date une rivalité et des différends portant sur la délimitation des eaux territoriales.

Avec le régime de Manama, le différend revêtait un double caractère : Doha lui reprochait de s'acheminer par trop rapidement vers la monarchie constitutionnelle, l'Assemblée bahreïni étant élue au suffrage universel et détenant un droit de regard sur la gestion du cabinet, alors qu'à Doha les membres de l'Assemblée sont désignés par l'émir et leurs avis n'ont qu'une valeur consultative. Par ailleurs, la souveraineté sur l'île de Hawar reste contestée et dans une zone où les recherches pétrolières peuvent être fructueuses, la délimitation des frontières « *off shore* » donne toujours lieu à d'âpres discussions. On s'achemine vers un compromis l'île de Hawar étant de souveraineté qatarie en échange probablement d'un dédommagement financier.

Avec Abou-Dhabi, la semi-rupture a duré de mars 1972 à juillet 1973. En effet, Cheikh Ahmed Ben Ali El Thani, émir de Qatar, se trouvait en villégiature en Iran, en mars 1972 lorsqu'une révolution de palais fomentée par son cousin et premier ministre Cheik Khalifa, le déposa. Il trouva refuge politique auprès de son beau-père, Cheikh Rached émir de Dubaï, et les dirigeants de Doha craignirent pendant qeulque temps que l'ancien émir n'intrigue pour revenir au pouvoir. Dans un premier temps, Cheikh Souheim, ministre des affaires étrangères de Qatar, séjournait à Abou Dhabi et à Dubaï du 8 au 10 décembre 1972 pour amorcer le processus de normalisation des rapports qui aboutit en juillet 1973. Les autorités de l'Union des émirats arabes unis s'engageaient à ne permettre aucune activité politique à Cheikh Ahmed et les problèmes monétaires entre les deux Etats étaient également réglés à l'amiable. Avec le sultanat d'Oman, dont il se sent politiquement plus proche, l'Etat de Qatar a noué d'emblée des relations étroites et participe, sous forme de prêts, à l'aide arabe qui est consentie au gouvernement de Mascate pour mener de front le décollage économique et la pacification du Dhofar.

Aujourd'hui comme hier, l'Arabie reste l'Etat de la région dont l'influence pèse le plus lourd sur Qatar en raison d'une double affinité. L'une, ethnique, la famille Al Thani venant du Nedj, et l'autre, religieuse, la majorité des Qataris étant des Wahabites. Cet « intégrisme » se reflète dans la vie de tous les jours des habitants de l'émirat et sur les grands problèmes internationaux : le cabinet de Doha adopte une attitude très voisine de celle de Ryad à l'exception toutefois du prix du pétrole brut pour lequel les autorités qataries ont toujours demandé un relèvement progressif pour annuler les effets de l'inflation frappant les pays industrialisés.

Il convient de noter que l'accord frontalier passé le 21 août 1974 entre l'Arabie Saoudite et l'Union des émirats arabes unis comporte « *inter alia* » une clause attribuant à Ryad un couloir d'accès à la mer d'environ 50 kilomètres de large au sud-est de la péninsule qatarie : de ce fait Qatar n'a plus qu'une seule frontière terrestre et uniquement avec l'Arabie Saoudite, ce qui accentue la mouvance dans laquelle il se trouve.

Avec l'Iran, les relations sont anciennes et confiantes : Cheikh Souheim les a consacrées en se rendant du 12 au 16 juin 1974 à Téhéran en visite officielle. On notera, d'une part, que Doha n'a pas protesté en novembre 1971 lorsque les troupes iraniennes ont occupé l'île d'Abou Moussa et les deux îlots des Tomb (contrôlant le détroit de Hormouz) et que, d'autre part, Téhéran s'est employé en avril 1972 à discrètement faciliter le départ en exil de l'émir déposé Cheikh Ahmed.

Dans cet esprit, il est permis d'envisager l'hypothèse que le moment venu le cabinet de Doha étudiera avec bienveillance le projet de pacte de sécurité collective dans le Golfe auquel travaille actuellement l'entourage du chah d'Iran, Cheikh Khalifa étant très soucieux d'assurer la protection de son trône contre toute tentative de subversion extérieure.

Avec l'Etat de Koweït, la notion de bon voisinage revêt tout son sens : parentèle éloignée, échange constant de visites à tous les niveaux, rapports commerciaux fructueux pour les deux parties, étroits liens culturels.

Enfin, l'Irak est considéré à Doha avec beaucoup de méfiance en raison de l'idéologie laïque et socialiste du commandement baasiste. La famille régnante des Al Thani suspecte tout ce qui vient de Bagdad et fait étroitement surveiller ceux qui, de près ou de loin, pourraient être des sympathisants baasistes.

Ce rapide tour d'horizon de la politique extérieure régionale du Qatar serait incomplet si mention n'était pas faite de la présence à Doha d'une importante colonie palestinienne, dont les membres tiennent des positions importantes dans l'administration et le négoce. L'Emirat, en conséquence, a adopté une position, du moins sur le plan des principes, particulièrement intransigeante quant aux droits des Palestiniens, dont Cheikh Khalifa finance généreusement les organisations de résistance. L'O.L.P., notamment, dispose à Doha d'un bureau permanent, dont le chef bénéficie d'un statut para-diplomatique. Cette attitude n'exclut pas une grande souplesse dans la pratique et paraît dictée par le souci qu'a le régime de ménager des organisations à vocation laïque et socialiste.

En conclusion, depuis son accession au trône, l'émir de Qatar poursuit une politique régionale faite tout à la fois de prudence, de méfiance et de pragmatisme, dont l'objectif ultime demeure le maintien de l'actuelle stabilité interne.

NOEL JEANDET.

La préparation de l'après-pétrole

par NICOLAS SARKIS (*)

Comparé à ses voisins, Qatar se distingue par une politique particulièrement hardie d'industrialisation et de modernisation de son économie. *Les efforts qu'il déploie dans ce domaine sont d'autant plus* remarquables que, malgré ses moyens relativement modestes, il est le premier pays arabe du Golfe à avoir planifié son développement économique et social dans le cadre d'un ambitieux programme couvrant la période 1972-1982. Il s'agit d'une planification essentiellement indicative articulée sur la réalisation de certains grands projets industriels et qui donne à l'Etat, principal patron, la haute main sur les secteurs de base, sans pour autant compromettre l'initiative privée et les structures libérales de l'économie.

En avril 1972, un Conseil d'investissement des réserves monétaires de l'Etat a été créé, et les consultants britanniques, Llewellyn - Davies, Weeks, Forrestier-Walker et Bor étaient chargés d'ébaucher un plan à long terme de développement. Le plan ainsi mis au point couvre la période 1972-1982 et vise à préparer Qatar à l'ère de l'après-pétrole. Dans une déclaration faite en janvier 1974, l'émir Khalifa affirmait qu'avec la réalisation de ce plan, Qatar n'aurait plus à craindre la date fatidique de l'épuisement de ses réserves d'hydrocarbures, prévue pour le début du siècle prochain.

Le plan décennal 1972-1982 prévoyait initialement des investissements de l'ordre de 10 milliards de rials qatari (soit de 2,5 milliards de dollars américains), dont la majeure partie doit être consacrée à la sidérurgie, à la pétrochimie et à la valorisation du gaz. Suite à l'accroissement des prix du pétrole le gouvernement a décidé en 1974 une forte extension du programme d'industrialisation. Les principaux projets industriels achevés ou en voie de réalisation sont les suivants :

● *Sidérurgie*

Une usine sidérurgique est en construction à Oum-Saïd par les sociétés japonaises Kpbe Steel (20 %) et Tokyo Boeki (10 %) en association avec le gouvernement (70 %), en vertu d'un accord signé le 14 juillet 1974. L'usine sera mise en marche en 1977 avec une capacité de 300 000 tonnes/an dont près du quart est destiné au marché local et le reste à l'exportation. Le coût du projet est estimé à 150 millions de dollars.

● *Raffinage*

En plus de l'ancienne raffinerie de 700 barrels/jour et de la nouvelle raffinerie de 6 000 barrels/jour d'Oum-Saïd, le gouvernement envisage l'implantation d'une grande usine de 200 000 barrels/jour orientée vers l'exportation.

● *Pétrochimie*

Une première usine a démarré en février 1973 à Oum-Saïd avec une production annuelle de 100 000 tonnes d'ammoniac et 330 000 tonnes d'urée. Le gouvernement y détient une participation de 63 %, le reste étant partagé entre l'entreprise norvégienne Norsk Hydro-Elektrisk, l'entreprise britannique Power Gas et la banque londonienne Hambros Bank.

En juin 1974, un accord a été conclu avec les entreprises françaises C.D.F.-Chimie et Gazocéan pour l'implantation à Oum-Saïd d'une nouvelle usine pétrochimique.

● *Valorisation du gaz*

Une première usine de liquéfaction de gaz d'une capacité de 800 000 tonnes/an de gaz liquéfié, a été inaugurée en mai dernier à Oum-Saïd. Une usine plus importante est prévue dans le cadre d'un accord d'association signé en septembre 1974 avec Shell International.

● *Autres projets*

En plus des projets industriels mentionnés ci-dessus le plan met l'accent sur le développement des communications et des services sociaux. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement espère pouvoir supprimer l'analphabétisme avant 1982 et assurer l'éducation secondaire à 65 % au moins des jeunes Qataris.

Grâce à l'augmentation des revenus pétroliers, il y a de fortes chances que les objectifs du plan 1972-1982 soient réalisés. Etant donnée toutefois l'exiguïté du marché local, le grand problème qui se pose à Qatar est celui de l'intégration de son économie à un ensemble régional plus vaste et plus viable.

★ Auteur du livre *le Pétrole à l'heure arabe*, Stock 1975.

Vapocraqueurs à Oum-Saïd et à Dunkerque

Le Qatar n'a longtemps connu de la France que ses produits de haut luxe. Les statistiques douanières pour 1974 font encore état de 9 tonnes de meubles et de 62 tonnes de parfums exportés vers ce pays. *Toutefois, c'est à la filiale chimique des Charbonnages de France, C.D.F.-Chimie, que le gouvernement du Qatar a fait appel pour la construction du puissant complexe pétrochimique d'Oum-Saïd (éthylène-polyéthylène). Le contrat porte sur 1 milliard de francs et la mise en œuvre doit avoir lieu à la fin de 1978. En sens inverse, le Qatar participe financièrement à la réalisation de l'ensemble pétrochimique de Dunkerque.*

LE président-directeur général de C.D.F.-Chimie, Jacques Petitmengin, ne se doutait pas ce matin de février 1973, alors qu'il gagnait son bureau de la tour Aurore à *La Défense*, que cette journée allait marquer le départ d'une nouvelle affaire. Une circulaire banale, émanant de l'« Industrial Development Technical Center » du Qatar (I.D.T.C.) l'attendait sur son bureau. En quelques mots très brefs, M. Mis'hal, directeur général de l'I.D.T.C. lui exposait le motif de sa démarche : « *Dans le cadre, du plan d'industrialisation de notre pays, nous envisageons de construire un complexe pétrochimique. Auriez-vous des procédés de fabrication susceptibles de nous intéresser ?* »

Sans trop y croire, M. Petitmengin transmit au service intéressé, qui adressa la documentation au Qatar. Dès lors, les choses allaient se précipiter. Une semaine plus tard, un courrier parvenait : « *Sommes intéressés. Voulez-vous prendre une participation dans la société que nous nous proposons de constituer à cet effet ?* »

En parfaite connaissance de cause

Par retour, M. Mis'hal était informé de l'accord de C.D.F.-Chimie et de l'arrivée d'une délégation française.

« *Nous avons été étonnés*, nous dit M. Jacques Péan, directeur de la division internationale, *du niveau de compétence de nos interlocuteurs...*

» *Cela a considérablement facilité notre tâche et je dois dire que rarement lors de négociations semblables, nous avons été si vite en besogne. Notre documentation avait été littéralement passée au crible et c'est en parfaite connaissance de cause que les deux parties ont pu discuter. Nous n'étions pas seuls en lice. Mais nous avions déjà le sentiment que la partie était gagnée. Des Qatari nous ont demandé dès la première entrevue d'établir un calendrier et je dois dire qu'ils ne s'en sont jamais écartés d'un « iota ».*

» *La seule difficulté que nous ayons rencontrée a été*, ajoute-t-il, *de convaincre les dirigeants de l'I.D.T.C. de passer chez le notaire pour remplir les formalités indispensables à la création de la société de droit qatari, qui allait être chargée de l'exploitation du complexe et de la vente des produits, la Qatar Petrochemical Company (QAPCO). Nos partenaires potentiels n'étaient pas visiblement rompus à nos subtilités juridiques et ils n'ont pu se défendre d'un réflexe de méfiance, bien naturel au demeurant. Au Qatar, nous ont-ils expliqué plus tard, la constitution d'une entreprise n'exige pas autant de paperasserie. Mais une fois que tout a été clair entre nous, plus aucun problème n'a surgi. Ce sont des gens de parole. Ils l'ont prouvé.* »

De fait, comme il était prévu, l'accord préliminaire destiné à être soumis à l'approbation des deux gouvernements était signé à Doha, le 6 mars 1974. L'acte de naissance officielle de la Qapco était définitivement entériné le 27 juin suivant et, le lendemain, lors de la conférence de presse annuelle de C.D.F.-Chimie, M. Petitmengin révélait les détails de *la transaction* avec satisfaction : le contrat s'élevait à 1 milliard de francs.

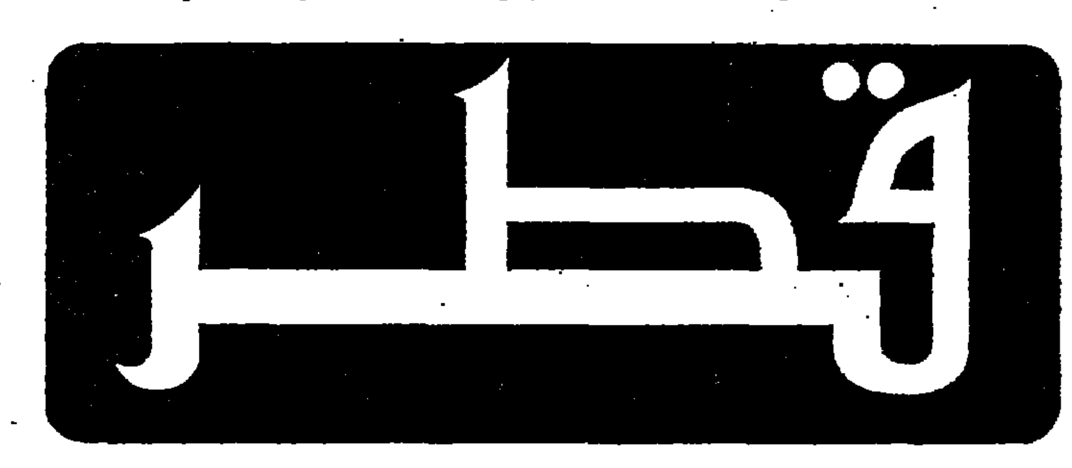
Une solution originale

Ce montant représente le coût *de construction du complexe pétrochimique*, qui sera implanté sur le site d'Oum-Saïd (45 km au sud de Doha), où fonctionne déjà une unité d'ammoniaque de 900 t/j et d'urée de 1 000 t/j et qui sera doté dans trois ans d'une usine de gaz naturel capable de produire 800 000 t/an de propane, de butane et d'essence. Le complexe se composera d'un vapocraqueur d'éthylène de 300 000 t/an et d'une unité de polyéthylène de basse densité de 140 000 t/an. Le financement en sera assuré par les actionnaires de la Qapco à hauteur de leur participation : 80 % par le Qatar, 15 % par CDF-Chimie et 5 % par Gazocéan, société française spécialisée dans le transport des gaz liquéfiés, qui a été chargée du transport de l'éthylène (105 000 tonnes) et du polyéthylène destinés à l'exportation. CDF-Chimie apporte son savoir-faire pour la construction du vapocraqueur — comme à Carling (Moselle), il fonctionnera avec de l'éthane que l'unité de gaz liquéfiés lui fournira — et son procédé dit « Ethylène Plastique » pour la fabrication du polyéthylène. En contrepartie, la société française sera chargée de commercialiser les produits du vapocraqueur, tâche pour laquelle une rémunération lui sera versée, et aura l'usage d'une partie des produits du complexe.

L'accord est important à plus d'un titre. Il est d'abord le premier que CDF-Chimie signe dans cette partie du monde. Aucune des négociations engagées par le troisième grand chimiste français n'a encore abouti, ni avec l'Iran ni avec Abou-Dhabi. Le montage industriel auquel il donne lieu constitue en outre une solution originale en offrant au Qatar un débouché pour sa production et au groupe français la possibilité de se rapprocher de sa source d'approvisionnement.

Enfin, au-dehors de son aspect industriel, cet accord permettra à la France et au Qatar de nouer des liens.

Actuellement, les travaux de forage et de remblai se terminent sur le terrain. La phase active de la construction débutera au cours du premier trimestre de 1976. Sauf imprévu, la mise en service de l'ensemble industriel aura lieu à la fin de 1978. « *Juste au moment où, suivant la loi des cycles, nous prévoyons que la demande de polyéthylène dépassera largement nos possibilités de production actuelle* », nous confie M. Péan. C.D.F.-Chimie fournit les effectifs d'encadrement, soit une quarantaine de personnes.



Réciprocité

C.D.F.-Chimie, qui cherchait depuis des mois un partenaire pour mener à bien son projet de complexe pétrochimique à Dunkerque, a finalement trouvé auprès de la Qatar General Petroleum Company (Q.G.P.C.) l'appui financier dont elle avait besoin. La Q.G.P.C. lui versera 150 millions de dollars ; en contrepartie, *elle recevra une participation* de 40 % dans le capital de la société COPENOR, société mixte chargée de la construction de l'ensemble industriel et de son exploitation.

ANDRÉ DESSOT.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES doivent être davantage présentes

PARMI les pays fournisseurs de pétrole avec lesquels la France a enregistré en 1974 de lourds déficits, le Qatar occupe la septième place, derrière l'Iran, le Nigéria, le Koweït, Abou-Dhabi, l'Irak et l'Arabie Saoudite (par ordre croissant d'importance). Le déséquilibre des échanges franco-qataris s'est élevé l'an dernier à 1 225 millions de francs contre 391 millions en 1973. Les exportations de Paris vers Doha ont atteint 45 millions de francs au lieu de 36 millions, en augmentation de 25 %, alors que les importations ont triplé d'une année à l'autre, passant de 427 millions à 1 270 millions de francs.

La France est évidemment soucieuse de développer ses ventes vers le Qatar, qui n'ont représenté en 1974 que 0,02 % du montant de ses exportations — le total des échanges entre les deux pays est quant à lui de l'ordre de 0,3 % du commerce extérieur français. Un accord de coopération économique, technique et financière a été signé entre les deux pays en décembre 1974, donnant naissance à une commission mixte, à la suite d'une visite à Doha du ministre du commerce extérieur français, M. Norbert Ségard, qu'accompagnait une délégation d'une vingtaine d'industriels.

Des cartes à jouer

Cet accord prévoit un certain nombre d'axes de collaboration concernant l'exploitation, la valorisation et le transport des hydrocarbures, le dessalement de l'eau de mer, la production d'énergie nucléaire, la sidérurgie et la métallurgie, l'organisation de pêcheries, *le développement des services* publics. Il est également prévu de faciliter, soit sur place, soit en France, la formation de spécialistes qataris.

Les chefs d'entreprise français peuvent ainsi espérer contribuer à la réalisation du plan décennal de développement industriel du Qatar, qui a prévu pour la période 1974-1984 2,5 milliards de dollars d'investissements. Pour l'instant du moins, le seul contrat d'une certaine importance intéresse le secteur pétrochimique, avec la mise en place de complexes symétriques près de Dunkerque et à Oum-Saïd (voir article ci-contre).

D'autres projets concernent le dessalement de l'eau de mer : la société française Sidem a déjà réalisé en 1971 deux unités, d'une *capacité de 10 000 mètres cubes* par jour ; en 1973, une firme italienne l'a emporté pour la construction de deux autres unités de 20 000 mètres cubes ; il s'agit maintenant de concourir pour l'édification d'une importante usine de dessalement d'une valeur de 400 millions de francs.

Qu'il s'agisse de travaux portuaires, de la construction d'aéroports et de la création d'usines, il y a de « *bonnes cartes à jouer* », estime-t-on au ministère du commerce extérieur, bien que la France *ne* soit pas « *très en avance* ». La Grande-Bretagne est évidemment présente depuis longtemps, mais la concurrence d'autres pays, notamment du Japon, est vive. Pour les quatre premiers mois de 1975, les exportations françaises ont progressé d'un tiers par rapport à la même période de 1974, passant de 13 millions de francs à 18 millions de francs, alors que les importations n'augmentaient que de 3,8 % (449 millions de francs contre 432 millions de francs).

Une autre stratégie

Sur un *marché* limité par la faiblesse de la population, le manque de matières premières et l'absence de main-d'œuvre qualifiée, il apparaît que les entreprises françaises ne font sans doute pas assez d'efforts de prospection et que les hommes d'affaires ne restent pas assez sur place. « *On envoie des missions, mais il n'y a pas de suivi.* » La tâche est certes difficile en raison notamment de la présence des ingénieurs-conseils britanniques, qui n'hésitent pas à favoriser les entreprises de leur pays. *Il n'en reste pas moins* que la France devrait sans doute implanter en permanence des consultants et que les entreprises nationales auraient peut-être intérêt à disposer de plus de spécialistes parlant l'arabe.

Des liens financiers sont toutefois en train de se nouer. D'un côté, le Qatar a prêté au gouvernement français, à la fin de 1974, 100 millions de dollars, auxquels s'ajoute un dépôt de 50 millions. De l'autre, la Banque de Paris et des Pays-Bas a installé en 1973 une succursale à Doha. « *Nous avons choisi*, explique un de ses responsables, *une politique différente de celle menée par les grandes banques nationalisées qui ont préféré créer des établissements franco-arabes. Nous, nous nous sommes installés sur place et maintenant nous sommes en très bonne position et participons au financement de tous les grands projets qataris.* » Parmi la douzaine de banques étrangères installées au Qatar, la succursale de Pariba se situerait au quatrième rang derrière trois établissements britanniques, mais devant la First *National City Bank*.

En sens inverse, il peut s'agir d'encourager les investissements du Qatar en France. Actuellement, par l'intermédiaire de l'Intra-bank, ce pays possède quelque 13 % du capital des Chantiers de La Ciotat et se trouve propriétaire d'un terrain sur les Champs-Elysées. Le gouvernement qatari serait prêt, dit-on à Paris, à investir plus largement en France, ce qui se heurte pour le moment à de obstacles fiscaux. La signature d'une convention fiscale, après accord de la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances, devrait accorder au Qatar une dispense d'impôts, dans la mesure où il s'agirait d'un investissement gouvernemental.

MICHEL BOYER.

UN QUASI-MONOPOLE DES INDUSTRIELS BRITANNIQUES DE L'ARMEMENT

DANS le domaine des *matériels militaires*, la Grande-Bretagne demeure le fournisseur principal du Qatar, en dépit d'accords récents avec la France sur la livraison de certains armements terrestres. Les forces armées du Qatar sont modestes et leur équipement les apparente davantage à des unités du maintien de l'ordre ou à des forces navales de défense côtière dans le golfe Persique.

La France a été invitée à monter ses armements sur des véhicules blindés de conception brésilienne. C'est ainsi que le Qatar a choisi, l'an dernier, d'acquérir au Brésil des véhicules blindés Cascavel *EE-9* qui peuvent recevoir des tourelles simplifiées H-90-F-1 de construction française.

Ces tourelles sont équipées d'un canon de 90 millimètres et elles portent des moyens infra-rouges pour *la conduite* et le tir de nuit. Au terme des négociations de vente entre le Qatar et la Société française de matériels d'armement (SOFMA), les tourelles seraient montées au Brésil et les munitions, avec les recharges, directement livrées au Qatar. On estime les besoins du Qatar à une centaine de tourelles, avec leurs équipements complets infra-rouges, et le montant du contrat à 100 millions de francs.

Ces véhicules blindés franco-brésiliens iront renforcer les matériels terrestres que le Qatar a, d'autre part, obtenus de la Grande-Bretagne, en particulier des blindés légers Saladin et des auto-mitrailleuses Ferret.

En matière aéronautique, c'est encore la Grande-Bretagne qui reste le fournisseur quasi exclusif du Qatar puisque cet émirat a *pris livraison de quatre chasseurs*-bombardiers Hunter, conçus par la société britannique Hawker-Siddeley, et de quatre hélicoptères Commando de transport tactique, produits par la *société* britannique Westland.

La police du Qatar a pris livraison, de son côté, de deux hélicoptères légers Gazelle de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Tous ces moyens aériens sont basés sur le seul terrain dont dispose le Qatar, l'aéroport international de Doha, où a été installé, à côté de la piste unique d'envol et d'atterrissage, un hangar militaire protégé par des systèmes anti-aériens de missiles sol-air Tigercat mis au point par la société britannique Short Brothers.

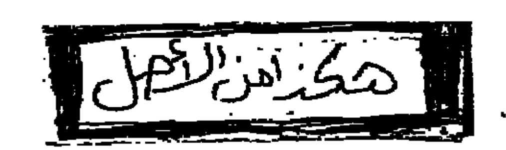
VERS UNE SOCIÉTÉ ARABE D'INDUSTRIE MILITAIRE

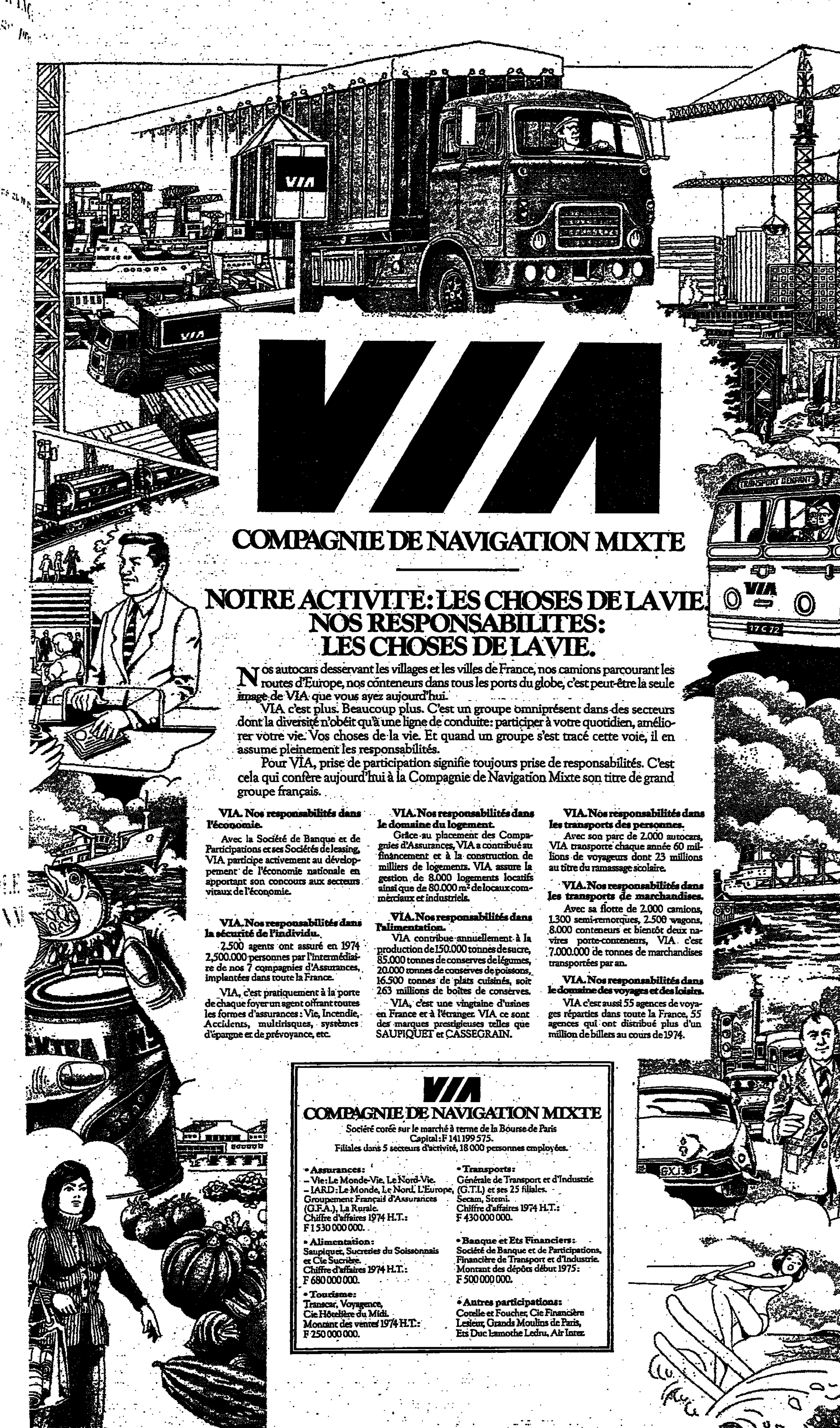
Le quasi-monopole dont bénéficient les industriels britanniques de l'armement se retrouve, enfin, dans le secteur naval. Pour la défense rapprochée de sa côte et des patrouilles dans le golfe Persique, le Qatar a commandé aux chantiers navals Vosper-Thornycroft, en Grande-Bretagne, des unités garde-côtes de 120 tonnes, avec deux canons de 40 *millimètres*. Pour des commandes supplémentaires qui pourraient intervenir après 1976, les Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg, et les Ateliers et chantiers du Havre ont commencé de discrètes prospections.

Avec l'Egypte, l'Arabie Saoudite et la Fédération des émirats arabes unis, le Qatar s'est associé, le 29 avril dernier, pour préparer la mise sur pied d'une société arabe d'industrie militaire. Un conseil d'administration de cette société a été constitué et un capital de 1 400 millions de dollars (environ 5 600 millions de francs), rassemblé dans un premier temps. Pour les promoteurs, il s'agit moins d'acheter des armes à l'étranger que d'obtenir de partenaires les plus divers des accords de construction sous licence de matériels de guerre dans les pays arabes, et principalement en Egypte.

L'intention des pays arabes reste, en effet, de diversifier au maximum leurs sources d'approvisionnement — afin de ne pas trop dépendre d'un fournisseur exclusif qui imposerait alors des embargos — et de rester maîtres, en définitive, des conditions de livraison en produisant eux-mêmes les matériels importants dont ils estiment avoir besoin. Des contacts ont été pris par des représentants arabes tant à Paris qu'à Londres ou à Washington. Les discussions portent sur la pos*sibilité de construire sous licence* de nombreux matériels de guerre, depuis les avions jusqu'aux blindés, en passant par les missiles de tous les modèles, l'électronique et les télécommunications. Il est vraisemblable que la société arabe d'industrie militaire tentera d'obtenir *de meilleures garanties* en jouant de la rivalité entre fournisseurs.

JACQUES ISNARD.




VIA
VIA
VIA
TRANSPORTS D'ENFANTS
VIA
VIA
COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE
NOTRE ACTIVITE: LES CHOSES DE LA VIE.
NOS RESPONSABILITES:
LES CHOSES DE LA VIE.
Nos autocars desservant les villages et les villes de France, nos camions parcourant les routes d'Europe, nos conteneurs dans tous les ports du globe, c'est peut-être la seule image de VIA que vous ayez aujourd'hui.
VIA c'est plus. Beaucoup plus. C'est un groupe omniprésent dans des secteurs dont la diversité n'obéit qu'à une ligne de conduite: participer à votre quotidien, améliorer votre vie. Vos choses de la vie. Et quand un groupe s'est tracé cette voie, il en assume pleinement les responsabilités.
Pour VIA, prise de participation signifie toujours prise de responsabilités. C'est cela qui confère aujourd'hui à la Compagnie de Navigation Mixte son titre de grand groupe français.
VIA. Nos responsabilités dans l'économie.
Avec la Société de Banque et de Participations et ses Sociétés de leasing, VIA participe activement au développement de l'économie nationale en apportant son concours aux secteurs vitaux de l'économie.
VIA. Nos responsabilités dans la sécurité de l'individu.
2.500 agents ont assuré en 1974 2.500.000 personnes par l'intermédiaire de nos 7 compagnies d'Assurances, implantées dans toute la France.
VIA, c'est pratiquement à la porte de chaque foyer un agent offrant toutes les formes d'assurances: Vie, Incendie, Accidents, multirisques, systèmes d'épargne et de prévoyance, etc.
VIA. Nos responsabilités dans le domaine du logement.
Grâce au placement des Compagnies d'Assurances, VIA a contribué au financement et à la construction de milliers de logements. VIA assure la gestion de 8.000 logements locatifs ainsi que de 80.000 m² de locaux commerciaux et industriels.
VIA. Nos responsabilités dans l'alimentation.
VIA contribue annuellement à la production de 150.000 tonnes de sucre, 85.000 tonnes de conserves de légumes, 20.000 tonnes de conserves de poissons, 16.500 tonnes de plats cuisinés, soit 263 millions de boîtes de conserves.
VIA, c'est une vingtaine d'usines en France et à l'étranger. VIA ce sont des marques prestigieuses telles que SAUPIQUET et CASSEGRAIN.
VIA. Nos responsabilités dans les transports des personnes.
Avec son parc de 2.000 autocars, VIA transporte chaque année 60 millions de voyageurs dont 23 millions au titre du ramassage scolaire.
VIA. Nos responsabilités dans les transports de marchandises.
Avec sa flotte de 2.000 camions, 1.300 semi-remorques, 2.500 wagons, 8.000 conteneurs et bientôt deux navires porte-conteneurs, VIA c'est 7.000.000 de tonnes de marchandises transportées par an.
VIA. Nos responsabilités dans le domaine des voyages et des loisirs.
VIA c'est aussi 55 agences de voyages réparties dans toute la France, 55 agences qui ont distribué plus d'un million de billets au cours de 1974.
VIA
COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE
Société cotée sur le marché à terme de la Bourse de Paris
Capital: F 141 199 575.
Filiales dans 5 secteurs d'activité, 18 000 personnes employées.
• Assurances:
– Vie: Le Monde-Vie, Le Nord-Vie.
– IARD: Le Monde, Le Nord, L'Europe, Groupement Français d'Assurances (G.F.A.), La Rurale.
Chiffre d'affaires 1974 H.T.: F 1 530 000 000.
• Alimentation:
Saupiquet, Sucreries du Soissonnais et Cie Sucrière.
Chiffre d'affaires 1974 H.T.: F 680 000 000.
• Tourisme:
Transcar, Voyagence, Cie Hôtelière du Midi.
Montant des ventes 1974 H.T.: F 250 000 000.
• Transports:
Générale de Transport et d'Industrie (G.T.I.) et ses 25 filiales.
Secam, Stemi.
Chiffre d'affaires 1974 H.T.: F 430 000 000.
• Banque et Ets Financiers:
Société de Banque et de Participations, Financière de Transport et d'Industrie.
Montant des dépôts début 1975: F 500 000 000.
• Autres participations:
Corelle et Foucher, Cie Financière Lesieur, Grands Moulins de Paris, Ets Duc Lamothe Ledru, Air Inter.

POLITIQUE

LA CONVENTION NATIONALE DU PARTI

Le débat sur l'autogestion a été l'occasion d'affrontements tactiques entre la majorité et la minorité du P.S.

Réunis pour discuter de l'autogestion, les délégués à la convention nationale du parti socialiste, qui ont siégé samedi 21 et dimanche 22 juin à l'hôtel Méridien à Paris, n'ont pas su éviter de tomber, une fois de plus, dans les affrontements de tendances. La lutte désormais traditionnelle entre le CERES et la direction du parti s'est soldé par une légère progression de la minorité. Celle-ci, grâce notamment au soutien des amis de M. Guy Mollet, passe de 25,4 % (score réalisé en février dernier au congrès de Pau) à 26,7 % des mandats. Les délégués, tout en adoptant les quinze thèses sur l'autogestion, ont renvoyé à un prochain congrès le débat sur « la transition au socialisme » que traitait l'amendement déposé par le CERES.

Samedi matin après le rapport de M. Gilles Martinet sur les quinze thèses, M. André Laignel, membre du comité directeur, défend l'amendement qu'il a déposé en compagnie de M. Jean Poperen, député du Rhône, qui tend à réaffirmer la primauté stratégique de l'union de la gauche sur l'autogestion présentée comme un simple « processus ». M. Michel Jaurey (Yvelines) défend ensuite la seizième thèse, élaborée par la minorité, et réclame que des sanctions soient prises contre *« le militant socialiste de la section de Montrouge »* André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière. M. Dominique Taddei, membre du secrétariat national, souligne la cohérence accrue de la *théorie* du parti socialiste, mais note que les thèses posent le problème de *« la transformation de l'Etat »*.

M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif, animateur du CERES, estime que l'autogestion *« n'est pas la borne au bout du chemin, mais le chemin lui-même »*. Il souligne que la seizième thèse déposée par son courant ne constitue pas *« une apologie romantique du spontanéisme »* mais la reconnaissance *« d'un phénomène de mobilisation des masses qui sera déclenché par la victoire de gauche »*. Il ajoute : *« La seule manière d'éviter un débordement mortel, c'est qu'une articulation existe entre le gouvernement et les masses, et cette articulation, c'est le parti. »*

M. Pierre Palau (Côte-d'Or) refuse d'identifier à la lutte des classes certaines mobilisations autour de questions écologiques, d'avortement ou de prostitution. M. Jean-Paul Bachy (Ardennes) estime que les sections d'entreprise devraient se penser sur des définitions concrètes de l'autogestion. M. Kléber Gouyer, membre du comité directeur, explique que l'autogestion n'est pas un mythe. M. Vial (Corse) suggère que son île serve de terrain d'expérience pour l'autogestion au niveau régional. Mme Edith Cresson, membre du secrétariat national, met en garde contre le risque qui découle du désintérêt des militants devant un texte difficile, et elle réclame une action pédagogique. M. Jean Le Garrec, ancien membre du bureau national du P.S.U., membre du comité directeur, répond à M. Motchane que le problème de la mobilisation des masses est déjà traité dans les quinze thèses, et que le dépôt d'une seizième thèse n'a qu'un *« objectif tactique »* et contribue à *« occulter le débat »*.

Mme Christiane Mora, membre du comité directeur, relève les ambiguïtés de diverses formules des quinze thèses qui peuvent laisser croire à une remise en cause de la stratégie d'union de la gauche.

M. MERMAZ : il n'y a pas de stratégie autogestionnaire

Après M. Pernot, qui traite de l'action des socialistes au sein du contingent, la séance s'ouvre samedi après-midi par les intervention de MM. Marc Véron (Isère), Gérard Delfau, délégué général à la formation, Barailllat et Brault. Puis M. Mermaz, membre du secrétariat national, député de la Vienne, souligne que l'autogestion ne pourra exister qu'une fois faite la révolution. Il insiste sur le fait que le mouvement des clubs a constitué des îlots de réflexion de socialisme autogestionnaire, ce qui suscite des protestations dans la salle. Il conclut : *« Il n'y a pas de stratégie autogestionnaire, mais une stratégie d'union de la gauche qui doit permettre la réunification du mouvement ouvrier et déboucher sur une société libre, voire libertaire, sur un socialisme autogestionnaire. »*

Après MM. Saby (Haute-Garonne) et Favaro (Var), M. Chapuis, ancien secrétaire national du P.S.U., membre du comité directeur, explique que l'autogestion n'est pas contradictoire avec l'union de la gauche, qu'il se refuse, quant à lui, à réduire à une alliance électorale. Il insiste sur la nécessité de l'unité du parti socialiste et déplore, sous les protestations, que « certains » aient absolument voulu se compter. M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif, animateur du CERES, explique que ses amis se portent bien et n'ont pas besoin d'un vote pour s'en convaincre. Il ajoute : *« Ce n'est pas nous qui nous livrons au petit jeu des amendements pour tenter d'opposer l'unité de la gauche à l'autogestion alors que ces deux concepts sont dialectiquement liés. »* Il dénonce ensuite la manipulation des informations sur le Portugal, manipulations qui ont pour objectif, selon lui, de faire croire que communistes et socialistes ne peuvent gouverner ensemble.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, député du Rhône, estime que le domaine de l'autogestion dans l'entreprise c'est le temps et les conditions de travail ou la répartition de la masse salariale, mais que le reste appartient à la nation dans son ensemble. Il récuse à son tour la notion de stratégie autogestionnaire. M. Machefer (Yvelines) souhaite que le problème de la période de transition au socialisme soit approfondi. M. Charzat, membre du bureau exécutif, animateur du CERES, juge irréaliste de ne pas prendre en compte *« le mouvement autonome des masses »*. On entend ensuite Mme Denise Cacheux (Nord), Mme Paule Dufour, membre du comité directeur, animatrice du CERES, M. Thollon-Pomerol et M. Fuchs (Paris).

M. MAUROY : une réaction de refus

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, député du Nord, invite les délégués à ne pas s'enfermer dans un débat hermétique. Il affirme : *« Le débat essentiel c'est d'en rester aux quinze thèses sur lesquelles nous nous sommes tous mis d'accord, sinon, c'est rechercher dans n'importe quelles conditions l'occasion l'occasion de se compter. »* M. Mauroy explique que l'autogestion est d'abord *« une réaction de refus contre l'organisation de la société et plus particulièrement de l'appareil productif »*. *« C'est aussi*, ajoute-t-il, *la volonté d'instaurer une société très différente de celle que connaissent les pays communistes et particulièrement l'U.R.S.S., qui vivent sous le régime de la délégation permanente de pouvoirs au parti communiste. »* Il conclut en soulignant que la seizième thèse ne mérite pas que le parti se divise sur elle.

Interviennent ensuite MM. Dolla (Hautes-Alpes), Christian Pierre (Paris), Oehler (Bas-Rhin), et Kesler (Nièvre), qui insiste sur la nécessité de réorienter le système éducatif.

M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., membre du bureau exécutif, récuse toute contradiction entre la volonté unitaire et la volonté autogestionnaire. Il juge important que *« le premier parti socialiste d'Europe occidentale qui se soit engagé dans une alliance profonde et durable avec un parti communiste définisse sa volonté de rupture avec le capitalisme et de dépassement de l'héritage trop purement électoraliste qui est le sien en référence au socialisme autogestionnaire »*. M. Rocard déplore toutefois qu'une *« certaine forme de débat empêche tout le parti d'aller du même pas »*. M. Fournier (Hauts-de-Seine) s'étonne que la majorité refuse de *« mettre sur la table tous les élément du débat »*.

Il réclame pour les prochaines élections municipales des listes d'union, *« de Brest à Strasbourg, mais aussi de Lille à Marseille »*. Après MM. Buard, Cusalk (Alpes - Maritimes), Domon (Doubs), Colliard (Paris) et Clermont (Tarn). M. Guidoni, *membre du bureau exécutif*, animateur du CERES, voit dans l'absence de passion qui a marqué le débat un signe de sérieux, et réfute *« les fausses oppositions entre une stratégie autogestionnaire et un processus autogestionnaire »*. Il déclare qu'une synthèse est possible et que la minorité la souhaite, *« comme elle souhaite tout ce qui va dans le sens de l'unité du parti »*. Après M. de Caumont (Calvados), M. Bichat (Yonne) félicite M. Guidoni pour son appel à l'unité, qui change, selon lui, des déclarations du CERES au lendemain du congrès de Pau sur *« le glissement à droite du P.S. »*

M. MITTERRAND : le parti protégera son droit fondamental à rester lui-même

M. Mitterrand prend la parole dimanche matin, à l'occasion d'une interruption des travaux de la commission des résolutions. Il *juge que les quinze thèses* constituent *« un ensemble de propositions historiques très importantes »*. Il s'agit notamment, explique-t-il, d'une *« rupture avec tant de siècles d'histoire où l'on a vu les institutions servir de gendarmerie supplétive pour empêcher le mouvement des classes opprimées de s'exprimer »*. Le P.S. a, selon lui, adapté à la réalité d'aujourd'hui ce qui a été à l'origine même du socialisme. Les quinze thèses lui paraissent *« raisonnables »* et fidèles aux explications permanentes du parti socialiste. Elles le dotent d'un corps de doctrine.



(Dessin de CHENEZ.)

A propos de la seizième thèse, M. Mitterrand met en garde ses amis contre le danger qu'il y aurait à vouloir faire *« de la science-fiction en définissant ce que nous ferons dans les vingt-quatre premières heures de notre arrivée au pouvoir »*. *« La condition de la transition devra être étudiée*, ajoute-t-il, *mais elle devra mobiliser le parti. Elle ne peut être un simple surgeon sur un autre débat. Il y faudra un congrès. »*

Le premier secrétaire se félicite ensuite de la progression du P.S. tant du point de vue des effectifs que de celui des résultats électoraux. Il chiffre entre 7 et 8 %, en moyenne, ces progrès lors des élections partielles. *« La victoire de la gauche*, poursuit-il, *passe par les progrès du parti socialiste car l'avènement d'un grand parti socialiste modifie toutes les données de la vie politique. »*

Abordant ensuite la question des prochaines élections municipales, M. Mitterrand déclare : *« A Pau, nous avons décidé que la tactique pour les élections municipales serait conforme à la stratégie du parti qui est la stratégie d'union de la gauche. Cela interdit toute coalition avec des formations centristes ou de droite puisque à présent c'est la même chose. Il n'y a plus de parti entre les formations du programme commun et les partis qui gouvernent. Dans un congrès ou une convention extraordinaire, nous déciderons, mais il n'y a aucune raison que le parti socialiste renonce à s'affirmer chaque fois que cela lui est utile et que cela n'est pas nuisible à la gauche. Renoncer à cette évidence serait absurde. J'inviterai le parti socialiste à examiner l'ensemble des situations électorales dans les villes de plus de trente mille habitants et il n'y a aucun doute que l'union de la gauche s'affirmera, étant entendu que le parti socialiste protégera son droit fondamental qui est de rester lui-même. D'ailleurs, avant toute discussion, le parti communiste a fixé seul sa tactique pour les trente-huit mille autres communes. On aurait pu en parler. Après tout, pourquoi faire l'union à moitié ? »*

Le député de la Nièvre, pour conclure son exposé, souligne *« l'incohérence »* du pouvoir et le fait que le président de la République, le ministre d'Etat-ministre de l'intérieur et le premier ministre *« jouent chacun son propre jeu »*.

Dans l'après-midi, M. Gilles Martinet rend compte des travaux de la commission des résolutions. Il explique que la divergence sur la seizième thèse se situe sur la transition au socialisme, les conditions de la conquête de l'appareil d'Etat et l'articulation avec le mouvement des masses.

Il indique que la majorité juge ce sujet « *très important* » mais non à l'ordre du jour et qu'un congrès devra se pononcer ultérieurement, ce qui suscite des cris hostiles dans la salle. Cette décision a été prise en commission des résolutions par 45 voix contre 16. Elle s'exprime dans un texte qui déclare notamment : *« Le parti n'a pas donné mandat à la convention nationale présente de décider au lieu et place d'un congrès les dispositions à prendre pour résoudre les problèmes qui poseront, dès la victoire de la gauche, les conditions de la transition et de la prise en main de l'appareil d'Etat, ni de définir au-delà de ce qu'ont prévu le programme socialiste et le programme commun de la gauche l'ensemble des mesures immédiates nécessaires au maintien et au développement d'un accord profond entre le nouveau pouvoir et le mouvement populaire. »*

M. Guidoni, au nom du CERES, demande que le vote porte contradictoirement, d'une part sur le texte de la commission, d'autre part sur la seizième thèse.

M. CHEVÈNEMENT : nous ne sommes pas les mousquetaires du cardinal

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif, animateur du CERES, déplore que l'on ne soit pas parvenu à une synthèse. *« Ce n'est pas notre fait »*, déclare-t-il sous les protestations. *« On nous oppose une exception d'irrecevabilité tardive*, poursuit-il. *Nous ne l'admettons pas. Elle est aux antipodes de l'autogestion dont nous parlons. »* Après avoir ironisé sur le manque d'homogénéité de la majorité du parti, le député de Belfort condamne cette *« manœuvre subalterne destinée à empêcher un vote sur le fond, qui montrerait la progression de la minorité à plus de 30 %. La majorité ne peut s'offrir ce luxe »*. Il ajoute, sous les huées : *« Nous n'avions pas pour objectif de nous compter. Nous étions partisans de la synthèse. »* Il poursuit : *« C'est la démocratie dans le parti qui est l'objet du vote qu'on nous demande. Nous ne défendons pas un courant, nous défendons la démocratie dans le parti (...). Comment peut-on rassembler la gauche et diviser le parti ? Cher Mitterrand, est-ce que vous avez déjà eu tellement à vous plaindre de nous ? Les mousquetaires du socialisme ne sont pas ceux du cardinal. Nous ne nous prenons pas pour d'Artagnan, mais nous n'avons pas la vocation de Cinq-Mars. Il faut dépasser les querelles subalternes et ne pas faire interférer avec le débat idéologique de petits conflits de pouvoir. »*

M. Chevènement rejette ensuite *« l'exception d'irrecevabilité »* pour des raisons de fond, en expliquant que le programme socialiste, le programme commun, le texte des assises du socialisme ouvrent la voie au socialisme et qu'il faut dès lors parler de la transition qui est, selon lui, inséparable du débat sur l'autogestion. *« Toute la troisième partie des quinze thèses en parle*, rappelle-t-il. *Nous sommes en plein dans le sujet. La victoire de la gauche créera un mouvement populaire de grande ampleur. Rappelez-vous mai 1968. Sommes-nous hors du sujet ? N'était-ce pas plutôt la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.) qui était en dehors du sujet ? (...) Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'un nouveau Chili, d'un nouveau Portugal. Vouloir opposer l'amendement additionnel au programme commun de la gauche n'est pas sérieux. Il en tire les conséquences car le programme commun ouvre la voie à une autre société. Il ouvre la transition. »*

M. Jean-Pierre Chevènement aborde ensuite la question des prochaines élections municipales en déplorant que la position du P.S. paraisse déjà tranchée alors qu'aucun congrès ne s'est prononcé sur le sujet. Il réaffirme son attachement au principe des listes d'union, sauf dans les cas où les exigences des alliés du P.S. seraient inadmissibles. *« Pour gagner, nous devons être rassembleurs »*, conclut-il, tout en insistant sur le fait que *« ce manteau d'Arlequin qu'est le P.S. peut devenir un tout organique »*, que là réside la tâche la plus urgente et que, pour atteindre cet objectif, il ne faut pas occulter les débats de fond. *« La social-démocratie a fait son temps. Nous ne voulons pas échouer. »*

M. François Mitterrand remonte à la tribune pour répondre au chef de file du CERES. Il déclare : *« A aucun moment la majorité de la commission des résolutions n'a opposé d'exception d'irrecevabilité puisque le débat a eu lieu. L'irrecevabilité s'oppose au débat. Le vote demandé n'est pas un vote juridique mais un vote politique. Il faut savoir si nous sommes prêts à nous engager sur un chemin présenté par la seizième thèse. Notre convention n'a pas reçu mandat de déterminer, en plus de l'autogestion, les conditions de la transition et de la prise en main de l'appareil d'Etat par un gouvernement de gauche. Si la convention se croit en droit de surmonter les décisions du congrès nous ferons appel au parti. »*

Après avoir noté que le débat est difficile car très intellectuel, M. Mitterrand critique vivement le contenu de l'amendement additionnel qu'il juge « *très insultant à la cause qu'il prétend défendre* ». *« Cette vague littérature sur le mouvement populaire sans aucune stratégie, sans aucune mesure précise, ce serait cela le mandat que nous donnerions à un gouvernement de gauche*, s'écrie-t-il. *Permettez : Vous n'avez rien dit si ce n'est de quoi occuper le débat à un point tel que nombreux sont ceux qui se sont réfugiés dans le refus de vote, faute de comprendre l'enjeu des discussions. C'est pourquoi j'en appelle au congrès. »*

En conclusion, M. Mitterrand insiste pour que ce texte qui représente, selon lui, *« une mauvaise graine »*, soit repoussé « *le plus sévèrement possible* ». Il déclare : *« Vous parlez de rassemblement. Il était fait sur les quinze thèses. Nous avions réussi. »* Des protestations s'élèvent alors dans la salle, qui amènent le premier secrétaire à dire : *« Si vous voulez montrer que vous êtes un petit groupe hétérogène dans le parti, continuez. »* Il poursuit : *« Il y a quelque chose de dérisoire à vouloir définir ainsi les conditions de la transition. On touche là à la nature même de l'Etat, au problème même des libertés publiques. Il ne peut être tranché à la sauvette. Il détermine la nature même du socialisme. Nous opposer le Chili et le Portugal, c'est servir davantage certaines propagandes que celle du socialisme. Avez-vous déjà mis un terme à la capacité révolutionnaire du Portugal ? Ont-ils échoué ? Alors, dites-le. Je souhaite que l'on n'use pas de n'importe quel argument. Je souhaite un peu plus de clarté. Nous sommes tous des rassembleurs. Pouvez-vous vous servir du terme de rassembleurs contre nous ?*

M. Gaston Defferre, qui préside la séance, propose alors que la convention vote soit pour M. Mitterrand, soit pour M. Chevènement. Des protestations virulentes s'élèvent dans la salle et l'on entend même un délégué crier : *« On n'est pas à la S.F.I.O. ici, nom de Dieu ! »* M. Defferre précise alors : *« Pour éviter la personnalisation du débat, nous voterons pour ou contre le texte issu de la commission des résolutions ! »*

Sur 4 750 mandats ce texte en obtient 3 029 contre 1 268. Il y a 62 refus de vote, 346 abstentions et 45 mandats n'étaient pas représentés. — T. P.

LE PREMIER SECRÉTAIRE AU PALAIS DES SPORTS

Pour clore sa campagne de propagande *« Un an après, la montée du P.S. »*, le parti socialiste organise, lundi 23 juin, à 20 h. 45, au Palais des sports de Paris, un meeting auquel participera M. François Mitterrand. Des fanfares sont prévues, ainsi que la présentation du film de M. Maurice Séveno sur la campagne présidentielle de la gauche. Le premier secrétaire interviendra dès la fin de la projection, sur la dernière image du film.

Le P.S. hésite entre la « démocratie avancée » et une stratégie plus révolutionnaire

(Suite de la première page.)

Les débats ont une fois de plus été faussés par les luttes de tendances. Les jeux tactiques qui en résultent sont la plaie du P.S. et hypothèquent un avenir qui devrait pourtant être encourageant si l'on en croit les succès électoraux et le taux d'adhésions. M. François Mitterrand, qui, jusqu'au congrès de Pau, en février dernier, avait pu apparaître comme un arbitre au-dessus de la mêlée, est à présent happé par la mécanique et ses propos sont contestés au même titre que ceux de n'importe quel autre dirigeant. Pour la première fois, la minorité a répliqué au discours du premier secrétaire et celui-ci a dû remonter à la tribune pour faire triompher sa thèse. Pour la première fois, M. Jean-Pierre Chevènement, chef de fil de la minorité, ne s'est pas contenté de se laisser sermonner par le député de la Nièvre : il a attaqué le premier secrétaire, notamment sur ses méthodes de direction.

Derrière ces passes d'armes, c'est en fait la succession de M. Mitterrand qui se prépare, et cela est vrai au sein même de la majorité du parti socialiste qui, à l'occasion de la convention nationale, a prouvé son manque d'homogénéité politique. Reprenant un débat qui les opposait, il y a dix ans déjà, alors qu'ils militaient au P.S.U., MM. Bérégovoy, Martinet et Rocard ont affronté M. Jean Poperen qui se méfie toujours des thèses autogestionnaires : il craint que ne se cache derrière elle une remise en cause de l'union de la gauche. M. Poperen était appuyé par une partie des anciens membres de la Convention des institutions républicaines (le parti d'origine de M. Mitterrand) et on a pu, en particulier, remarquer que M. Mermaz tenait un langage analogue au sien. Néanmoins, en commission des résolutions, son amendement n'a obtenu le soutien que de cinq des soixante et un membres de cette instance, les ex-conventionnels s'abstenant. Sur ce vote le clivage passait donc au sein de la majorité du P.S., le Ceres et les autres « autogestionnaires » faisant bloc.

Parce qu'on retrouve ainsi les hommes et les débats du P.S.U. d'hier dans le P.S. d'aujourd'hui, le corps de doctrine dont viennent de se doter les socialistes reprend, pour l'essentiel, l'idéologie de M. Michel Rocard et de ses amis. L'ancien secrétaire national du P.S.U. pouvait, à juste titre, se déclarer satisfait, dimanche soir. Le parti communiste, en revanche, est en droit de s'interroger sur la signification réelle de l'évolution de ses alliés, dans la mesure où, naguère, les membres du P.S.U. jugeaient très sévèrement le programme commun de la gauche.

Il ne suffit pas d'affirmer, comme l'a fait M. Georges Sarre, membre de la minorité, que la stratégie autogestionnaire et l'union de la gauche sont *« dialectiquement liées »* pour dissiper toutes les inquiétudes. D'autant qu'en renvoyant à un prochain congrès le débat sur la transition au socialisme, M. François Mitterrand s'engage sur un chemin piégé. Sans doute aurait-il mieux valu, pour les socialistes, clôre dimanche un débat confus et dangereux.

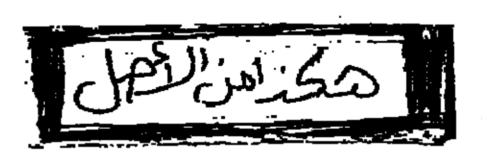
Revenir sur la « période de transition » c'est, comme l'a dit M. Mitterrand, *« toucher à la nature même de l'Etat, au problème même des libertés publiques »*. Ou bien le parti socialiste reste dans la logique de sa démarche actuelle, dans la logique de ses quinze thèses, et il va proposer un démantèlement de l'Etat, voire, dans l'esprit de certains militants, des restrictions aux libertés publiques. Ou bien il en reste à l'étape de la « démocratie avancée » prévue au programme commun et, dès lors, toutes les discussions sur l'autogestion et la transition relèvent, pour une large part, du jeu intellectuel.

Si le P.S. opte pour la première hypothèse, ses candidats risquent d'éprouver quelques difficultés sous les préaux d'école lorsqu'ils devront affronter les prochaines campagnes électorales. Jusqu'à présent, la social-démocratie française n'avait pas habitué ses électeurs à se préparer à un processus révolutionnaire. C'est pour le coup que le parti communiste va pouvoir mettre en opposition les paroles et les actes du P.S., d'autant que les socialistes remettraient alors explicitement en cause l'accord qui sert de base à l'union de la gauche. Jusqu'à

La « P.S.Uisation » du P.S. au niveau idéologique n'est pas sans conséquence non plus sur sa vie militante. Ce phénomène désoriente nombre d'adhérents. Une fédération traditionnellement modérée comme celle du Puy-de-Dôme a, par exemple, donné la majorité de ses mandats à la minorité. Convoqué par M. Mitterrand pour s'expliquer, le secrétaire fédéral, qui appartient à la majorité, s'est borné à répondre au premier secrétaire que celui-ci n'était qu'au début de ses déconvenues s'il continuait de laisser ses troupes sans consigne, face à une minorité disposant de réseaux, de bulletins de liaison...

La chance du parti socialiste et de M. Mitterrand, c'est que, après trois réunions d'assises nationales en cinq mois, le calendrier du parti ne prévoit plus, pendant un an, de telles réunions. L'appareil d'anciens conventionnels mis en place par le premier secrétaire du P.S. après le congrès de Pau, et qui vient de prouver ses faiblesses, va donc bénéficier d'un répit pour tenter de redresser la situation. De plus, l'approche des scrutins nationaux va fort probablement calmer la fièvre idéologique des socialistes.

THIERRY PFISTER.



OCIALISTE

LE DEUXIÈME POUVOIR

Suite de la première page.)

ur le terrain de la stratégie olutionnaire, le « deuxième voir » se définit aujourd'hui rapport aux expériences chi- ne et portugaise. Sous le ime de l'Unité populaire, la struction du socialisme a été agée dans deux voies. D'abord voie légale suivie par le sident Allende et son gouver- nent. Parallèlement, les gau- stes du MIR, appuyés par une ction du parti socialiste, ont prunté la voie du « deuxième voir », multipliant les occu- ions d'usines et la gestion treprises par des comités de e qui évinçaient les anciens priétaires et agissaient contre directives de l'Etat. La même ion est engagée dans le Portu- actuel. Otelo de Carvalho drait l'y développer. Le CERES pose de le faire en France ès une victoire électorale de la che.

'analogie des deux démar- s méritait d'être soulignée. e ne dissimule pas la férence radicale des situations. « deuxième pouvoir » agit seu- nent comme un explosif ou un solvant qui désagrège les ndes organisations économi- s et politiques. Il les « destruc- e », littéralement parlant, mais 'est jamais parvenu à établir régime basé sur son propre dèle. Aucune « république des seils » n'a pu fonctionner. Le ainsi créé est donc occupé l'organisation la plus forte et plus dure parmi celles qui sistent, autour de laquelle se onstruit peu à peu un nouvel pareil d'Etat. Suivant les cir- stances et les conditions de se, la place peut être prise par e organisation révolutionnaire, mme dans la Russie de 1917, ou r une organisation réaction- ire, comme dans le Chili de 73.

A Lisbonne, l'armée est aujour- ui la principale force orga- ée de l'Etat, et c'est une armée gauche. Un peu comme l'armée noise au moment de la révo- on culturelle, quand Mao a voqué des mouvements de sse pour disloquer un appareil tat qui lui échappait et le rendre en main d'un autre é. Otelo de Carvalho pourrait re de même avec ses amis gau- istes, qui tireraient les marrons feu pour lui. En accélérant la struction du système salazariste capitaliste, le « deuxième pou- r » ouvrirait ainsi la voie à un apartisme socialiste.

Après une victoire de la gauche France, le développement des rganisations unitaires de masse s de la lutte (conseils d'atelier, sine, de quartier) » souhaitées le CERES pourrait certaine- nt accélérer l'évolution prévue le programme commun. Mais action dissolvante ne jouerait seulement contre le capita- e. Elle jouerait aussi contre gouvernement de la gauche . Plus fortement encore qu'elle oué à Santiago contre Allende 'Unité populaire. Une société istrielle aussi développée que ôtre supporterait encore moins la société chilienne des pro- s révolutionnaires de ce e. Elle ne tolérerait pas les eils d'usine, d'atelier, de ma- n, de journaux aussi facile- t qu'elle a toléré l'occupation universités en 1968. On voit comment tout cela finirait.

t-il vraiment impossible que militants du CERES, qui ent parmi les plus dévoués du i socialiste, tiennent compte ces expériences ? Qu'ils ne rennent pas que le mot de al « *Qui veut faire l'ange fait ête* » s'applique AUSSI à la ique ? Céder à la mythologie lutionnaire pour être en paix sa conscience, c'est une belle oble attitude. Mais c'est une ude irréelle. Construire des nas de passage au socialisme assent la synthèse du jeune et de Rosa Luxemburg, de ne et de mai 1968, c'est un rquable exercice intellectuel. c'est un jeu de l'esprit. t cela n'a pas de rapport avec le socialisme dans ance des années 70 et 80, l ne pourra s'établir qu'au d'une évolution progressive, e dans un cadre démocra- et pluraliste. Les illusions pos du « deuxième pouvoir » uvent qu'empêcher de con- le pouvoir tout court, ou re perdre une fois conquis. opper un néo-gauchisme re technocratique n'est pas yen de renforcer la gauche néral ni le parti socialiste rticulier.

MAURICE DUVERGER.

M. Servan-Schreiber : l'inquiétude est profonde et générale

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, définit dans *l'Express* daté 23-29 juin un « *projet pour l'an II* ». Le député de Meurthe-et-Moselle écrit : « *Un an après l'élection présidentielle, on dirait que les Français n'ont pas encore choisi. Certes, il y a un président élu, qui donne à la France, et de la France, un visage nouveau. Il y a une majorité au Parlement qui a encore du temps devant elle. Il y a une opposition qui est en guerre idéologique contre « le système », mais souhaite la victoire par le vote, non un coup de force. Il y a l'arrêt de la croissance économique, mais il n'y a pas la misère. La France tient debout.*

» *Mais cette image ne doit pas faire illusion. L'inquiétude est profonde et générale. La confiance vacille (...) les prévisions des économistes paraissent abstraites ; le débat politique sonne creux, et il n'a guère prise sur la méditation, ou les projets, de chacun. Cet état ne durera pas.*

» *Dans trois mois, dans un an..., il y aura précipitation chimique. Soit qu'une volonté politique, claire et simple, autour de projets assez vastes, et réalisables, ait réussi à polariser l'imagination et mobiliser l'effort. Soit que, dans l'apesanteur où nous sommes, la planète « pouvoir » ait continué à dériver, à s'éloigner de la réalité quotidienne ; et qu'on voie alors, tout naturellement, le sentiment général être happé vers le pôle opposé, celui du projet collectiviste. (...)*

» *L'an II a commencé. Le temps est compté. Le scepticisme rampe et corrode le corps social. Les perspectives de « la rentrée » sont marquées par un sentiment d'angoisse. La liberté, dont on parle, est comme ailleurs le pain : elle ne suffit pas. Le changement n'évoque plus la fraîcheur de l'été dernier, il se fane. Du monde qui nous entoure, proviennent fracas d'orage et grondements d'anarchie. Dans les palais du Paris ministériel, dans les débats des assemblées régionales, dans l'âme de la génération qui a pris la relève du pouvoir, allons-nous voir naître la volonté de livrer la bataille et de forcer le destin ?* »

Quatre élections cantonales...

ISERE : canton de Goncelin (1er tour).

Inscr., 7 689 ; vot., 4 225 ; suffr. expr., 4 178.

MM. Jean Menetrey, sans étiq., maire de Pontcharra, 1 432 voix ; Georges Zougs, P.S., maire de Theys, 1 212 ; Jean-Louis Delrieu, P.C., 1 210 ; Armand Billon, sans étiq., 322. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre Pissetty, P.S., récemment décédé. En mars 1970, les résultats du premier tour avaient été les suivants : MM. Pissetty, soc., 1 837 ; Jourdan, sans étiq., 950 ; Marais, P.C., 932 ; Broccoli, P.S.U., 373. Au second tour, M. Pissetty avait été réélu avec 2 672 voix contre 749 à M. Broccoli.]

LANDES : canton de Mont-de-Marsan-Sud (1er tour).

Inscr., 12 625 ; vot., 5 443 ; suffr. expr., 5 207.

MM. Jean Audouin, sans étiq., 2 833 ; Yves Dauriac, P.S., 1 291 ; Jean Bourlon, P.C., 1 083. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par l'invalidation de son titulaire, M. Jean Audouin, ingénieur des travaux ruraux, élu conseiller général en septembre 1973. Ayant régularisé sa situation administrative, M. Audouin se représentait à cette élection partielle. Bien qu'ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés, M. Audouin n'a pas obtenu les voix d'au moins un quart des électeurs inscrits. Un second tour devra donc être organisé.

En 1973, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 11 357 ; vot., 6 012 ; suffr., 5 809 ; MM. Audouin, sans étiq., 2 276 voix ; Bibette, rad. de gauche, 1 697 ; Bourlon, P.C., 1 105, et Sodore, U.D.R., 821. Au second tour, M. Audouin avait été élu avec 3 709 voix contre 2 718 à M. Bibette sur 6 427 suffrages exprimés, 6 621 votants et 11 356 inscrits.]

LOT-ET-GARONNE : canton de Castelmoron (1er tour).

Inscr., 2 578 ; vot., 2 077 ; suffr. expr., 2 022.

MM. Genestou, adj. au maire de Castelmoron, centre gauche, 941 voix ; Dagen, P.C., maire de Verteuil-d'Agenais, 552 ; Galiné, censeil. mun. de Castelmoron, P.S., 529. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Maurice Chaulet, récemment décédé. En mars 1970, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 2 614 ; vot., 2 047 ; suffr. expr., 2 008 ; MM. Chaulet, rad., 880 voix ; Lautier, mod. fav. à la maj., 693 ; Titonel, P.C., 435. Au second tour, M. Chaulet avait été réélu avec 1 191 voix contre 808 à M. Lautier, sur 2 614 inscrits, 2 063 votants, et 1 999 suffrages.

Il est à noter que pour cette élection partielle les deux sénateurs du département, MM. Jacques Bordeneuve et Henri Caillavet, tous deux membres du Mouvement des radicaux de gauche, ont appelé à voter pour le « candidat non marxiste », à savoir M. Genestou.

SOMME : canton d'Amiens-III-Nord-Est (2e tour).

Inscr., 14 208 ; vot., 7 313 ; suffr. expr., 7 123.

MM. René Carouge, P.C., 3 868 voix, *Elu* ; Michel Jolly, union rép. et de progrès social (soc. ind.), 3 255.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Léon Dupontreué, P.C., récemment décédé, qui avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1970. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 17 693 ; vot., 10 701 ; suffr. expr., 10 293 ; MM. Dupontreué, P.C., 5 374 voix ; Lequien, U.D.R., 2 392 ; Max Arniaud, P.S., 1 420 ; Guy Durand, gaul. de gauche, 1 107.

Lors du premier tour, qui s'est déroulé le dimanche 15 juin, M. Carouge, P.C., était arrivé en tête avec 2 916 voix, devant MM. Jolly, soc. ind., 2 282 ; Paul Trouillet, P.S., 723 ; Maurice Gonilleux, Mouvement des dém., 282 ; Maurice Duquet, cand. écologiste, 225, et Gilbert Bourdon, Un. populaire de la droite nat., 170, sur 6 598 suffrages exprimés, 6 734 votants et 14 203 inscrits.]

... une municipale

YVELINES : commune de Flins-sur-Seine (2e tour).

Inscr., 913 ; vot., 591 ; suffr. expr., 582.

Liste pour le renouveau et la déf. des libertés et de la dém., favorable à la majorité, MM. Marcel Violet, 310 voix, et Jean Boileau, 298 : *2 sièges* ; liste d'union dém. pour le programme commun, Mme Lucette Arnaudy, P.S., 282, et M. Georges Mariard, P.C., 253.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges laissés vacants par le décès du maire, Philippe Girodon, centre gauche, et la démission pour raison de santé d'un conseiller municipal. Au premier tour, trois listes étaient en présence et ont obtenu les résultats suivants : liste pour le ren. et déf. des libertés (M. Violet, 218 voix, et M. Boileau, 212) ; liste d'un. dém. (Mme Arnaudy, 216, et M. Mariard, 204) ; liste soutenue par une partie du conseil muni., fav. à la maj. (Mme Micheline Maglia, 106, et M. Jean-Pierre Auffret, 102).

En 1971, les résultats du second tour avaient été les suivants : inscr., 793 ; vot., 666 ; suffr. expr., 657 ; liste de gestion mun., moyenne de liste 299 voix, 12 élus (fav. à la maj.) ; liste d'un. dém. (P.C.-P.S.), moyenne de liste 149 voix, 1 élu ; liste d'un., de déf. et de rén. des int. communaux, moyenne de liste 193 voix (mod. fav. à la maj.).]

L'U.D.R. veut développer son action dans de nouveaux secteurs

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, succédera, samedi 28 juin, à M. Jacques Chirac comme secrétaire général de l'U.D.R. Il sera en effet le seul candidat présenté aux suffrages des quelque mille cinquante membres du conseil national du mouvement gaulliste. Cette instance a été convoquée par M. Chirac au terme des assises de Nice, le 15 juin dernier, après que le premier ministre eut annoncé sa propre démission et la désignation de M. Bord pour assurer son intérim. Le seul intérêt de ce scrutin résidera donc dans le *volume* des abstentions et des bulletins blancs ou nuls, volume qui indiquera le degré de désapprobation ou de réserve que provoque l'accession de M. Bord au secrétariat général de l'U.D.R.

Un certain nombre de cadres et d'élus du mouvement, une fois dissipée l'euphorie des derniers instants des assises nationales, ne cachaient pas, en effet, leur surprise et leur déception. Ils jugeaient que le contraste est trop grand entre la personnalité dynamique de M. Chirac et celle, plus effacée, de M. Bord. Ceux-là exprimaient quelques inquiétudes quant à l'autorité dont pourra faire preuve leur nouveau leader non seulement au sein du mouvement, mais aussi face aux autres formations de la majorité.

C'est donc à dissiper ces craintes que se sont employés les dirigenats de l'U.D.R., dimanche 22 juin, au cours de la réunion à Paris des secrétaires fédéraux (dont la plupart participeront au conseil national). La plupart de ceux-ci sont repartis rassurés car ils ont acquis la conviction que M. Jacques Chirac demeurait le chef effectif de l'U.D.R. et que son titre nouveau de « secrétaire général d'honneur » le plaçait au sommet de la hiérarchie des dirigeants du mouvement, au sein duquel il maintiendra ses hommes de confiance.

Le premier ministre a lui-même annoncé le développement de l'action de l'U.D.R. dans de nouveaux secteurs. L'impression qu'il se comportait toujours en responsable direct du mouvement gaulliste a été renforcée par la discrétion de M. Bord qui a refusé, par exemple, que soit rendu public le discours qu'il venait de prononcer devant les secrétaires fédéraux. Dans cette intervention, il avait pourtant annoncé qu'il entendait animer le secrétariat général comme « un pack de rugby ». Il sera peut-être le capitaine de cette équipe, mais M. Chirac en demeurera sans aucun doute le sélectionneur et l'entraîneur.

ANDRÉ PASSERON.

Avant que MM. Chirac et Bord, venant du camp du Struthof ne rejoignent, dimanche 22 juin, à Paris, la centaine de secrétaires fédéraux de l'U.D.R., ceux-ci ont entendu M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint du mouvement, confirmer qu'en septembre un livre serait publié contenant les grands thèmes auxquels se réfère l'U.D.R., avec une préface de M. Chirac. M. Charles Pasqua, délégué national à l'animation, a ensuite déclaré : « *Notre analyse politique a été la bonne. Nous avons démontré la capacité de redressement du gaullisme.* » M. Jean de Préaumont, secrétaire général des assises et du conseil national, a précisé les conditions d'organisation du prochain conseil national, indiquant que les cinq secrétaires généraux adjoints remettraient leur démission le 28 juin à M. Bord aussitôt après son élection. M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint, voit trois raisons au succès de l'U.D.R. : « *le dynamisme et l'exceptionnelle présence de M. Chirac, l'occupation du terrain de façon méthodique et la mobilisation permanente des cadres* ».

Dans le débat général, MM. Lahoze (Meuse) et Maurice Cornette, député du Nord, secrétaire général adjoint, évoquent l'implantation de l'U.D.R. dans le monde rural. MM. Michel (Bouches-du-Rhône) et Theuriet (Nord) s'inquiètent que « *les enseignants et les étudiants soient une chasse gardée de la gauche* ». En réponse à M. Emile Maurice (Martinique), M. Guéna précise que la situation dans les DOM-TOM sera traitée dans le « petit livre » mais qu'elle ne sera pas « *reléguée dans le chapitre de la politique étrangère comme l'a fait le programme commun* ». MM. Baggioni (Corse) et Noir (Val-de-Marne) notamment insistent sur la préparation des élections municipales.

M. CHIRAC : un triple effort

M. Jacques Chirac déclare notamment :

« *Chaque militant a entre ses mains l'avenir du gaullisme. De votre action dépend le succès ou la défaite de l'U.D.R., c'est-à-dire la pérennité ou non du gaullisme et d'une certaine idée de la France. L'U.D.R. n'a plus de chef naturel. Elle est elle-même dépositaire du gaullisme avec le peuple français. L'U.D.R. doit donc faire un triple effort : effort de rassemblement, effort d'ouverture, effort de présence, sans aucune mesure avec ce qui a été fait jusqu'ici. Il vous faut faire des adhésions, tenir des réunions, être ouverts vers l'extérieur et être présents partout. Pour organiser la relève, il faut que les jeunes et les femmes soient complètement associés au sein de l'U.D.R. et y occupent des places et des responsabilités plus nombreuses. Les jeunes ne doivent plus être des colleurs d'affiches ; ils sont l'avenir du pays.* »

M. Chirac a rappelé les raisons de sa démission du secrétariat général et affirmé : « *L'U.D.R. est au mieux de sa force et de son organisation.* »

M. BORD : être présents partout

M. André Bord, secrétaire général par intérim, a tout d'abord déclaré : « *Je ne suis pas l'homme des grandes phrases. Quand on est gaulliste, le devoir est de militer, c'est-à-dire de se battre pour son idéal et non pas pour une fonction. Nul n'a de droit sur le mouvement, nous n'avons que des devoirs envers lui. Notre force aujourd'hui, c'est notre cohésion retrouvée grâce à Jacques Chirac. Nous devons lui en être toujours reconnaissants.*

» *Le secrétaire général, selon moi, doit être aux avant-postes, mais pas seul. Il a besoin d'une équipe, d'un pack de rugby qui puisse conduire son action dans la confiance et l'amitié. Je connais l'impatience des militants d'être traités en responsables, leur besoin d'être réunis souvent et, enfin, d'être informés.* » M. Bord a conclu : « *Nous devons forger un outil à la mesure de nos ambitions. Gardons-nous de considérer les assises de Nice comme une étape ou un aboutissement. C'est en réalité un commencement. Soyons désormais présents partout.* »

POLITIQUE

LA MORT DU GÉNÉRAL PAUL STEHLIN

Le général d'armée aérienne Paul Stehlin, député (non-inscrit) de Paris et ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, est mort, dimanche 22 juin, à l'hôpital Cochin à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Le général Stehlin avait été transporté à l'hôpital Cochin à la suite d'un grave accident de la circulation, le vendredi 6 juin à Paris, au moment même où son nom, après avoir été au centre d'une vive controverse à la fin de l'année dernière sur le « marché du siècle », était cité parmi les conseillers régulièrement appointés, en Europe, par la société aéronautique américaine Northrop.

L'Occident sans frontières

La mort a empêché le général Stehlin d'exposer les raisons qui l'avaient amené à fournir, contre rémunération, des informations et des synthèses politico-militaires à la firme Northrop.

On ne peut guère que rappeler les *positions qui ont toujours été les* siennes et les sentiments qu'il a toujours manifestés : pour lui, l'Occident est indivisible, et la menace à l'Est est l'élément capital de la vie internationale.

Attaché militaire adjoint à Berlin avant guerre, renseigné par Goering, qui cherchait alors à éviter un conflit, *il avait multiplié les renseignements* et les avertissements sur la puissance *croissante de l'aviation nazie. En vain.*

Après la guerre, il fut de ceux qui cherchèrent à bâtir la Communauté européenne de défense. Homme des marches de l'Est, il était résolument européen. La C.E.D. échoua définitivement en 1954. Le général Stehlin, d'un long séjour à Washington, où il appartint à l'état-major permanent de l'OTAN, revint persuadé que les Etats-Unis restaient l'unique rempart d'un Occident à ses yeux quasi indifférencié.

Devenu chef d'état-major de l'armée de l'air, cet antigaulliste courtois et discipliné reçut la mission la plus contraire à ses convictions profondes : mettre sur pied la force de frappe nucléaire nationale, dont il affirmera lui-même plus tard qu'elle est une « force d'illusion ». De Gaulle, à son habitude, le laissait parler mais ne l'écoutait point. D'autres exemples ont montré que le fondateur de la France libre tirait une satisfaction assez perverse de faire appliquer sa politique par ceux qui lui étaient opposés.

Le général Stehlin a toujours vécu dans le déchirement et, disaient certains, de son déchirement. Lorsqu'il quitta l'uniforme, le jeu gaullien n'alla pas jusqu'à le pourvoir, comme semble-t-il il l'espérait, d'une ambassade ou d'une présidence de société nationale. Il fut nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, poste qui ne correspondait ni à ses goûts ni à ses besoins. Il le quitta au bout de deux ans après avoir accepté la vice-présidence pour l'Europe de la firme américaine d'aéronautique Hughes Aircraft. Il abandonnera ces fonctions lorsqu'il briguera les suffrages des électeurs du seizième arrondissement en 1968. Ce rôle de conseiller d'une firme étrangère, qu'il tiendra également, on l'a appris ces jours derniers, auprès de Northrop — curieux double emploi, — ne paraissait au général nullement incompatible avec ses anciennes fonctions à la tête de l'armée de *l'air française.*

Convaincu que seuls les Etats-Unis avaient les moyens techniques, économiques et politiques de protéger l'Europe, dont seul un océan les séparait, il estimait participer à la défense commune. Dans le cas de Northrop, la modicité relative de la rémunération qui lui était allouée — alors qu'il était, selon sa propre notice biographique, depuis 1968 président-directeur général ou administrateur de nombreuses sociétés — montre que, pour lui, le problème se situait moins au plan financier qu'à celui d'un atlantisme « intégriste ». Les Etats-Unis l'avaient toujours traité en ami. Le Sénat américain en 1960, sur la proposition du sénateur Keating (Rép.), avait accordé à Mme Stehlin, d'origine française et de nationalité américaine, de ne pas perdre cette dernière par son mariage.

Le général Stehlin, s'il avait survécu, n'aurait pas compris le procès qui lui était fait, de même qu'il *n'avait pas compris les attaques de ses adversaires* et la fuite de ses amis lorsqu'il avait diffusé le texte destiné au départ au seul président de la République, où il attaquait le Mirage F-1. Il s'était estimé « piégé ». Cette fois, c'est une sous-commission du Sénat américain qui a rendu publique une collaboration secrète et pour [...] moins ambiguë.

« Ma conviction est que nou[s] allons vers une troisième guer[re] mondiale », écrivait-il en 1974, da[ns] son pamphlet-plaidoyer : *la Fran[ce] désarmée.*

Combattant, parmi les dernie[rs] de la guerre froide, intoxiqué p[ar] ses propres théories — sa prop[re] idéologie, eût-il dit lui-même, — [le] général Stehlin a toujours refu[sé] d'admettre que des frontières c[...] meuraient à l'intérieur de l'Occide[nt].

JEAN PLANCHAIS.

De l'armée de l'air au Parlemen[t]

Né le 11 août 1907 à Hochfelden (Bas-Rhin), Paul Stehlin est sorti sous-lieutenant en 1928 de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Officier pilote de chasse, il est lieutenant en 1930, capitaine en 1935. De 1935 à 1939, M. Stehlin, qui est diplômé des hautes études germaniques de l'université de Strasbourg, occupe le poste d'attaché de l'air adjoint à Berlin, puis de 1939 à 1940, celui d'attaché de l'air à Copenhague.

Entre 1940 et 1945, il participe aux campagnes de Finlande, Norvège, France, Tunisie, Corse, Italie, Allemagne. En mai 1940, il est nommé commandant du groupe de chasse Roussillon.

Fin 1940, Vichy le charge d'une mission de renseignement à Berlin, puis il accompagne Darlan, en décembre, lors de son entrevue avec Hitler, près de Beauvais. Edifié sur la faculté de résistance de Vichy, il est nommé en mai 1941 à la tête du groupe 1/4 en Afrique occidentale française, avant de diriger la liaison « air » française au quartier général du maréchal Alexander, commandant suprême allié en Méditerranée, puis de commander les groupes de chasse de l'aviation côtière française.

Nommé colonel en 1946, il est attaché militaire à Londres de 1947 à 1950. Général de brigade aérienne en 1950, il est, de 1952 à 1954, chef adjoint de l'état-major particulier de M. René Pleven, ministre de la défense nationale, puis, de 1954 à 1956, chef adjoint de la délégation française auprès du groupe permanent de l'OTAN à Washington. Promu général de division aérienne en 1956, il devient la même année commandant du premier commandement aérien tactique et des forces aériennes française d'Allemagne. En 1958, il devient, pour une courte période, adjoint de la IVe force aérienne tactique alliée. Dès l'année suivante, il est nommé major général des armées. En 1960, après avoir été promu au rang de général d'armée aérienne, il succède au général Jouhaud comme chef d'état-major de l'armée de l'air.

Ayant atteint la limite d'âge, il quitte son poste en septembre 1963 et devient conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il écrit ses Mémoires : son livre, Témoignage pour l'histoire, *obtiendra le prix des Ambassadeurs. Il donne sa démission un an plus tard pour entrer dans le privé : vice-président de la firme américaine Hughes Aircraft International Service Company en 1964, il devient aussi, en 1965, vice-président de la société Bugatti. Il était, depuis 1968, président-directeur général d'Algeco et, depuis 1970, membre du conseil de surveillance de Preussag France. Il était également administrateur de Cerabati (Compagnie générale de la céramique du bâtiment), de la Société de constructions mécaniques de Mulhouse, d'Idéal-Standard, de la société Thomson-C.F.-Visualisation et traitement des informations.*

En 1968, il vient à la politique : il est élu, battant ainsi le député sortant U.D.R., M. Bernard Lepeu, député centriste (Centre Progrès et Démocratie moderne) de la vingt et unième circonscription de Paris (partie du seizième arrondissement). A l'Assemblée nationale, il siège au groupe P.D.M., qu'il quitte en octobre 1972, l'estimant devenu « une formation annexe de l'U.D.R. ». Réélu député en 1973, il s'inscrit au groupe réformateur : il devient vice-président de l'Assemblée en juillet 1974, en remplacement de M. Pierre Abelin, devenu ministre de la coopération.

En novembre 1974, la note qu'il avait adressée deux mois plus tôt au président de la République et transmise à des « personnalités » proches de l'Alliance atlantique pour montrer la supériorité des avions américains YF 17 et YF 16 sur le Mirage F1 français dans le marché du siècle provoque un débat à l'Assemblée nationale et le général Stehlin donne sa démission de la vice-présidence de l'Assemblée et du groupe des réformateurs : il siège désormais parmi les députés non inscrits. Il est, d'autre part, mis à la retraite d'office par décision du conseil des ministres. Il sera accusé, quelques mois plus tard, par une sous-commission du Sénat américain, d'avoir re[çu] depuis 1964 des appointemen[ts] réguliers de la société Northr[op].

En décembre, dans un pa[...] général Stehlin a exposé une [nou]velle fois ses thèses pro-[euro]péennes et pro-atlantiques, [qu'il] avait fait connaître déjà dans [de] nombreux articles et dans [son] livre la Force d'illusion. *D[ans] sa dernière intervention à l'[As]semblée nationale, en mai dern[ier], au cours d'un débat sur la [dé]fense, il avait souligné : « [En] matière de défense, l'heure [de] l'Europe seule est passée. [Au-]delà de la seule communau[té] européenne, l'heure est à la [soli]darité occidentale. »*

M. GANTIER NOUVEAU DÉPUTÉ DE PA[RIS]

C'est M. Gilbert Gantier, [sup]pléant de Paul Stehlin de[puis] 1968, conseiller de Paris, qu[i le] remplacera à l'Assemblée na[tio]nale.

[M. Gilbert Gantier, né en 19[...] Paris, est licencié en droit e[t ès] lettres et diplômé de l'Ins[titut] d'études politiques. Chargé de [mis]sion au ministère de la reconst[ruc]tion de 1950 à 1953, puis journ[aliste] économique, M. Gantier devien[t en] 1969 chef du service des études [juri]diques et fiscales de l'Union [des] chambres syndicales de l'indu[strie] du pétrole et en 1971 secrétaire [géné]ral de la Chambre syndicale [du] raffinage du pétrole.

Depuis 1968, il était suppléan[t de] M. Stehlin, qui avait été élu d[éputé] de la 21e circonscription de [Paris] (16e arr.). En mars 1971, il es[t élu] conseiller de Paris du 16e arro[ndis]sement (10e secteur) comme can[didat] centriste, et il s'inscrit au g[roupe] Paris-Avenir à l'Hôtel de [Ville]. M. Gantier doit se démettre [pro]chainement de ses fonctions [à la] Chambre syndicale du raffinag[e du] pétrole.]

ANCIENS COMBATTANTS

Aux cérémonies de Strut[hof]

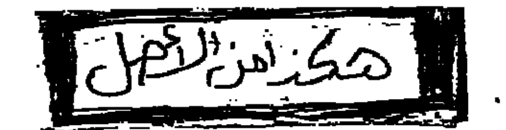
M. JACQUES CHIRAC : il fau[t se] tenir à l'abri des coups [de] folie.

Selon l'usage, aucune allo[cu]tion n'a été prononcée lors [des] cérémonies célébrées pour [le] trentième anniversaire de la l[ibé]ration du camp de Struthof (B[as-]Rhin), que présidait, dimar[che] 22 juin, M. Jacques Chirac, acc[om]pagné de Mme Simone Veil, [mi]*nistre de la santé*, et de M. Ar[...] Bord, secrétaire d'Etat aux anc[iens] combattants. Cependant, M. J[ac]ques Chirac, s'adressant [à un] journaliste, a déclaré au te[rme] des différentes manifestations [du] souvenir : « *Il est bon de méd[iter] régulièrement sur ce qui a dép[assé] en horreur tout ce qu'on p[eut] imaginer. Il faut se tenir à l'a[bri] des coups de folie qui se [ter]minent de manière aussi d[ra]matique.* »

Après la visite du Struthof, [qui] a pris fin vers midi, M. Chi[rac,] interrogé hors du camp sur [la] présence, à la boutonnière d'[an]ciens déportés, de badges port[ant] l'inscription : « *Vive le 8 mai* [...] a répondu qu'il ne voulait fa[ire] aucun commentaire.

● *Aux cérémonie du c[in]quante-neuvième anniversaire [de] la bataille de Verdun*, un incid[ent] s'est produit dans la soirée [du] samedi 21 juin, alors que qua[tre] cents anciens combattants étai[ent] réunis au monument aux mo[rts] pour déposer une gerbe à le[urs] camarades tombés en 1916 : [un] homme s'est jeté sur le colonel [de] réserve, chapelain de l'ossuaire [de] Douaumont, pour lui arracher [sa] Légion d'honneur en criant « *Assassin, à bas Pétain !* »

L'agresseur, dont l'identité [n'a] pas été révélée, a été maîtri[sé] par les gendarmes de Verdun.



هكذا من الأصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Stratégie et contestation des firmes multinationales

Quand l'Amérique se découvre colonisée par les siens

« LES représentants des Etats-Unis refusent de prendre des mesures contre le chaos monétaire parce que les monopoles américains peuvent ainsi profiter de la baisse du dollar pour développer leur expansion. » C'est, en substance, ce que la « Pravda » affirmait de Moscou mardi dernier, rejoignant d'ailleurs à certains égards les critiques des industriels qui alertent ces jours-ci les pouvoirs publics français des pertes sur les marchés extérieurs résultant de la faiblesse de la monnaie américaine. Mais les intérêts des Etats-Unis sont-ils aussi évidents, et sont-ils aussi clairement défendus qu'il y paraît ?

S'exprimant au Congrès à peu près simultanément, le sénateur Adlai Stevenson vient de se plaindre de l'insuffisante coordination de la politique économique internationale de son pays, qu'un autre parlementaire, M. Fred Bergsten, qualifie de « virtuellement impuissante ». Evoquant d' « intenses luttes d'influence bureaucratiques » au sein de l'administration, cet ancien conseiller économique de la Maison Blanche affirme : « Il existe une profonde tension et une hostilité politique entre le département d'Etat et le Trésor et le résultat en est une politique inefficace. » Cette tension et cette hostilité ne sont-elles pas, au-delà des multiples raisons politiques, économiques et sociales qui l'expliquent, le reflet des divergences profondes qui sous-tendent actuellement la société américaine, et dont il est vraisemblable qu'elles parviendront à la faire évoluer ?

« *L'Amérique peut-elle s'offrir le luxe de* ... *indépendance ?* » C'est ce qu'on se ... mandait il y a deux siècles sous Thomas ... fferson (1). A l'heure du bicentenaire de ... ur émancipation, les Etats-Unis se repo... nt à nouveau la question, sous une forme ... férente. Persuadés jadis qu'ils ne sau... ent vivre sans la colonisation britanni... e, ils n'en ont pas moins su prendre ... rs distances. Voudront-ils aujourd'hui en ... re autant à l'égard de la nouvelle colo... sation qu'ils ont eux-mêmes sécrétée chez ... x, celle des firmes multinationales ?

Si outrancière que puisse paraître ... tte question, elle n'en reflète pas moins ... sentiment croissant outre-Atlantique que « *les inconvénients des avantages* » des grandes sociétés issues du « free enterprise system » doivent aussi avoir leurs limites... D'autant plus que ces grandes sociétés elles-mêmes tendent à réaliser que leurs intérêts sont de moins en moins étroitement liés à leur pays d'origine. Qu'il s'agisse de la réforme monétaire, du commerce international, de la politique de l'énergie, de celle de l'alimentation ou des approvisionnements en matières premières, il est de moins en moins évident, à l'extérieur comme à l'intérieur, qu'en défendant les intérêts de ses entreprises tels qu'elles le conçoivent le gouvernement américain défend aussi les intérêts bien compris de la collectivité nationale. Et réciproquement.

La bannière étoilée n'est plus, outre-mer, le symbole de la grande puissance incontestée sous laquelle les plus grands de l'industrie mondiale ont pris leurs positions. Déjà, politiquement, bien que le gouvernement américain reste prêt à soutenir les régimes qui sont le plus conformes à l'idéal de ses entreprises, il est clair qu'il n'assumera plus ouvertement devant l'opinion publique la responsabilité de les faire et de les défaire. Les états-majors des « internationales capitalistes » ont d'ailleurs anticipé en commençant à s'entendre avec les régimes socialistes, là où ils sont bien en place, notamment en Union soviétique, dans les démocraties populaires de l'Est, en Chine depuis peu, et même à Cuba via les filiales d'Amérique du Sud. Les voici obligés, dans presque tout l'Occident industrialisé, ainsi que dans les pays en voie de développement — libéraux ou non, — d'afficher « le jeu de la nation » pour tenir compte du renouveau des sensibilités souveraines. Une obligation qui leur fait violence au bon moment : la synthèse des intérêts en jeu ne s'opère plus ainsi qu'à l'échelon de la firme.

Dans un livre intitulé *Global Reach, the power of multinational corporations* (2) qui fait scandale — donc fureur — actuellement outre-Atlantique, Richard J. Barnet et Ronald E. Müller, de l'institut d'études politiques et de l'université américaine de Washington, ne craignent pas d'évoquer la « latino-américanisation » des Etats-Unis. Selon eux, contrairement au grand rêve américain, les inégalités ne cessent de s'accroître au sein de la plus grande puissance économique du monde, de même que dans les pays sous-développés le fossé entre riches et pauvres ne cesse de se creuser. « *Notre belle grande classe moyenne, celle qui fut considérée pendant longtemps comme l'une des bases de la stabilité américaine, est de plus en plus étranglée par la diminution des emplois, l'élévation des impôts, et l'augmentation des prix. Les familles à 15 000 dollars par an sont plutôt des membres honoraires de la classe moyenne. Les chômeurs et les diplômés des universités sous-employés, qui furent longtemps les figures familières de l'Inde ou du Mexique, ne sont plus rares aux Etats-Unis...* », écrivent-ils.

L'évolution récente du commerce extérieur serait un autre symptôme de la « latino-américanisation » américaine. « *En voulant maximiser leurs profits à l'échelon du globe, les dirigeants de l'entreprise mondiale créent, souvent inconsciemment, un système global dans lequel le rôle assigné à long terme aux Etats-Unis modifie complètement sa production, et par conséquent ce que fait sa population* », écrivent Barnet et Müller.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 23, 4e col.)

(1) Voir le numéro spécial de *Time Magazine* publié à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance.

(2) Editeur : Simon and Schuster, 508 pages, 12 dollars.

BULLETIN

La crise et le financement de la Sécurité sociale

FAIT assez exceptionnel, le C.N.P.F. s'est déclaré favorable à une réforme du financement de la Sécu... ité sociale qui consisterait à créer une ... ouvelle cotisation sur la valeur ajoutée ... es entreprises. La crise économique et ... es études approfondies sur les liens ... ntre la conjoncture et la trésorerie de ... a Sécurité sociale sont à l'origine de ... ette attitude compréhensive à l'égard ... es projets que prépare le gouvernement.

La Sécurité sociale est, en effet, une ... rande dame très sensible à la conjonc... ure. Dans la période de croissance que ... ous avons longtemps connue l'argent ... fluait dans les caisses. Le financement ... es régimes sociaux étant basé en pres... ue totalité sur les salaires, les rentrées ... taient régulièrement supérieures depuis ... 968 aux dépenses. Non seulement les ... alaires augmentaient à un rythme ra... de mais aussi les effectifs employés accroissaient sensiblement d'une an... ée à l'autre. Quand il y avait récession, ... elle-ci était de courte durée, et son in... uence sur le budget de la Sécurité ... ciale était faible.

Mais le système est tel que la situation ... que de devenir vite « catastrophique » ... la crise se prolonge au-delà d'une ... née, comme c'est le cas aujourd'hui : ... un côté les cotisations versées se sta... lisent en raison du ralentissement de ... hausse des salaires, de la réduction ... s horaires et du nombre des travail... rs, à quoi s'ajoute l'effet des facilités ... paiement accordées aux entreprises, ... l'autre côté la course parfois folle ... s dépenses se poursuit.

Récemment la C.G.T. et la C.F.D.T. ont ... la sonnette d'alarme : au cours du ... rnier trimestre 1974, le « manque à ... gner » de la Sécurité sociale a été ... 3 milliards de francs (1 milliard par ... is). Et la trésorerie qui est tombée ... 12 à 8 milliards pourrait prochaine... nt descendre au-dessous du seuil cri... ue de 5 milliards. Dès lors, les ges... nnaires s'intéressent aux autres élé... nts d'exploitation des entreprises : ... ortissement, frais financiers, etc. On ... perçoit alors que la valeur ajoutée est ... moins sensible » à la récession que ... salaires. Si l'on tient compte d'une ... e observation selon laquelle les coti... ons sur salaires ont eu ces dernières ... ées « un rôle déterminant dans l'ac... ération des investissements et de leur ... stitution au travail », comme l'indique ... rapport Granger, on comprend le ... ci des pouvoirs publics et du patro... d'élargir « l'assiette » des cotisa... s. Mais le mariage entre salaires et ... es éléments d'exploitation des ... eprises sera discret. Il s'agira d'atté... la vulnérabilité de la Sécurité so... e à la conjoncture sans gêner trop ... entreprises qui exportent à l'étran... et contribuent largement à l'équilibre ... autre Trésor.

COMMENT LES SOGO SHOSHA INSTALLENT LE JAPON A L'ÉTRANGER

LA façon prodigieuse dont, en quelques mois, le Japon a redressé sa balance commerciale après le choc pétrolier, n'a pas surpris ceux qui connaissent le dynamisme des Sogo Shosha et leur réel contrôle sur l'activité intérieure et extérieure du Japon. L'action de ces grandes sociétés de commerce — les G.S.C. — dépasse le simple export-import. C'est toute la stratégie internationale du pays dont elles ont la responsabilité. Les G.S.C. ont mis en place un système « multinational » qui dépasse celui qu'ont développé les Etats-Unis et les grandes nations européennes, comme l'explique M. Haber, auteur d'un livre intitulé « l'Empire du commerce levant » aux Editions universitaires. C'est du succès de ce système que dépendra, dans les prochaines années, la vigueur des économies capitalistes.

L'originalité de la stratégie japonaise est d'avoir réussi à combiner l'approche commerciale des marchés mondiaux et une vaste politique d'investissements outre-mer. Une des explications principales du « miracle japonais » a été l'effort de « marketing » à l'échelon mondial auquel s'est consacrée « l'usine Japon » sous la direction éclairée des G.S.C.

Les besoins des divers marchés sont, en permanence, repérés et analysés par ce fantastique réseau de communications : plus de mille branches, réparties dans tous les pays, dans chaque ville d'importance, employant trois mille dirigeants japonais expatriés et dix mille agents locaux.

Traités sur ordinateur, ces besoins servent de base à l'élaboration de stratégies de développement, dans lesquelles les G.S.C. jouent un rôle majeur de conception et d'exécution. C'est qu'en effet les G.S.C. sont l'organe directeur de la stratégie des groupes économiques japonais (les nouveaux « zaibatsu ») qui font l'essentiel des investissements japonais. En prenant, notamment, l'initiative dans l'orientation des investissements et la création d'industries nouvelles, les G.S.C. ont modifié et continuent de transformer la production des grandes firmes japonaises en fonction de la demande mondiale.

Seules, les firmes britanniques, naguère...

Certes, à l'observateur occidental, les firmes industrielles japonaises n'apparaissent que comme des producteurs purement japonais. C'est que la stratégie commerciale de la plupart des grands industriels nippons est concentrée chez les G.S.C., véritable « directeur du marketing » de l'industrie japonaise. La pénétration massive des produits japonais dans la plupart des régions du monde témoigne de l'efficacité de l'organisation commerciale, multinationale, des G.S.C. Il n'y a guère que les firmes commerciales britanniques qui ont ainsi géré, de manière mondiale, les échanges de produits. Mais c'était entre 1848 et 1914, l'âge d'or de la suprématie britannique.

DANIEL HABER.

(Lire la suite page 22, 1re col.)

MALGRÉ LA RÉCESSION

La défense de l'environnement est-elle devenue un luxe ?

Les programmes de défense de l'environnement risquent d'être mis à mal, à la fois par la crise économique et la recherche de sources nouvelles d'énergie, comme on l'a vu récemment aux Etats-Unis avec la décision de construire un pipe-line à travers l'Alaska (et comme on le voit partout, bien sûr, avec l'accélération des programmes nucléaires...). Pourtant les gouvernements des pays membres de l'O.C.D.E. (1) ont réaffirmé solennellement leur volonté de défendre et d'améliorer la qualité de l'environnement. Dans différents pays on a chiffré le coût des politiques de l'environnement. Constituent-elles un luxe hors de saison ?

Aux Etats-Unis, les dépenses consacrées à la lutte contre la pollution doivent augmenter en 1975 de 13 % par rapport à 1974, année au cours de laquelle elles s'étaient établies à 5,2 milliards de dollars. Mais, compte tenu de l'inflation, ce dernier chiffre représentait un recul de 3,5 % par rapport à l'exercice précédent.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

Le coût des politiques de l'environnement est difficile à définir et à mesurer. On peut toutefois, sur la base des études effectuées, avancer quelques ordres de grandeur. Le coût économique — dépenses de fonctionnement, plus amortissement et intérêt du capital — des politiques de l'environnement est actuellement inférieur à 1 % du P.N.B. dans la plupart des pays développés. Aux Etats-Unis, un certain nombre de mesures de protection de l'environnement ont été prises depuis le milieu des années 60 ; la mise en œuvre de ces mesures a un coût qui est estimé en 1973 à 0,7 % du P.N.B. Le chiffre avancé pour la France par le ministère de l'environnement est de 0,6 %. Le coût des politiques de l'environnement a donc été, jusqu'ici, relativement faible.

Trois pour cent des investissements

Va-t-il augmenter considérablement dans les années à venir ? Beaucoup de pays ont, en effet, préparé ou adopté des programmes de protection de l'environnement, et en particulier de réduction des pollutions, qui prévoient des mesures de plus en plus rigoureuses. Dans plusieurs d'entre eux, le coût de ces programmes a été estimé. Il s'élèverait au-dessus de son niveau actuel, mais ne dépasserait guère 1 % du P.N.B. — sauf au Japon, où l'exiguïté du territoire et l'acuité des problèmes imposent des mesures draconiennes et coûteuses.

La politique de l'environnement consiste, en partie, à réaliser des investissements spécifiques, comme les usines de traitement des déchets ou des installations de dépoussiérage. Une façon d'aborder le problème de son coût est donc de s'interroger sur le montant des investissements spécifiques nécessaires, et de le rapporter aux investissements industriels ou aux investissements totaux effectués dans le pays. Des données précises sont disponibles pour les Etats-Unis : en 1973, les investissements réalisés par les entreprises pour lutter contre la pollution ont représenté environ 5 % des investissements des entreprises. La dépense en investissements des programmes prévus pour la décennie à venir dans quelques grands pays a été estimée à environ 3 % du total des investissements envisagés dans ce pays.

Bien entendu, tous ces chiffres sont des moyennes, qui cachent le fait que le coût économique aussi bien que le coût en investissement sont ou seront plus élevés dans certains secteurs d'activité (métallurgie, papier, verre, chimie, électricité) que dans d'autres (services). D'une façon générale, toutefois, on peut dire que le coût est et devrait rester modeste relativement au coût de certaines autres politiques, comme la politique de défense ou de formation.

Mais surtout, le coût d'une politique n'est pas un bon indicateur de ces conséquences économiques. Les sommes dépensées pour protéger et améliorer l'environnement nous donnent évidemment davantage d'aménité et de santé. Elles sont le prix de la qualité de la vie. Mais elles ne disparaissent pas pour autant dans un puits sans fond. Elles sont au contraire redistribuées. Les dépenses des uns sont les recettes des autres. Elles alimentent toute la machine économique. Il est difficile de suivre toutes les modifications engendrées et de dire ou de prédire les conséquences de ces dépenses sur l'activité, les prix, l'emploi ou le commerce extérieur.

La meilleure méthode consiste à construire des modèles de simulation capables de prendre en compte les principales réactions de la machine économique. De tels modèles ont été élaborés pour les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Japon. On peut essayer, en s'appuyant notamment sur les résultats de ces modèles, de formuler quelques observations.

L'impact sur les prix apparaît réel, mais faible. Il dépend de l'importance des mesures prises (ou à prendre) ; de leur nature, et en particulier de la question de savoir si leur coût est à la charge du pollueur et — donc du consommateur — ou à la charge de l'Etat — et donc du contribuable ; de la rapidité avec laquelle ces mesures sont mises en œuvre, de la structure de l'industrie ; de l'élasticité de la demande des différents produits par les consommateurs ; et bien entendu du contexte socio-économique.

(Lire la suite page 22, 3e col.)

(*) Directeur adjoint de l'environnement à l'O.C.D.E.

(1) Pays membres de l'O.C.D.E. : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.

FAITS ET TENDANCES

LES INDICATEURS-CLÉS DE LA CONJONCTURE

	VARIATION En 1 mois	VARIATION En 1 an
EMPLOI (mai 1975.		
Demandes : 736 900 (834 000)	+ 2,7 % (+ 4,6 %)	+ 89,3 %
Offres : 111 300 (105 000)	+ 5,2 % (— 0,9 %)	— 56,6 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (avril 1975). (Sur la base 100 en 1970. Bâtiment et travaux publics exclus). 119 (112)	+ 0,8 % (stable)	— 8,5 %
COMMERCE EXTERIEUR (mai 1975).		
Importations : 16 625 millions de F (15 958)	—16,3 % (—8,8 %)	— 25,3 %
Exportations : 17 836 millions de F (17 754)	—14,3 % (—7,2 %)	— 9,8 %
Taux de couverture : 107,3 % (111,3 %)		
RESERVES DE CHANGE (fin mai 1975). 100 523 millions de F	+ 1 999 (millions de F)	+ 7 805 (millions de F)
PRIX (avril 1975).		
● De détail (1970 = 100) 149,5	+ 0,9 %	+ 12,7 %
● De gros alimentaires (1962 = 100) 205,2	— 0,05 %	+ 9,8 %
● De gros industriels (1962 = 100) 192,7	— 1 %	— 5,9 %
MASSE MONETAIRE (fin mars 1975). 661,5 milliards de F (665,3)	+ 2,3 % (+ 0,5 %)	Pas de référence (grève)
CREDITS A L'ECONOMIE (fin mars 1975). 657,5 milliards de F	+ 1,1 %	Pas de référence (grève)
DEPOTS DANS LES CAISSES D'EPARGNE (mai 1975)		
Excédents sur les retraits : 1 157 millions de F	— 1 433 (millions de F)	+ 654 (millions de F)

Les chiffres figurant dans ce tableau sont des données brutes. Ceux qui sont indiqués entre parenthèses sont corrigés des variations saisonnières.

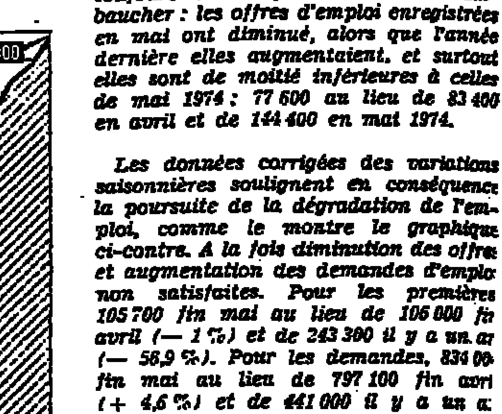
Les prix de gros alimentaires sont ceux de la région parisienne. Mais ils sont représentatifs — l'expérience le prouve — de la tendance nationale. L'indice des prix de gros industriels (taxes comprises) ne couvre que les demi-produits : fonte, acier, tissus, pâte à papier, bois scié, etc.

Les dépôts dans les caisses d'épargne ne prennent pas en compte les dépôts bancaires d'épargne (comptes sur livret). Le chiffre de 1 433 millions de francs précédé d'un signe — ne signifie pas que les dépôts ont diminué en mai, mais que l'excédent des dépôts sur les retraits a été moins important en mai (1 157 millions de francs) qu'en avril (2 590 millions de F.).

La rubrique « Crédits à l'économie » prend en compte les statistiques relatives à l' « ensemble des crédits de caractère bancaire aux entreprises et particuliers » publiées chaque mois par le Conseil national du crédit.

EMPLOI : une situation très préoccupante en dépit d'une légère amélioration saisonnière

La situation de l'emploi, selon les dernières statistiques officielles, demeure très préoccupante. Certes, une légère amélioration saisonnière a été enregistrée, mais elle est très inférieure à celle qui était constatée les années précédentes. Le nombre des offres non satisfaites, en données observées, a augmenté de 6 000 au lieu de 21 000 l'année dernière à pareille époque : 111 300 fin mai au lieu de 105 700 en avril (+ 5,20 %) et de 256 800 il y a un an (— 56,7 %).



* après correction des variations saisonnières

Le nombre des demandes non satisfaites a diminué de 20 400 au lieu de 26 900 il y a un an : 736 900 fin mai au lieu de 757 300 fin avril (— 2,7 %) et de 389 300 il y a un an (+ 89,2 %). Fait inquiétant, les entreprises manifestent toujours beaucoup de réticence à embaucher : les offres d'emploi enregistrées en mai ont diminué, alors que l'année dernière elles augmentaient, et surtout elles sont de moitié inférieures à celles de mai 1974 : 77 600 au lieu de 83 400 en avril et de 144 400 en mai 1974.

Les données corrigées des variations saisonnières soulignent en conséquence la poursuite de la dégradation de l'emploi, comme le montre le graphique ci-contre. A la fois diminution des offres et augmentation des demandes d'emploi non satisfaites. Pour les premières 105 700 fin mai au lieu de 106 000 fin avril (— 1 %) et de 243 300 il y a un an (— 56,9 %). Pour les demandes, 834 000 fin mai au lieu de 797 100 fin avril (+ 4,6 %) et de 441 000 il y a un an (+ 89,2 %).

Un autre indice défavorable porte non seulement sur l'accroissement du chômage partiel (365 000 personnes touchées en avril au lieu de 308 800 en mars), mais sur le fait que certaines entreprises maintiennent les horaires à un niveau supérieur au temps effectivement travaillé, comme c'est le cas dans une importante firme de vente par correspondance dans le Nord.

La défense de l'environnement

(Suite de la page 21.)

Les études économétriques, qui s'efforcent de prendre en compte, tant ben que mal, tous ces éléments, font apparaître des chiffres assez faibles. Aux États-Unis, pour la période allant de 1972 à 1977, la hausse cumulée des prix à la consommation engendrée par les politiques prévues serait d'environ 3 %. Aux Pays-Bas, pour la période 1973-1983, le chiffre homologue est estimé à 1 %. Au Japon, deux chiffres ont été calculés, pour la période 1972-1977, et toujours pour la hausse cumulée des prix à la consommation : le premier, qui se réfère à une politique « modéré » est proche de 2 %, le second, qui est relatif à une politique « rigoureuse », est proche de 3 %. Ces chiffres sont modestes dans un monde où l'inflation est encore très forte, malgré son ralentissement récent. Les conclusions de ces études ne valent pas plus que leurs hypothèses, mais elles sont les meilleures estimations disponibles. Elles suggèrent que la responsabilité des politiques de l'environnement dans le processus d'inflation est limitée. En d'autres termes, le légitime souci de combattre la hausse des prix n'apparaît pas comme une raison sérieuse de bloquer ou de freiner leur mise en œuvre.

L'impact sur l'activité et l'emploi n'est pas plus facile à apprécier. Les hausses des coûts de production et des prix de vente dans certains secteurs, pour modestes qu'elles soient, entraîneront une diminution de la demande dans ces secteurs, et partant des baisses de rentabilité ou d'activité qui pourront se traduire, dans certains cas, par des licenciements. Mais la diminution de la demande dans ces secteurs sera compensée par une augmentation de la demande dans d'autres secteurs, en particulier dans le secteur de l'antipollution, qui ne manquera pas de se traduire par de l'embauche. Aux États-Unis, on compte déjà plus de cinquante mille personnes employées dans des travaux de construction financés par le ministère de l'environnement, et on estime que ce nombre devrait doubler d'ici à 1977. Il faut se méfier de l'illusion d'optique qui rend les disparitions d'emplois plus visibles que les « créations d'emplois ». Là encore, pour apprécier l'effet net de ce qui est en réalité une restructuration de la demande et de la croissance, le recours aux modèles est indispensable. Leurs résultats ne convergent pas tout à fait. L'étude hollandaise prévoit pour 1983 une légère diminution de l'activité et une très légère diminution de l'emploi, relativement aux niveaux prévisibles en l'absence de politique de l'environnement.

L'étude japonaise, au contraire, conclut à une augmentation de l'activité et de l'emploi particulièrement importante dans les premières années de l'application des programmes. Le modèle américain fait apparaître des effets faibles, positifs dans les premières années, négatifs dans les dernières années. On est donc amené à conclure, avec beaucoup de prudence, que la poursuite de la politique de l'environnement n'a pas de conséquences majeures sur les niveaux d'activité et d'emploi. Les affi[rmations] selon lesquelles les politiques [de] l'environnement comportent une mena[ce] grave de chômage ne sont pas fondées.

On peut même suggérer, au contraire, q[ue] ces politiques peuvent être mises au servi[ce] de la politique économique conjoncturel[le]. Dans des économies frappées ou menacé[es] de récession, caractérisées par l'insuffisan[ce] des investissements, l'accélération des pr[o]grammes de lutte contre la pollution pe[ut] contribuer à la reprise.

Les politiques de l'environnement so[nt-]elles susceptibles d'affecter le commer[ce] extérieur des pays industrialisés, et en par[ti]culier de freiner l'effort de rééquilibra[ge] des balances commerciales vis-à-vis d[es] pays exportateurs de pétrole ? Pour q[u'il] en soit ainsi, il faudrait que l'impact : les prix des produits exportés soit nota[ble] et que ces augmentations de prix réduis[ent] la demande des exportateurs de pétr[ole] d'une façon également notable. Il n'exi[ste] aucune étude empirique de ce problè[me]. Mais ces deux conditions semblent [mal] remplies, et la nécessité d'exporter semble pas devoir être une raison de pas aller de l'avant en matière d'en[vi]ronnement.

La poursuite des politiques de l'envir[on]nement n'apparaît pas susceptible d'agg[ra]ver sérieusement les « difficultés » éco[no]miques actuelles. En d'autres termes, le p[rix] à payer pour l'amélioration de la qual[ité] de la vie reste léger et aléatoire ; il [est] inférieur aux bénéfices à attendre de ce[tte] amélioration — qui sont considérables certains.

Reste une dernière question : la haus[se] des prix de l'énergie est-elle de nature remettre en cause ces conclusions ? encore, la réponse doit être nuancée, ma[is] pour l'essentiel, négative. Il n'y a pas [de] raison pour que l'impact économique d[es] politiques de l'environnement soit sensib[le]ment modifié par la hausse des prix [de] l'énergie. C'est ce que confirment les pr[e]miers résultats du modèle japonais, qui e[st] le seul à avoir « tourné » avec les nouvea[ux] prix. Du fait de ces prix, la politique [de] l'environnement ne devrait pas être pl[us] difficile.

Mais elle devrait être différente. La haus[se] des prix de l'énergie a attiré l'attenti[on] des hommes politiques sur la nécessi[té] d'économiser l'énergie, et plus général[e]ment de lutter contre les gaspillages. Ce[s] objectifs s'ajoutent aux objectifs « trad[i]tionnels » des politiques de l'environneme[nt]. Ils ne les remplacent pas, ils les compl[è]tent et, dans certains cas, les servent. C'e[st] cela qu'exprime l'expression de « deuxièm[e] génération » des politiques de l'environn[e]ment employée à l'O.C.D.E.

RÉMY PRUD'HOMME.

Le Japon à l'étranger

(Suite de la page 21.)

Fournissant la demande mondiale à partir du territoire japonais, grâce à la forte compétitivité de leurs firmes, les G. S. C. se heurtent immanquablement à des obstacles : le protectionnisme et l'insuffisance des moyens de paiement. Pour atténuer les effets du premier danger, elles ont mis au point des méthodes très précises : partage des marchés, auto-discipline.

Afin de lutter contre la faiblesse des réserves de change de certains pays, elles ont redonné vie à un système ancien : le troc, par lequel la vente de produits est compensée par l'achat d'autres marchandises, qu'il faut alors écouler. On voit ainsi ces sociétés vendre sur des marchés étrangers des marchandises non japonaises.

L'investissement à l'étranger est la marque la plus visible de la multinationalité des firmes. C'est cela qui a caractérisé le développement des sociétés américaines. Les motivations sont bien connues : contourner les barrières douanières (Amérique latine, C.E.E....) et profiter du moindre coût de la main-d'œuvre locale et des transports pour améliorer la rentabilité des investissements.

Les G.S.C., et c'est pour cela qu'elles sont d'authentiques firmes multinationales, ont progressivement investi outre-mer, afin de poursuivre, malgré de nouvelles conditions économiques (cherté croissante de la main-d'œuvre japonaise, nationalisme montant des clients traditionnels), leur stratégie mondiale.

Deux différences majeures distinguent ainsi les G.S.C. de la plupart des autres firmes multinationales : les investissements outre-mer obéissent à des objectifs de stratégie économique globale, et non pas seulement à des critères de rentabilisation des investissements ; les implantations d'unités de production sont postérieures à la conquête des marchés et ne sont qu'une façon différente de les satisfaire.

C'est l'Asie du Sud-Est qui a essentiellement bénéficié du flux de capitaux japonais. Grâce aux G.S.C., les firmes japonaises ont pu éviter les réactions de défense (celles que les Américains ont connues en Europe) en conciliant leurs objectifs et les besoins des pays concernés. Sélectionnant les productions les plus adaptées à la situation de chaque pays, concevant la taille de l'entreprise en fonction du marché intérieur ainsi que des exportations possibles, les G.S.C. répondent aux plans d'industrialisation des pays d'Asie, tout en servant les stratégies multinationales des industries japonaises.

Pourquoi donc ne trouve-t-on pas trace dans les statistiques de ces filiales de production des firmes nippones ? C'est que ces dernières ont préféré la formule des « joint ventures », où le capital japonais est associé aux intérêts locaux. Ce qui compte, pour les Japonais, ce n'est pas le contrôle financier absolu, mais un contrôle suffisant sur la stratégie de ces entreprises.

En guidant l'investissement japonais vers ces nouveaux « Japon » que sont devenus la Corée du Sud (300 millions de dollars investis entre 1964 et 1974 par les firmes japonaises), la Thaïlande (plus de 100 millions), Hongkong, Formose, l'Indonésie, les Philippines (au total, en Asie du Sud-Est, les Japonais investiront dans les huit prochaines années près de 10 milliards de dollars), les G.S.C. mettent ces pays au service de la politique économique japonaise, utilisant leur capacité de produire de manière efficace et bon marché pour continuer à satisfaire les marchés mondiaux.

Mais le fait le plus caractéristique de la stratégie multinationale des firmes japonaises est l'importance consacrée à la mise en valeur des ressources naturelles des pays de la région Asie-Pacifique (40 % des investissements japonais). Par le biais des G.S.C., qui dirigent l'ensemble des investissements, le développement de toute une région du monde est assuré. Les sommes investies par les firmes japonaises sont remboursées par les produits extraits, qui font l'objet de vastes circuits de redistribution, au Japon mais aussi dans les autres pays de la région. Certaines réactions hostiles à l'« impérialisme japonais » dans les pays de la zone Asie-Pacifique ne doivent pas faire oublier le succès en profondeur de l'entreprise japonaise. Les gouvernements et les industriels locaux reconnaissent tout le profit qu'ils ont tiré de ces vastes mouvements de marchandises, de techniques et de capitaux. D'autant qu'une aide importante, publique et privée, est distribuée, pour une grande partie, par les omniprésentes G.S.C.

Le respect des États partenaires d'Asie et du Pacifique n'est pas étranger aux réussites enregistrées dans d'autres régions du monde par la stratégie multinationale japonaise. En Amérique latine, des usines modernes (textiles au Salvador, alimentation au Pérou) ont la base d'exportations importantes dans l'ensemble du continent. Au Moyen-Orient, les G.S.C. sont bien placées pour offrir ce que les grandes firmes multinationales du pétrole ne peuvent plus apporter : de vastes programmes d'échanges où, contre le pétrole, seront fournis de grands équipements industriels.

Au total, si l'on mesure l'effet combiné des initiatives multinationales des G.S.C., on découvre une immense œuvre d'intégration économique, dépassant le cadre de la seule région Asie-Pacifique. Celle-ci offre l'exemple du développement commun de nombreux pays sous la direction d'un pôle dominant, le Japon, qui s'efforce de redistribuer les richesses grâce au triple effet des mouvements de marchandises, des flux de facteurs de production et de l'aide financière.

DANIEL HABER.

LE MONDE DES AFFAIRES

Licenciements, fermeture d'usines

La brasserie française « tranche dans le vif »

Fermeture d'usines, licenciements annoncés ou à venir : la brasserie ançaise connaît des jours diffici- s : « La brasserie traverse une crise ructurelle, il faut trancher dans le if », affirment les chef d'entrepri- s. Cette analyse est contestée par s syndicats qui estiment que le pa- onat met à profit des difficultés mjoncturelles pour opérer un vé- table partage du marché de la ère. Affrontement exemplaire qui ose le problème de l'amélioration de rentabilité.

E 1er juin, la Brasserie de Colmar, une filiale de l'Alsacienne de brasserie (ALBRA), qui commercialise les mar- s Mutzig, Ancre, Colmar sous le trôle du numéro un mondial de la bière, groupe néerlandais Heineken, a fermé portes.

s 1er octobre, la brasserie de Pfafpen- en (Bas-Rhin) du groupe de l'Union de sseries, numéro deux de la « canette », produit les marques 33 Export, Slavia, via extra-dry, Porter 39, cessera à son r toute activité.

Cent quatre-vingts salariés seront licen- ciés à l'occasion de ces deux fermetures.

Les brasseries situées en Alsace seraient- elles les seules touchées ? Non. L'Union de brasseries a également fermé ses brasse- ries de Maubeuge et de Limoges. Dans la nébuleuse du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, qui réalise 45 % des ventes de bière en France, la Société européenne de brasserie (SEB), dont les marques principales sont Champigneulles, Meuse, Valstar, Kanter- brau, a annoncé au début du mois de juin un plan de restructuration à long terme qui prévoit la fermeture de quatorze (1) établissements sur dix-neuf en activité (l'usine d'Arcueil ayant stoppé sa pro- duction l'an passé). Mille cinq cents salariés permanents de la SEB se- ront touchés par ces décisions sur trois mille quatre cents employés au total. En « compensation », la filiale de B.S.N. créera de 380 à 400 emplois dans une nou- velle brasserie dont la construction est prévue à Compiègne, et le nombre de sala- riés de l'usine de Lyon sera légèrement augmenté. Dans le Nord, plusieurs petites unités de production, contrôlées soit par la firme belge Stella Artois, soit par la société hollandaise Heineken, sont égale- ment menacées.

En grand danger »

our justifier ces cascades de fermetures, chefs d'entreprises affirment : « *La sserie française traverse une crise struc- lle, il faut trancher à vif.* ». Un dossier ulé « *la Brasserie française en grand ger* » a été préparé par l'Union géné- de la Brasserie française. Le tableau lle y brosse est assombri par d'énormes ges.

LA MOLLESSE DE LA CONSOMMA- N. — Au cours des dix dernières an- s, les ventes de bière française ou étran- e ont progressé dans l'Hexagone de %, passant de 19,7 millions d'hectolitres 23,2 millions d'hectolitres. Mais, compte u de l'accroissement démographique, la gression par tête n'a été que de 7,4 %. simplifiant, le Français moyen boit litres de *bière par an, l'« Européen en » en absorbe 78 litres et l'Allemand* litres.

L'AGRESSIVITE DES BRASSEURS ANGERS. — En dix ans, les importa- s ont presque quadruplé, avec 1,3 mil- d'hectolitres. Elles représentent 8,4 % la consommation totale, contre 2,8 % 1964. Autrement dit, les importations ont uré pour moitié l'augmentation de la sommation durant cette période. Dans même temps, les exportations sont res- à un niveau très faible : 472 000 hecto- s en 1974. Cette évolution est aggravée le « snobisme » de la bière étrangère t la consommation est « poussée » dans cafés et bars.

LA LOURDEUR DES COUTS DE RE- NT. — L'administration contrôle étroi- ent l'évolution des prix, ne laissant que marges bénéficiaires fort minces. La ation s'est aggravée en 1974 : les pro- agricoles servant à la fabrication de bière ont subi des augmentations bru- , plus de 30 % sur les malts, près de sur le maïs. Les coûts de fabrication ont été relevés de 14,5 %, mais, dans même temps, les pouvoirs publics n'ont rdé qu'une augmentation des prix de de 1,5 %.

L'arithmétique montre clairement les équences de cette situation », assure on générale de la brasserie française. ref, son raisonnement est le suivant : concentrations sont intervenues en e sous l'égide de groupes industriels nanciers importants ; ces derniers de- t pouvoir remplacer leurs usines vé- par la création d'unités de produc- modernes, mais les moyens leur font t ; l'aggravation de la situation éco- que les contraint à des fermetures. Et a qu'une solution pour éviter de lles suppressions d'usines : augmen- ensiblement les prix de vente.

e analyse contestée

syndicats, qui ont multiplié les mani- ons — journée nationale d'action pe- e par la C.G.T. et la C.F.D.T., grève ulement, arrêt de travail d'une jour- haque semaine dans les entreprises SEB depuis la fin du mois de février, ttent cette anaylse.

ES PRIX ? — Depuis le 1er mars 1974, augmenté cinq fois, successivement , 2,75 %, 3 %, 4,5 % et 6 %. La Rue voli vient d'accorder une nouvelle de 4 % à compter du 1er juillet in.

A RENTABILITE ? — En 1974, elle a été médiocre par rapport à 1973, était une année plus qu'exception- au cours de laquelle la production ugmenté de 15 %. Sur cinq ans, le rentabilité est conforme aux pré-

STRUCTURE DE PRODUCTION ? — sines brassent plus de 500 000 hec- par an et fournissent les quatre mos de la consommation, alors llemagne les « grosses » brasseries ent de 60 000 à 80 000 hectolitres par moyenne.

Pour les syndicats, le but des manœuvres est clair : se partager le marché. Quatre groupes tiennent à eux seuls près de 70 % du marché : B.S.N., avec la S.E.B. et Kro- nenbourg, l'Union de Brasserie, Albra et Pelforth. Il est difficile de pousser plus avant la concentration : les trente-quatre brasseries « d'intérêt local » qui subsistent sont disséminées sur tout le territoire et ne fournissent pas 3 % des ventes. En revan- che, il peut être intéressant de se partager l'espace puisque les principales brasseries sont installées en Alsace et dans le Nord. Or, l'unité de Pfafpenkofen définitivement fermée, l'Union de brasserie ne produira plus en Alsace. Par contre, la Société européenne de brasserie y sera bien im- plantée. Est-ce le seul fait du hasard ? Les syndicats vont plus loin : ils ont cons- taté qu'en de nombreuses circonstances les circuits de distribution — France-Boissons pour l'Union de brasserie et Vichy-Distri- bution pour la S.E.B., par exemple — s'in- terpénétraient...

Ce qui se passe dans la brasserie n'est pas un phénomène nouveau : c'est une étape classique de l'industrialisation d'un secteur. Entreprises familiales concentrées pour l'essentiel dans le Nord, l'Alsace et autour des villes, les brasseries sont passées ces dernières années sous le contrôle de groupe industriels ou financiers. Ces groupemens effecués, on passe main- tenant à la seconde phase de l'opération : « la rationalisation de l'outil industriel », qui signifie en clair la suppression des unités les moins rentables et la concentration des activités sur un nombre limité de pôles pour parvenir à une meilleure rentabilité. Tâche délicate dans une branche particuliè- rement atomisée.

En période normale, ces transformations peuvent se dérouler sans trop de remous. Il en va tout différemment lorsqu'elles coïn- cident avec un ralentissement général de l'économie... Il est alors nécessaire de mettre l'accent sur les difficultés de ges- tion des entreprises, surtout lorsqu'elles sont encadrées par les mécanismes du contrôle des prix... La brasserie aborde une nou- velle étape de la restructuration : la répar- tition géographique des centres de produc- tion. La rentabilité des entreprises y gagnera sans doute encore... mais des salariés y perdront leur emploi.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Ces usines sont situées en Bretagne, en Vendée, dans le Nord, dans la région parisienne, le Sud-Ouest et la Provence.

L'Amérique colonisée par les siens

(Suite de la page 21.)

« *Le modèle commercial des Etats-Unis* commence à *ressembler à celui des pays sous-développés puisque la première nation du monde devient de plus en plus dépen- dante de ses exportations de produits agri- coles et de matières premières pour équi- librer sa balance des paiements, et de plus en plus dépendante de ses importations de produits finis pour maintenir son niveau de vie (...) Ce modèle s'est traduit ces der- nières années par des pénuries de produits alimentaires et une inflation sur les prix qui sont un phénomène familier aux pays pauvres depuis longtemps, mais nouveau aux Etats-Unis.* »

Voici les pays d'origine et les pays d'accueil renvoyée dos à dos. A cette différence près que c'est dans son pays d'origine que l'on sait encore le mieux peser sur les décisions de l'Etat. Trois étudiants américains sur cinq croient — selon M. David Rockefeller — que le monde américain des affaires a confisqué au Congrès et à l'administration les rênes du gouvernement. Ce n'est qu'une appréciation. Mais il est connu que huit grandes entre- prises américaines sur dix entretiennent à Washington un « directeur » et des « ser- vices » qui leur coûtent fort cher. Le per- sonnel de la haute administration américaine — surtout en matière économique — est composé pour le principal d'anciens diri- geants du secteur privé qui y retournent par la suite.

Savoir maigrir

Au-delà de la thèse, *Global Reach* est sans doute l'analyse la plus percutante — parce que la plus complète et la moins passionnée — des problèmes posés aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'étranger par le capitalisme américain. Statistiques, anecdo- tes, citations s'y bousculent ; de cette multi- tude de petites informations à l'américaine qui conduisent lentement, mais sûrement, aux grandes conclusions, une statistique, prise parmi d'autres, éclaire une des raisons du malaise actuel : alors qu'en 1958 les impôts sur les sociétés (non comprises les charges — d'ailleurs faibles — de sécurité sociale) rapportaient 25,2 % des recettes de l'Etat fédéral, ils n'en rapportaient plus que 15 % en 1973 malgré la formidable expansion des entreprises et l'augmentation des char- ges collectives qui ont eu lieu pendant cette période ; les plus grosses entreprises payent d'ailleurs proportionnellement moins de taxes que les petites.

Dans de multiples domaines, l'Amérique vit ainsi désormais en plein dilemme. C'est ce qui rend sa gestion de plus en plus difficile. « *La transformation de l'économie mondiale ne peut continuer d'être animée par les firmes multinationales d'origine amé- ricaine que si le dollar reste fort* », écrivent par exemple Barnet et Müller. « *La con- fiance dans le dollar exige un équilibre minimum de la balance américaine des paie- ments. Or les politiques mises en œuvre pour maintenir le niveau des transactions internationales conduisent inévitablement à l'instabilité interne, au chômage, à l'infla- tion. Une fois de plus les vieux remèdes aggravent les nouvelles maladies...* »

Le procès des grandes firmes multinatio- nales dans les pays sous-développés ou en voie de développement n'est plus à faire, mais celui de leur rôle aux Etats-Unis mêmes commence à peine. Alors pourquoi ne changeraient-elles pas avant qu'il soit trop tard ? Leur plus grande chance — et celle de ceux qui en dépendent plus ou moins directement — est sans doute dans l'information, donc dans la contestation, dont elles sont l'objet. C'est sans doute aussi la meilleure ressource de la première puissance économique du monde. Faute que leurs désirs soient des réalités et leur union un fait acquis, les autres pays — même européens — sont encore loin de pouvoir obtenir une réforme suffisante des géants capitalistes. Seuls les Etats-Unis ont pour cela assez de puissance, et surtout la rare capacité de se replier au besoin sur eux-mêmes, si peu souhaitable et aussi douloureuse que puisse leur apparaître cette éventualité. Le yogui pauvre enrichit les autres par son bel équilibre : pourquoi la nation américaine n'aurait-elle pas encore la ressource de se regarder du dedans et de se reprendre ? Un certain repli serait peut-être sa meilleure promotion au-dehors. Car il arrive un moment où il faut savoir maigrir...

JACQUELINE GRAPIN.

Les faux-semblants de la concertation des cadres

Il y a un an le C.N.P.F. et la C.G.C. signaient une déclaration commune sur « le développement de la concertation avec le personnel d'encadrement des entreprises ». Succès syndical pour la confédération de M. Malterre, qui voyait ainsi satisfaite, en partie au moins, une de ses vieilles revendications ; succès politique pour le C.N.P.F., qui donnait un coup d'arrêt aux laborieuses tentatives de rapprochement entre les cadres C.G.C. et C.G.T.

En revanche, dans les entreprises, cette déclaration commune ne semble pas avoir eu de grands effets. Au moment où le débat est appelé à rebondir — si ce n'est au congrès de la C.G.C. dans quelques jours, du moins au palais d'Iéna, les 1er et 2 juillet, à l'occasion de la discussion du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, — M. Xavier Gilbert, professeur de gestion, estime que, sans un certain nombre de changements socio-culturels dans les entreprises, la concertation des cadres restera un faux-semblant.

UN anthropologue qui examinerait candidement les *entreprises françaises* en conclurait sans doute que les cadres forment un groupe clairement distinct : pour leur grande majorité, ils ignorent à peu près tout de la stratégie suivie par leur entreprise et, *a fortiori*, n'en négocient pas les principales étapes. Ceci les différencie des « hautes sphères » de la direction générale, mais aussi des autres travailleurs, représentés par des syndicats informés de cette stratégie et qui l'ont même de plus en plus souvent négociée, au moins pour partie.

Les cadres eux-mêmes prennent progressivement conscience de l'étrangeté de cette situation. Ils réclament donc une concertation qui leur permette de faire valoir leur point de vue. Mais la mise en place de cette *concertation* peut être envisagée sur deux plans.

La mythologie de la direction-générale

Pour certains, la concertation des cadres doit se traduire par la possibilité d'être informé des décisions qui peuvent avoir un impact sur leur propre situation : niveau de vie, sécurité de l'emploi, responsabilités... et de s'exprimer à propos de ces décisions, en les critiquant éventuellement. Les cadres reconnaissent ainsi implicitement le fait d'un pouvoir de décision stratégique situé en dehors de leur groupe. Ils entendent le contrôler, mais sans s'y substituer.

Une telle attitude satisfait en définitive pas mal de dirigeants d'entreprises ; un peu de « concertation », certes, mais l'essentiel est sauvegardé : la mythologie de la direction-générale-qui-formule-les-stratégies. Ainsi est perpétuée la croyance suivant laquelle le domaine stratégique, c'est-à-dire l'ensemble des actions qui peuvent influencer le cap suivi globalement par l'entreprise, serait du ressort exclusif des directions générales.

Au moins en apparence, cette croyance a été longtemps renforcée par les attitudes mystificatrices de certains « patronats de droit divin ». Or elle est à présent contredite à chaque instant par le partage du pouvoir, qui s'impose de fait dès que la taille de l'entreprise dépasse quelques personnes. Chacun sait qu'une stratégie ne se déroule jamais exactement comme elle a été planifiée, pour autant qu'elle l'ait été, ce qui est moins fréquent qu'on ne tente souvent de le faire croire par souci de « standing ». Mais y a-t-il une direction générale qui puisse revendiquer la paternité exclusive de toutes les actions qui font de la stratégie ce que l'on peut observer après coup ? Certaines informations reçues au jour le jour à divers niveaux de l'entreprise ne motivent-elles pas de la part de ces derniers des réactions échappant par la force des choses à un quelconque contrôle stratégique ? Qui filtre et sélectionne ces informations lorsqu'elles sont transmises ? Qui prépare celles des décisions prises *in fine* par les directions générales ?

La liberté de l'entreprise

Tous ces intermédiaires façonnent de fil en aiguille le comportement de l'entreprise, sa stratégie. Celle-ci résulte donc très largement des nombreuses actions au jour le jour, mais pouvant avoir un impact à long terme, dont les cadres aux divers niveaux ont couramment l'initiative. Qu'il s'agisse de comportements rémanents ou de réactions ponctuelles, leurs prolongements dans le temps diminuent le nombre de degrés de liberté de l'entreprise. Elles font que telle séquence de manœuvres, plutôt que telle autre, est finalement choisie.

Cet état de fait n'est ni bon ni mauvais. Il s'impose comme une réalité de tout groupe humain. Tenter de le remplacer par une mythologie ne peut apporter que des victoires à la Pyrrhus. On s'est efforcé pendant des décennies d'accréditer auprès des cadres la version officielle suivant laquelle *les décisions étaient prises* « en haut », eux-mêmes devant être suffisamment dociles pour ne pas poser de questions. Ils en sont maintenant si bien convaincus qu'ils n'ont pas la moindre conscience de l'impact de leurs propres actions sur la stratégie de l'entreprise. Ils continuent au contraire de croire que celle-ci consiste en d'obscurs projets tramés dans les hautes sphères de la direction générale. C'est là une situation dangereuse à tous points de vue.

Dans cette perspective, la véritable concertation des cadres n'est ni plus ni moins qu'un indispensable outil de bonne gestion. Pour assurer en effet l'application des stratégies « potentielles », c'est-à-dire des quelques orientations générales qui peuvent faire l'objet de choix planifiés dans une conjoncture mouvante, une négociation doit nécessairement être ouverte entre les diverses parties prenantes de l'entreprise. Les stratégies potentielles représentent alors un équilibre instable optimum à un moment donné, un compromis, au moins au niveau des intentions d'action, auquel les cadres doivent participer explicitement par le biais de la concertation. Sans ce compromis, il n'y a pas de stratégie potentielle ; il n'y a que des velléités.

Mais les stratégies potentielles ne sont guère plus que des guides d'action. De leur confrontation avec une réalité mouvante résultent des stratégies « effectives », c'est-à-dire des séquences d'action effectivement mises en place, face à l'événement, en *particulier par* les cadres. A nouveau, sans concertation, le minimum de cohérence nécessaire risque de leur faire défaut et, sous la pression des événements, la dispersion des efforts qui en résulterait entraînerait un comportement global de l'entreprise totalement aberrant.

La recentralisation, tentation fréquente dans une conjoncture aléatoire, ne résoudrait rien ; le problème de fond resterait bel et bien que les actions des cadres aux divers niveaux ont objectivement un impact *stratégique. La concertation est donc également* indispensable *pour* assurer la cohérence des stratégies effectives, compléments naturels, quoique souvent occultés, des stratégies potentielles.

Pour en arriver là, les progrès à accomplir sont considérables. Ils se situent sur deux plans, ainsi que le veut le rôle ambigu des cadres, mi-supérieurs hiérarchiques, mi-subordonnés. Des recherches que nous avons conduites nous ont permis de constater que l'idée que se fait un cadre du *fonctionnement de son entreprise est influencée* avant tout par son supérieur hiérarchique direct. Lui-même influence donc de la même façon les autres cadres qu'il a sous sa responsabilité. La première étape est donc de faire évoluer les attitudes des cadres en tant que supérieurs hiérarchiques, car la concertation ne sera crédible que si elle s'instaure à chaque niveau.

Mais, pour cela, les cadres doivent développer une aptitude curieusement oubliée tant dans leur formation que dans leur définition de fonctions : l'aptitude à la négociation. Bien sûr, ceci exige déjà son acceptation, et avec toutes les autres parties prenantes auxquelles le cadre peut se trouver confronté dans son action. Si la négociation n'est pas acceptée à chaque niveau, il ne peut être question de concertation.

Il faut par ailleurs attendre des cadres qu'ils développent en tant que subordonnés des attitudes propres à la prise de responsabilité, donc l'abandon d'attitudes infantiles de critique, jointe à un refus des responsabilités. Ceci fait appel à une autre aptitude, elle aussi trop rarement encouragée : pouvoir se passer de la structuration fournie par *les* systèmes bureaucratiques, par les directives détaillées des supérieurs hiérarchiques. Cette structuration *est recherchée*, car elle *diminue l'incertitude*, mais elle devient rapidement illusoire du fait des changements rapides *imposés par la conjoncture actuelle*.

Pour faire face à ces changements, les cadres doivent être aptes à organiser par eux-mêmes la *plus grande partie* de leurs tâches et à les faire évoluer suivant les situations auxquelles ils sont confrontés. Ceci a également sa transposition dans les processus de raisonnements. Se dégager d'une logique purement déductive qui ne sait pas prendre en compte des données changeantes, ne pas s'imaginer que chaque problème a sa solution unique et définitive, ce sont là des points sur lesquels les attitudes des cadres doivent se modifier pour que la concertation prenne tout son véritable sens.

Un certain nombre de changements socioculturels s'imposent donc à présent aux entreprises. Mais ces changements sont le plus souvent formulés dans le cadre des *vieilles mythologies, et même en y faisant* explicitement référence, comme c'est le cas pour l'acception la plus usuelle de la concertation des cadres. Ceci élimine toute possibilité pour une société d'évoluer vraiment et pas seulement en faux-semblants.

Une réforme de l'entreprise, en particulier par la conception qu'elle adopterait de la concertation des cadres, qui ne remettrait pas en cause ces vieilles mythologies, qui tenterait, tout au contraire, de *s'adapter aux comportements* qui en découlent, plutôt que de les faire évoluer, une telle réforme de l'entreprise ne serait pas « raisonnable », mais seulement réactionnaire et démagogique. Bref, elle ne réformerait rien, car elle n'aiderait pas les hommes à se réformer eux-mêmes. Son projet implicite serait de conforter l'état d'irresponsabilité dans lequel les cadres sont souvent maintenus et, avant même d'être inefficace au plan économique, elle serait éthiquement inacceptable.

XAVIER GILBERT.

LES COOPÉRATIVES OUVRIÈRES : trois milliards de chiffre d'affaires en 1974

REPRÉSENTANT environ 0,6 % de la production industrielle française, les SCOP (Sociétés de coopératives ouvrières de production) peuvent être considérées comme marginales d'un point de vue économique, *mais*, à titre d'expérience sociale de production, l'intérêt qu'elles suscitent n'est pas négligeable. Les affaires Lip, Manuest et Teppaz ont contribué à placer ce problème au devant de l'actualité. Le mensuel *Après-demain* leur a d'ailleurs consacré récemment un numéro *spécial* intitulé : « Mutuelles et Coopératives. » (1)

Le mouvement coopératif ouvrier remonte à la fin du dix-neuvième siècle, et il se crée une trentaine de SCOP par an, mais le taux de « mortalité » est important, 25 % des coopératives ne vivant pas plus de deux ans. Actuellement, un peu plus de six cents SCOP, sous le régime juridique des sociétés anonymes, emploient environ trente-cinq mille personnes. La Confédération générale des coopératives ouvrières en regroupe cinq cent cinquante, qui ont réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. La *répartition des coopératives* par branche d'activité est très spécifique : une moitié concerne le bâtiment, le reste étant essentiellement constitué dans le secteur tertiaire (édition, bureaux d'études) ; toutefois le bâtiment serait en régression.

Les difficultés les plus grandes des coopératives ont trait à la gestion et au financement des investissements, ce qui explique que les coopératives soient plus florissantes *dans les branches où l'apport financier n'est* pas important.

Trois situations qui se recoupent plus ou moins peuvent engendrer une coopérative ouvrière ; historiquement, elles se sont présentées dans l'ordre suivant :

- La volonté de travailleurs hautement qualifiés de mieux réussir en s'associant ainsi : c'est le cas de la grande majorité des coopératives du secteur tertiaire.

- Un environnement politique et social propice à des expériences de ce genre : Front populaire, Libération, Mai 68.

- Une grève longue ou la menace de fermeture d'une entreprise. Ce dernier cas est actuellement le plus fréquent. De nombreuses coopératives ont été créées à l'instigation de syndicalistes soutenus ou non par leurs centrales syndicales. La position de la C.F.D.T., par exemple, est à cet égard très nette : « *Dans un environnement capitaliste, le système coopératif n'est pas viable.* » Pour la C.F.D.T., confondre mouvement coopératif et autogestion est une grave erreur, l'un étant ponctuel et limité dans le temps, l'autre ayant une dimension nationale dans le cadre d'une planification.

M. Yves Raynouard, qui a dirigé la réalisation du numéro de la revue *Après-demain* consacré à ce sujet, conclut sur la difficulté de « *rendre responsables l'ensemble des travailleurs* », phénomène jugé « *normal puisque l'entreprise est limitée à une production déterminée et aux contraintes de rentabilité* ». Pour lui, la solution serait dans l'institution d'un « *débat, entre Conseil des travailleurs de la coopérative et d'autres organismes extérieurs à l'entreprise* », une synthèse devant alors se réaliser, selon M. Raynouard, « *dans le processus politico-économique de la planification* ».

M. H.

(1) *Après-demain*, n° 173, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

Cinéma et entreprise

L'ACTIVITE industrielle est en passe de devenir un bon sujet de film. Plus discrètement, le cinéma français commence à faire son entrée dans les entreprises. Deux chiffres illustrent ce double phénomène : plus de six cents courts et moyens métrages d'information, de promotion ou de prestige ont été réalisés l'an dernier en France à la demande d'entreprises ou de groupements professionnels, et un certain nombre d'entre eux sont désormais diffusés dans les salles de cinéma. dans le même temps, environ trois cent cinquante films de formation ont été produits et présentés dans des entreprises ou des organismes de perfectionnement professionnel.

Les récentes rencontres de Biarritz organisées sous l'égide du C.N.P.F. ont permis de comparer et de juger l'évolution des productions. Chose étonnante : la qualité artistique des films industriels l'emporte souvent sur la valeur pédagogique des films de formation. En outre, les premiers font une place de plus en plus grande aux travailleurs dans la présentation des activités d'une entreprise ou d'une industrie. Il est significatif à cet égard que ce soit un film sur l'amélioration des conditions de travail dans une entreprise métallurgique, Question de confiance, *réalisé par M. Michel Polac, qui ait obtenu le grand prix du Festival du film industriel cette année à Biarritz. Parmi les meilleurs courts métrages présentés figuraient un film du service cinéma de la S.N.C.F. sur les accident du travail,* la Mort d'un cantonnier, *et un dessin animé de J. Rouxel — le célèbre inventeur des Shaddocks — sur les horaires libres,* Vivre avec son temps.

Face à cet épanouissement du film d'entreprise, la production cinématographique dans le domaine de la formation reste d'un niveau souvent médiocre : à côté des nombreux films purement didactiques qui ressemblent à des cours télévisés, les moyens métrages en forme de roman-feuilleton cachent souvent derrière un paravent pseudo-artistique une grande pauvreté pédagogique quand ce n'est pas une évidente volonté de manipulation et d'endoctrinement.

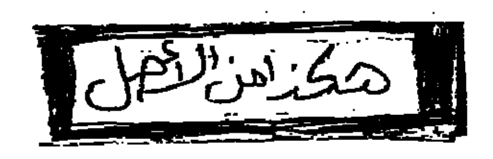
Un réalisateur de films de formation, M. Sylvain Dhomme, a dénoncé assez vivement à Biarritz le comportement de directions d'entreprises qui croient ou feignent de croire que le film de formation « peut agir comme une pilule qui communiquerait le savoir par absorption visuelle. Nous nous trouvons devant des interlocuteurs qui espèrent que la technologie supprimera l'effort d'apprendre et surtout l'effort d'enseigner. Ce n'est pas sérieux ».

Pour M. Henri Fabiani, qui vient notamment de réaliser une remarquable série de films de formation à l'intention des chauffeurs routiers intitulés les Pilotes, *ce qui doit primer, ce ne sont pas les recherches artistiques mais la démarche pédagogique :* « Il faut permettre aux gens de s'identifier directement à ceux qui vivent et s'expriment dans le film, engendrer chez le spectateur l'envie de dire et de faire, c'est-à-dire de devenir acteur. »

M. Michel Frois, directeur général de l'information au C.N.P.F., a implicitement admis ces critiques en insistant sur la nécessité d'encourager, dans le domaine de la formation, des coproductions, de façon à associer cinéastes, formateurs et même travailleurs à la réalisation d'outils audio-visuels mieux adaptés.

N'est-il pas paradoxal en effet de constater que, au moment où les films industriels font une large place aux problèmes humains, les films de formation, recopiant le modèle de l'enseignement français cent fois dénoncé par les chefs d'entreprise, ne s'occupe que du « message à transmettre », *ignorant les hommes à qui il est destiné.*

J.-M. D.



Libres opinions

LE PROCHAIN 18 JUIN

par ALFRED FABRE-LUCE

AU cours des trente années qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre, l'appel du 18 juin 1940 a été régulièrement commémoré, mais les événements qui l'ont accompagné n'ont jamais fait l'objet, à la télévision française, d'un débat digne de ce nom. Allions-nous avoir enfin ce débat le 18 juin 1975 ? Non. Nous avons vu s'affronter passionnément, dans des conditions d'inégalité (trois contre un), des hommes qui soutenaient, en se coupant la parole, des thèses extrêmes. Seul, d'ailleurs, M. Noguères pouvait prétendre au titre d'historien. Il en a malheureusement profité pour introduire dans la discussion des événements postérieurs et incomplètement relatés, ce qui n'était pas de bonne méthode historique. Pour Mᵉ Isorni, aucune méprise n'était possible : il jouait son rôle, un rôle d'avocat.

La vérité a beaucoup souffert pendant cette heure d'empoignade. Je voudrais essayer de rétablir quelques faits.

1) Mᵉ Isorni a, je crois, inutilement égaré le débat dans un récit détaillé du voyage Londres-Bordeaux-Londres du général de Gaulle et du général Spears (inspiré du témoignage un peu suspect de ce dernier). La volonté de résistance du général de Gaulle à tous les moments du mois de juin 1940 n'est pas douteuse. Qu'elle ait pris, selon les moments, des formes différentes ne change rien à l'essentiel.

2) On aurait pu croire en écoutant les adversaires de Pétain que l'appréciation orale de Winston Churchill, selon laquelle l'armistice a rendu service aux Alliés, avait été rapportée par le seul général Georges. Emmanuel d'Astier de la Vigerie a recueilli de Churchill, à une date postérieure, un propos analogue — et une collusion entre ces deux témoins est impensable. Pourquoi donc Churchill s'est-il exprimé autrement dans ses Mémoires ? Ce point est important, parce qu'il permet de mesurer un écart entre vérité officielle et vérité intime qui se marque tout au long de l'histoire de la seconde guerre mondiale. Les grands protagonistes, prisonniers de leur propagande, préoccupés de justifier des positions prises ou désireux de s'inscrire glorieusement dans une histoire de bons et de méchants, ont souvent travesti leur pensée.

J'en donnerai un autre exemple qui concerne le général de Gaulle. Il a tenu au colonel Rémy ce propos décisif : « *Il fallait que la France eût alors deux cordes à son arc. Il lui fallait la corde de Gaulle. Il lui fallait aussi la corde Pétain.* » Nous ne trouvons pas de confirmation de ce propos dans les Mémoires du général de Gaulle, ni dans aucun de ses discours publics. Mais comment douter de son authenticité, puisque Rémy a publié la photocopie du récit de l'entretien soumis par lui au général et corrigé de la main de celui-ci ?

3) La thèse de la trahison du maréchal Pétain en juin 1940 a été pratiquement reprise par M. Lefranc. Il eût pu suffire de lui faire remarquer qu'en 1945, devant une haute cour composée de résistants, créée pour condamner, et délibérant dans une atmosphère de haine, le procureur général n'a pas retenu l'armistice comme chef d'accusation. De même, on eût épargné un bon quart d'heure de propos inutiles en rappelant que la légitimité d'un gouvernement démocratique est traditionnellement appréciée selon des critères de transmission régulière du pouvoir, d'approbation par le Parlement et le peuple, et de reconnaissance par les gouvernements étrangers. Toutes ces conditions étaient réunies par le gouvernement de Pétain en 1940.

4) Les contestataires de sa légitimité ont fait valoir que le maréchal n'était pas libre. Peut-on considérer comme entièrement serf de l'ennemi un chef qui, postérieurement à l'armistice, refusait les bases en Afrique du Nord demandées par Hitler et faisait même fusiller des espions allemands ? A l'inverse, il est bien évident que le maréchal était bien obligé de tenir compte de circonstances pressantes. *Ni entièrement serf ni entièrement libre* (et plus ou moins libre selon les moments) — cette vérité moyenne convenait mal à une émission qui, si elle était visuellement en couleurs, était moralement en noir et blanc.

5) Faute de temps (mais d'un temps qu'ils ont perdu), les adversaires de l'armistice n'ont même pas considéré un point fondamental : les conséquences pratiques d'un refus. On aurait pu croire, en les écoutant, qu'une question de principe étant en jeu, toute question d'opportunité était négligeable. Cette question concernait pourtant le million de prisonniers supplémentaires que l'armée allemande eût pu rafler, l'ensemble de la nation française (qui ne souhaitait pas un *Gauleiter*) et le sort même du conflit. (En 1940-1941, l'Angleterre n'était pas en mesure de soutenir une résistance française en Afrique du Nord ; en 1942, avec l'aide des Etats-Unis, elle a été capable d'un débarquement qui a permis la rentrée massive de l'armée française dans la guerre.)

Si insuffisante qu'elle ait été, la discussion du 18 juin 1975 a rompu un long silence. On fera mieux, j'espère, l'an prochain. Une discussion sur la justice politique, entre Mᵉ Isorni et l'avocat général Lindon, s'est déroulée récemment à France-Culture dans une atmosphère de sérénité qui a permis aux auditeurs de s'instruire véritablement du sujet. Pourquoi n'essaierait-on pas de réunir, le 18 juin 1976, des hommes qui se laisseraient parler, qui respecteraient rigoureusement les faits, qui opposeraient loyalement leurs interprétations et qui même tenteraient de rapprocher leurs points de vue ?

Les Français savent bien, au fond d'eux-mêmes, qu'on y viendra un jour. La plupart d'entre eux sont déjà disposés à un rapprochement. M. Giscard d'Estaing, après M. Pompidou, a souhaité leur réconciliation sans oser (jusqu'ici) la matérialiser par le geste symbolique que serait l'inhumation de Pétain à Douaumont. Mᵉ Isorni, justement indigné des irrégularités du procès de 1945, estime qu'il convient de réviser ce procès. Je ne le pense pas. Un nouveau procès rappellerait inévitablement que le maréchal a consenti pendant les dernières années de pouvoir des abandons déplorables et qui n'étaient pas tous inévitables. Pétain à Douaumont, c'est plus simple et plus clair. Le site n'évoque que la première guerre mondiale. Certains considéreront le transfert des cendres comme étant aussi la réparation d'une injustice postérieure, mais d'autres pourront maintenir sur ce point leurs réserves intimes.

Le sentiment global de la nation est dès maintenant certain. Les sondages réalisés en 1971 par la Sofres et en 1974 par Publimétrie ont tous deux montré qu'une large majorité des Français (... à 72 %) est favorable à l'inhumation de Pétain parmi ses soldats. Le second de ces sondages, postérieur à la dernière élection présidentielle (1), a même établi que cette majorité existe aussi très nettement parmi les électeurs de François Mitterrand (61 %). Le retard du geste tient donc seulement à la pusillanimité de nos chefs d'Etat, intimidés par des minorités abusives. L'instauration d'un débat serein et complet aidera le pays à manifester plus nettement encore sa volonté.

(1) Il a été publié par *Sud-Ouest* du 18 septembre 1974.

TÉMOIGNAGE — OBÉISSANCE OU RÉSISTANCE

Obéir ou résister, le 18 juin 1940 ?

Curieuse question trente-cinq ans après ! Débat entre quatre hommes de bonne foi dont deux véhéments, voire méchants : l'un s'étant trouvé du côté devenu le bon, l'autre, « proscrit » selon lui, pour avoir choisi, probablement par profession, de réhabiliter l'autre voie. Un troisième ayant cherché à comprendre la chronologie pour écrire l'histoire et le dernier, à mon avis le plus proche de la vérité, qui, pour avoir vu, âgé de seize ans, sa mère pleurer pour la première fois, obéit à son injonction de répondre à l'appel du 18 juin plutôt qu'à l'allocution de la veille.

Continuer la guerre, était-ce résister ?

Des quatre, il semble bien que Lucien Neuwirth fut le seul à avoir entendu les deux voix.

Combien de Français les ont entendues ?

Fait prisonnier au Donon le 26 juin — c'est ce qui figure sur mon livret militaire, — deux jours après l'armistice, j'ai appris beaucoup plus tard que j'étais un « tigre invincible du Donon », propos de Henri Frenay, probablement issu d'une phrase de l'ordre général nº 91 du général Lescanne, commandant le 43ᵉ corps d'armée : « *Le 43ᵉ corps d'armée a succombé au Donon, c'est un symbole. Il a tenu jusqu'au 24 juin 1940 le dernier coin de la terre d'Alsace, le point le plus septentrional du front français. Il a tiré le dernier coup de canon.* »

Ce même général proclama avoir obtenu « *des conditions qui, en accordant aux officiers leurs armes et leurs bagages, en laissant la troupe aux ordres de ses officiers, étaient un témoignage de la valeur de notre résistance et de l'ordre qui régnait au 43ᵉ corps d'armée* ».

Résistance ! Résistance ?

Résister, c'est le mot que grava Marie Durand dans la pierre de la tour de Constance où elle resta trente-huit ans détenue.

La proclamation de l'encerclé du Donon, c'est le coup de trompette.

Il y avait la réalité : un immense bivouac désordonné, le matériel à l'abandon, les chevaux affamés rongeant l'écorce des arbres qui les attachaient, les troupes débandées : fantassins, artilleurs, tringlots, sapeurs déambulant, débraillés, à la recherche d'une issue, passant plusieurs fois par jour, chaque fois plus veules, plus sournois, des sous-officiers ayant arraché leurs galons. Le tout sous la pluie.

Au reçu de l'ordre général, assorti d'un lot de dix croix de guerre à décerner — 10 % de l'effectif, — j'ai noté : *Reddition sous conditions honorables. Aménagement de la « défaite »* — nous savions Paris occupé depuis le 15 juin — *mais, le mot n'étant pas prononcé, nous n'en sommes pas atteints. Tout est simple et facile...,* les troupes françaises restent sous le commandement de leurs officiers. *Rien n'a changé. Les hommes sont soulagés donc ils ne sont pas vaincus. La ronde des chercheurs d'issue a cessé.* Deux jours après : *C'est le pire qui nous arrive à l'improviste, nous ne faisons plus unité : armée, groupement, division, régiment, escadron, batterie, mots vides. Nous ne sommes plus qu'une foule, une masse au sein de laquelle chacun rejoint sa solitude. Avec une lancinante envie d'aller conter son aventure aux siens pour d'en débarrasser.*

Ce désarroi réel, le nôtre, sans doute était-il pire pour les civils que la foudroyante avance de l'ennemi avait jetés sur les routes mitraillées de l'exode. Qui se souvient du suicide de Thierry de Martel ?

Combien furent-ils à penser « résister » au sens où nous l'entendons aujourd'hui ?

Combien furent-ils, entre le 18 juin et le 10 juillet 1940, à répondre, *délibérément*, à l'appel du général de Gaulle, cet *inconnu* au nom à charnière ? Alors que le maréchal Pétain avait déjà sa légende !

Que voulait démontrer cette discussion ?

Je ne sais ce qui s'est passé pour les Français envahis, c'est dans l'espoir de l'apprendre que j'ai regardé cette émission. Je peux témoigner pour les prisonniers, tout au moins pour ceux — deux mille — parmi lesquels j'ai vécu. Je n'ai entendu aucun d'entre eux parler de « résister », sinon en refusant de travailler pour l'ennemi. Quelques mois plus tard, quand leur séjour, si j'ose dire, en Allemagne fut organisé : aller et retour du courrier, réception des colis et des vivres (des cerises à la mélasse et des biscuits de guerre), un seul d'entre eux a contesté la « légitimité » du chef de l'Etat en justifiant son refus de sa part de vivres : « *Je n'en veux pas ! Pétain qui nous les envoie est un traître.* » Je ne le nommerai pas ; qu'on sache seulement que ses ancêtres se battaient déjà pour la France sous Saint Louis.

La prise de conscience du sort de la France se situe au moment de Mers-el-Kébir, qui a donné naissance à deux courants d'opinion, extrêmes et minoritaires, de part et d'autre d'une large majorité silencieuse.

Il faut ajouter que nous étions submergés par la propagande aussi bien allemande que française ; que jusqu'à l'arrivée des médecins et dentistes, venus de France en échange, nous avons ignoré la « résistance » et la déportation à laquelle nous eûmes peine à croire, et que nous pensions que Pétain et de Gaulle, compte tenu de ce que nous savions de leurs relations avant guerre, étaient d'accord, l'aîné étant demeuré en France pour préserver ce qui pourrait l'être en raison de sa légende, le cadet étant le joker du terrible poker autour d'un pot dont nous n'étions que la menue monnaie.

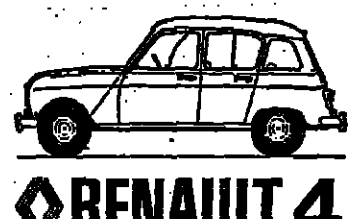
Le procès nous a détrompés. Mais il s'était, entre-temps, passé tant d'événements !

JEAN ESTEOULE.

Ajoux (Ardèche).







SPORTS

TENNIS

France et Italie à égalité en Coupe Davis

Quand l'espoir change de camp

Quand l'obscurité obligea le juge-arbitre belge, M. de Coninck, à arrêter le dernier match de la rencontre de Coupe Davis France-Italie, alors que François Jauffret venait de gagner le troisième set et menait 2 à 1 devant Corrado Barazzutti, deux à trois mille personnes étaient encore sur les gradins du stade Roland-Garros, malgré l'heure tardive et un crachin intermittent.

La Coupe Davis justifiait plus que jamais sa réputation d'épreuve incomparable pour révéler les caractères, sublimer des joueurs moyens ou paralyser des champions et entretenir la plus totale indécision tant que le résultat final n'est pas acquis.

Ainsi le samedi 21 juin, le double à peine terminé à la grande confusion des Français battus 6-1, 6-4, 6-1 en une heure et dix minutes de jeu, François Jauffret emboîta le pas aux Italiens Adriano Panatta et Paolo Bertolucci pour quitter le court central, laissant son partenaire Patrice Dominguez sortir seul sous les sifflets du public.

Sans doute à ce moment-là François Jauffret avait-il perdu l'espoir et manifestait-il son *dépit* après les événements de la veille où l'avantage de sa victoire sur le numéro un italien Adriano Panatta avait été réduit à néant par la défaite de Patrice Dominguez contre *Corrado Barazzutti. Le* point du double risquait en effet d'être déterminant en assurant la victoire de l'Italie si Panatta battait Dominguez le lendemain.

Une fois de plus les *maladresses* accumulées par Patrice Dominguez et François Jauffret, leur manque de combativité et de complémentarité font ressurgir le problème du double. Cette spé*cialité si prisée en Australie et* dans les pays anglo-saxons reste curieusement délaissée en France où les joueurs s'y intéressent à l'occasion de la Coupe Davis, oubliant que l'homogénéité et les automatismes indispensables ne s'acquièrent pas en quelques jours et réclament une longue pratique commune.

Quelques chifffres résument le *désarroi des Français : jamais les* Italiens ne perdirent leur service ; Dominguez assura une fois le sien. Seule la frappe sourde de Jauffret au service difficile à maîtriser pour le retour permit à son partenaire, plus mobile et bon volleyeur au filet, d'assurer quelques points *gagnants*.

La réaction de Patrice Dominguez, vert de rage et complètement *désemparé quand il quitta le court* après le double, était attendue avec curiosité le lendemain. La pluie qui tombait sur Roland-Garros, dimanche après-midi, rendait plus éprouvante encore cette épreuve de nerfs engagée entre Patrice Dominguez et Adriano Panatta, guère plus rassuré après ses multiples déboires en Coupe Davis.

Après plus de deux longues heures d'attente, les deux tennismen, aussi contractés l'un que l'autre, purent enfin pénétrer sur le court central. Peut-être un peu avantagé par sa morphologie, Dominguez sut profiter du manque d'échauffement de son athlétique adversaire pour réussir une campagne de lobs et gagner le premier set, 6-3. Mais son effondrement dans le second, perdu 1-6, laissait mal augurer de la suite.

Dans cette lourde atmosphère d'orage, devant ces gradins occupés par quelques poignées de spectateurs français et italiens, dont les réactions passionnées prenaient alors une résonance particulière, les deux joueurs livraient un curieux match, mêlant aux coups les plus brillants les fautes les plus *grossières*.

Ce manque de constance et ces erreurs inhabituelles mirent peu à peu Patrice Dominguez en confiance. Mené 4 jeux à 2 avec même une balle de 5-2 dans le troisième *set*, il profitait des doubles fautes de son adversaire pour l'emporter 7 jeux à 5. Dès lors, le superbe demi-finaliste des championnats internationaux de France n'était plus qu'un trembleur et une proie facile pour Patrice Dominguez, qui gagnait ce dernier set, 6-3, en moins de vingt minutes.

Une nouvelle fois, l'espoir avait changé de camp. On voyait mal comment le jeune Italien Corrado Barazzutti (vingt-deux ans) pourrait empêcher un « Davis cupman » comme François Jauffret, qui allait disputer son soixante-sixième simple dans cette épreuve de qualifier la France pour la finale de la zone B européenne contre le vainqueur de la rencontre Tchécoslovaquie - Hongrie.

Le premier set confirmait d'ailleurs cette impression et revenait assez facilement à François Jauffret par 6-2. Mais loin de céder à l'abattement, le jeune Italien cassait sa raquette de rage au début du second set. Avec l'énergie du désespoir, il courait alors sur toutes les balles, quittait enfin sa ligne de fond du court pour monter au filet avec beaucoup d'à-propos. Le match atteignait des sommets entre deux « bêtes » de Coupe *Davis* sublimées par l'enjeu de cette rencontre décisive.

Quelque peu dépassé par le rythme de son jeune rival, François Jauffret perdait le second set 6-4, mais sa constance n'autorisait pas le moindre relâchement à son adversaire et lui valait la troisième manche à sa quatrième balle de set, jouée presque dans la pénombre. Sans doute, François Jauffret a le plus de raisons de regretter l'interruption d'une rencontre qu'il paraissait alors maîtriser.

GÉRARD ALBOUY.

ÉQUITATION

Au concours international de Fontainebleau

L'Italie victorieuse au petit galop

Le concours de saut international officiel de Fontainebleau (C.S.I.O.) a pris fin, dimanche 22 juin, au Grand-Parquet, où s'est disputée, devant une foule stoïque sous les déluges célestes, la Coupe des nations, huitième et dernière épreuve de la cinquième et ultime réunion.

Ce tournoi, appelé en principe à situer la valeur respective des grandes équipes internationales et à éclairer les sélectionneurs taraudés par leurs responsabilités pré-olympiques, comporte, vu des tribunes, un gros risque. S'il n'y a ni lutte, ni griserie, ni émotion, un ennui indicible s'empare des travées, englue l'amateur. Nous l'avons éprouvé sur le terrain de Fontainebleau, où, durant quatre heures d'horloge, les cavaliers tracèrent une page, non de poésie, mais de prose fastidieuse à la longue, leur talent, ici, n'étant point visé. Nous en sommes au troisième Prix des nations en moins d'un mois ; un quatrième sera couru dans quelques jours à Aix-la-Chapelle, sans parler des innombrables compétitions inspirées du même style. En vérité, où s'arrêteront ces galopades, dont le caractère commercial et publicitaire solidement établi frise, à force de répétitions, l'abus ?

Cela dit, le parcours du Prix des nations, version bellifontaine, mérite tous les éloges. De beaux obstacles loyaux, subtilement dosés ; une rivière sur laquelle avait été répandu un colorant noir incitant au respect ; un triple, avec un mur en numéro deux et un « oxer » exigeant le soutien d'une impulsion sans bousculades : tout captait, charmait l'œil.

France, Italie, République fédérale allemande, Suisse, Pays-Bas, Belgique, Brésil, Grande-Bretagne : au total, huit nations, citées ici dans l'ordre des départs, se sont affrontées sur la pelouse trempée à souhait, c'est-à-dire merveilleusement souple, de l'ancien hippodrome.

La remontée des Belges

Victorieuse au petit galop, les mains basses, en son pays, le mois dernier, l'Italie a renouvelé en Coupe des nations son exploit romain devant la Belgique, puis la France, calée au troisième rang. A la surprise générale, la République fédérale allemande a donné le signe de la déroute, avec la Grande-Bretagne, le Brésil, la Suisse et les Pays-Bas, nommés conformément au classement.

A noter la remontée spectaculaire et l'immense mérite des Belges, dans une spécialité où la fortune des armes ne leur fut que trop souvent défavorable. Voilà une équipe soudée par un esprit de franche et totale camaraderie. Point de nerfs à fleur de peau, nulle esbrouffe, comme il s'en voit, hélas ! ailleurs, en particulier à une distance relativement faible de Bruxelles... On se doit de confondre dans la même estime les jeunes Belges Edgar-Henri Cuepper, Stany Van Paesschen, Hervé Daout et Eric Wauters.

Que dire du Grand Prix de Fontainebleau, couru la veille, de bout en bout, au train d'Auteuil ? Il en a été de cette épreuve comme de certains westerns « spaghetti »... Beaucoup d' « épate », beaucoup de facilité, des grands espaces propres à servir les chances d'un outsider, d'où le succès inattendu de l'obscur mais excellent Suisse Bruno Gandrian, nos artistes de la cravache cruellement marris dans l'aventure.

ROLAND MERLIN.

NATATION

Tous les records du monde de nage libre masculin ont été battus par les Américains

Tous les records du monde de nage libre (100 mètres, 200 mètres, 400 mètres, 800 mètres, 1 500 mètres) masculins ont été battus par les Américains, du 18 au 22 juin, à Long Beach (Californie), au cours de leurs compétitions de sélections pour les championnats du monde, qui auront lieu du 19 au 27 juillet à Cali, en Colombie.

Ce n'est pas le successeur logique de Mark Spitz sur 100 mètres, Andy Coan, dix-sept ans, qui a réussi à améliorer le record (51 sec. 22/100) établi en 1972, aux Jeux olympiques de Munich, par le plus célèbre des nageurs américains. Andy Coan, le sprinter-type, a bien gagné la finale du 100 mètres en 51 sec. 36/100 devant Jim Montgomery (51 sec. 49/100), mais, en série, Montgomery avait réalisé l'exploit de nager en 51 sec. 12/100.

Agé de vingt ans, champion du monde du 100 mètres (51 sec. 70/100) et du 200 mètres, à Belgrade, en 1973, *Jim Montgomery* avait, depuis, été un peu oublié. Il s'est rappelé à l'attention générale en parcourant le 100 mètres le plus rapide de tous les temps. Compte tenu des résultats de Montgomery et de Coan, et du fait que la piscine de Long-Beach n'a pas la réputation d'avoir une architecture favorisant outre mesure l'établissement des records, *tous deux sont déjà les favoris* des prochains championnats du monde.

Bruce Furniss, dix-huit ans, nouveau détenteur du record du 200 mètres (1 min. 50 sec. 89/100), a pris la troisième place de ce 100 mètres en 51 sec. 81/100. Les performances réussies par les quatre meilleurs Américains, sur 100 comme sur 200 mètres, indi*quent que les relais de nage libre* (quatre fois 100 mètres, quatre fois 200 mètres) des championnats du monde leur donneront l'occasion d'augmenter encore l'avantage qu'ils ont sur les autres équipes nationales.

Dépossédé par Bruce Furni[s] du record du monde du 200 mè[tres], Tim Shaw, dix-sept ans, [a] pris une revanche qualitative [et] quantitative. Après l'amélioratio[n] de son propre record du monde [du] 400 mètres (3 min. 53 sec. 95/10[0]) il a repris à l'Australien Steph[en] Holland ceux des 800 et 1 500 m[è]tres (*8 min. 13 sec. 68/100* [et] 15 min. 20 sec. 91/100).

On peut sans doute êt[re] confondu, et même amusé, d[e]vant le jugement porté par d[es] entraîneurs américains sur le d[on] naturel de Shaw qui, selon e[ux,] n'est pas évident et en tout c[as] en aucune façon comparable [à] celui, par exemple, de Br[uce] Furniss. Ainsi celui qui a fait pr[o]gresser en une seule course [le] record du monde du 1 500 mèt[res] de près de 7 secondes n'aurait r[ien] d'exceptionnel sinon son goût [de] l'effort, de la lutte, et une rés[is]tance peu commune mise au s[er]vice d'un *rythme* de nage vélo[ce]. On conviendra que c'est d[éjà] beaucoup, même si, à les croi[re,] Tim Shaw *n'a* pas reçu com[me] d'autres un don singulier pour [se] mouvoir dans l'eau.

La natation américaine, où [rien] n'étonne, est ainsi faite qu['un] champion qui, dans d'autre pa[ys,] ne recevrait que des éloges [est,] aux Etats-Unis, l'objet d'une a[na]lyse critique qui peut qu[and] même surprendre. — F. J.

LES NOUVEAUX RECORDS

100 mètres : Jim Montgomer[y], 51 sec. 12/100 (ancien reco[rd] Mark Spitz, 51 sec. 22/100).

200 mètres : Bruce Furnis[s], 1 min. 50 sec. 89/100 (ancie[n] record, par lui-même, 1 mi[n.] 51 sec. 41/100).

400 mètres : Tim Shaw, 3 mi[n.] 53 sec. 95/100 (ancien recor[d] par lui-même, 3 min. 54 se[c.] 69/100).

800 mètres : Tim Shaw, 8 mi[n.] 13 sec. 68/100 (ancien record St[e]phen Holland, Australie, 8 mi[n.] 15 sec. 2/100).

1 500 mètres : Tim Sha[w], 15 min. 20 sec. 91/100 (ancie[n] record Stephen Holland, 15 mi[n.] 27 sec. 79/100).

CYCLISME

Les championnats de France à Limoges

UNE REMISE EN SELLE POUR RÉGIS OVION

De notre envoyé spécial

Limoges. — Participant, dimanche 22 juin, à Landouge, près de Limoges, au seizième championnat de France de sa carrière, Raymond Poulidor (trente-neuf ans) s'est classé quarante et unième avec un retard supérieur à dix minutes sur le vainqueur, Régis Ovion. En vérité, cette place ne veut rien dire, et cet écart n'a guère de signification. Dans une épreuve comptant pour l'attribution d'un titre national, seule la victoire importe.

Au départ de ce championnat de France, dominé par le rivalités, les coureurs de l'équipe Peugeot possédaient un avantage numérique considérable. Logiquement, le maillot tricolore ne pouvait leur échapper : il est tombé sur les épaules de Régis Ovion qui s'est montré le plus habile, qui a su produire son effort décisif au moment opportun et qui a ensuite bénéficié de la protection de ses partenaires.

Poulidor n'a pourtant pas capitulé sans combattre. Avec l'aide de Seznec, Campaner, Jean-Pierre Danguillaume, Talbourdet — champion de France en 1974 — et de quelques autres, il a déclenché peu après le départ une attaque qui avait tout pour réussir et qui se fût sans doute révélée décisive si tous les coureurs appartenant à ce groupe s'étaient livrés franchement.

Mais le doyen de la corporation faisait l'objet d'un marquage systé*matique et nous avons eu l'impres*sion très nette que sa seule présence suffisait à condamner les offensives dont il était l'instigateur. Le plus populaire des champions français évoluait pour la circonstance devant son public — des dizaines de milliers de Limousins acquis à sa cause — contre des adversaires acharnés à sa perte. *C'était en somme, quel que soit le* résultat, *« la fête à Poupou ! »*.

L'avenir du champion

Le jour de gloire de Régis Ovion, quant à lui, appelle une suite. Ce routier doué et intermittent, qui nous avait enthousiasmés naguère *dans le Tour de l'Avenir (1), vient* de remporter sa première victoire importante chez les professionnels, une catégorie qu'il fréquente depuis près de trois ans. On lui *reconnaît* le mérite d'avoir gagné avec brio et intelligence une épreuve d'un jour intitulée championnat de France, *mais on hésitera à le considérer* dans l'immédiat comme le coureur *représentatif* de son pays, *alors* que, manifestement, Jean-Pierre Danguillaume et Bernard Thévenet disposent d'un registre plus étendu.

C'est dans le Tour de France, don le départ sera donné jeudi 26 juin à Charleroi, qu'on demandera à Régis Ovion de justifier son titre et de faire la démonstration plus complète de son talent, puisque, précisément, sa vocation est celle d'un routier par étape.

Il faut pourtant se garder d'examiner les enseignements du championnat de France en fonction d'une épreuve de trois semaines où s'affirmeront des hommes différents. Si Alain Santy, Hézard et Ovion ont manifesté un retour en forme qui doit les rassurer, on ne peut condamner les grands vaincus de Landouge. Thévenet et Poulidor restent, jusqu'à preuve du contraire, deux valeurs sûres pour le Tour de France

JACQUES AUGENDRE.

(1) Né le 3 mars 1949, Régis Ovion est passé professionnel à la fin de la saison 1972. Chez les amateurs, il a remporté la Route de France à deux reprises (1970 et 1971), le championnat du monde sur route et le Tour de l'avenir (1971).

AUTOMOBILISME

Niki Lauda (Ferrari) perd le Grand Prix des Pays-Bas ... en changeant trop tard ses pneus

Première victoire de James Hunt et d'une Hesketh

De notre envoyé spécial

Zandvoort. — L'Autrichien Niki Lauda (Ferrari), vainqueur des trois précédents grands prix (Monaco, Belgique, Suède), a laissé passer la chance d'en remporter un quatrième consécutivement en ne changeant pas ses pneus au moment opportun dans le Grand Prix des Pays-Bas, disputé à Zandvoort. Le Britannique James Hunt a ainsi pu gagner son premier grand prix, tout comme son constructeur Hesketh.

Il pleuvait sur le circuit de Zandvoort — la plage d'Amsterdam — à l'instant du départ du Grand Prix des Pays-Bas. Tous les pilotes choisirent donc des pneus pluie qui assurent une meilleure adhérence sur piste glissante, mais deviennent vite un handicap dès que la piste sèche. Dans l'hypothèse — probable — d'une amélioration du temps, il était donc évident qu'un changement de pneumatiques interviendrait pendant la course. Eventualité suivie avec d'autant plus d'intérêt que deux facteurs dans ce cas précis peuvent être déterminants pour la suite du déroulement de l'épreuve. Il faut d'abord que le pilote, ou son stand, détermine heureusement en fonction de la modification de l'état de la piste le moment où le changement de pneumatiques doit être effectué, c'est-à-dire l'instant du meilleur compromis entre la perte de l'avantage que procure le pneu pluie et celui où la monte des pneus secs s'impose. Tout repose ensuite sur la célérité des équipes des stands à remplacer les quatre pneus des monoplaces.

A ce petit jeu, Niki Lauda et Ferrari ont été les grands perdants et, à l'inverse, James Hunt et Hesketh les bénéficiaires de l'opération. C'est Hunt qui le premier de tous décida de s'arrêter. A ce moment-là, il était quatrième derrière Lauda — qui contrôlait la course selon son habitude, — Scheckter (Tyrrell) et Regazzoni (Ferrari). Son changement de pneus effectué, Hunt était pointé à la dix-neuvième place. Mais le calcul était bon. Quelques tours plus tard, une fois tous les pilotes revenus en course avec leurs pneus secs, Hunt était premier devant Jarier (Shadow) et Lauda. Et c'est pour avoir attendu quatre tours de trop avec des pneus inadaptés à l'état du circuit que Lauda doit d'avoir perdu le Grand Prix des Pays-Bas. Le fait que le stand Ferrari ait été le plus rapide pour le changement du train de pneus (25 secondes) n'a pu compenser l'erreur d'appréciation.

L'écart entre Lauda, lancé à la poursuite de Jarier et de Hunt, devait progressivement diminuer, pour n'être plus que de 2 secondes à l'arrivée. Entre-temps, Lauda avait dépassé Jarier, contraint peu après à l'abandon sur éclatement d'un pneu. Il ne restait plus que Hunt en point de mire, mais pour une fois Lauda, malgré la supériorité de sa voiture, ne put venir à bout de ce dernier obstacle. Il est vrai que le pilote autrichien a acquis assez d'expérience pour ne plus commettre d'erreur inutile, et sans doute *a-t-il jugé qu'une deuxième* place, renforçant sa position au classement du championnat du monde, était somme toute une solution prudente et convenable.

James Hunt, souvent aux avant-postes des grands prix, a donc enfin connu la réussite. C'est une victoire qui récompense sans nul doute l'équipe la plus originale et la plus spectaculaire de la formule I. Elle est née du caprice d'un milliardaire, lord Alexander Hesketh, vingt-sept ans, qui cherchait un hobby convenant à sa fortune et à son tempérament. D'où sa décision de construire une voiture de formule I, de lui donner son nom et de la confier à un pilote anglais. Car Alexander Hesketh veut avant toute chose servir l'Angleterre. Le petit monde de la course, *vite au fait de sa fantaisie*, considéra avec sympathie la bonne humeur qu'il apportait sur les circuits. Jets spéciaux, pin-ups de circonstance, fêtes rabelaisiennes et même assez gauloises par instants, selon l'humeur du lord et l'importance de l'événement à fêter. James Hunt n'était pas seulement le pilote de la voiture, il conduisait aussi les réjouissances, du moins avant son mariage. Le moins qu'on puisse dire est que l'équipe Hesketh n'engendre pas la mélancolie.

FRANÇOIS JANIN.

GRAND PRIX DES PAYS-BAS A ZANDVOORT

1. Hunt (Hesketh), 1 h. 46 min. 57 sec. 40/100, moyenne 177,810 km ; 2. Lauda (Ferrari), à 2 sec. ; 3. Regazzoni (Ferrari), à 30 sec. ; 4. Reutemann (Brabham), à 1 tour ; 5. Pace (Brabbham ; 6. Pryce (Shadow) ; 7 Brise (Lola) ; 8. Donohue (Penske) ; 9. Depailler (Tyrrell), à 2 tours ; 10. Van Lennep (Ensign), à 4 tours etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE (formule 1)

Classement du Championnat du monde. — 1. Lauda, 38 pts ; 2. Reutemann, 25 ; 3. Fittipaldi, 21 ; 4. Pace, 18 ; 5. Hunt et Regazzoni, 16 ; 7. Scheckter, 15 ; 8. Depailler, 11 ; 9. Mass, 10,5 ; 10. Ickx, Peterson et Andretti, 3 ; 13. Donohue et Pryce, 2 ; 15. Jarier, 1,5, etc.

CORRESPONDANCE

M. Georges Marchais répond à M. Michel Parmentier

Nous avons reçu de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, la lettre suivante.

Je lis dans *le Monde*, daté du 19 juin 1975, en page 23, une lettre de M. Parmentier, président du comité régional olympique et sportif de l'Ile-de-France, intitulée : « *Réponse* à M. Georges Marchais. »

Je tiens tout d'abord à faire part de ma surprise devant la méthode peu courtoise utilisée par M. Parmentier, qui adresse cette « réponse à Georges Marchais », non pas à moi, mais... à votre journal !

Cela dit, cette lettre appelle de ma part les remarques suivantes. M. Parmentier, en prévision du débat parlementaire, avait sollicité mon avis — comme celui de tous les parlementaires de la région — sur la « loi Mazeaud ».

Comme c'était normal, je lui ai répondu en lui faisant part de notre position quant à cette loi et de nos propositions pour sortir le sport français de la crise.

J'ai rendu publique cette réponse, car il s'agit — M. Parmentier ne me démentira pas — d'une question importante.

Aujourd'hui, M. Parmentier semble gêné de cette réponse. Pourquoi ?

L'existence d'une correspondance entre le président du CROS de l'Ile-de-France, et le secrétaire général du parti communiste français serait-elle donc considérée comme anormale ? Et par qui ? Certainement pas, je le suppose, par M. Parmentier, puisque c'est lui qui a sollicité mon avis.

Pourquoi aujourd'hui juge-t-il positive cette loi, alors qu'il m'a joint à sa lettre une résolution votée à l'unanimité par le *C.N.O.S.F. dans laquelle*, tout en prenant seulement acte de ce projet, le C.N.O.S.F. précisait : « Une telle loi serait sans portée si elle n'était pas assortie de moyens correspondants aux objectifs déclarés. »

Pourquoi M. Parmentier, tout en se défendant de porter un jugement politique puisque « cela ne lui appartient pas », tient-il à caricaturer la politique de notre parti au point... de prendre parti ?

Pourquoi ne dit-il rien sur le fond de ma lettre, je veux dire le sport et les propositions de notre parti pour le sortir de la crise ?

On peut s'interroger sur les raisons qui ont conduit M. Parmentier à écrire au *Monde* une telle lettre. En tous cas, c'est évident, ces raisons ne sont pas seulement d'ordre sportif.

Dommage. Pour le sport. Et pour M. Parmentier.

LES RÉSULTATS

Athlétis[me]

Au cours de la deuxième jou[rnée] des championnats des Etats-[Unis] disputés à Eugene (Oregon), le F[ran]çais Jean-Claude Nallet a pr[is la] quatrième place du 400 m[ètres] haies en 49 sec. 47, tandis [que] Jacques Rousseau terminait [cin]quième du saut en longueur [avec] un bond de 7,88 mètres.

A Colombes, l'Américain B[ruce] Jenner (8 058 points) a dev[ancé] Yves Le Roy (7 933 points) [aux] championnats internationaux [de] France de décathlon. Le titre [du] pentathlon féminin est reven[u à] Marie-Christine Debourse (... points) devant Chantal ... (4 170 points).

Cyclis[me]

CHAMPIONNAT DE FRANC[E] *à Limoges*

1. Régis Ovion, les 247,5 km [en] 5 h. 53 min. 46 sec. (moyenn[e] 41,977 km/h.) ; 2. Santy, à 31 s[ec.] ; 3. Moneyron, à 34 sec. ; 4. Lele[u], 47 sec. ; 5. Hézard (même tem[ps]) ; 6. Missac, à 48 sec. ; 7. Danguillau[me], à 50 sec. ; 8. Millard, à 53 sec. ; ... Agueparses, à 1 min. 15 sec. ; ... Campaner, à 3 min. 32 sec.

Escri[me]

Deux nouveaux champions [de] France ont été sacrés au st[ade] Pierre-de-Coubertin, à Paris, [le] 22 juin : Claudie Josland (Un[ion] sportive et artistique de la Ca[isse] des dépôts et consignations) qu[i a] battu, en finale du fleuret fémi[nin,] Brigitte Dumont (Orsay) après b[ar]rage et Philippe Riboud (Lyon) [qui] s'est imposé, en finale de l'épée [à] Jacques Brodin (PUC), égalem[ent] après barrage.

Par équipes, l'Union sportive [et] artistique de la Caisse des dép[ôts] et consignations, au fleuret fémi[nin,] et le Racing Club de France, [à] l'épée, ont obtenu le titre nation[al].

Go[lf]

Le championnat de France p[ro]fessionnel a été gagné, à Divon[ne-]les-Bains, par Jean Garaïalde qu[i a] devancé Roger Cotton et Bern[ard] Pascassio.

Hippism[e]

Le prix Chakhansoor, disputé [à] Auteuil et choisi pour les paris co[u]plé gagnant et tiercé, a été gag[né] par Mazel Tov, suivi de King's Po[...] et de Blue Méridian. La combinaison gagnante est 3 - 13 - 22.

Tenni[s]

COUPE DAVIS *à Roland-Garros*

FRANCE 2, ITALIE 2. — Jauffr[et] b. Panatta, 6-1, 6-4, 8-6 ; Barazzut[ti] b. Dominguez, 4-6, 6-0, 6-1, 6-3.

Panatta-Bertolucci b. Jauffret-Do[minguez] 6-1, 6-4, 6-1.

Dominguez b. Panatta 6-3, 1-[6,] 7-5, 6-3.

Jauffret mène devant Barazzut[ti] 6-2, 3-6, 6-3.

Rugb[y]

Pour le premier test-match, dis[puté] à Bloemfontein le 21 juin, l'Afrique du Sud a battu la France par 38 points à 25. A la mi-temps les Sud-Africains menaient 21 à 3. Les Français ont marqué quatre essais, un but de pénalité et trois transformations, contre cinq essais, quatre buts de pénalité et trois transformations pour leurs adversaires.

LE PROCÈS DU PATRIMOINE FONCIER

s derniers prélèvements

't d'ouvrir le volumineux dossier du Pa- . foncier au chapitre des escroqueries. débats, au cours de cette semaine, précé- le réquisitoire du ministère public, le a examiné samedi 21 juin le dernier des « prélèvements », terme pudique pour les détournements de plus en plus im- , et évidents, commis par les dirigeants du Patrimoine foncier. Il s'agit d'un prélèvement de 2 millions de francs — le dernier, — effectué en septembre 1971, à la veille de la fuite à l'étranger de MM. Claude Lipsky et Georges-Walter Huc. C'était en quelque sorte l'opération « sortie de secours », alors que personne n'ignorait plus que les premières inculpations étaient imminentes.

s que l'administration du ine foncier était déjà e depuis de longues s par divers contrôles ou s, M. Huc, président- r général des établisse- Kaufmann, dont les rela- vec M. Lipsky et son étaient devenues de plus étroites, a retiré subite- e 21 septembre 1971, à la européenne de finance- BEF), 2 millions de francs ces avec un chèque signé Lipsky au nom du Patri- foncier. Curieusement, le avait été approvisionné a veille et le chèque pré- une anomalie rare pour ureille somme : il était au porteur, bien qu'il ait rré. Lors de vérifications ures, on ne devait jamais er les souches du chéquier à cette occasion.

avait donné l'ordre d'all- subitement le compte de F ? Les prévenus, comme ncipaux témoins (notam- M. René Pommatau, direc- nancier du Patrimoine fon- se sont toujours refusés à er la moindre précision à ce Tous protestent de leur nce ou des défaillances de mémoire. Que sont devenus millions de francs ? M. Huc tente de répéter qu'il lui assurer « certains rembour- ts » et « régler quelques »... M. Lipsky rappelle qu'il un alibi : il se trouvait à ment en Belgique, depuis urs jours. Il maintient qu'il été informé de tout cela ès son extradition, lors de action. Pourtant, on sait M. Pommatau a fait, le 19 septembre, à Bruxelles, un voyage aussi rapide que discret. Il n'est pas impossible, selon l'accusation, qu'il ait, à cette occasion, fait signer à M. Lipsky certains documents destinés à des retraits d'argent.

Pour ce détournement, comme pour d'autres, MM. Huc et Lipsky s'appliquent avec beaucoup d'attention à ne pas s'accuser mutuellement. M. Pommatau, Mlle Françoise Morel, secrétaire de direction, et sa sœur Christiane, qui la remplaçait en septembre 1971, sont pour le moins évasifs. Sur l'ensemble de l'affaire, ils ont pourtant eu des souvenirs plus précis au début de l'instruction, mais ils n'ont depuis cessé de varier. Sur certains points, ils ont parfois mis en cause MM. Lipsky et Huc, en l'absence de ces derniers. Mais au retour d'Israël de M. Lipsky, ils reportèrent leurs accusations sur M. Huc et lorsque ce dernier fut, à son tour, extradé, leurs souvenirs se sont définitivement estompés.

Des lettres très personnelles

Selon l'accusation, il paraît ne faire guère de doute que MM. Lipsky et Huc aient voulu avec ce chèque de 2 millions préparer leur « retraite ». Ce prélèvement ne devait d'ailleurs pas être le seul, puisqu'au même moment 5 millions de francs avaient été virés chez un notaire, mais celui-ci, par prudence, préféra les retourner à la banque. C'est donc un total de 7 millions de francs que l'on s'appêtait à retirer des caisses du Patrimoine foncier.

Le tribunal s'est, d'autre part, intéressé à l'utilisation d'un coffre loué dans une banque par Mlle Françoise Morel, de janvier à décembre 1971, c'est-à-dire au moment des principaux retraits en espèces, de la disparition de lingots d'or (*le Monde* du 17 juin) et d'un détournement de rentes Pinay. En dépit de ces coïncidences, Mlle Morel maintient que ce coffre, très souvent visité, était uniquement destiné à renfermer des *« lettres très personnelles »*.

A propos du chèque de 2 millions, on a également reparlé du rôle des banques. Le tribunal a voulu comprendre comment la BEF, dans une période aussi « critique », avait pu régler — en espèces — un chèque d'un tel montant alors qu'il présentait une singulière anomalie et que la banque a pris soin, mais le lendemain du paiement, de régulariser cette pièce en la remplaçant par un chèque non barré. Le directeur de la banque, M. de Dumas, a expliqué avec quelque embarras qu'il avait suivi l'avis du conseil juridique de l'établissement, qui avait estimé qu'il n'était pas possible de s'opposer au paiement dès lors que le compte était approvisionné. Mais il devait toutefois ajouter : *« Nous aurions sans doute été heureux de ne pas payer ce chèque... »*

FRANCIS CORNU.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Le meurtre d'un Portugais qui n'aimait pas la guerre

Lyon. — Président, représentant du ministère public, défenseurs même, tous l'ont plus ou moins dit et redit : ce n'était pas une affaire politique, une affaire à mobile politique pour être précis. Peut-on d'ailleurs, n'est-il pas vrai, avoir des mobiles politiques quand on est un immigré portugais illettré, accusé d'avoir volontairement donné la mort à un autre immigré portugais, guère mieux loti intellectuellement ?

Faut-il pourtant gommer totalement d'un dossier au demeurant assez mince cette scène brève, lointaine certes par rapport au drame, qui opposa Albino Martins à Antonio Pestana ? A trente ans bientôt, Albino avait, lui, accompli ses obligations militaires dans son pays natal, au temps de la dictature. Trois ans, dont deux dans les blindés au Mozambique. Il n'en était pas plus fier pour cela. Tout au reste dans sa petite taille, dans son allure replète, dans la mollesse de son visage blême et doux paraît indiquer qu'il n'a rien d'un ancien combattant professionnel.

Antonio, lui, n'avait pas encore vingt ans. Et, s'il était disposé à retourner en temps voulu au pays pour y faire ce même service militaire, il se réjouissait fort du changement politique intervenu à Lisbonne, au printemps 1974. Ce n'était encore que le temps du général Spinola, mais il était déjà acquis qu'on ne ferait plus la guerre en Afrique et qu'en conséquence Antonio n'aurait pas à connaître l'Angola et sa guérilla. Il l'avait dit pour s'en réjouir devant Albino Martins et devant un troisième compatriote, Fereira, leur doyen, âgé de trente-six ans, car le hasard avait voulu qu'ils se connaissent tous les trois, à

De notre correspondant régional

Lyon, dans l'usine où ils étaient les seuls de leur nationalité.

Les deux anciens avaient ricané. Antonio Pestana s'était même entendu traiter de *« fillette »* ou de *« mauviette »*, en tous cas de ce qui, en portugais, correspond à une appellation bien française quand la virilité est mise en doute.

A quoi Mᵉ Boyer, avocat de la partie civile, répondra au nom de la famille du mort : *« Quand on a vingt ans, qu'on a la vie devant soi, on n'a aucun désir d'aller faire la guerre, surtout quand c'est une guerre absurde. Alors on se fait traiter de fille, comme si pour être un homme il convenait absolument d'avoir « cassé » auparavant du bougnoule ou du nègre. »*

A dire vrai, ce n'avait été là qu'un aspect de leur contentieux, le plus ancien, l'originel vraisemblablement. Il est même probable qu'en cette nuit du 8 octobre 1974 il devait être à peu près oublié ou du moins qu'il s'y était greffé d'autres sujets de querelles, de discorde et aussi de fanfaronnades nés d'une existence quotidienne pas toujours facile. La cour d'assises du Rhône a passé son audience du 20 juin 1975 à essayer de s'y retrouver dans tout ce qui pourrait avoir l'allure d'un mobile, elle a au total pataugé dans le flou.

Ce qui reste à peu près certain, c'est que, ce soir-là, Antonio Pestana, le pacifique, voulait en découdre avec Albino Martins, l'ancien du Mozambique. Et, paradoxe, s'il faut en croire Albino, c'est Antonio qui lui fit peur, criant à tue-tête, assure-t-il, qu'il allait lui *« couper la tête »*. Albino, alors, a sorti le couteau et a frappé. Bilan : la mort pour un garçon de vingt ans, aîné de dix enfants, venu en France travailler avec son père, et la prison pour un autre, pas mieux loti, lui aussi soutier de l'Europe fortunée, lui aussi ayant à nourrir autant de frères et de sœurs que sa victime.

Le bougon et rugueux président Roche, qui donne souvent l'impression de vouloir que le débat qu'il préside soit achevé avant même qu'il soit commencé, ne semblait pas tenir Albino Martins pour un accusé suffisamment docile et suffisamment franc. M. Bourge, substitut général, le considérait, lui, comme dangereux, en même temps que comme un lâche, et lui souhaitait sept années de réclusion criminelle. Les défenseurs, Mᵉˢ Muselli et Cacheux, aidés par le jury, mais, il faut le dire, aussi par Mᵉ Boyer, partie civile, qui avait dit : *« Il convient que Martins ait, malgré tout, devant lui l'avenir qu'il n'a pas laissé à Pestana »*, ont obtenu une sanction plus conforme à ce qui fut la réalité du drame : quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● *Mᵉ Philippe Pavie* vient d'être élu président de l'Union des jeunes avocats à la cour de Paris ; Mᵉ Alain Netter a été élu vice-président. *« L'UJA de Paris, tout en continuant à défendre les intérêts des jeunes avocats dans leur profession, interviendra beaucoup plus souvent sur les grands problèmes de la justice »*, a déclaré Mᵉ Pavie après son élection.

FAITS DIVERS

LE RAPT DE MAXIME CATHALAN

ıs policiers ont gardé pendant trois jours un rôle d'observateurs

signalement imprécis de personnes et les numéros billets de banque sont appa- nent les seules indications possèdent les policiers de la de criminelle après le rapt fillette, âgée de vingt mois, me Cathalan, rendue à ses nts le 21 juin contre le ement d'une rançon de 000 francs.

ıite-fille de M. Jean-Claude sel, ancien président des ratoires Roussel (décédé entellement en avril 1972), me Cathalan avait été enle- Paris le 19 juin, alors qu'elle t dans le jardin du Rane- dans le seizième arrondis- nt, sous la surveillance de sa e. Après plusieurs communications téléphoniques et plusieurs rendez-vous fictifs, les ravisseurs se sont fait remettre la rançon par M. Alain Roussel, beau-frère de M. Cathalan, dans un cinéma du boulevard Saint-Martin. L'enfant a été retrouvée peu après sous le porche d'un immeuble situé 57, rue Jouffroy, dans le dix-septième arrondissement.

« Nous avons gardé pendant trois jours un rôle strict d'observateurs, a déclaré M. Ottavioli, chef de la brigade criminelle. (...) *L'affaire n'était pas trop mal montée. Les ravisseurs, par exemple, ont réussi à ne pas être vus au moment de la remise de la rançon »*. Dimanche matin, les policiers ont en vain perquisitionné dans un apparteemnt situé non loin de l'endroit où Maxime Cathalan avait été retrouvée.

M. PONIATOWSKI : six auteurs de rapt arrêtés depuis 1970.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a déclaré, le 22 juin, que la police prendrait toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les enlèvements d'enfants et réduire la *« montée de la violence et de la délinquance »*.

Faisant allusion au rapt de Maxime Cathalan, le ministre de l'intérieur, au cours d'une interview diffusée dans le journal télévisé de la première chaîne, a affirmé : *« L'important est que l'enfant ait été sauvée et rendue à ses parents. Maintenant, c'est à la police d'agir et de rechercher les criminels. »* Il a rappelé que depuis 1970 sept enlèvements d'enfants avaient été commis dans la seule région parisienne, et que les auteurs de six d'entre eux ont été arrêtés.

En Belgique

DEUX ENFANTS SONT LIBÉRÉS PAR QUATRE BANDITS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Comme à Paris, un rapt a eu une issue heureuse à Knokke-le-Zoute. Deux enfants, Ingrid, une fillette de trois ans, et Hubert, un petit garçon de six ans, ont été libérés par leurs ravisseurs vingt-quatre heures après leur enlèvement.

Le dimanche 22 juin, à 3 heures du matin, quatre bandits masqués avaient pénétré dans la villa de M. Pierre Bonnet, industriel bruxellois en vacances sur la côte. Ils s'étaient emparés d'argent et de bijoux, mais surpris par les propriétaires ils avaient emmené les deux enfants en otages.

POLICE

BIBLIOGRAPHIE

« LE GANG » de Roger Borniche

ıès *Flic Story* et *René la e*, Roger Borniche continue, la même verve, l'exploitation veine qui fit son succès. Il que cette fois, dans *le ,* avec la précision histo- et le luxe de détails du in privilégié qu'il fut, l'his- de Pierre Loutrel — alias ot le Fou — et de son équipe eurs qui semèrent la terreur Paris et Nice dans les es d'après guerre à bord de « tractions avant ».

st le récit minuté de l'as- n et de la chute d'un voi- petit truand qui, fort de s de noblesse conquises dans estapo, avait fini par se re pour un dieu en une e où, il est vrai, réussir un ıp exigeait encore quelque gence. Ce Loutrel, dont cer- ont parfois voulu faire un n'était en définitive qu'une un déséquilibré, qui, après ait courir toutes les polices ance, devait trouver son .. dans l'alcool.

ne les autres livres de Borniche, *le Gang* est un aptivant documentaire sant sur la police judiciaire oque, sur les difficultés ation d'un appareil encore ux nouvelles formes de me et sur le travail des ts » (on « cognait » par- suspects en ces temps s ?).

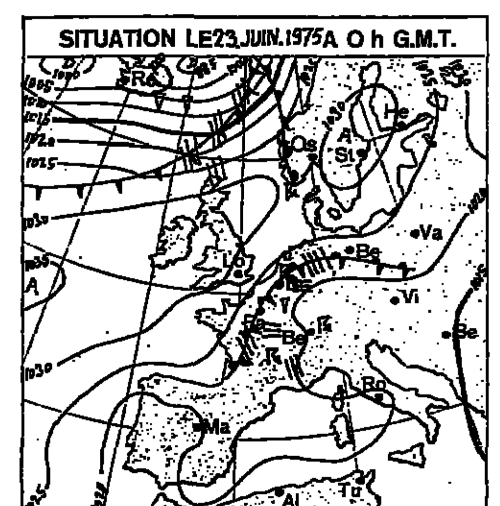
ourrait peut-être repro- l'auteur Borniche de faire un peu belle à l'inspecteur e, mais le témoignage de policier reste passion-

J. Sn.

ıitions Fayard, 340 pages.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24.6.75 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 juin à 0 heure et le mardi 24 juin à 24 heures :

Une zone de hautes pressions s'étend du Centre-Atlantique aux îles Britanniques et à la Scandinavie. Au sud de cet anticyclone circulent des masses d'air humide et chaud, qui ont amené cette dernière fin de semaine un temps plus médiocre que prévu sur la France. Les conditions, néanmoins s'amélioreront au cours des prochains jours.

Mardi 24 juin, le temps demeurera brumeux et couvert sur la Bretagne, *la Normandie, le nord de la France.* Dans ces régions, il y aura des pluies ou des bruines. Ailleurs, après la dissipation de brouillards matinaux, le temps sera plus variable : on observera une alternance d'éclaircies et de passages nuageux, accompagnés d'averses parfois orageuses. Les orages seront plus nombreux sur la moitié sud de la France. Les températures maximales seront en hausse, sauf dans le nord-ouest du pays, et les vents demeureront faibles ou modérés, sauf rafales liées aux orages.

Lundi 23 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,1 millibars, soit 767,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juin ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Biarritz, 21 et 16 degrés ; Bordeaux, 25 et 16 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Lille, 20 et 13 ; Dijon, 24 et 17 ; Grenoble, 15 et 12 ; Lyon, 19 et 13 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 24 et 17 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice, 21 et 16 ; Paris-Le Bourget, 19 et 14 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 18 et 15 ; Toulouse, 24 et 16 ; Ajaccio, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 21 et 16 degrés ; Athènes, 30 et 20 ; Bonn, 26 et 15 ; Bruxelles, 18 et 15 ; Le Caire, 30 et 22 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 26 et 13 ; Genève, 24 et 13 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 23 et 11 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 27 et 18 ; New-York, 25 et 21 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 22 et 5.

Chasse et pêche

● *Les réserves naturelles créées en 1974.* — Le *Journal officiel* du 21 juin dresse la liste des réserves naturelles créées au cours de l'année 1974 : Saint-Nicolas-des-Glénan (Finistère), réserves naturelles contiguës au parc national des Ecrins (Hautes-Alpes-Isère), Etang-Noir (Landes), dune Marchand (Nord), aire de nidification des vautours fauves en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques), Cerbère-Banyuls (Pyrénées-Orientales), marais dits « du bout du lac d'Annecy », Aiguilles Rouges (Haute-Savoie).

Par ailleurs, un décret est publié interdisant la pêche pour l'année 1975 dans le lac de retenue de Saint-Peyres (Tarn) en raison des alevinages intensifs en truite qui y sont pratiqués.

On trouvera dans le même *Journal officiel* les arrêtés fixant les indemnités attribuées par l'Office national de la chasse aux fonctionnaires de l'Etat ou de certains organismes chargés d'évaluer les dommages causés par les sangliers et le grand gibier soumis au plan de chasse.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

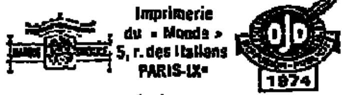
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1974

Service national

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1977

Les jeunes gens nés en juillet, août, septembre 1957 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 juillet 1975. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés ou par leur représentant légal ; elle peut être faite dès juin pour ceux qui craignent d'en être empêchés en juillet, rappelle le ministère de la défense, qui précise :

Une documentation succincte relative aux conditions d'accomplissement du service national est donnée dans les mairies au moment du recensement. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des bureaux de recrutement.

Les jeunes gens qui, nés le 1er juillet 1957, auraient omis ou négligé de se faire recenser, doivent se faire connaître d'urgence à la mairie de leur domicile pour régularisation de leur situation.

● *Les jeunes gens nés en 1953* et n'ayant pas encore accompli leur service national actif peuvent, au titre de l'ancien régime des sursis, obtenir un ultime report d'incorporation pour l'année scolaire 1975-1976 s'ils remplissent l'une des conditions suivantes : soit être en mesure d'achever en 1976 le cycle d'enseignement ou de formation professionnelle déjà en cours ; soit s'être présenté, sans succès, en 1975, au concours d'admission à un établissement à nombre de places déterminé et être inscrit dans une classe préparatoire à ce concours en vue de s'y présenter à nouveau en 1976. Les demandes doivent être déposées par les intéressés à leur bureau de recrutement avant le 1er août 1975.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juin 1975 :

UN ARRETE :

● Complétant la liste des organismes constituant des agences de presse au sens de l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945.

DES LISTES :

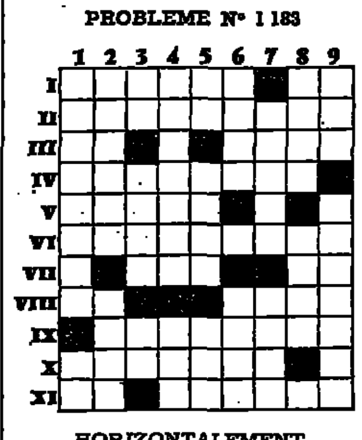
● Des élèves ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes ;

● D'admissibilité au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1975 ;

● Des établissements publics et privés dont la fréquentation ouvre droit à l'allocation d'éducation spécialisée.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 183



HORIZONTALEMENT

I. Leur parfum est le plus discutable de leurs agréments ; Eventuellement oublié. — II. Ne *craint pas d'avoir des pellicules.* — III. Symbole chimique ; Pilier. — IV. Pour l'avoir, ses soupirants pouvaient toujours courir ! — V. Mal équilibrées quand elles paraissent vides. — VI. Entrée à la suite d'une sortie. — VII. Quelques pages d'histoire ; Mesure. — VIII. En 1657, s'il s'agit de Fontenelle ; Oblige un canidé à quitter la forêt. — IX. Vagabondage spécial permis par la loi. — X. Elève de Rude. — XI. Pronom ; Preuves durables.

VERTICALEMENT

1. Il ne saurait être question de l'embrasser quand on l'a contrariée ; Curiosité monumentale (épelé). — 2. Chercher à faire forte impression ; Dans une *alternative célèbre.* — 3. *Note* ; Source de chaleur hivernale ; Points de repère. — 4. Vieux vagabond ; Coule en Suède. — 5. Ne réserva pas un bon accueil (épelé) ; Vallée de France ; Est le plus naturellement du monde d'une humeur de chien. — 6. Prénom d'un célèbre comique ; Dans le signalement d'Artaban. — 7. Travaillai à l'œil ; Pétille dans une coupe. — 8. Bouche ; Pièce d'archives. — 9. Peuplait, avec ses frères, d'antiques forêts ; Loin d'être froides.

Solution du problème n° 1 182

Horizontalement

I. Brasserie. — II. Raisins. — III. Crabes ; Et. — IV. Glue ; SR. — V. *Punir* ; Ope. — *VI. Elée* ; Ruée. — VII. NI ; Râ ; Ars. — VIII. Ath ; Code. — IX. Teint ; Iso. — X. Enée. — XI. Sésostris.

Verticalement

1. Bec ; Pénates. — 2. Ulite. — 3. Aragne (ancien nom de l'araignée) ; Hies. — 4. Sablier ; NNO. — 5. Sieur ; Actes. — 6. Esse ; Et. — 7. Ri ; Ouadi (pluriel de « oued »). — 8. Inespérés. — 9. Estrées ; Ors.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— Xavier et Claire Deffontaines-Lafitte sont heureux de faire part de la naissance de
Matthieu.
Rouen, le 10 juin 1975.
« Les Quatre-Hêtres »,
Bézancourt,
76220 Gournay-en-Bray.

— M. et Mme Claude Pux et Ingrid ont la joie de faire part de la naissance de
Jean-Pierre,
le 18 juin,
à Neuilly.
51, rue Madeleine-Michelis.

— M. Etienne Baux et Mme, née Marie-Thérèse de Riols, ont la joie d'annoncer la naissance de
Pierre-Etienne,
le 20 juin 1975.
517, quai Cavaignac.
46000 Cahors.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage, le 23 juin, de
Mlle Claire de Montgolfier,
fille de M. et Mme Henri Montgolfier,
avec le
docteur François Gerry,
fils de M. et Mme Maurice Gerry.
Annonay.

— Le docteur et Mme Guy Duteil,
Mme Clâre Horstrup,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Nicole et Dieter,
qui sera célébré dans l'intimité *familiale le* vendredi 27 juin, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé (94).

— Isabelle Charvet,
Jean-Marie Thepot,
se marieront à Lille le 5 juillet 1975, à la chapelle des Carmes.
Leurs grands-parents : Marie-Christine Rouxel ; Hélène et Pierre Turpin ;
Leurs parents : Geneviève et Michel Charvet ; Joseph Thepot ;
Leurs frères et sœurs et leurs amis, ont la joie de l'annoncer.
94, boulevard Faidherbe,
Armentières.
15, rue de l'Amiral-Roussin,
Paris (15e).

Décès

Mgr GUILHEM

— Le 19 juin 1975, s'est endormi dans la paix du Seigneur
Son Excellence
Mgr Jacques GUILHEM,
ancien évêque de Laval,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques auront lieu le mardi 24 juin, à 16 heures, au Sacré-Cœur *de Montmartre, et le mercredi* 25 juin, à 15 heures, à la cathédrale de Laval, dans la crypte de laquelle aura lieu l'inhumation.
De la part de
M. le cardinal Marty, archevêque de Paris,
Mgr Carrière, évêque de Laval,
Mgr Charles, recteur de la basilique de Montmartre, et des chapelains,
du clergé des diocèses de Paris et de Laval,
de Mme Charles Auzenat, sa sœur, de ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

[Né à Paris en 1897, ordonné en 1924, Mgr Jacques Guilhem fut aumônier des Guides de France, puis vicaire général de Paris, avant d'être nommé évêque en 1959. A la tête du diocèse de Laval de 1962 à 1970, il a notamment publié en 1964 une lettre pastorale pendant le *concile, dont le ton alors inhabituel rappelle* celui de l'encyclique « Pacem in terris ». Qualifiant l'armement atomique de « monstrueuse épée de Damoclès », Mgr Guilhem poursuivait : « L'énorme effort des peuples riches (dans la course aux armements) n'est-il pas un délire collectif (...), un détournement frauduleux au *détriment* de l'aide aux pays pauvres ? »]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Arpad BALASKO,
docteur en droit,
survenu à Garches le 19 juin 1975.
De la part de
Mme Geneviève Balasko, son épouse,
Yves Balasko, son fils,
Et leur famille.
1, allée Bernadotte,
92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer que
Nicolas BOULTE
s'est donné la mort volontairement, lucidement, le 10 mai 1975.
« A ce dont l'esprit se contente, on mesure l'étendue de sa perte. » (Hegel.)

— Lyon.
Mme Gabriel Gindre et ses enfants,
M. et Mme Bernard Buisson,
M. Bruno Gindre,
Mme veuve Joannès Gindre et ses enfants,
M. et Mme Louis de Montclos,
M. et Mme Xavier Gindre,
Mlle Thérèse Gindre,
Mlle Colette Gindre,
M. et Mme Pierre Mouterde,
M. et Mme Guy Beau,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gabriel GINDRE.
Une messe de funérailles sera célébrée le mardi 24 juin, à 9 heures, en l'église de la Rédemption.
Ni fleurs ni couronnes.

— Lyon-Pont-de-Chéruy.
Le conseil d'administration, le comité d'entreprise et le personnel des Etablissements Gindre-Duchavany,
ont le regret de faire part du décès de
M. Gabriel GINDRE,
président-directeur général.
La messe de funérailles en l'église de la Rédemption aura lieu le mardi 24 juin, à 9 heures.

— Juliette Bonnardot, Sean Sundstrom, Christina Sundstrom et Stéphanie Favresse
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,
Mme Jacqueline
LANKERSHIM SUNDSTROM,
survenu le 11 juin.
Ceci tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Matouk,
M. et Mme Jean Matouk,
Mme Chantal Matouk,
M. et Mme Joël Boillot,
M. et Mme Antoine Matouk,
Mme veuve Sant,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri MATOUK,
ancien avocat au barreau de Paris,
juge
au tribunal de grande instance
de Montpellier,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Teyran (34), le 20 juin 1975.
Les obsèques auront lieu le 23 juin, à Castelnau-le-Lez (Hérault).

— Mme Hélène Jacques Renal,
Mlle Suzanne Mougeolle,
La famille, les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
Jacques RENAL,
croix de guerre 1939-1945,
Officer of the British Empire,
survenu le 15 juin 1975.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Saint-Pierre-en-Port (Seine-Maritime), le 18 juin.
195, rue de l'Université,
75007 Paris.

— M. et Mme Louis-Edmond Sussfeld et leurs enfants,
M. et Mme René Maus, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Seiz, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edmond SUSSFELD,
née Alice Sussmann,
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 15 juin, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
5, rue de Silly,
92100 Boulogne.
80, avenue de Breteuil,
75015 Paris.
21, rue Molière,
78220 Viroflay.

— M. André Weill, son mari,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Germaine WEILL,
premier prix du Conservatoire national de Paris,
professeur
au conservatoire de Versailles.
L'inhumation a eu lieu le 23 juin 1975 dans l'intimité, au cimetière Montparnasse.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
78, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
96, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de
M. Marcel DURAND,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien directeur général
de la R.I.V.P.,
une messe sera célébrée le jeudi 26 juin à midi, en la chapelle des franciscaines missionnaires de Marie, 32, avenue Reille, 14e, par M. le chanoine Manceron.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Yvonne COUTANT,
une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de son mari, Léon Coutant.

Avis de mes[se]

— Une messe sera célébrée pou[r]
Mme Philippe WAQUET,
née Marilis Neel,
le mercredi 25 juin, à 19 heures, [à] l'église Saint-Séverin (Paris 5e).

Soutenances de thès[es]

— Mardi 24 juin à 9 h. 30, univ[er]sité de Paris-VII, tour 45, 5e étage, bibliothèque d'anthro[po]logie, M. Bogomas : « L'hérit[age] zimbabwe ».

— Mercredi 25 juin à 14 heu[res,] université de Paris-Sorbonne, [M.] Liard, M. Raoul Baladie : « Le P[élo]ponèse de Strabon. Etude de [géo]graphie historique ».

— Mercredi 25 juin à 14 heu[res,] université de Paris-VII, tour 24, premier étage, Mlle M.-C. Boulai : « Contribution à l'étude de l'in[...]fixe. Considérations théoriques, données expérimentales sur [l']image publicitaire ».

Visites et conféren[ces]

MARDI 24 JUIN

VISITES GUIDEES ET PRO[ME]NADES. — Caisse nationale [des] monuments historiques, 15 h., [...] Charles-Michels, Mme Détrez : [« Le] Front de Seine ». — 15 h., 25, b[oule]vard de Vaugirard, Mme Legrég[eois :] « L'ensemble Maine-Montparnas[se et] la tour ». — 15 h., 60, rue des A[rchi]ves, Mme Garnier-Ahlberg : « [...] Marais du Temple ». — 21 h., [...] ches de l'église Saint-Ge[rvais,] Mme Détrez : « Le Marais illumi[né ».]

14 h. 30, rue Saint-Hono[ré,] « Saint-Roch » (Mme Ange[...]). 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-[l'Ile,] « Les hôtels de l'île Saint-[Louis »] (A travers Paris). — 15 h., [...] Saint-Blaise : « Le quartie[r] Saint-Germain de Charo[nne »] (Mme Hager). — 15 h., 80, [rue] Vieille-du-Temple : « Hôtels Li[bé]ral Bruant, de Marle, de Châtillo[n,] Bisseuil, etc. » (M. de La Roche[...]). 15 h., entrée, rue Auber : « L'[Opéra] et l'exposition Charles Garn[ier »] (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h. 30, [...] Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M[. Phi]lippe Lavastine : « La marche a[ux] eaux : la pratique de la Pr[ésence] réelle ». — 20 h. 30, 26, rue Be[...] Chaké : « Ce que vous croye[z,] « Je suis », je le serai pour v[ous »] (L'Homme et la Connaissance). 21 h., 51, rue de la Harpe, prof. Georges Livraga : « Le [...] astronomique et le labyrinth[e a]coustique de Chavin au Pér[ou »] (Nouvelle Acropole). — 21 h., 3[...] Jacob, Mme Hélène Bokanow[ski :] « Dylan Thomas, sa vie et [son] œuvre » (La Tisanière - A[...] Gautier).

A L'HOTEL DROU[OT]

Mardi

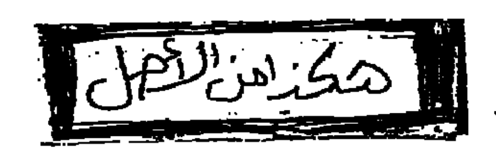
EXPOSITIONS

S. 1. — Lithos, tableaux mode[rnes,] bijoux, argenterie anc. et mode[rne,] objets d'art, beaux meubles du [...] style, tapisseries. Me Libert.
S. 6. — Art 1900, meubles et o[bjets] d'art. MM. Dillée, Mes Ader, Pi[card,] Tajan.
S. 8. — Tableaux modernes, art [pri]mitif. MM. Hellebranth, Roudi[llon,] Mes R. et Cl. Boisgirard.
S. 10. — Coll. M. X... *Lettres a[uto]graphes* de peintres du 19e et du [20e] siècle, plusieurs illustrations de [des]sins originaux. Mme Vidal-Mé[gret,] Me Champetier de Ribes.
S. 11. — Objets d'art, meuble[s,] sièges des 18e et 19e. M. R. L[...] S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 14. — Tab., b. mob. Me le Bl[anc.]

VENTES

S. 17. — Meubles. Me Thuillier.

HOTEL GEORGE-V, à 14 h. 30
MONNAIES
Grecques, Romaines, Gauloises, Françaises, Etrangères
Mes Ader, Picard, Tajan, M. Bourg[ey.]



ÉDUCATION

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

...ystème scolaire conduit à une prédominance de l'anglais sur les autres langues vivantes

...nglais est, de loin, la ...e vivante la plus étudiée ...les établissements secon... français, selon les sta...ues de l'année scolaire ...975 que vient de publier ...inistère de l'éducation.

...i tient compte des choix ...ière et seconde langues ...ne en troisième langue ; vingt-deux mille élèves ...la possibilité d'en appren... mais dans certains lycées ...nt), l'importance relative ...ue langue est la suivante : pour l'anglais ; 21,7 % ...lemand ; 11,2 % pour l'es... 2,4 % pour l'italien et ...our le russe. Mais ces ...es ne présentent qu'un ... de la réalité : ils sont ...us en additionnant les ... en première, seconde et ...e langue, et en comparant ...ux ces effectifs globaux artificiels puisqu'un seul ...st compté plusieurs fois, ...aque langue étudiée). Ces ... comptabilisent donc des ... non des élèves, et estom... quelque peu le caractère ...nt de l'anglais par rapport ...res langues.

...u contraire, on considère 7 006 élèves qui ont étudié -1975 une première langue, ...erçoit que 80,7 % d'entre ...t étudié l'anglais ; 16 % ...and ; 2,8 % l'espagnol ; ...italien et 0,2 % seulement ...es langues. Tout s'est joué, ... souvent, dans le choix

...nstituteurs sont chargés, à ...du cours moyen deuxième d'informer les parents sur les langues offertes à l'entrée en sixième. Ils utilisent pour cela les documents de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) ; or ceux-ci, s'ils vantent l'« *utilité* » de l'anglais, passent sous silence l'« *utilité* » de l'allemand, qui est pourtant la langue du premier partenaire commercial de la France et ne considèrent que l'aspect « *formateur pour l'intelligence* » de cette « *langue difficile* ». Quant à l'arabe, ils oublient purement simplement son existence...

La prédominance de l'anglais est due également au fait qu'il est parfois difficile de trouver, à proximité du domicile de l'élève intéressé, un enseignement dans les autres langues. Celles-ci, dans les collèges d'enseignement secondaire et même dans certains lycées, ne parviennent pas à constituer un poste d'enseignement complet : les professeurs sont « *à cheval* » sur plusieurs établissements, d'où complications administratives et difficultés accrues pour les censeurs à organiser le sacro-saint « *emploi du temps* ».

Créer des postes

Les chefs d'établissement ont donc une répugnance naturelle à ouvrir des sections dans ces langues : presque inconsciemment (et parfois consciemment) ils découragent les parents qui en font la demande...

Le comité CAPES-Agrég. d'italien des universités Paris-III et Paris-VIII signale ainsi le cas d'une jeune femme, titulaire d'une maîtrise d'italien et exerçant depuis sept ans comme maîtresse auxiliaire de français dans un C.E.S. de la région parisienne. Trente enfants demandent, à la rentrée 1974, à faire de l'italien. Le directeur du C.E.S., qui la soutient, demande la création d'un poste. Sans succès. De même, le lycée Charlemagne, malgré une forte demande provenant du quartier avoisinant, qui compte de nombreux parents d'origine italienne, risque de ne plus avoir de classes d'italien à la rentrée 1975.

D'autre part, tous les enfants scolarisés dans le secondaire ne reçoivent pas un enseignement en langues vivantes. C'est le cas, par exemple, des élèves des collèges d'enseignement technique (C.E.T.), du moins pour ceux qui ne sont pas en section commerciale. Cette situation aboutit parfois à de véritables contradictions : ainsi, les collèges agricoles n'ont pas d'enseignement des langues vivantes... alors que celles-ci figurent au programme des concours de recrutement aux grandes écoles d'agriculture, comme l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ou Grignon. — D. Dh.

A Orléans

M. SOISSON ANNONCE DES MESURES POUR LIMITER L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS DE PROVINCE AUX UNIVERSITÉS PARISIENNES.

(De notre correspondant.)

Orléans. — Au cours de sa visite à Orléans, samedi 21 juin, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, a déclaré qu'il avait décidé de limiter l'accès des étudiants de province dans les universités parisiennes dès la prochaine rentrée. « *Actuellement, plus du tiers des étudiants français sont inscrits dans une université de Paris*, a expliqué M. Soisson. *Cette situation ne saurait être prolongée parce qu'elle met en cause l'équilibre même de notre nation. La politique du gouvernement est de développer les jeunes universités de province, comme celle d'Orléans, afin de parvenir à un meilleur équilibre entre la province et Paris.* » Les mesures prises seront connues prochainement.

Une petite centaine de manifestants, appartenant aux organisations syndicales de l'université d'Orléans ont vivement « chahuté » le secrétaire d'État au moment où il entrait au rectorat pour une réunion de travail avec des responsables politiques et universitaires de la région. Pour venir en aide à l'Université qui vit dans une atmosphère de crise depuis la décision du gouvernement de transférer à Limoges l'école de Sèvres, qui devait initialement s'installer à Orléans, (*le Monde* daté 13-14 avril 1975), M. Soisson a annoncé qu'une commission préparerait de nouvelles orientations et qu'une autre grande école serait « décentralisée » à Orléans.

En effet, quelque dix ans après sa création, l'université d'Orléans n'a toujours pas « décollé ». Le nombre des étudiants stagne à cinq mille, aucun poste nouveau n'a été attribué depuis deux ans, l'U.E.R. de lettres n'a toujours pas de locaux « en dur », l'osmose espérée avec la ville nouvelle de La Source, sur laquelle le campus est installé, ne s'est pas réalisée.

● *M. Joseph Fontanet*, ancien ministre, ancien député P.D.M. de Savoie, vice-président du Centre Démocratie et Progrès, a été élu président de la fondation H.E.C. en remplacement de M. Louis Devaux, président du Comité français du commerce extérieur. La fondation Hautes Études commerciales, créée en 1973, a pour objet la promotion de la fonction d'entreprise et des sciences de la gestion.

SCIENCES

— Libres opinions —

...es mathématiques en plan

par YVETTE AMICE (*)

...OUS les scientifiques se sont certainement réjouis d'entendre annoncer récemment que le gouvernement a décidé de faire un effort particulier pour développer la recherche fondamentale. ...i eux, les mathématiciens français, héritiers de Pascal, de Galois ...e Poincaré, et qui voyaient leur brillante tradition menacée, sont ...enus très attentifs à la préparation du VII[e] Plan et, bien entendu, au ...au d'exécution du VI[e] Plan...

Pour la recherche mathématique française, l'œuvre nouvelle que ...ait accomplir le VI[e] Plan était l'édification de cinq IRMA (Institut ...recherches en mathématiques avancées). Au premier rang de ces ...A, un projet un peu particulier : celui du Centre international de ...contres mathématiques (CIRM). Or, à ce jour, aucun de ces instituts ...t construit et le Plan est à peine réalisé à 30 %.

Le Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) est ...rtant pour nous une nécessité absolue. C'est une banalité de dire ... les rencontres de travail entre savants sont indispensables à ...echerche. C'est particulièrement vrai pour les mathématiques, où ... échanges d'idées remplacent en quelque sorte les vérifications ...érimentales. Les pays privilégiés où ces rencontres ont lieu en ...t les premiers bénéficiaires. C'est ainsi qu'aux États-Unis beaucoup ...iversités ont servi de lieu de rencontres des chercheurs européens, ... qui a en retour contribué au développement scientifique des ...s-Unis.

L'Allemagne fédérale, saignée par l'émigration et la guerre, a ... vite réagi en créant dès la fin de la guerre le Centre de rencontres ...ématiques d'Oberwolfach (en Forêt-Noire). Ce centre, richement ... aujourd'hui, fonctionne ces dernières années au rythme d'un ...oque par semaine pendant toute l'année. Il attire ainsi vers ...emagne une partie du fruit des travaux de savants étrangers, ... sont invités à se joindre aux Allemands dans ces colloques.

C'est sur ce modèle qu'a été conçu le CIRM français. Déjà ... depuis plus de vingt ans, ce projet a été recommandé par toutes ...instances collectives des mathématiciens, appuyé par les savants ... disciplines voisines. Inscrit en priorité absolue au VI[e] Plan, ...ouvé par la D.G.R.S.T. en 1972. Le C.N.R.S. a créé une recherche ...érative sur programme chargée d'en préparer la naissance.

Après de longues discussions, dont le détail serait fastidieux, le ...x du site est fait : le CIRM sera implanté à Marseille-Luminy, ... un bâtiment ancien offert par l'université de Marseille-II, qui ... restauré. Le programme est approuvé le 19 juillet 1974 par les ...ices du secrétariat d'État aux universités. En janvier 1975, le ...ident de l'université de Marseille II est informé de ce que la ...ne prévue pour cette construction est « programmée » en 1975. ... mathématiciens se réjouissent : enfin, le centre va être construit. ...ectorat de Marseille confie, en février, les études préliminaires ... architecte : en juin, le dossier de demande de permis de construire ...prêt.

Or, inopinément, les sommes prévues pour la construction ...ent de disparaître de la programmation 1975, et des bruits de ...oir font craindre un renvoi plus lointain. On feint de confondre ...rêt de la *recherche fondamentale* avec le souci exprimé par ...ESCO de construire un *centre de formation* en mathématiques ...tention des pays en voie de développement. Il est vrai que nos ...gues de Marseille, Nice et Strasbourg sont prêts à accueillir ...el centre, et que la communauté mathématique française les ...era, fière de rendre un tel service. Mais pas au prix de l'existence ... outil de travail indispensable que sera le CIRM de Luminy. Le ... court qu'on « remplacerait » le CIRM de Luminy par un centre ...SCO construit à Nice : quel intérêt local (ou électoral) a pu ...ettre ainsi en travers de la science ? Le secrétaire d'État aux ...rsités sait-il à quel prix vont se payer les tours de passe-passe ...étaires ?

A vrai dire on peut se demander si l'obligation du Plan n'est ...ite que pour devenir éventuellement facultative. Que reste-t-il ... recommandations du VI[e] Plan après passage de la rue Saint-...nique à la rue de Grenelle ? Non seulement le CIRM est remis en ...tion, mais aucun IRMA n'a été construit. Les responsables du ... déclarent même, en privé, ignorer ce qu'on fait avec l'argent ...a science quand il transite par l'enseignement supérieur.

...a France est-elle tellement plus pauvre en 1975 que l'Allemagne ...ale ne l'était en 1947 ? Ou estime-t-on en haut lieu que les ...ématiques ne font pas partie de la recherche fondamentale ?

(*) Présidente de la Société mathématique de France.

...: *prix Salem de mathéma*... a été décerné à M. Will... ...eckner, de l'université de Princeton, pour ses travaux sur les inégalités fondamentales de l'analyse de Fourier.

MÉDECINE

Une expérience-pilote de surveillance de la grossesse et de l'accouchement

A Haguenau, des enfants bien nés

Haguenau. — *Répondant aux besoins d'une région de quatre-vingt mille à cent mille habitants, la maternité de Haguenau (Bas-Rhin) est devenue un centre de références et de recherches unique en son genre pour la France entière. Elle a été choisie voici quatre ans pour mener, sous l'égide de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, une enquête de périnatologie et une expérience sans précédent de prévention et de soins, destinées à montrer que dans une maternité de moyenne importance située dans un hôpital de deuxième catégorie, mais bien structurée, il est possible de réduire la morbidité et la mortalité périnatales.*

Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui faisait un voyage en Alsace, s'est rendue, accompagnée du professeur Robert Debré, le samedi 21 juin, à Haguenau, pour prendre connaissance des premiers résultats, particulièrement encourageants, de cette expérience-pilote, fruit de la collaboration étroite de gynécologues, de pédiatres, de biologistes, de généticiens, de statisticiens de Paris et de province.

De notre envoyée spéciale

La petite et dynamique ville de Haguenau, située à 30 kilomètres de Strasbourg, présente la particularité et l'avantage de ne posséder qu'une seule maternité publique et pratiquement pas de maternités privées (à l'exception de deux petits établissements peu fréquentés). En conséquence, la maternité hospitalière a pour vocation de répondre presque population de quatre-vingt mille à cent mille habitants et de pratiquer l'ensemble des accouchements de la région, donnant un échantillon assez représentatif et stable de la population française.

Voilà dix ans, les neuf cents accouchements annuels étaient pratiqués par trois sages-femmes sous la direction du chirurgien de l'hôpital qui ne disposait que de fort peu de temps pour s'occuper de ce service. Les conditions de travail étaient archaïques et les méthodes modernes d'accouchement absolument inconnues. La prise en main en 1965 de cette maternité par un jeune médecin de Strasbourg, le docteur Dreyfus, devait en modifier l'esprit et le fonctionnement. Aujourd'hui, la maternité-pilote, dont les locaux ont déjà été modifiés et modernisés, est en train de s'agrandir. Elle est dotée de l'appareillage le plus moderne. Son effectif médical a plus que doublé, ainsi que le nombre des accouchements (plus de mille sept cents cette année), tandis que baisse régulièrement le nombre des accidents de grossesse et de naissance, et que diminue considérablement ce fléau qu'est la prématurité. C'est que, entre-temps, la maternité est devenue un établissement modèle pour la France entière.

L'expérience qu'elle a vécue depuis 1971 s'est déroulée en deux temps. Durant deux ans, l'enquête a consisté à observer minutieusement, à l'aide d'ordinateurs (sept mille quatre cents dossiers analysés), le déroulement des grossesses et des accouchements dans les conditions ordinaires, c'est-à-dire celles qui précédaient l'enquête, de façon à obtenir des éléments de référence, à déterminer les facteurs de risque de la prématurité. La deuxième étape consista à appliquer, dans le cadre d'une politique de prévention, les résultats obtenus pour mieux évaluer les facteurs de risque de la prématurité et pour tenter de les prévenir. Un âge défavorable (moins de dix-huit ans, plus de trente-cinq ans), une catégorie socio-professionnelle défavorisée (travailleuses manuelles, par exemple), des anomalies au cours des grossesses précédentes (prématurés, mort-nés), enfin les risques en cours d'examens prénataux (col court, col perméable, saignements, infection urinaire, hypertension artérielle, etc.), ont été systématiquement pris en considération, et les méthodes réservées jusqu'à présent à quelques services de pointe de C.H.U. largement utilisées. L'enquête a ainsi révélé qu'il est possible d'appliquer, dans une maternité de petite ville, des techniques de prévention semblables à celles des services hautement spécialisés, les unes de caractère purement médical comme le cerclage du col, ou l'administration de médicaments bêta-mimétiques, les autres médico-sociales comme l'arrêt de travail, le changement de poste de travail, l'aide familiale, etc.

Tabac et prématurité

Comme l'ont montré les docteurs Dreyfus (Hagueneau), Papiernik (Clamart), Rumeau-Rouquette (Paris), qui, tout au long de cette enquête, ont confronté leurs observations et leurs résultats dans la lutte contre la prématurité, la surveillance bien conduite de la grossesse permet de délimiter très exactement le lot de femmes à hauts risques et de prendre des mesures en conséquence. Par ces moyens, à dix-huit semaines de grossesse, on peut déjà déceler les 22 % de femmes responsables de plus de la moitié des prématurités et à trente-deux semaines définir les 35 % de consultantes qui donneront naissance à 75 % des prématurés.

Cette enquête a également permis dans le champ de la recherche épidémiologie d'obtenir des résultats précis dans deux domaines où la controverse était encore vive : l'influence du tabac et celle du virus de la grippe sur la grossesse, et le poids de l'enfant à la naissance.

Depuis 1957, en effet, des enquêtes ont montré que les femmes qui fument accouchent d'enfants de poids plus faible, mais aucune explication satisfaisante n'avait jusqu'à présent été donnée. Les recherches menées à Haguenau, qui ont porté sur l'étude du placenta (professeur Philip, Strasbourg) fournissent des éclaircissements. Le placenta sécrète une hormone de croissance, l'hormone lactogène placentaire, qui a été dosée chez les femmes enceintes fumeuses et non fumeuses. Ces dosages ont révélé que la quantité de cette hormone est plus faible chez les fumeuses. D'un autre côté, il a été démontré qu'il existe une relation significative entre la faible concentration hormonale et le petit poids de naissance. Ce qui suggère, selon le docteur Schwartz (unité de statistiques INSERM, Villejuif), que le tabac diminue la sécrétion d'hormones de croissance par le placenta, entraînant la naissance d'enfants hypotrophiques.

Quant à l'action du virus grippal, le professeur Boué (Centre international de l'enfance), qui préside l'ensemble de l'enquête de Haguenau, estime, au vu des premiers résultats, que le poids des placentas est légèrement, mais significativement, diminué chez les femmes qui ont contracté la grippe en cours de grossesse.

En conclusion, les chercheurs et cliniciens concernés par cette enquête ont souligné l'intérêt considérable de l'expérience de Haguenau, aussi bien comme centre de références pour la recherche en santé publique, que comme centre de recherches biomédicales pour l'acquisition de notions fondamentales concernant la grossesse.

L'enquête ayant révélé que 40 % des femmes enceintes ne consultent pas l'équipe obstétricale avant leur hospitalisation pour l'accouchement, et que ce sont les femmes à plus hauts risques qui consultent le moins, les médecins présents ont souhaité une information plus large et plus accessible pour toutes les catégories sociales et une collaboration plus étroites avec les médecins praticiens. Mme Veil, pour sa part, a insisté sur la nécessité de mettre en place des moyens spécifiques d'aide, d'information et de surveillance de la grossesse pour les plus défavorisées qui échappent trop souvent au système général.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

● *Deux nouvelles unités*, l'une de microscopie électronique et de pathologie ultrastructurale, l'autre de radio-analyse et radio-immunologie, ont été créées à l'Institut Pasteur de Lyon. Ces installations coûteuses ont pu être réalisées grâce aux dons adressés par le public lors de l'« appel Pasteur » lancé en 1973 par la Fondation pour la recherche médicale.

DÉFENSE

Selon des propositions de M. Bourges

LE CORPS DE BATAILLE SERA COMPOSÉ DE TROIS CORPS D'ARMÉE

Le ministre de la défense a informé récemment les membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale de ses intentions de réorganiser le dispositif militaire, essentiellement dans l'armée de terre.

M. Bourges envisage de grouper dans chaque région militaire les différentes unités du territoire dans un ensemble opérationnel proche de la brigade. Toutefois, à l'échelon régional et départemental, seront maintenues les liaisons avec le pouvoir civil. Chaque commandant de région militaire commandera directement l'ensemble des troupes stationnées dans sa région.

Il est envisagé de modifier la mobilisation : chaque régiment constitué serait doublé par un régiment de réserve ; en cas de tension, a indiqué le ministre, ce régiment de réserve jouera un rôle opérationnel ou renforcera le corps de bataille. Dans le cadre de cette réorganisation, il est prévu de supprimer, à l'intérieur du corps de bataille, un échelon de commandement actuellement existant : la brigade ou la division. Plus exactement, selon M. Bourges, l'unité opérationnelle à constituer se situerait entre la brigade et la division.

Le corps de bataille serait composé de trois corps d'armée au lieu de deux actuellement ; on y trouverait des divisions « lourdes » ou « boucliers » ; des unités actuelles de la DOT (défense opérationnelle du territoire), regroupées à l'échelon de la région militaire, seraient constituées en divisions « légères » ou « coups de poing ». Un des trois corps d'armée serait stationné en République fédérale d'Allemagne, un autre en VI[e] région militaire (Metz) et le troisième se trouverait sur le territoire actuel de la I[re] (Paris) et de la II[e] région (Lille).

Chaque région, a affirmé le ministre, disposerait d'un ensemble opérationnel cohérent : il faudra donc envisager des mutations entre les différentes unités. De plus, il conviendrait qu'un régiment comprennent désormais quatre compagnies et non trois ; le nombre des régiments serait diminué et il en résulterait, selon M. Bourges, des économies d'infrastructure, notamment sur les bâtiments à usage général et technique qui représentent 35 % de la dépense totale d'un casernement. « *La redistribution des régiments s'imposera ; à cet égard, il ne faut pas confondre la défense et l'aménagement du territoire* », a souligné le ministre de la défense qui faisait allusion, sans doute, à l'opposition de certains élus locaux au nouveau découpage territorial des forces armées.

Toutefois, a reconnu le ministre de la défense, la mise en œuvre du nouveau plan d'implantations territoriales implique la concertation avec les élus locaux. Les modifications des implantations doivent aller au-delà des échanges compensés. L'échange compensé est un moyen qui autorise le ministre à céder, à l'amiable, à des collectivités publiques ou à des sociétés, des installations militaires qui leur seraient nécessaires et à financer — grâce au produit de ces cessions — la reconstitution des installations ainsi aliénées.

MARCHE DE PROTESTATION CONTRE L'INSTALLATION DE MISSILES PLUTON

Deux mille personnes ont participé dimanche 22 juin à une marche de protestation contre l'implantation de missiles nucléaires tactiques Pluton au camp du Fougerais (Territoire de Belfort), à l'appel de la C.F.D.T., du P.S.U., du P.S., de diverses organisations religieuses ou de protection de la nature — dont certaines venues de Suisse et de la République fédérale d'Allemagne — et des comités antinucléaires qui se sont créés dans la région.

Le P.C.F., qui ne participait pas à cette marche, avait indiqué dans un tract qu'il était « *contre les Pluton mais qu'il ne pouvait être question d'organiser une manifestation commune avec divers groupes d'irresponsables qui, sur la question de la défense nationale, développent des idées sectaires et antimilitaristes* ».

Le camp du Fougerais doit accueillir le 74[e] régiment d'artillerie, qui sera doté de missiles nucléaires tactiques Pluton. Les opposants font valoir notamment que le camp du Fougerais se trouve « *au cœur de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, qui est peuplée de 300 000 habitants* » et que rien ne permet d'affirmer que ce camp « *ne deviendrait pas un objectif prioritaire en cas de conflit* ».

● *Le général Marcel Bigeard*, secrétaire d'État à la défense, a démenti samedi 21 juin, à Toul (Meurthe-et-Moselle), les rumeurs concernant une éventuelle carrière politique. « *Il n'est pas question que je me présente un jour à une quelconque élection* », a-t-il déclaré. « *Je suis un militaire, pas un homme politique, même si le poste que j'occupe au gouvernement est un poste politique. Ma tâche est une tâche de technicien et je resterai toujours un militaire.* »

RADIO-TÉLÉVISION

VU

AMNÉSIE

L'habitué du petit écran est un éternel amnésique. Les émissions régulières ressemblent à un « accompagnement obligé » dont les résonances connues le rassurent. C'est pourquoi peut-être personne ne songe vraiment à renouveler la forme et le contenu de ce fond audio-visuel. Au mot fin, l'épisode du feuilleton est déjà oublié. Et certains chanteurs de variétés peuvent réapparaître chaque semaine sans que personne ne crie au « matraquage ».

Ainsi le « Numéro un » de Johnny Hallyday constituait, samedi soir, sur TF 1, un parallèle exact au « Show Sylvie Vartan », diffusé sur la même chaîne au mois de mars dernier. Autre décor. Autres comparses. Mais toujours la même question : « Sont-ils réconciliés ? » Eh bien oui : ils chantent en duo, ils dansent ensemble. Et leur seule mésentente apparente concerne la hauteur du la et le rythme du rock and roll.

Autre doublon : TF 1 diffuse désormais deux séries policières hebdomadaires : « Colombo » et « Sur les lieux du crime » (une production de la Bavaria). Mais entre le limier américain et le détective allemand la différence est mince : ce sont deux « paumés », pas heureux en ménage, deux têtus qui ne peuvent remporter la victoire qu'aux points, à force d'endurance. A noter peut-être à la louange de la réalisation munichoise une tentative assez nette d'implantation psycho-sociologique : deux couples sur trois sont divorcés, et les femmes paraissent mener l'intrigue sous le coup d'une revendication viriloïde permanente.

A bien réfléchir cependant, l'amnésie peut avoir du bon. On aurait voulu très vite oublier, par exemple, la séquence de « Politique-fiction », qui tenait lieu de temps fort dans le dernier après-midi de Michel Lancelot. Il avait fallu, pendant cinquante minutes, faire semblant de croire que Mao était mort ; revoir des kilomètres de bandes d'actualité ; endurer les doctes analyses des spécialistes (Maria-Antonietta Macchiochi, Jean Pasqualini et Jacques Guillermaz) pour vérifier que les rites de l'information — lenteur, verbalisme, emphase — deviennent insupportables lorsqu'on les parodie.

Une bonne chanson après ce pensum et tout aurait été oublié. Mais voici que Lancelot revient pour parler des mérites de la séquence écoulée et de l'avenir de la politique-fiction : « Pour un premier essai c'était pas mal », lança-t-il, royal, en conclusion.

Passe encore que l'émission soit mauvaise. Mais que le spectateur garde au moins l'initiative des critiques.

ANNE REY.

HYMNE A LA PLUIE PLACE DE LA CONCORDE

Pluie incessante, samedi dernier, dès 20 h. 30, place de la Concorde, pour l'Orchestre de Paris et les choristes d'Edimbourg qui devaient interpréter la « Neuvième Symphonie » de Beethoven, sous la direction de Daniel Barenboïm, devant un public jeune, nombreux et impatient. Aux environs de 22 h., Yves Mourousi, animateur de la soirée, annonçait un changement de programme, les musiciens ne pouvant exposer leurs instruments « fragiles » à la pluie : les chœurs d'Edimbourg ont tenu compagnie à la foule jusqu'à 22 h. 30, heure où les pompiers sont parvenus à poser une bâche sur le podium. A 23 h. 30, enfin, Daniel Barenboïm est monté au pupitre pour diriger le « finale » de la « Neuvième », compensation offerte à ceux qui avaient attendu jusque-là.

Temps maussade également, dimanche 22 juin, pour le Bal de l'été organisé par Antenne 2, qui a quand même réuni plusieurs dizaines de milliers de Parisiens.

LA C.G.T. REMPORTE LA MAJORITÉ DES SIÈGES AU C.E. DE LA S.F.P.

● La C.G.T. a remporté la majorité des sièges aux élections du comité d'entreprise de la Société française de production audiovisuelle : 19 sièges de titulaires et 18 de suppléants, contre 5 titulaires et 6 suppléants au SURT (C.F.D.T.), 1 titulaire et 1 suppléant au SCORT (cadres). L'implantation de la C.G.T. est traditionnellement importante *dans ce secteur, qui a hérité de la* production « lourde » (Buttes-Chaumont, Joinville) de l'ex-O.R.T.F.

INNOVATION A EUROPE 1

● La direction d'Europe n° 1 procède actuellement à des changements dans sa grille de programmes. Dans le secteur des *informations*, la tranche 6 h. 40-8 h. 30 a été confiée à Yvan Levaï, où il remplace l'animateur Robert Willard. En outre, Jean-Claude Kerbourc'h ne présente plus le journal de 7 heures, mais dirige « Europe-Panorama » à 22 h. 30. D'autres modifications pourraient encore intervenir dans les prochains jours.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 23 JUIN

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à l'immigration, est interviewé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur Frante-Inter à 17 heures.

— *M. Roger Borniche*, ancien inspecteur de police, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *Le Club pour le nouveau contrat social* expose son point de vue à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Willy Brandt*, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est interviewé par Michel Mayer, correspondant en Allemagne d'A 2, au cours du journal de 20 heures.

MARDI 24 JUIN

— *La Société protectrice des animaux* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 23 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 30 La caméra du lundi : Regards sur l'histoire. « La duchesse de Langeais », de J. de Baroncelli (1941), avec E. Feuillère, P. Richard-Willm, A. Clariond, L. Delamare, G. Grey, Ch. Granval.
Sous la Restauration, une grande dame, coquette célèbre des salons de l'aristocratie, joue avec le cœur d'un officier peu habitué aux escarmouches galantes. Elle s'éprend de lui au moment où une intrigue les sépare. D'après Balzac
*La projection du film est suivie d'un débat : « La femme française au XIX*e *siècle », avec Mmes M.-M. Fargeaud, professeur ; G. Gennari, écrivain ; C. Pasteur, journaliste et M. G. de Diesbach, historien.*
23 h. 5 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Pilote de course.
20 h. 35 Film : « l'Armée des ombres », de J.-P. Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse, J.-P. Cassel, S. Signoret (1re partie).
Les activités quotidiennes d'un réseau de résistance en 1942-1943 Des hommes, des femmes traqués par la Gestapo, luttent obstinément. La deuxième partie du film sera présentée aux « Dossiers de l'Ecran » du mardi 24 juin
21 h. 50 Magazine : « F comme Femme », de M. Honorin et S. Genevoix.
La femme, l'homme : êtres semblables, êtres différents ? C'est à travers les thèmes de l'éducation des enfants, de la puberté, que sera posée cette question.
22 h. 45 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Sultans », de J. Delannoy (1966), avec G. Lollobrigida, L. Jourdan, M. Baptiste, C. Marchand, Ph. Noiret, D. Gélin.
Un homme de quarante ans, léger et séduisant, se comporte en « sultan » avec une maîtresse soumise. Il découvre les blessures du cœur en voyant sa fille adolescente éprise d'un autre « sultan ».
22 h. 5 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Miroir d'ombre », d'A. Gauzelin, avec J. Magre et B. Lange (réalisation H. Soubeyran) ; 21 h. (S.), Concert. Orchestre de chambre de Radio-France, direction A. Girard, avec le Quatuor de percussions de Paris et A. Marion, flûtiste : « Surprise » (M. Kelemen) ; « Vo Vi » (Ton That Tiet) ; « Une flûte fuyant le sol à perdre haleine » (L. Saguer) ; « Silenciaire » (M. Ohana) ; « Suite en la mineur pour hautbois et clavecin (P. Philidor), J. Vandeville, hautbois, W. Christie, clavecin ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Thomas, romancier et poète (7), par Ch. Giudicelli ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), En direct de Toulouse : Musique dans la ville ; 21 h. (S.), Concert donné dans la cour de la bibliothèque universitaire du Taur. Quatuor Via Nova : « Quatuor en ré, opus 76, n° 2 » (Haydn) ; « Seizième Quatuor en fa, opus 135 » (Beethoven), « Quatuor en si bémol D. 36 » (Schubert). Présentation de J. Moullière ; 22 h. 30 (S.), Correspondances : « Rustiques, opus 5 », « Sinfonietta, opus 52 » (Roussel) ; 23 h., Reprises symphoniques : « Don Quichotte », ouverture (A. Trebinsky), « Pléiades » (A. Roizenblat), « Nuits de Provence » (H. Tomasi) ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MARDI 24 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Histoire sans parole.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange. « Les animaux domestiques et leurs ancêtres ».
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Emission littéraire : Best-seller.
*Les Français et la « bouffe » : l'avis du professeur Trémolières (auteur de « Partager le pain »), de Jean-Paul Aron (pour « le Mangeur du XIX*e *siècle »), de Christian Millau et de Robert Courtine.*
22 h. 45 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Pilote de course.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « L'Armée des ombres », de J.-P. Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse, J.-P. Cassel, S. Signoret (2e partie).
Les activités quotidiennes et clandestines d'un réseau de résistance en 1942-1943. La première partie du film a été diffusée lundi 23 juin
Débat : La Résistance armée.
Avec la participation du colonel Passy qui dirigea le Bureau de contre-espionnage de renseignement et action (B.C.R.A.) de la France libre ; de M. Henri Frenay, ancien ministre, fondateur du mouvement Combat ; de M. Christian Pineau, président de Libération Nord ; de M. Jean-Pierre Lévy, fondateur du mouvement Franc-Tireur.
23 h. 15 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Connaissance : La vie sauvage.
« Les dauphins. »
20 h. 30 Western, film policier, aventures : « l'Inconnu de Las Vegas », de L. Milestrone (1960), avec F. Sinatra, D. Martin, P. Lawford, A. Dickinson, R. Conte, S. Davis Jr, C. Romero.
D'anciens parachutistes américains reconstituent leur commando du temps de la guerre pour réaliser, la nuit de la Saint-Sylvestre, le cambriolage de cinq cabarets de Las Vegas
22 h. 35 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « la Fin de l'ésotérisme ? », avec Raymond Abellio et Jacques Lacarrière ; 21 h. 15, Musique de notre temps, de G. Léon : Philippe Manoury ; 22 h. 30 Entretien avec Henri Thomas ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 25 (S.), En direct de Toulouse : Musique dans la ville ; 21 h. (S.), Concert à Toulouse par l'Ensemble Aerea Musicus. Direction J.-P. Mathieu. Avec le concours de M.-F. Maroutiat, J.-P. Canihac : Œuvres de Maschera, Gabrielli, Frescobaldi, Boyce, Byrd, Croft, Peuerl, Luis Milan, Bermudo, Couperin, Attaignant. — Duo flûte-guitare J. Tiberge et M. Fancéries : « Sonate en la mineur » (Haendel), « Partita en sol » (Telemann), « Sonate » (Hans de Herr). — Ensemble instrumental de Toulouse, soliste S. Sabatier, piano : « Quintette en mi bémol, opus 16 » (Beethoven) ; 23 h., Musiciens yougoslaves : M. Keleen, Radovanovic, I. Malec ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Huit ans au Havre

● Le « Juin dans la rue », organisé par la Maison de la culture du Havre (M.C.H.), s'est achevé samedi, sur la place de l'hôtel de ville, par une grande fête réunissant les troupes et les artistes (le cirque Combellas, Pascal Sauvic, Jean-François Batellier, le Teatro Libre de Bahia, la Comédie du Havre, un Ecrivain public, etc.), qui ont participé, depuis le début du mois, à cette manifestation.

● Cette fête marquait également la fin du mandat de Bernard Mounier, directeur de la M.C.H., quittant le Havre où il a passé huit ans, pour La Rochelle, où il succède à Dominique Bruschi, appelé à s'occuper des questions de diffusion artistique au Centre national de la cinématographie.

● Dans un bilan présenté à l'assemblée générale de l'Association pour la Maison de la culture, Bernard Mounier a rappelé dans quel esprit il avait accueilli un million de spectateurs au cours de six mille manifestations (pendant les huit saisons d'exercice), dans cette municipalité d'union démocratique qui consacre 7 % de son budget aux activités culturelles.

« Dans l'impossibilité bien compréhensible d'entretenir des contacts personnels avec chaque habitant du Havre, dit-il, nous avons choisi d'entretenir des relations étroites avec les diverses collectivités, et notamment celles représentatives du monde du travail. (...)

» A ceux qui nous reprochent de mener une action trop autonome ou « pas assez ouverte sur la ville », nous pouvons dire que plus de 80 % des activités de la M.C.H., y compris les spectacles proposés au Théâtre de l'Hôtel de Ville, répondent à une demande ou une collaboration précise. Ville ouvrière, il était normal qu'un effort particulier de recherche commune soit fait avec les organisations ouvrières. L'engagement de mai 68, en réponse aux sollicitations des travailleurs en grève, devait nous permettre de fortifier cette collaboration.

» Cette illusion volontariste, que l'on peut qualifier d'ouvriériste, est d'autant plus grave si elle se double d'une tendance à la recherche d'une culture qui serait propre aux travailleurs et qui nierait en bloc toute la culture héritée, c'est-à-dire le patrimoine, même si les travailleurs en ont été et en sont encore souvent exclus. » (...)

D'ailleurs, « il existe trop d'obstacles sociaux, économiques, politiques dans la société actuelle pour que les organisations ouvrières mettent la culture au premier plan de leurs préoccupations, ou tout simplement pour que les travailleurs trouvent le temps de suivre régulièrement des activités culturelles.

Mais l'action de la M.C.H. a été surtout positive à chaque fois qu'elle a été relayée par les collectivités ouvrières elles-mêmes, à chaque fois que ces dernières ont exprimé un besoin précis. » (...)

De même, Bernard Mounier a affirmé : « Une maison de la culture n'a pas à remplacer, ou à essayer de battre sur leur terrain, les enseignants et les universitaires, les chercheurs scientifiques ou les partis politiques, *les organisations ouvrières* ou les clubs sportifs. Ce serait tomber dans un dangereux éclectisme qui présenterait l'action culturelle comme la réponse aux contradictions de notre société. » (...)

Toutefois, « la réduction de la culture aux beaux-arts ou arts et lettres, comme on dit, est une invention d'une société donnée pour couper la culture des réalités. Le mythe du créateur muré dans sa solitude, en rupture avec toutes les formes de vie collective, n'est qu'un aspect d'une grande mystification qui vise à isoler les créateurs, et à faire de la culture une plage de repos susceptible d'aider à mieux supporter les inégalités sociales et la monotonie fatigante du quotidien.

Cinéma

Animation morbid

(Lire la suite page 2.)

Le Festival d'Annecy, seule possibilité de produire des films hors *commerce, lieu de rencontre* entre réalisateurs venus confronter leurs points de vue, leurs conceptions, leurs techniques... et dénoncer un système qui tue le court métrage dont les circuits de distribution ne veulent pas, et que la télévision néglige. Il s'agit de la France bien sûr, mais on pourrait répondre en disant que les films d'animation américains, venus en force à Annecy et qui bénéficient de conditions plus favorables, accusent — sauf exception — une médiocrité affligeante. C'est peut-être d'ailleurs cette médiocrité qui fait leur succès. On pense notamment à « Au secours, je rétrécis », consternant de stupidité, bien que les Etats-Unis n'aient pas le monopole de la médiocrité : le Canada, un des pays les mieux représentés, a bien produit, d'après une *nouvelle* d'Oscar Wilde, « le Prince heureux ».

***

Mieux vaut se souvenir des bons et même des très bons : au tout premier rang avant de quitter le Canada, « Thanksgiving », qui, dans l'humour farouche, soulève un écœurement grandiose, ainsi que le « *Mariage du hibou* », de *M. Pointu*, et, *dans* le genre didactique, « Des satellites du soleil ». Les Canadiens, il est vrai, bénéficient de l'existence d'un Office national du film, de même que, de l'autre côté du Léman, le Groupement suisse du film d'animation peut, grâce peut-être à des appuis plus ou moins officiels, présenter des chefs-d'œuvre. Deux seulement en compétition (sur quatre, tous excellents) : « Smile » (un et deux), d'Ernest et Gisèle Ausorge, et surtout « Perspectives », de Georges Schwizgebel, miraculeux et sobre alliage de dessins, de musique, de rythme. C'est le règne de la beauté pure alors que le film d'animation — quel que soit le procédé employé, que la couleur prédomine jusqu'à se suffire à elle-même, ou que persiste le noir et blanc, en *progrès lui aussi avec des contrastes plus subtils* — oscille généralement entre l'humour et la morosité fantastique.

Dans la deuxième catégorie, les marionnettes tchécoslovaques de « Veuillez m'excuser », « l'Unique et Ultime Révolte du timide », ont un ton profondément humain. Plus dure est la satire yougoslave de l'orateur politique *girouette* « Kameleon », plus drôle que celle, en réponse dirait-on à « Femmes du monde entier » (États-Unis), de « Nuit pour amateur » ou « Naufragé », qui invente une [...]velle façon de se servir des f[...]mes (Grande-Bretagne).

***

En revanche, on s'est dem[...] si la dilection où se complai[...] tan: de réalisateurs, leurs vis[...] noires, cruelles, sado-masoch[...] (qu: n'excluent nullement le tal[...] ne les libèrent pas, dans un cir[...] dont la nature permet d'expr[...] les scènes les plus délirantes, fantasmes individuels et colle[...] Ceux de notre époque. Qu'ils s[...] français comme « l'Empreinte : Jacques A. Cardon (Prix d[...] première œuvre), comme « Il [...] sur la ville », de Didier Pourcel (nous mettons à part « l'Acte[...] de François Laguionie), ou [...]nais : « Une vie de poète : suisse : « l'Amputation », e[...]

Il reste heureusement une [...] pour le film *purement* esthé[...] comme « le Grand Œuvre » Roumain Ion Truica, le film qui transforme en mouv[...] l'abstraction géométrique : « [...]pectrum » (Canda), « Eup[...] (États-Unis), « Phenakistis[...] (Japon) ou sur l'art : « Le B[...] volé » (R.D.A.), « Ceci n'es[...] un musée » ou « Fermé le l[...] (Etats-Unis), même si tablea[...] statues sont évoqués par la b[...]

Car tous les sujets sont [...] devraient être bons aux « a[...]teurs » Même s'ils doivent co[...] au film publicitaire comme l[...] remarquable « Transiberian[...] press » de l'Anglais Rowla[...] Wilson. A cet égard, les org[...]teurs présents à Annec[...] pu demander des leçons à d'Alexeïeff et Claire Parker au cours d'une rétrospective.

Reste à savoir qui doit êt[...] vilégié du script ou de la t[...]que. A voir tant de pellicule g[...] par une mauvaise adaptation [...]raire ou un scénario infanti[...] en vient à souhaiter la fruct[...] collaboration de vrais auteur[...] la condition qu'ils pensent [...] histoires en images. Et en i[...] inédites : on a trop souvent [...]pression du déjà vu. Un des m[...] particuliers du cinéma d'anim[...]ce en quoi il se distingue du de la production cinématog[...]que, c'est de nous montrer u[...] en train de se faire. Alors ce[...] aux techniciens d'avoir des [...]

On l'a vu finalement m[...] fois à Annecy et l'on regrett[...] plus d'une omission, hélas [...]table, risque de nous faire a[...] d'injustice.

JEAN-MARIE DUNOY

Expositions

ICONES GRECQUES ET RUSS[...]

L'icône, qui jouait dans le christianisme un rôle assez proche de celui assumé par le masque dans d'autres religions, profite aujourd'hui d'un intérêt croissant. L'image et son pouvoir ne s'y sépapent pas, et son pouvoir ne s'y séparent pas, toujours attachant, grâce à la spécificité des thèmes iconographiques, à la qualité de la couleur ou du dessin, au halo de spontanéité archaïque qui persiste souvent dans une ordonnance en principe toujours recommencée. On trouvera, bien entendu, cette chaleur d'une « communication » joliment illustrée dans la série de cinquante-huit œuvres présentées à la galerie Nikolenko, et même un peu plus.

En effet, en proposant, à côté des œuvres russes — les mieux connues —, des œuvres grecques, dont l'étude est en cours, l'exposition permet de constater que l'art de l'icône n'est pas toujours un genre étanche et répétitif.

Une Nativité du Christ *(n° 1, Crète, vers 1500), ouverte comme le paysage marin qui en illumine la perspective, a beaucoup à dire sur l'évolution italianisante de la peinture post-byzantine : le passage au « tableau », tel que le concevra l'Occident, ne s'y affirme pas seulement par un changement d'échelle. C'est un document important pour l'actuelle discussion sur une école « créto-vénitienne ».*

Mais, sans entrer dans le commentaire spécialisé, on aimera l'autorité d'un Saint Georges *(n° 6, Macédoine, seizième siècle), l'élan contenu du beau* Saint Martin, *n° 7, qui sert d'affiches — superbe composition, où l'équilibre solide des masses en rouge et gris bleuté sur fond d'or répond à celui des gestes, — ou le pathétique de la* Pieta *(n° 9, Crète, deuxième moitié du seizième siècle).*

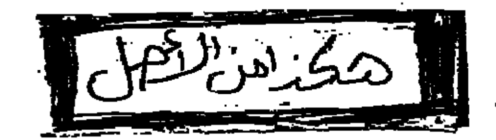
A ces œuvres-frontières de l'Orient et de l'Occident, évidemment les plus attachantes, il faut joindre de bons exemples russes, comm[...] Jeune Saint Inconnu *(n° 39, [...] Stroganov, vers 1600) marchan[...] la neige. L'école moscovite [...] représentée par des exemples [...]siques, parfois particulièremen[...] dulsants, comme* l'Œil qui ne [...] *pas (n° 57, Moscou, dix-hui[...] siècle).*

Ajoutons, pour préciser l'ambi[...] à l'aide de la description de [...] dernière icône : La scène se [...] au paradis.

PAULE-MARIE GRAN[...]

★ 220, boulevard Saint-Ger[...]

■ Des milliers de personne[...] participé durant le week-end [...] Rencontre internationale de [...] que traditionnelle et non écrite [...] le cadre champêtre de la pro[...] municipale de la Loyère, dan[...] proche banlieue chalonnaise : [...] aux sources des musiques venue[...] fond des terroirs, aux apports folklores régionaux et natio[...] manifestation peut-être inconsci[...] mais à coup sûr très affirmée, [...] jeunesse qui entend se situe[...] dehors de la « société de consom[...]tion ». L'organisation était ass[...] par la Maison de la culture de [...]lon-sur-Saône. — (Corresp.).



ARTS ET SPECTACLES

...n mu...rique

Concours Marguerite-Long

...core deux Soviétiques

...emaine après le concours ...l de violon, le concours ...e piano s'achève par un ... analogue : dans le tiercé ... deux Soviétiques et une ...se qui cependant, plus ...e que son camarade vio... s'installe au deuxième ...le concours, plus intéres... mouvementé que le pré... laisse des impressions ...tées, de satisfaction et dé...tement, dues tant aux ...s finales qu'à l'inégalité ...erprétations qu'on peut ...r sans doute au marathon ...ément imposé aux concur...t au jury (près de huit dans la seule journée de ...li). Il serait bon de mettre ...n à cette kermesse fréné...où l'on débite du piano ... de la bière dans une bras...munichoise.

...e peut manquer de signaler ...l'abord l'injustice criante ...été victime le Libanais Rahman el Bacha. Avec sa ...rante interprétation du ...to en sol mineur de Saint-... il méritait bien mieux que ...me prix. Est-ce parce qu'il ... seize ans et demi et pren...sément sa revanche ? Sa ... virtuosité lisztienne, sa ...nce de frappe, son lyrisme ...le sang juvénile, non moins ...xactitude parfaite, le sens ...hme, la justesse des répli...le son interprétation, déno...n véritable tempérament ...vrait s'épanouir de l'inté... avec l'âge. Pierre Sancan ...tre fier de son élève.

...premier prix de Michaël ... (U.R.S.S., vingt-deux ans) ...as pour autant usurpé. Une ...fique assise pianistique, une ... avide de la musique, un ... mime musical avec parfois ...rs de stigmatisé à la Glenn ..., une virtuosité fracassante ...le Deuxième Concerto, de ...fiev, ou la Sonate, de Liszt, ...uvent toutefois entièrement ...er l'impression que le jeune ...ste est un peu en marge du ...ment exact ; il en fait ...ue toujours un peu trop dans ...r de la technique ou le ...e pâmé, par volonté de trop faire comme l'ours de la ...

...o Ebi (Japon, vingt et un ...st la forte en thème du ...urs : virtuosité complète, ...mpeccable, elle mène ronde... ses affaires, mais la sensi... reste parfois très pudique...roilée, et il n'émane pas de ...leu un rayonnement extra...aire. Elle est toujours à ... et use judicieusement de ...charme sans nous persuader ...ement de sa conviction inté...e.

...ri Lissitchenko (U.R.S.S., ... et un ans) est un autre pro... de l'école soviétique, actuel...t sans égale. Comment ...on à cet âge donner une ...rétation du Deuxième ...certo, de Rachmaninoff, ...t le style, le lyrisme et cette main de fer dans un gant de velours pour une interprétation aussi libre et chaleureuse ?

Nina Kogan (U.R.S.S., vingt et un ans, fille du grand violoniste, a payé sans doute quelques grosses erreurs dans le Concerto en mi bémol de Liszt, mais tout au long de son récital elle a témoigné de réelles qualités poétiques, avec un jeu très intériorisé qui manque encore un peu de relief. Caroline Roussel (France, vingt ans) s'est élevée à son niveau en se battant avec énergie, petite jeune fille studieuse et volontaire dont la technique précise et un peu sèche paraît vite à la limite de sa puissance.

Marie-Paule Siruguet (France, vingt-quatre ans), qui a collectionné les prix au Conservatoire, révèle en revanche un riche tempérament : toucher miroitant et voluptueux, tendresse et humour, des doigts vigoureux avec une large frappe, une qualité de rythme et de phrasé remarquable. Mais, hélas ! une fragilité bien française qui lui a fait accumuler les fautes dans son récital et dans le Deuxième Concerto de Brahms, qu'elle avait imprudemment choisi. On lui souhaite une bourse de trois ans au Conservatoire de Moscou.

Dernière Soviétique, Valida Russolova (vingt-sept ans) méritait mieux pour son jeu solidement équilibré, dépourvu cependant d'originalité et de grâce particulière. Mais l'on n'oubliera pas que cinq Américains, deux Hongrois, six Japonais et quatre Polonais, entre autres, sont, eux, restés anonymement sur le carreau...

L'orchestre lyrique de Radio-France, excellemment dirigé par Pierre Dervaux, a fort bien soutenu les concurrents de piano comme ceux de violon, à l'exception d'un Concerto de Brahms assez catastrophique.

JACQUES LONCHAMPT.

Palmarès : 1er prix, M. Rudy (U.R.S.S.) ; 2e prix, A. Ebi (Japon); 3e prix, Y. Lissitchenko (U.R.S.S.); 4e prix ex-aequo, N. Kogan (U.R.S.S.) et C. Roussel (France); 6e prix, A.R. el Bacha (Liban); 7e prix, M.P. Siruguet (France); 8e prix, V. Russolova (U.R.S.S.); A. Ebi remporte également les prix Sauer, Poulenc, Ravel et prince Rainier de Monaco.

Les premiers prix Thibaud et Long joueront le jeudi 26 juin au festival d'Anjou, château de Plessis-Macé, avec l'orchestre des pays de la Loire sous la direction du lauréat du concours des jeunes chefs d'orchestre de Besançon.

■ Le grand prix de la Biennale internationale du cinéma non professionnel de Menton a été décerné à l'Allemagne de l'Ouest pour le film « Grenze » (« Frontière »), réalisé par Schmalfilm Gruppe. Le prix spécial du jury a été attribué aux Etats-Unis pour le film « Subway » (« Métro »), réalisé par l'université de Californie du Sud.

...éâtre

UN « COMPLEXE » RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE

...En haut, un restaurant. A ...é, une épicerie-boulangerie ... on vend du pain frais. En ...s, une salle ronde, art-...o avec glaces et coussins, ... tout ouvert jusqu'à 5 heu... du matin : c'est le nouvel ... ensemble » Campagne-...emière repris par Jean ...uquin. Il y transporte son ...ipe-cuisine de l'Assiette au ...rre et charge Philippe ...uneau de s'occuper du ...éâtre. Ou plutôt du ...eu », terme qui désigne ...t endroit — même sans ...ne ni coulisses avec juste ...elques projecteurs et une ...o — où des spectateurs ...vent regarder des acteurs écouter de la musique. Ici, ... peut regarder jusqu'à 22 ...res, ensuite écouter, et ...s danser jusqu'à l'aube, le ... devient discothèque.

...a fête commence à 19 heu... avec Romain Bouteille ... avec une guitare, tou...rs myope et ébouriffé, ri...ard, faussement joyeux. ...nain Bouteille, grand da...s virulent.

...nsuite, on passe à l'hu...ur pincé avec une parodie ... roman-photo, fantaisie ...ante où Philippe Bruneau, ...eur-interprète, Sylvie Kuhn, Marie-Paule André font merveille. Philippe Bruneau ressemble à un « vivisecteur » élégant qui opérerait avec une curiosité un peu dégoutée. Son regard impassible au laser fait basculer le délire dans la réel.

« Le presse-purée des Destaing », troisième volet du spectacle, secoue comme un shaker. On y voit Philippe Bruneau en habit, très bon genre, mais avec un petit tablier blanc : il est Irène, la bonne de Michèle Moretti, veuve de général, névrosée, hystérique, en robe de gommeuse. On quitte la fantaisie drôle pour la drôlerie perverse, inquiétante.

Le visage enfariné, les gestes saccadés, la voix en dents de scie, Michèle Moretti donne une réalité à cet invraisemblable personnage, sorte de Tsilla Chelton méchante, petite vampire insatiable et douloureux. Elle montre sans pudeur la face burlesque de la souffrance, elle est étonnante. — C. G.

★ Théâtre Campagne-Première, 14, rue Campagne-Première, à partir de 19 heures.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Cosi fan tutte (collectivités).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Avare.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Dimitri, clown.

Les autres salles

Arènes de Lutèce, 20 h. 30 : En regardant par la fenêtre.
Biothéâtre, 21 h. : Andromaque.
Centre culturel allemand, 20 h. 30 : Zarathoustra.
Centre culturel américain, 21 h. : les Choéphores.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (films).
Le Palace, grande salle, 21 h. : Athanase. — Petite salle, 18 h. 30 : Trois passagers clandestins.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Molly Bloom.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse-Purée des Destaing ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.
Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Philip Glass.

Les théâtres de banlieue

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Angelo, tyran de Padoue.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 45 : Hypothénar tombe la veste ; 23 h. : Libido et Cie.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : les Chants de l'inexpiable.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Michel Truffaut ; 23 h. : Jean Mauzac ; 24 h. : Christian Mousset.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jean Bois ; 22 h. 15 : P. et M. Jolivet ; 23 h. 15 : Luis Rego.

Les concerts

Esplanade de la Défense, 17 h. : Quintette Ars Nova.
Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Philip Glass (musique électro-acoustique).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. P. Dervaux, et lauréats du concours M. Long-J. Thibaud.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ensemble Bernard Escavi (Bach, Mozart, Vivaldi).
Musée Galliera, 20 h. 30 : Luc Ferrari (musique électro-acoustique).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Quatuors et sonates (Saint-Saëns, Milhaud, Poulenc, Jolivet, Honegger).

Festival du Marais

Hôtel de Donon, 21 h. : On loge la nuit ; Café à l'eau.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : la Jeune Philharmonie ; 22 h. : Jacques Leguay.
Hôtel de Lamoignon, 21 h. : Jean-Michel Caradec.

Lundi 23 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Hôtel de Marie, 21 h. 15 : Ragnar Grippe (œuvres électro-acoustiques).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant (ballet de l'Opéra).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Brazil Maravilha.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... Nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Tempête cosaque.

La danse

Voir Festival du Louvre.
Goethe Institut, 20 h. 30 : Zarathoustra.

Le jazz

Gare de la Bastille, 19 h. : Haw Kwind, Man, Gong, Henry Cow, Robert Wood.
Mouffetard, 22 h. : Annick Nozati, Bertrand Gauthier, D. Levallet.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Maison de la 92e Rue, de H. Hathaway ; 18 h. 30 : le Capitaine de Cologne, de S. Dudow ; 20 h. 30 : le Barbare et la Geisha, de J. Huston ; 22 h. 30 : les Iles du Japon.

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé (18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
ALLONSANFAN (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
ALOISE (Fr.) : Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ANTECHRIST (It.) (**), v.f. : Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; George-V, 8e (225-41-46).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BALADE SAUVAGE (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BELLADONNA (Jap.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LE BOUGNOUL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.
DIVINE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33).
DR JEKYLL AND SISTER HYDE (Angl., v.o.) (*) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), (h. spec.).
EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Montreal-Club, 20e (807-16-81).
LE HAREM (It., v.o.) : Studio Medicis, 5e (633-25-97).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio Alpha, (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-(754-51-50).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Sèvres, 7e (734-63-88).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'INTREPIDE (Fr.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
KAFR-KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (heure spectacle).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr.) (**) : Liberté-Club, 12e (343-01-59).
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Lux-Bastille, 11e (343-79-17) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Plaza (073-74-55).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TROP C'EST TROP (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48).

Les festivals

HOMMAGE A MICHEL SIMON. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : les Disparus de Saint-Agil.
HOMMAGE A RAINER W. FASSBINDER (v.o.). — Olympic-Entrepôt (783-67-42) : les Larmes amères de Petra von Kant.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.) — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42) : Wanda.
PROGRAMME JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.

Les grandes reprises

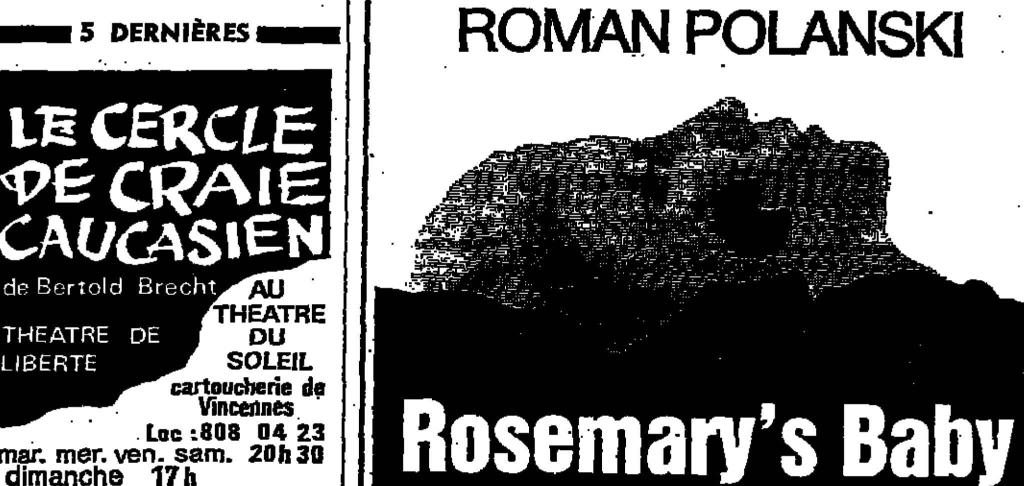
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
MOULIN-ROUGE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les films nouveaux

LA FAILLE, film français de Peter Fleischmann, avec Michel Piccoli. Gaumont-Colisée (8e) (359-29-46) ; Français (9e) (770-33-88) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Cambronne (15e) (734-43-96) ; St-Germain-Studio (5e) (033-42-72) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Nations (12e) (343-04-67).
PAS DE PROBLEME, film français de Georges Lautner. Paris (8e) (359-53-99) ; Mercury (8e) (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu (2e) (233-56-70) ; Wepler-Pathé (20e) (387-50-70) ; Danton (6e) (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet (7e) (551-44-11) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Victor-Hugo (16e) (727-49-75).
PROFESSION : REPORTER, film italien de Michelangelo Antonioni. V.O. : Quartier-Latin (5e) (326-84-65) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Mayfair (16e) (525-27-06) ; Gaumont-Rive Gauche (6e) (548-26-36). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE, film français de Christian Gion, avec Bernard Blier, Francis Perrin. France-Elysées (8e) (225-19-73) ; Maxéville (9e) (770-72-87) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Murat (16e) (288-99-75).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE, film français d'Alfred Voher. Rex (2e) (236-83-93) ; Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; Clichy-Palace (17e) (387-77-29) ; Mistral (14e) (734-20-70) ; Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90).
EFFI BRIEST, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. v.o. : Olympic-Entrepôt (14e) (783-67-42).
LES DEUX MISSIONNAIRES, film italien de Franco Rossi. v.o. : Ermitage (8e) (359-15-71) ; Studio Cujas (5e) (033-89-22) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (734-20-70) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Terminal-Foch (16e) (704-49-53).
LOS KACHOROS, film mexicain. v.o. Studio de l'Etoile (17e) (380-19-93).
CHANGE PAS DE MAIN (**), film français de Paul Vecchiali : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Société Française recherche pour l'

ALGÉRIE

dans le cadre d'une mission de coopération :

UN COLLABORATEUR

chargé de toutes les

démarches administratives

destinées à préparer et à faciliter l'installation d'un personnel expatrié et de sa famille : logement, démarches Ministères - Ambassades - Entreprises, accueil des familles, formalités consulaires, dédouanement, réservations hôtel, problèmes scolaires, impôts, etc.

EXIGENCES : Nationalité française - Expérience Algérie récente - Connaissances relations avec administrations - Permis de conduire.

AGE INDIFFERENT - LE POSTE PEUT CONVENIR A UN CADRE RETRAITE.

Il demande un tempérament actif et un caractère particulièrement « débrouillard » mais organisé.

Contrat de 2 ans renouvelable.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 2.162 à :



65, avenue Kléber,
PARIS (16e).
Discrétion assurée.

CONTROL DATA

Manufacturer of the world's largest computer systems and world leader in data and other computer services requires for further development of its european headquarter's accounting and financial analysis groups :

2 SENIOR FINANCIAL ANALYSTS

Responsible for budgeting, forecasting, operating and other business analysis, together with financial advice to top management in European headquarters and the field.

2 PROFESSIONAL SENIOR ACCOUNTANTS/MANAGERS

Responsible for consolidation of current operating results, accounting procedures, management reporting and/or headquarters accounting.

We ask for at least 5 years experience in general and/or cost accounting or business analysis, plus a financial/accounting degree. Job is based in Brussels, and will require minimum travel and regular interface with our European components ; the individual thus must be capable of dealing effectively in a multinational environment. Good command of the english language is necessary.

These positions definitely have excellent advancement potential for the right applicants in a short time frame. Compensation is designed to match the challenge of these positions.

Please write under private cover to E.E. Bergen, Control Data Europe Inc., Rue de la Loi 15, B-1040 BRUSSELS (Belgium).

---

international attorney

Monsanto, a major multinational corporation, has an immediate need at its European Headquarters in Brussels, for an intelligent, energetic lawyer with approximately five to seven years of international law experience. Superior academic credentials plus proficiency in English are a must. The knowledge of another European *language is desirable. He must be a good draftsman and possess* a thorough knowledge of U.S. anti-trust laws as well as EEC laws on competition.

The position, which involves some travel within Europe, commands a competitive salary and fringe benefits and offers excellent career opportunities.

Please send your application with detailed curriculum vitae to Mr J. Verlinden, Personnel Department, Monsanto Europe S.A., place Madou 1, 1030 Brussels.

All applications will be handled in strict confidence.

Monsanto

H.E.C. - E.S.S.E.C.
analyse financière
KINSHASA

Pour assister le Directeur Financier d'une Organisation étatique ayant pour budget 70 millions de dollars provenant en grande partie de crédits internationaux (BIRD, FED, BAD,...), nous recherchons un jeune analyste financier.

Sa mission consistera à définir, organiser et interpréter les données de la comptabilité (budget, bilan, ...).
Il aura également à préparer les plans de financement de projets de développement.

Le statut est celui d'Expert de l'assistance technique française. Les conditions offertes sont très intéressantes.

Le poste est à pourvoir rapidement. Les candidats retenus pourront rencontrer le Directeur Général de l'Organisation concernée à PARIS en juillet.

Écrivez rapidement aux Conseils en recrutement d'EUREQUIP, sous référence 10.145 M.



EUREQUI
19, rue Yves du Manoir, B.P.
92420 Vaucres

SOCIETE MINIERE AFRICAINE
EN PLEIN DEVELOPPEMENT

: recherche

ingénieur mines

Responsable de la production en carrière.

FORMATION :
École des Mines ou géologie - éventuellement Alès ou Douai. Expérience professionnelle souhaitée en Mine, Carrière ou Travaux Publics.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. à No 10086, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Join the jean-set :
WRANGLER is looking for a

MERCHANDISER

You will create best-sellers in leisure-wear.
Qualities requested : strong commercial feeling, knowledge of textiles. Experience : 3 to 4 years in clothing industry. English essential, German an asset.
Prepared to travel regularly.
Send your detailed C.V. to Mr. L. Joussen, Blue Bell Europe, 62 rue du Brabant, B-1030 Brussels, Belgium.

Wrangler

SOCIETE ACTIVITE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
POUR AFRIQUE NOIRE

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Expérience en Afrique souhaitée
Avantages statut expatrié

Adresser C.V. complet, n° 6.104, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JOUVENEL et CORDIER
contrôle et transmission automatique des fluides, recherche son

Responsable Vente directe Exportation

PAYS de l'EST et AFRIQUE du NORD.

Il doit avoir une formation technique, une expérience de la vente et une bonne pratique de l'Anglais et de l'Allemand.

Il aura à effectuer de fréquents déplacements.

Evolution prévue : création de filiale à l'étranger.

Envoyer CV détaillé et prétentions au Service du Personnel, sous référence 514, 32, avenue Albert 1er 92500 RUEIL.

plein emploi

RÉPARATION NAVALE

PICARDIE BORD DE MER

Une société de réparation navale chaudronnerie et mécanique, effectif 200 personnes, filiale d'un groupe important souhaite former à ses techniques

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

de formation supérieure ayant un début d'expérience de quelques années dans l'industrie, pour lui confier un poste de

chef de fabrication

comprenant la fonction méthodes et la coordination des équipes de réparation sur les bateaux.

Connaissance de l'anglais technique souhaitée.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. détaillé) seront examinées avec toute la discrétion d'usage, sous la réf. 670/M, par :

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY



CREUSOT-LOIRE

recherche pour une de ses unités
région Bourgogne

2 INGÉNIEURS DE PRODUCTION

MISSION :
- assurer au sein d'une unité très décentralisée la réalisation des programmes de fabrication :
  — d'un service de chaudronnerie soudure ;
  — d'un service de montage en série d'appareils lourds.

A CE TITRE :
- diriger et animer dans chacun de ces secteurs un bureau de méthode et un atelier de production ;
- gérer les budgets d'exploitation ;
- préparer les budgets d'investissements et le plan *de développement ;*
- participer à la politique sociale de la division.

Les candidats, ingénieurs diplômés, devront avoir une expérience de quelques années dans des postes équivalents et le goût du commandement et des contacts humains.

Envoyer curric. vitae, prétentions et références à : CREUSOT-LOIRE - Service Gestion des Cadres, 15, rue Pasquier. — 75008 PARIS.

FUTUR CHEF D'AGENCE

MARSEILLE ou AIX BRANCHE T.

GREGGORY S.A., Société de signalisati routière horizontale (effect. 200 pers.), rec un Adjoint Chef d'Agence de Marsei (14 départements) pour succéder à ce de nier dans quelques années (départ retraite). Principale clientèle : Service l'Equipement et des Villes.

Le Chef d'Agence visite la clientèle, fa établir et suit les propositions d'adjudic tion. Il est responsable de l'exécution d travaux et de la rentabilité des affair traitées. L'aspect commercial est cependa prépondérant.

La Société recherche un Commercial qui *entre 5 et 15 ans d'expérience.* Le diplôm d'Ingénieur ou de Technicien T.P. n'est p indispensable, mais une bonne familiari avec les produits et le type de clientèle e nécessaire. Travail enrichissant et indépe dant qui fait appel au sens de l'organis tion, de l'initiative et de la responsabilit

Ecrire à CEPIAD (référence 109)
2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

---

informatique

An titre de la Coopération technique française auprès des **ETATS AFRICAINS** nous recherchons un

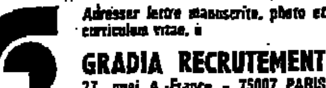
INGENIEUR EN ORGANISATION

pour occuper un poste de Conseiller technique auprès du Ministre des Finances de la République de HAUTE-VOLTA dans le cadre des actions d'organisation liées à l'opération d'automatisation des finances publiques de cet Etat.

* Formation supérieure.
* Solide expérience professionnelle.
* Goût des contacts humains.

— Contrat de deux ans renouvelable.
— Résidence à Ouagadougou.
— Voyage et logement assurés.

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae, à



GRADIA RECRUTEMENT
27, quai A.-France - 75007 PARIS

Importante Multi-Nationale
(Mécanique)
recherche

CHEF DES SERVICES FINANCIER ET ADMINISTRATIF

- Autorité sur 50 personnes ;
- Formation Supérieure + DECS ou niveau ;
- Expérience réelle si possible dans Multi-Nationale (Comptabilité Générale, Analytique, Gestion Budgétaire) ;
- Anglais exigé ;
- Proximité ville universitaire de l'Est ;
- Rémunération d'un poste de haut niveau.

Pour tous renseignements, écrire sous Réf. 71044A

ORES — S.E.C.E. 11, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG

SOCIETE SIDERURGIQUE

recherche pour compléter le Service Médical d'une de ses Usines (8000 personnes)

REGION EST DE LA FRANCE

médecin du travail

H. ou F. A TEMPS PLEIN

Logement de fonction en Appartement ou en ville individuel (avec chauffage).

Env. candidature avec C.V. et photo à No 13.268 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Parfums Christian Dior

— ORLÉANS —

recherchent :

CHEF DE PRODUITS

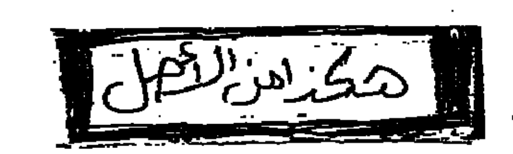
DIPLOMÉ H.E.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ou LICENCIÉ SCIENCES ÉCO.

Possédant 3 ans expérience minimum chez Annonceur ou Cabinet Conseils.
Une formation auprès d'un service informatiqu vivement appréciée.

Dans le cadre de la gestion des produits, il devra :
- Collecter, centraliser et interpréter les informations sur les produits ;
- Etablir et mettre en œuvre les recommandations d'un plan marketing.

Excellente connaissance en Anglais et en Allemand exigée.
Appointements suivant expérience.

Adr. C.V., prét. et photo sous référence C.P.M. à Chef du Personnel PARFUMS CHRISTIAN DIOR B.P. 58 - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

dialoguer avec les directeurs de personnel

Nous sommes une agence de Publicité prestataire de services de la fonction Personnel. Nous avons élaboré un nouveau concept de communication publicitaire allant dans le sens de l'évolution des recrutements dans l'entreprise.
Nous souhaitons confier à un homme jeune la Direction du Service Commercial de ce secteur important de notre activité.
Le candidat retenu est de formation supérieure. Il aura exercé des responsabilités dans la fonction personnel.
Des qualités d'homme de dialogue réceptif à l'innovation et au changement lui seront indispensables dans la conduite de sa mission.
En liaison avec le responsable Marketing, il aura pour tâches de réorganiser le service commercial, de faire le point de l'acquis et de définir les axes de développement. Il établira les plans de travail de ses assistants et en contrôlera le suivi.
Responsable auprès du PDG, la réussite à ce poste ouvrira à son titulaire de larges perspectives d'évolution de carrière.

Les candidatures avec cv et salaire actuel sont à adresser au GROUPE BBC 4 rue des Martyrs 75009 PARIS.
Le recrutement aura lieu le 9 juillet. Il sera répondu à toutes les candidatures.



ELECTRO-MENAGER TELEVISION – HI-FI

Dans le cadre de son expansion, propose les postes suivants :

directeur financier

Ce cadre supérieur aura en charge directe l'ensemble des services comptables et financiers
- Contrôle budgétaire
- Contrôle interne
- Comptabilité
- Trésorerie

Il participera, avec la Direction Générale, à la définition et à la mise en place, de la politique financière des différentes sociétés du groupe et de leur plan de développement.

assistant contrôle budgétaire

Nous recherchons un jeune cadre, de formation supérieure type E.S.C.P. ou équivalent, ayant le goût des contacts, ainsi que des connaissances comptables et informatiques suffisantes pour utiliser un système de gestion en temps réel.

audit interne

Pour révision comptable à l'intérieur de la Société et dans ses filiales.
Une première expérience, de deux à trois ans, acquise dans un cabinet d'expertise comptable, est demandée.

Adresser les cand. au Directeur du Personnel et des Relations Sociales
123/155, Avenue Galliéni
93140 BONDY.

CHEF COMPTABLE
PARIS LA DEFENSE

SON ROLE :
- présentation des bilans,
- suivi des investissements,
- centralisation, consolidation et contrôle des comptes des Etablissements et des Filiales,
- gestion de trésorerie.

SON PROFIL :
- 30 ans minimum,
- titulaire DECS complet ou diplômé Expertise Comptable ou Grandes Ecoles (Option Finances - Comptabilité),
- Expérience de plusieurs années dans Grande Société ou Cabinet Expertise Comptable ou Audit.
- Si possible connaissance de la langue anglaise.

SITUATION STABLE ET EVOLUTIVE AU SEIN D'UN GROUPE INTERNATIONAL

AUX ACTIVITES DIVERSIFIEES

Salaire fonction de l'âge et de l'expérience.

Adresser lettre + CV détaillé et photo en précisant gain annuel actuel à No 13731, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion absolue garantie.

Tous renseignements complémentaires seront donnés au cours d'un entretien au Siège Social.



emplois régionaux

RESPONSABLE DÉPARTEMENT COMMERCE EXTÉRIEUR

recherché par

BANQUE POPULAIRE à ANGERS

...nnaissant aspects administratifs bancaires opé...tions Etranger.

...NCTION PRINCIPALE : conseiller chefs d'Agence ... Clients pour développer activité de ce départe...ent en expansion.

... candidat est susceptible d'évoluer vers des res...nsabilités d'exploitation.

...rire avec curriculum vitae, photo et prétentions :
B.P.A.V. Cédex 103
49040 ANGERS CEDEX.

GRANDE VILLE MIDI MÉDITERRANÉEN

Organisme public menant des actions de conseil, d'étude, de promotion et d'incitation pour le compte de responsables en matière d'

ACTION ECONOMIQUE ET D'AMENAGEMENT
souhaite intégrer dans son équipe

UN CHARGÉ DE MISSION

ayant de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle variée acquise dans les secteurs public ou privé.

UN ASSISTANT D'ÉTUDE

formation niveau 3e cycle pour mission d'environ 1 an - temps partiel possible.

Ecrire n° 8.784, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

HEWLETT PACKARD GRENOBLE

recherche
POUR SON BUREAU D'ETUDES

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Diplômé grande école ;
- 2 à 3 années d'expérience en circuits digitaux ;
- Anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

HEWLETT PACKARD GRENOBLE
Service du Personnel
5, avenue Raymond-Chanas
38320 EYBENS.

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION MULTINATIONALE

Spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique)

recherche pour son usine d'AMIENS

INGENIEUR MECANICIEN EXPERIMENTE

pour occuper le poste de :

RESPONSABLE DES MÉTHODES

Convient à Ingénieur diplômé AM, ICAM, INSA, ESME ou équivalent et ayant si possible 3 à 5 ans d'expérience dans poste similaire ou en production dans domaine mécanique ou électromécanique.

Possibilités d'évolution dans l'avenir vers d'autres fonctions.

REF. 415 A

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue des Acacias, 75017 PARIS.

ENTIERE DISCRETION ASSUREE

...OULOUSE

La Filiale Française d'un groupe de distribution de produits industriels
expansion 40 % par an - C.A. 100 millions) recherche son

...SPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

...ra chargé de :
- la comptabilité générale,
- la gestion de la trésorerie,
- la mise en place de la comptabilité analytique et des budgets.

... minimum : 28 ans.
...unération de départ : environ 35.000 annuels.

...oyer C.V. et prétentions sous référence 8102 D à ...S. M. Audhuy, 54 bis, rue d'Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE.

La filiale française d'un groupe international leader dans sa branche, recherche un

CHEF COMPTABLE

pour prendre en charge la comptabilité générale de son bureau de NEMOURS.

Le candidat recherché, âgé de 28 a. min, aura le niveau du DECS ou le B.P., de bonnes connaissances en anglais, et une expérience professionnelle d'au moins deux années.

Adresser votre C.V. av. photo sous réf. 20638/M à :
I.C.A. PETITES ANNONCES 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e
qui transmettra.

Entreprise de const. engins lourds de transports + manutent. région AUXERRE recherche

CADRE

5 ans d'expér. fabrication, pour poste RESPONSABLE GESTION STOCKS.

Connaiss. comptables indisp. Etudes supérieures souhait., anglais désiré, poste évolutif selon compétence.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. n° 6106 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

GROUPE CHIMIQUE recherche pour L'EST DE LA FRANCE

DIRECTEUR D'USINE

Formation Grande Ecole, (chimie, etc.)
Expérience industrielle indispensable
l'usine de construction récente fonctionne en 4 X 8 et comprend une cinquantaine de personnes.
Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 13.570 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société de Prestations Services d'importance Nationale recherche pour Régions ROUEN ET LE HAVRE
CHEFS D'AGENCES
Goût du contact à tous les niveaux et connaiss. méca. géné. nécessaires.
Ecr. av. C.V. complet et photo n° 5.641 SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX, qui tr.

ETABLISS. PETIT EFFECTIF ch. pr rentrée du 17 août 1975
EDUCATEUR (TRICE)
ou personne dynamique pouv. encadrer enfants difficiles mais intelligents.
Collège Saint-Maximin (Institut Psychopédagogique) 60740 St-Maximin. Tél. 455-96-18.

M.C.I.

Deuxième Constructeur Français de

MAISONS INDIVIDUELLES

recherche pour

AUXERRE

CHEF COMPTABLE

HOMME
- Formation niveau D.E.C.S.
- Expérience confirmée de la fonction, de préférence dans le bâtiment.
- Connaissances informatique (Software).
- Notions gestion financière.

MISSION :
- Comptabilité générale
- Contrôle budgétaire
- Gestion du personnel.

Poste pouvant évoluer vers plus hautes responsabilités auprès du P.-D. G. pour élément de valeur.

Adr. C.V., photo et prétentions, sous référence 413 M
SODECI 21, bd Delessert PARIS 16e

ENTREPRISE TP et génie civil Rég. Marne 50.000.000 C.A. rech.
CHEF COMPTABLE
confirmé adjoint direction génér.
Adr. C.V., photo av. réf. et prét. à Entreprise Bernardi, B.P. 68 51302 VITRY-LE-FRANÇOIS.

SOCIETE D'ETUDES recherche pour CHERBOURG

INGENIEUR-ELECTROMECANICIEN

Pour définition, conception, et réalisation de documents techniques pour coordination au niveau bureau d'études.
Formation : ESME, EEMI ou similaire.

Poste à pourvoir début septembre.
Tél. : 206-14-03 et 208-96-66 ou écr. avec C.V. et prét. à n° 13.418 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE
NEVERS

recherche pour informations, diagnostics et Conseils auprès des entreprises industrielles

ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE

27 a. min, Format. supérieure.

Qualités de contact et d'adaptation, Sens du travail en équipe. Expérience industrielle.

REMUNERATION : 45.000/52.000 F/an selon compétences.

Envoyer lettre manuscrite curr. vitae et photo à : CEFAGI Référence 765, 67/89, avenue Kléber, 75784 Paris Cédex 16.

LA PREFECTURE DE L'ISERE RECHERCHE POUR SON SERVICE INFORMATIQUE UN CHEF DE CENTRE EXPERIMENTE
pr responsabilité mise en œuvre nouvel équipement (IRIS 42) et développement service.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et toutes références, sont à adresser à la préfecture de l'Isère, secrétariat général.

Recherchons pour province homme de 30 ans minimum pour seconder direct. dom. maritime, capable assur. direct ultérieure. Connaissances exigées commercialisation et applications électroniq. maritimes et industriel. Anglais et éventuelle. allemand. Salaires en rapport.
Poste à pourvoir septembre 1975.
Ecr. n° 8.830, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Impte Sté Produits chimiques recrute pour laboratoire de recherche appliquée et formulation
INGENIEUR CHIMISTE
Ayant sérieuse connaissance des tensio-actifs. Poste évolutif à pourvoir rapidement ds le SUD-OUEST. Adr. C.V., photo perdue s/réf. 2.825, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois - 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra

---

CENTRE D'ETUDES juridiques LYON recherche
LICENCIE (E) EN DROIT PRIVE
pour analyse juridique au sein de son service de documentation en cours d'automatisation. Faculté d'adaptation nécessaire.
Envoyer C.V. et prétentions à CRIDON, 58, bd des Belges 69458 LYON, Cedex 3.

Société Prestations Services d'importance Nationale recherche pour son AGENCE DE LYON
CHEFS D'AGENCES
Bonnes connaissances du milieu industriel local nécessaires ou du contact à tous niveaux, et conn. méca. géné. indispens.
Ecr. av. C.V. complet et photo n° 5.638 SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX, qui tr.

...s importante Société recrute pour ... de ses laboratoires de recherche
situé dans
le NORD DE LA FRANCE

JEUNE DOCTEUR D'ÉTAT
ou
INGÉNIEUR DOCTEUR

Spécialités : Chimie Organique
Polymères - Génie Chimique

...oix entre les candidats sera fonction des tra... de recherches effectués.
... donc souhaitable que des précisions soient ...es sur les sujets de thèse étudiés.

... avec photo et prét., n° 13.829, CONTESSE ...cité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.
Discrétion totale assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PARFUMERIE ET DE COSMÉTIQUES de renommée internationale
recherche
pour son département Publicité ORLEANS Loiret

CHEF de SERVICE

Le poste à pourvoir sera donné à un homme de contact et d'administration sachant rédiger en français et en anglais.

La fonction qui équivaut à celle d'un TECHNICIEN SUPERIEUR DE PUBLICITE sera localisée à SAINT-JEAN-DE-BRAYE (Loiret) et sera axée plus particulièrement sur la gestion du service.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 13.214, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

USINE SIDERURGIQUE REGION THIONVILLE
recherche pour gérer important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL

Formation grande école - Ayant référence - Logement assuré

Ecr. n° 1.357 à l'Agence HAVAS, 57017 Metz Cedex.

offres d'emploi

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

dont les produits de haute technicité ont une réputation mondiale, conçoit et réalise des équipements de mécanique de précision. Pour accroître le potentiel de ses équipes (1 800 collaborateurs), son directeur souhaite intégrer dans l'établissement de proche banlieue parisienne plusieurs

ingénieurs débutants

MÉCANICIENS ET ÉLECTRO-MÉCANICIENS
ECP, ENSAE, AM.

un ingénieur pour le service contrôle réf. 2772 M

Électro-mécanicien, il est responsable du choix des moyens et des méthodes modernes de contrôle actuels et futurs ; appareillage électronique et systèmes assistés par calculateurs. Il en assure la mise en place, l'utilisation et la maintenance.

un ingénieur pour le service montage d'équipements réf. 2895 M

Mécanicien, il seconde le chef du service de montage d'équipements mécaniques et hydrauliques (environ 100 personnes) assurant des productions de série. Il est particulièrement chargé de résoudre tous les problèmes techniques posés en cours de production.

un ingénieur études-prototypes réf. 2774 M

Mécanicien, son activité s'exerce en bureau d'études, dans les ateliers prototypes et les laboratoires d'essais. Il participe à la conception, à la mise au point et aux essais de nouveaux équipements mécaniques et hydrauliques.

Ces jeunes ingénieurs peuvent avoir, selon leur réussite, une évolution rapide de leurs responsabilités et de leur rémunération.

Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

GRANDE ADMINISTRATION TECHNIQUE

recrute

2 ingénieurs grande école

(Mines, Ponts, Télécom, Sup'Aéro, Supelec) avec formation économique complémentaire.
Débutants ou 2 ans d'expérience dans les études de planification.
Les candidats prendront part à des études économiques conduisant à la mise en place de systèmes régionaux de prévision.
Hommes d'étude et de réalisation, ils auront à faire preuve d'imagination et d'un esprit d'organisation.

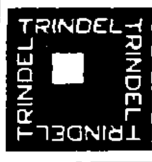
• •

Adresser C.V. et prétentions
sous références 58670 à PUBLIPRESS
31, Bd Bonne Nouvelle - 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (8e)
recherche
pour son siège d'exploitation de PARIS (19e)

INGENIEUR CONFIRME

- Expérience en électricité bâtiment orientée vers les études et les réalisations à l'étranger.
- Formation : ESME ou équivalent
- Courts séjours à l'étranger à envisager.
- Anglais apprécié.



Écrire avec C.V. et photo
sous référence 2826 à
PIERRE LICHAU S.A.,
10, rue de Louvois,
75063 Paris cédex 02
qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

TERMINAUX INTEGRES DE TELECOMMUNICATIONS

recherche :

Ingénieur quelques années d'expérience en commutation téléphonique pour développement nouveau produit.

Ingénieur expérience circuits digitaux pour développement systèmes de commutation de données par paquets.

Technicien ATS et AT3 pour essais et installations de systèmes de commutation de messages.

Ecrire ou téléphoner :

TIT 9, rue Lavoisier.
92190 MEUDON.
Tél. : 027-39-58.

---

offres d'emploi

La Direction
«PROJET - DEVELOPPEMENT»
d'une importante Entreprise Mécanique
à vocation internationale,
recherche

chargés d'études

- Les candidats devront avoir acquis une solide expérience en matière d'études techniques de production ou gestion d'entreprises.
- Il faut qu'ils soient capables d'intégrer des différentes données afin d'étudier ces projets variés tels que diversifications, fusions ou achats, extensions d'activités, etc...
- Une grande aptitude à apporter des idées nouvelles et à saisir les véritables opportunités, est attendue d'eux.
- Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour rédiger des rapports de manière claire et consise dans les 2 langues.
- Nous souhaitons que les candidats aient déjà travaillé dans une entreprise multinationale.

Age minimum 35 ans.

Salaire fonction de la qualification ne sera pas inférieur à 8000 F.

Env. C.V. et réf. à No 13615 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

EMD
ELECTRONIQUE MARCEL DASSAULT
SAINT-CLOUD

recherche pour son
EQUIPE DE
Direction du Personnel
un
Jeune Cadre

Il sera chargé de tâches d'analyse, de synthèse, d'études diverses, de relations intra et inter-entreprise dans le cadre d'une équipe animant les services fonctionnels suivants :
- *Gestion du Personnel avec les activités d'Informatique et les Etudes Statistiques,*
- *Relations syndicales,*
- *Recrutement et Formation,*
- *Administration sociale.*

Ce poste conviendrait à un
JEUNE CADRE DEBUTANT
ou ayant 2 à 3 ans d'expérience
GRANDES ECOLES ou DES en DROIT PRIVE
(mention Droit Social)
et si possible une formation INFORMATIQUE

Les dossiers de candidatures sous Référence M. 1023 (à préciser sur l'enveloppe) seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

POUR LE SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

350 DIPLÔMÉS

DE CERTAINES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

ou titulaires d'une maîtrise d'informatique
(âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation
•
Lancement de travaux neufs
•
Contrôle de chantiers
•
Exploitation technique et maintenance des installations

CANDIDATURES REÇUES
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1975
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Paris : 18, boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15.
Banlieue : 7, bd Romain-Rolland 92128 MONTROUGE.
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

Etam

Spécialiste de la mode féminine
recherche :
pour son siège à PARIS :

» DIRECTEUR des VENTES FRANCE

Il aura pour mission : l'animation et la gestion de la force de vente constituée par 6 chefs de région et 100 boutiques.

Il participera avec la Direction à l'élaboration et la définition de la politique commerciale de la Société.

Nous souhaitons un candidat ayant 5 ans d'expérience dans la distribution, diplômé ou ayant acquis par sa compétence une formation équivalente.

Adresser C.V. et prétent.
sous réf. 121 M 621
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

(C&C)

---

offres d'emploi

CIT Alcatel
CIT ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR HARDWARE

expérimenté

ayant effectué la maintenance des mini-calculateurs et de leurs périphériques usuels.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de FRANCFORT pendant 3 ans environ.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Service Relations Humaines 33, rue Emeriau Paris 15e.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
implantée à l'Ouest et au Sud-Ouest de la région parisienne

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Coefficient 290 à 340 - possédant au moins une ou deux années d'expérience en LANGAGE ASSEMBLEUR.

Ils s'intégreront aux équipes chargées de l'analyse et de la programmation de SYSTEMES TEMPS REEL : programmation de type modulaire, en langage assembleur, sur mini-calculateurs.

Ils assureront l'intégration de ces modules sur plateforme puis l'installation de l'ensemble sur le site.

Envoyer C.V. et prétent. à No 13.501 CONTESSE Publ. 20, Avenue Opéra - 75040 PARIS Cédex 01, qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
leader dans sa branche
recherche

un Concepteur-Chef de Projet Télétraitement

Il devra :
- définir la stratégie de développement des applications télétraitement,
- concevoir les applications télétraitement en dégageant les meilleures solutions et les coûts-bénéfices attendus,
- élaborer les plannings de réalisation et contrôler l'avancement des travaux ainsi que l'évolution des coûts par rapports aux prévisons,
- participer à la réalisation et à la mise en place des applications

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur. Il aura une expérience internationale ; il aura conçu et réalisé plusieurs systèmes de télétraitement.

Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci de faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae sous réf. 1023 à :

Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois, 75063
Paris cédex 02 qui tr.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
réalisation d'ensembles industriels clés en main

recherche pour une jeune filiale

CHEF DU SERVICE ACHATS

Responsable de la négociation et de la mise en forme des contrats d'achat sur une affaire donnée, il devra prendre en charge progressivement la responsabilité de l'ensemble du service approvisionnements et en assurer l'animation.
On recherche un homme de 35 ans minimum ayant une formation supérieure, de bonnes connaissances en Anglais et une expérience dans l'animation d'un service et dans l'achat d'équipements industriels.

Envoyer C.V. prétentions et photo sous référence C.A.104 Service Recrutement
Creusot-Loire Entreprises
5, rue de Monttessuy Paris 75007

---

offres d'emploi

Compugraphic Corporation

Premier constructeur mondial de Systèmes de Photocomposition (C.A. 1974 61 millions de dollars)
recherche
pour sa société filiale française en voie de formation

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS AT I

1) LA FONCTION
- Installer et assurer la maintenance de systèmes électroniques de photocomposition destinés au secteur Arts Graphiques, Imprimeries de Labeur et Entreprises de Presse.

2) LES CANDIDATS
- Solide connaissance des circuits digitaux et logiques.
- Expérience en installation et maintenance d'ordinateurs, systèmes à base de circuits intégrés.
- Formation post-scolaire en électronique et aptitude à la mécanique et optique souhaitées.
- Aptitude à suivre des cours techniques en langue anglaise.

3) CONDITIONS
- Postes à pourvoir : Nord, Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Région Parisienne.
- Formation complète pour l'utilisation et la maintenance des Systèmes Compugraphic assurée dans l'entreprise.
- Fréquents déplacements à prévoir.
- Rémunération intéressante, possibilités d'évolution de carrière au sein d'une société en plein essor et à la pointe des techniques de l'industrie électronique.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
n° 8.854, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Acheteur
domaine production

Pour suivre cette importante ligne d'achats et contribuer activement à son développement (évolution possible vers :
- acheteur principal
- responsables achats)

nous souhaitons rencontrer des candidats ayant :
- soit une formation générale et technique supérieure (BAC, ESC, ENSI...) ainsi qu'une expérience d'acheteur,
- soit une formation d'acheteur (BAC, ESC, École Supérieure d'Approvisionnement et une expérience pratique dans la production industrielle,
- soit une solide expérience de responsable d'atelier en fabrication, ayant évolué vers la fonction commerciale ou achat, étayée par une formation parallèle (CNAM, etc...).

Des connaissances en électronique industrielle sont nécessaires, la pratique de l'Anglais souhaitée et le permis de conduire V.L. indispensable.

Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois.

Adresser CV et prétentions sous réf. C34. à Catherine RICAUME - Service Recrutement - RANK XEROX, B.P. 63, 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

En cas de difficultés postales, déposer votre dossier (sous pli confidentiel) à l'établissement RANK XEROX le plus proche de votre domicile (adresse, voir Bottin).

RANK XEROX

CONTROLLER
Compugraphic Corporation

the leading U.S. manufacturer of computerized phototypesetting equipment

(61 millions dollars in 1974)

is seeking some key people to staff its new wholly owned French subsidiary which will be located in Paris.

The establishment of the Compugraphic subsidiary follows an agreement with its present dealer for the graphic arts industry, Lecerf S.A. under which Lecerf will cease distributing Compugraphic equipment.

If you have an academic degree in accounting and/or finance and have at least 5 years experience in maintaining all of the financial records of a company we would like to talk to you about this challenging and important position. Fluency in English is a requirement.

Send resume with salary history in confidence to:
Vincent M. Kaseta - Personnel Manager

COMPUGRAPHIC CORPORATION
80 INDUSTRIAL WAY
WILMINGTON, MASSACHUSETTS 01887
U.S.A.

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

PHARMACIE ET GRANDE DISTRIBUTION
(Clientèle féminine et enfantine)

SOCIETE AFFILIEE A GROUPE FRANCAIS A RAYONNEMENT INTERNATIONAL
(Marques de grande notoriété)
recherche pour son siège à PARIS

DIRECTEUR DU MARKETING

RESPONSABLE - avec 2 chefs de produits - DU PLAN DE VIE DES PRODUITS EXISTANTS (y compris Promotion et Publicité) ET DE LA MISE AU POINT DE NOUVEAUX PRODUITS. LIAISONS avec la FABRICATION.

- EXPERIENCE SIMILAIRE en PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, acquise en Entrepr. Expérience de la vente appréciée.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV. détaillé, rémunérat. et photo (ret.) ss réf. 3239 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER

ıe Sud — 100/120.000

ga

client, une société américaine multinationale
che pour sa filiale française un Directeur
ier. Agé au minimum de 34 ans, le candidat
le formation supérieure aura une expérience
able et financière confirmée et en particulier
ofonde connaissance des principes comptables
ls et anglo-saxons. Très familiarisé avec la
é française il devra de plus maîtriser la langue
e parlée et écrite. Il supervisera environ
rsonnes regroupant les Services Comptable,
erie, et Informatique. Les perspectives de
ppement de carrière dans cette société sont
ionnellement bonnes pour un homme ambi-
capable de communiquer à tous les niveaux de
on. Ecrire sous la référence M61 à Michel
R, 6, avenue Marceau, 75008 Paris. La plus
confidentialité est garantie.

E GROUPE NOBEL BOZEL

fre un poste au sein de la Direction du

ONTROLE DE GESTION

m :
ıception et réalisation des systèmes de ges-
n pour l'ensemble des activités sur le plan
ustriel, commercial et financier ;
boration et analyse de plans, budgets,
leaux de bord, études de rentabilité.

ation :
lytechnique, ISA, INSEAD, HEC, ESSEC ;
écialisation souhaitée en gestion, organisa-
n, informatique.

ience : souhaitable, mais non indispensable,
quise de préférence en milieu industriel.

ectives de carrière : largement ouvertes pour
ndidat de fort potentiel.

Env. lettre man., C.V. dét., photo récente et rémun. envisagée s/réf. 160 A, à NOBEL BOZEL, Départ. Encadrement, tour Roussel-Nobel, Cedex 3, 92080 Paris - La Défense.

collaboratrice juridique

SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche pour PARIS
COLLABORATRICE JURIDIQUE EXPERIMENTEE

Responsable de l'approbation annuelle des comptes de plus de 200 sociétés; elle devra préparer et dactylographier (machine répétitrice IBM) les rapports et procès-verbaux et assurer le suivi des formalités obligatoires.

Ce poste nécessite : • un niveau B.T.S. ;
• des connaissances juridiques (Droit des Sociétés);
• une expérience professionnelle similaire.

Salaire de départ : 3 000 F × 13.

Adresser C.V. et photo sous réf. 30 637/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising, 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CHEF COMPTABLE HOMME

niveau D.E.C.S. ou ancien B.P.
expérience professionnelle exigée ;
libre de suite ;
méthodes modernes de gestion ;
esprit d'équipe ;
ambiance dynamique ;
rémunération intéressante ;
nombreux avantages sociaux dont 5 semaines congés payés.
Envoyer curriculum vitae à M. G. FRANCE, 6, rue Picot, 75116 PARIS.

Importante société industrielle française
recherche
pour son siège NEUILLY

Responsable Audit

ormation HEC, ESSEC, sup. de Co. ou DECS
évision comptable,
ıxpérience 3 ans minimum dans cabinet audit
ıu holding financier,
esponsabilités : contrôle des opérations juri-
liques, fiscales et comptables des filiales de la
ociété, et de l'établissement de leurs docu-
nents de résultats.
équents déplacements en France.

Env. CV manus. prét. sous n° 6090
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue de Volney 75002 Paris.

Dans le cadre de sa restructuration
ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

ORMATICIEN DE HAUT NIVEAU
ANALYSTE - CHEF DE PROJET

souhaité :
rmation supérieure.
périence dans la conception et la mise en
ıce des systèmes d'application sur ordinateur
/125. Environnement télétraitement.
ande faculté d'adaptation dans le milieu de presse.
ois années minimum d'expérience dans la
ection d'équipes d'analystes programmeurs.
nnaissant : COBOL, ASSEMBLEUR, DOS/VS
CS.
avec C.V. à O.P.F. (n° 1774), 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui transmettra.

MPORTANT ORGANISME FINANCIER

recherche pour son

ERVICE PORTEFEUILLE TITRES

EMPLOYÉ (E)

Niveau études supérieures

lresser C.V. manuscrit sous N° 4.111 à :
PARFRANCE P.A.
Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

CONSEIL

GROUPE FRANÇAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL
recherche pour PARIS

EXPERT COMPTABLE
DIPLOMÉ ou MÉMORIALISTE

Responsable de missions de Conseil de très haut niveau, il devra posséder une expérience approfondie des évaluations, des études financières, économiques et d'organisation, de la comptabilité analytique et budgétaire.

Le poste est à pourvoir en septembre 1975 ou janvier 1976.

Une possibilité d'intégration au Groupe en qualité d'Associé est proposée à terme.

Adresser C.V. et photo sous référence HELIOS FRANCE SA à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising, 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société d'expertise comptable
et de Commissariat aux Comptes

recherche pour assurer son développement et pour missions importantes :
• soit en FRANCE,
• soit à l'ETRANGER.

pour son Siège de PARIS
et sa filiale d'ABIDJAN !

1) RÉVISEURS CONFIRMÉS

plusieurs années expérience cabinet

2) RÉVISEURS

expérience Cabinet D.E.C.S. minimum

Situations d'Avenir

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : M. G. LOUVEL, 21 bis, r. Lord-Byron, 75008 Paris.

LUMMUS

Groupe multinational d'engineering
Pétrole-Pétrochimie-Energie
6000 personnes dans 15 pays
recherche pour sa Société Française - PARIS

young project manager

35 ans minimum, diplômé d'une grande école d'ingénieurs et ayant impérativement plusieurs années d'expérience d'animation et de coordination en premier ou en second de projects importants.

Pour ce poste, la maîtrise de la langue Anglaise est indispensable et les opportunités de promotion liées à la possibilité de poursuivre une carrière internationale.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Réf. : 607
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

Le premier Producteur français d'articles d'hygiène et de toilette bébé recherche pour secteur parisien

UN CHEF DES VENTES

30 ans minimum, connaissant parfaitement la distribution grandes surfaces et largement introduit chez grossistes et hypermarchés Paris.

Il secondera le Directeur des Ventes pour l'animation et la gestion de l'équipe de vente et des dépôts.

Ecrire avec C.V. complet et photo sous référ. 985 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

HONEYWELL S.A.

recherche pour son nouveau siège de

BOIS-D'ARCY (78)

CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendrait à cadre :
• Niveau D.E.C.S. ou E.S.C. (option comptabilité);
• Plusieurs années d'expérience dans poste similaire ;
• Connaissance de l'anglais indispensable ;
• Libre rapidement.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence CPTE à Direction du Personnel, HONEYWELL S.A., 4, avenue Ampère, Parc d'Activités, 78390 Bois-d'Arcy.

TRES GRANDE BANQUE DU SECTEUR PRIVE
recherche
pour assurer le développement de son réseau

JEUNES DIPLOMÉS

HEC, SUP. de CO Paris, ESSEC, IEP Paris
Débutants : formation assurée.
Conditions requises : sens commercial, excellente présentation, obligations militaires satisfaites.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à : U & O, 5 ter, rue du Dôme, 75116 PARIS (référence 056), qui transmettra.

Important groupe de sociétés
spécialisées Electronique et Informatique
recherche
pour les Pays Socialistes d'Europe

INGÉNIEUR TECHN.-COMMERCIAL

ayant parfaite connaissance de langues.
Formation générale électricité - électronique.
Expérience commerciale.
En vue de contacts avec les autorités des pays de l'Est, centrales d'achats et clientèle finale.

Ecrire d'urgence avec curriculum vitae, photo et prétentions à : APEXEL, 11, rue Hamelin, 75783 PARIS CEDEX 16.

BRUEL & KJAER FRANCE
PARIS, LYON, MARSEILLE,
RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE
Division d'une importante société internationale
NUMERO UN dans l'étude et la réalisation d'appareils de mesure de bruit et de vibrations

recherche

JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, spéc. Electronique

Intégrés à l'équipe BRUEL & KJAER, ils auront à gérer avec une large autonomie le secteur de clientèle qui leur sera confié. Formation technique et commerciale assurée en France et par stages à l'étranger.

Nous demandons aux candidats :

• Exp. ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS souhaitée.
• Connaissance Anglais.
• Dynamisme et aisance contacts humains.
• Libérés O.M.

HAUT NIVEAU TECHNIQUE INDISPENSABLE

Nous offrons :

• Rémunération intér. pour candidat de valeur. Fixe + % C.A. Voiture.
• Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune qui a déjà fait ses preuves.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions, 16/20, rue des Meuniers. — 75012 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
du secteur tertiaire
recherche pour ses services opérationnels

UN NEGOCIATEUR-VENDEUR

• Responsable des négociations de contrats aux plus hauts niveaux
• Animateur d'une équipe (définit les objectifs, anime et contrôle les résultats)
• Formation supérieure commerciale ou technique
• Expérience confirmée de plusieurs années dans la vente de services ou de produits industriels
• Travail à PARIS
• Evolution dans délai 1 an : Directeur des Ventes.

Téléphoner pour R.V. : 602.70.05. Poste 234

SAVIEM — SERVICE TRÉSORERIE

gestionnaire crédit export

en relation avec les banques et les organismes financiers, il (elle) assurera le suivi de nos crédits export court et moyen terme, en fonction des informations internes. Une formation sur les autres activités " Trésorerie " sera dispensée.

Vous avez une expérience semblable en entreprise ou dans le secteur bancaire et le désir d'évoluer, votre candidature nous intéresse.

Envoyer CV sous réf. 12M - Service Mise en Place - 9, rue Frédéric-Clavel.
92152 SURESNES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Développant une politique active de formation, recrute

UN CADRE

pour étudier, concevoir et animer des actions de formation orientées principalement vers les relations humaines, à l'intention des différents niveaux hiérarchiques de la société :

Formation supérieure de type Psycho
Expérience de formation de quelques années, de préférence en milieu industriel.

Affectation : PARIS.

Envoyer C.V. détaillé et photo, n° 12.870, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE
EQUIPEMENT DE BUREAU

recherche

pour animer une de ses principales unités de vente

UN MANAGER EXPÉRIMENTÉ

Ce poste peut convenir à un homme de 35 ans minimum, ayant exercé avec succès prouvé une expérience similaire.

Une expérience dans une entreprise leader du domaine de la duplication serait appréciée.

Résidence : Région Parisienne

Adresser lettre de candidature manuscrite et photo sous réf. 19.342 à Mme TRINCAL, 55, r. du Rocher, 75008 PARIS, qui transmettra.

URGENTLY NEEDED

EXPERIENCED CHIEF ACCOUNTANT

FLUENT ENGLISH

Excellent background in Accounting and eventually Finance

For a 2-3 month mission in Nigeria (July-September). All expenses paid. Attractive salary.

Ring Company Optorg (773-35-43, ext. 380) for appointment.

MF Massey Ferguson

1er constructeur mondial de matériel agricole

recherche pour son LABORATOIRE d'ESSAIS du PLESSIS-ROBINSON (92)

jeune ingénieur

EEMI, ESME, ICAM, ECAM, IDN...

Intéressé par :

- une fonction le mettant en contact avec des techniques électroniques évoluées lui permettant la réalisation des automatismes et le contrôle d'essais par mesure physique ;
- l'animation d'une équipe d'agents techniques hautement qualifiés ;
- l'application de techniques informatiques afin d'être l'un des interlocuteurs du service calcul ;
- de nombreux contacts avec les services utilisateurs en France et à l'étranger.

La connaissance de la langue anglaise est souhaitable et facilitera l'évolution du candidat au sein du groupe multinational.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions (sous réf. DU 2323/M) Service du Personnel, MASSEY FERGUSON, 22, avenue Galilée, 92350-LE PLESSIS-ROBINSON.

plein emploi

Si vous avez l'EXPERIENCE de la réalisation d'

UNITES PETROLIERES ou PETROCHIMIQUES

• importantes (plus de 100 millions de francs)
• en France comme à l'Exportation

UNE SOCIETE D'ENGINEERING DE REPUTATION MONDIALE
peut vous offrir un poste de

PROJECT MANAGER

DE HAUT NIVEAU

avec une REMUNERATION et des PERSPECTIVES D'AVENIR intéressantes.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 733 à

s.n.p.m petites annonces — 100, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY

CHEF DES VENTES FRANCE

LE SECTEUR : l'immobilier.
LA SOCIETE : de dimension nationale.
LA FONCTION :
• participation à l'élaboration de la politique commerciale,
• animation et contrôle des responsables de programmes jouissant d'une réelle autonomie,
• déplacements fréquents en France.

L'HOMME :
• expérience prouvée de la fonction,
• formation supérieure souhaitée,
• de la rigueur et de l'imagination.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à PROMOGIM, 9, av. de Friedland - 75008 PARIS.

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

70.000 F +

Un organisme professionnel BATIMENT et T.P., au développement très dynamique, recherche un cadre de formation économique ou juridique pour lui confier la responsabilité d'un service de 15 personnes chargé du contrôle et du suivi administratif des actions engagées par les entreprises affiliées. Une expérience d'administration ou gestion de personnel dans une société de bâtiment ou T.P. est vivement souhaitée. Le poste est à pourvoir à PARIS. Env. C.V., photo réc. et rémunér. act. ss réf 2.286/M (à mentionner sur l'enveloppe) à :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e (membre de l'ANCERP)

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche
dans le cadre de ses activités sur divers grands chantiers en France

INGENIEUR

A.M. - I.D.N. - H.E.I. - E.N.S.I.

ou de formation équivalente
Pour exercer des fonctions de coordination et contrôle technique.

Envoyer C.V. et références sous n° 31.038 B à : BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

GROUPE IMMOBILIER DE PREMIER PLAN
recherche

CHEF DU SERVICE PUBLICITÉ

Expérience publicité immobilière indispensable

Ecrire avec curriculum vitae à n° 5.521 :
SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

COURS PRIVE SANS CONTRAT
plein centre de PARIS, recherche

PROFESSEURS

qualifiés, expérimentés
ANGLAIS : Cl. 2e à H.E.C.
MATHEMATIQUES : Terminales et H.E.C.

Ecrivez S.P.E.R.I.,
12, bd Bonne-Nouvelle, 75010 PARIS, qui transm.
ou téléphonez : 770-33-04 et 28-43.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
RÉGION PARISIENNE
recherche
POUR DIRIGER :
— son Bureau d'Etudes ;
— son Bureau des Méthodes.

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(ARTS et METIERS, ENSI NANCY, GRENOBLE, etc.) ayant au moins 5 ans d'expérience.
Adresser curriculum vitae et photo à n° 13.209, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société gérant Activités Communes de Banques Privées
notamment opérations de compensation
recherche
POUR LES DIRIGER à PARIS
CADRE Classe VII ou VIII
(éventuellement retraité)
Connaissances bancaires et références nécessaires
Adresser C.V. man. + photo, n° 13.579, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

CENTRE DE RECHERCHES
Région parisienne
recrute
UN INGÉNIEUR
CONFIRMÉ
pour diriger un laboratoire d'études de propriétés mécaniques approfondies de matériaux plastiques.
Ecrire avec curric. vitae et prétentions à n° 13.181, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
spécialisée dans les TECHNIQUES D'EMBALLAGE
recherche
TECHNICO-COMMERCIAUX
POUR LA RÉGION PARISIENNE
Pour le maintien et le développement de l'importante clientèle existante.
Fixe + intéressement. Voiture fournie. Frais remboursés.
Ecrire avec C.V., n° 13789, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

JOURNAL HEBDOMADAIRE A DIFFUSION NATIONALE
recherche :
CHEF DES VENTES
Connaissant les circuits de distribution de la Presse, ayant l'expérience de la promotion des ventes en kiosques et des campagnes de recherche d'abonnés.
Envoyer C.V., photo et prét., n° 13.832, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIETE DE COURTAGE D'ASSURANCES PARIS, recherche
UN INSPECTEUR-VERIFICATEUR DES RISQUES INDUSTRIELS
● 30 ans minimum, ingénieur de formation ;
● Expérience confirmée de la [illegible]

Sté en forte expansion cherche
UN COMMERCIAL
excell. vendeur, habitué aux négociations industrielles. Il prouvera son expérience par des chiffres. Salaire en rapport avec les exigences du poste. Avant. socx. 909-36-00, p. 224.

SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES
recherche,
libres rapidement,
CADRES CCIAUX

UN CONTROLEUR DE GESTION

Société Distribution produits arts graphiques, dans le 11e arrt puis en 1977 à Fontenay-s-Bois (94), rech.
SECRETAIRE
(Homme ou Femme)
BILINGUE ANGLAIS
Situation d'avenir, capable travailler d'une façon autonome précise, méthodique.
Tél. pr R.-VS : 357-49-06.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche pour son service informatique
PRÉPARATEUR DE TRAVAUX
Baccalauréat exigé d.o.m. Posséder qualités ordre et méthode.
Envoyer C.V. manuscrit détaillé.
Serv. du Personnel
O.P.H.L.M.V.P.
49 rue du Cardinal Lemoine.
75231 PARIS CEDEX 05

LA DIRECTION GENERALE d'une entrep. travaux publics recherche
SECRETAIRE
HAUT NIVEAU
Libre rapidement
Ayant :
— Une formation BTS ou Sciences ECO.
— Une expér. de plus. années d'un secrétariat de direction (avec pratique de la sténo-dactylo).
— Une excellente présentation.
Lieu de travail : BANLIEUE SUD
Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, à : STO 11, rue Géricault, PARIS (16e).

URGENT
DESSINATEURS CATALOGUES
MECANIQUE GENERALE
E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, Malakoff.

PARIS - XXe
Recherchons
UN RESPONSABLE
de magasin
(Alimentation - Nouveautés - Bazar) - Expérience antérieure indispensable. - Ecr. avec C.V., photo et prétentions, à : Sté BRETONNE, 102, r. de Provence, 75009 Paris.

CONTROLEUR FINANCIER
Groupe international cherche cadre financier pour sa filiale française dans l'industrie mécanique de précision.
Il aura les respons. suivantes :
— Direction des serv. compt. ;
— Préparat. des rapp. mens. et des budgets pour la Sté mère ;
— Gestion de la trésorerie ;
— Contrôle financ. et analyt.
Il aura un rôle important à jouer au sein d'une société en cours de réorganisation et de regroupement à l'usine en région champenoise.
Formation supérieure et expérience approfondie des méthodes de contrôle anglo-saxonnes sont nécessaires. - Une connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Ecr. n° 8.857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPTE STE 9e arrdt recherche pour Direction-Achats :
UN ACHETEUR
UN AIDE-ACHETEUR
Nous recherchons des candidats jeunes et dynamiques, connaissant la tuyauterie et chaudronnerie lourde. Poste évolutif.
TEL. R.-VS : 285-28-63

LABO DE RECHERCHES UNIVERSITAIRE recrute
INGENIEUR MECANICIEN

TECHNICIEN

COMPTABLE

S.V.P.
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)

Société implantée Région VERSAILLES recherche :
INGENIEUR
FORMAT. ELECTROMECAN. Spécialiste fluides, expérience génie chimique.
Adr. C.V. et prétentions à No 13.919 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Organisme formation professionnelle dans les transports recherche pour ses bureaux à Puteaux
2 SECRETAIRES-STENODACTYLOS
très bon niv. si poss. BTSS. Expér. bne prés. pour assurer l'une un secrétariat de direction, l'autre la frappe et mise en page d'une revue professionnelle.
40 heures en 5 jours. Hor. souples. 13e mois, restaur. entreprise, régime de prévoyance. Adresser C.V. et prét. AFT, Tour Horizon, 52-54, quai National, 92806 Puteaux.

STE DE TRAVAUX PUBLICS Spécilisée Télécom. efectif 1.300 personnes recherche pour son siège social à PARIS
ADJOINT (E)
au DIRECT. ADMINISTRATIF
— Cadre minimum 30 ans.
— Formation sup. souhaitée, ayant de préférence déjà exercé fonction similaire au sein d'une direction administrative et juridique et possédant une bonne expérience en organisation administrative et assurances gestion sinistres.
Sens de l'efficacité et aptitude marquée aux relations humaines, recherchés.
Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à SWEERTS, B.P. 389, 75424 Paris Cédex 09 s/n° 1.538.

A.P.A.S.C.
VILLE NOUVELLE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
recherche
UN ANIMATEUR OFFSETISTE

IMPTE SOCIETE
COMPTABLE

STENODACTYLO

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
UN INGÉNIEUR TECH.-COMMERCIAL

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
UN INGÉNIEUR PHYSICIEN

1er Groupe de presse industriel et technique cherche
CHARGE D'ETUDES
Promotion marketing
HEC, ESSEC, Sup. de Co.
Libre rapidement
Ayant 1 ou 2 ans d'expérience Etudes de marchés, Promotion.
Adresser C.V., lettre manuscr. et prét. à M. Michel ABELIN, 142, rue Montmartre, PARIS-2e.

Agce de Publicité internationale recherche
SECRETAIRE STENO-DACT.
parfaitement bilingue anglais
Ayant de préférence travaillé dans la publicité.
Adresser candidature : SYNERGIE, Dir. Pers., 10, rue Barbette, 75003 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL
CONFIRME
30 ans minimum.
Pour être responsable d'affaires dans des projets de systèmes de télécommunications à l'Exportation.
Il devra, compte tenu de son expérience, maîtriser les problèmes administratifs, financiers et commerciaux de ce type d'affaires.
ANGLAIS impératif.
Autres langues souhaitées.
Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 1760 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. t.

SECRÉTAIRE

HAUT NIVEAU

UN PHARMACIEN

UNE EMPLOYEE ADMINISTRATIVE

UN COMPTABLE 1er ECH.

LE RESPONSABLE DE SA SECTION COMPTABLE

TWA
AIDES-COMPTABLES

Cours privé, près Pte St-Cloud, rech. prof. Sc. phys., 2e cycle long, très expérimenté. Téléphone : 970-33-06, avant 9 h.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche pour sa division Normalisation administrative et documentaire
UN CADRE
qui sera chargé d'animer des commissions de normalisation française et internationale (documents et procédures bancaires, machines de bureaux).
— habitude du travail en équipe
— excellente rédaction
— esprit de synthèse.
Formation supérieure : Université ou école nécessaire « niveau licence minimum »
Notions d'informatique et de documentation utiles.
Anglais indispensable.
Quelques années d'expérience professionnelle souhaitables.
Ecr. s/réf. M 23 au service du person. Tour Europe Cedex n° 7 92080 PARIS LA DEFENSE.

HOLDING INDUSTRIEL crée un poste de
CONTROLEUR INTERNE
Le candidat de format. supér. comptable (DECS minim.) aura pour tâche le contrôle au sens le plus large, de toutes les Sociétés du Holding (région parisienne, province et étranger).
Adr. C.V. photo si poss. et prét. à No 13 743 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Société MAINE-MONTPARNASSE
recherche :
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
(Position II METALLURG(E)) de formation grande Ecole ou équivalent.

LABORAT. DE RECHERCHE région parisienne recrutent

INGÉNIEUR

INGÉNIEUR 1 ou 2

INGÉNIEUR 1 ou 2

CABINET PARIS 9e recherche
JURISTE

REPRÉSENTANTS CARTES MULTI ou AGENTS LIBRES

MEDECIN DU TRAVAIL

représent. offre

pensions

enseignem.

demandes d'emploi

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
l'Institut de la Construction et de l'[illegible]
vous propose
CADRES CONFIRMÉS
pour postes administratifs, juridiques, [illegible] techniques et commerciaux
S'adresser : ASSOCIATION I.C.H. (Com[illegible] l'Emploi) - CONSERVATOIRE NATION[illegible] ARTS ET MÉTIERS
1, rue Montgolfier. — 75003 PARIS
Tél. : 887-37-38 - 887-84-49, postes 668 [illegible]

MÉDECIN - 37 ans
A.I.H.P., chef laboratoire, rech[illegible]
anglais + allemand courant
souhaite responsabilités dans cadre diri[illegible]
Ecrire n° 3.633, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE DE BANQUE
● 32 ans, ESCP 65 ;
● 8 ans d'expérience bancaire dont 2 comme di[illegible]teur hors classe ;
● Pratique des langues anglaise, espagnole et [illegible]mande.
Recherche
Poste fonctionnel ou opérationnel dans ba[illegible]
Ecrire N° 3.652, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Plein sens du terme
dominant sa fonction,
large expérience.
47 ans - ANGLAIS - ALLEMAND
cherche situation en rapport
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussm[illegible] 75008 PARIS, n° 83.954.

JURISTE
Formation Supérieure
— 6 ans : Direction service juridique et cont[illegible]tieux entreprise ayant expérience du droit affaires.
— 12 ans : Spécialiste droit des sociétés, rédact[illegible] d'actes, procès-verbaux et formalités.
— Conseil inscrit.
RECHERCHE POSTE COLLABORATEUR
— Cabinet conseils juridiques et fiscaux.
— Direction serv. juridique entreprise Paris ou [illegible]
Ecrire n° 3.480, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

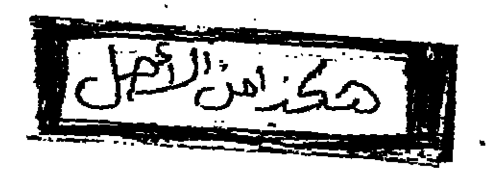
INGENIEUR
CNAM - ISSEC + I.A.E.
34 ans, anglais courant
Connaissant espagnol
Après avoir assumé fonction
CHEF DE SERVICE
QUALITE ENGINEERING
secteur Métallurgie
de Impte Société Américaine
Pratique gestion admin., financ. et technique. Responsable méthodes, contrôle et labo.

DIRECTEUR DU PER[illegible] ET DES RELATIONS S[illegible]
28 ans, licencié en dro[illegible] d'expérience de la fonct[illegible] filiale entreprise multi[illegible] et société de taille eu[illegible] (1.200 personnes), rech[illegible] situation similaire dans e[illegible] dynamique à Paris ou r[illegible]
Ecr. n° 13.853, Contes[illegible] 20, av. Opéra, Paris-1er

ADJOINT DIRECTION

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Voir la suite de nos annonces classées en page 37



immobilier

...in de faciliter la consultation nos rubriques, la formule EXCLUSIVITÉS » sera incorporée à l'ensemble des annonces mobilières du « Monde » à compter du lundi 23 juin.

demandes d'emploi

...tre, 25 a. d'exp. ciale et ...ch. ttes missions conf. 1 ...s. Ecr. 10.000 Régie-Pr., ...rue Réaumur, Paris-2e.

...UR 3e CYCLE CHIMIE, DEA, maitr. de chimie-certif. bioch., exp. labo., ...tudierait ttes propositions. ...léphone : 946-13-77.

...21 a., bac G 1, ex. prés., ...mploi secrétaire, hôtesse, angl. mais non sténo et ...llem. - Tél. : 589-88-49.

...NGENIEUR - 43 ANS AM - ISMCM - ECE 17 ans expérience ...NDES ET MOYENNES ENTREPRISES recherche : RESPONSABILITE ...IVEAU DIRECTION DANS PME OU PMI ...urgie, bâtiment, transport ...GION INDIFFERENTE ...° 3.596, « le Monde » Pub., ...les Italiens, 75427 Paris-9e.

...eur commercial et mar..., possédant grande expér. ...ts pharmac. et produits ...consommat., actuellement à ...pour, anglais langue mat., poste intéressant dans le ...st asiatique. Disponible en ...e pr. contacts juillet-août. ...n° 8.810, « le Monde » Pub., des Italiens, 75427 Paris-9e.

...G. INFORMATICIEN ...+ TI -INST. PROG. Paris D.E.A. 3e cycle ...ns expérience dont 3 ans ...ux commutation paquets ...RANCE, EUROPE, U.S.A., emploi HAUT NIVEAU n° 8.859, « le Monde » Pub., des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EDITIONS ...e expér. techn. et litté... dans éditions et dans pu...ions périodiques, connais. ...is. ch. poste assistant-...eur de CHEF ou équiv. Rémunér. 4.500 F. ...n° T 071.366 Régie-Presse ...rue Réaumur, Paris-2e.

...NIEUR, mécan. électric., ..., retraité, ch. emp. ou act. ...m. Ec. n° 9664 Régie-Presse ...is, rue Réaumur, Paris-2e.

..., 28 ans, niveau agent com...ial, désire partir Canada, ...ec, étudierait toutes propo... Faire offre n° E 7.157, ...ce Havas, 33-BORDEAUX.

ANNONCEURS
Création et/ou gestion service (ou cellule)
PUBLICITÉ-PROMOTION INTÉGRÉ
par
Cadre de direction d'Agence de publicité
Ecr. n° 10.006, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Si vous cherchez un
DIRECTEUR TECHNIQUE
JE SUIS
INGENIEUR DE FABRICATION
— Diplômé grandes écoles ;
— Expérience éprouvée de la direction, de la fabrication et du contrôle technique ;
— Sens de l'animation d'équipes de travail ;
— Bonne connaiss. de l'industrie mécaniq. et électromécaniq.
Si vous souhaitez de plus amples informations sur mon profil, mon C.V. est à votre disposition à G.V.O. - 7, rue Marbeuf, Paris-8e, réf. GC 27.

Homme 60 ans, dynamique FORTE EXPER. BANCAIRE HAUT NIVEAU recherche activité
CONSEIL GESTION
ou FINANCIER auprès P.M.E. ou Groupement professionnel ou BANQUE D'AFFAIRES. Ecr. n° 13.871, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.f.

J.H., 25 a., bne prés., parlant couram. angl., esp., portugais, ayant vécu USA-Amér.-Sud ch. empl. en cons. 406-21-73.

Ingénieur Bâtiment X, ENPC, architecte DPLG, 28 a., dynam., 2 a. exp. profess., ch. emploi BET, coordination ou agence d'architecture. Ecrire sous le n° T 071.359 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

propositions diverses

WANTED
SLIGHTLY USED EXECUTIVES
Industry's biggest current need is for seasoned, mature executives in their 30s, 40s and 50s. Chusid clients have proven that these are the most productive and rewarding work years of their lives. To learn how "slighty used" executives have renewed their careers, you're invited to meet with one of our professional Career Advisers without cost or obligation.
For your personal (condidential) appointment phone or write our nearest office.
We (help) change lives !
FREDERICK
CHUSID
& COMPANY
Multinational Consultants In Executive Assessment Development and Career Advancement
Offices in major cities worldwide.
Phone : 553-61-64.
PARIS : 15, avenue Victor-Hugo.
LONDON : 35-37 Fitzroy Street.
Phone : 01-637-3298/9.

...erche équipiers (res) pour ...ière (voilier) îles grecques du 15/8 au 4/9. ...icipation aux frais 1 500 F. ...re M. ORENGO, 18, rue de ...na, 92400 COURBEVOIE ou ...h. heures bureau 538-14-18.

villégiatures

D'ANTIBES face mer, à ...r août cause désistement ...e Villa 5 ch., 9 pers. 12.000 F

...UEUX 2 p. r.-jdin. imm., ..., 3 pers. Août 4.500 F. ...net Dugommier, 5 bd Gi...trin, ANTIBES (93) 34-00-78.

St-MANDRIER (Var) ...LLET et SEPTEMBRE bord ...mer. Villa neuve 5 p., tout ...t., 8 person. Juillet 3.900 F. au 15 septembre 2.000 F. Tél. : 735-94-55.

...ouer à l'île de Ré, juillet, ...e villa tout conf., 9 pers. ...jard. pins, 100 m plage. ...r 6.000 F. Tél. 34-46-56. Châteauroux (Indre).

cours et leçons

..., lettres donne cours franç. ...-août, mat. 8 h. à 8 h. 30. 18 h. à 19 h. Tél. 325-41-26.

capitaux ou proposit. com.

Investissement exclusif dans biens d'équipement première nécessité variant entre 30 000 et 120 000 F. Laissant % très important. SEDA, 6, rue Nungesser, 94170 LE PERREUX.

Particuliers, artisans, commerçants, petites, moyennes entreprises, SOLUTION A VOS DIFFICULTES FINANCIERES, DETTES, PROBLEMES INVESTIS. Consultation gratuite sur R.-V. Cab. M.B. Tél. 357-44-56.

2 = 3 Doublez votre capital en 3 ans
Tel est le RESULTAT à peine croyable, pourtant assuré d'un appareil paramédical dont vous devenez propriétaire avec : 38.000 F + garantie technique sur PARIS. Encore 30 APPTS, les derniers. I.C.I. - 90, Champs-Elysées, Paris (8e) - 470-42-67.

autos-achat

Part. cherche RENAULT 12, ANNEE 72-73, BON ETAT. - 205-00-25.

bateaux

HOUSE-BOAT Vedette 14 m., neuf, Volvo 184 CV, Sondart, transfo., radio, etc. intér. luxe. Prix 190.000 F. 982-12-18.

appartements vente

Paris

MUETTE - E.-AUGIER APPART. DE QUALITE 280 m2 - 3 S. BAINS **8 PCES** TRAVAUX - 633-29-17

RAPP SOL. 39-10 7 p. Tt cft. Tél. 3 ch. serv. Poss. prof. lib. 860.000 F.

CHERCHE-MIDI Carrefour VIEUX-COLOMBIER
Dans imm. ancien, bien tenu, CHARMANT 4 p. 135 m2. Plein soleil. Bns et cuis. éq. Impec. FRANK ARTHUR — 924-07-49

AVENUE WAGRAM
Immeuble pierre de taille
6 P. 180 m2 env. + 2 chbres serv. Caves. 3e étage. Asc. Belle réception. Seul appt à l'étage, divisible, 2 portes palières, bonne exposition. Conviendr. pr profess. libérale. Pr rens. et visites : 755-98-57.

TOURMEL, pr. GRAND-PAVOIS Bel imm. récent s/jardins. Sal. mang. + 3 chbres tt conft. 82 m2 + balcons, 2 sanitaires. Uniquem. mardi de 14 à 18 h : 74, r. DESNOUETTES, bât. D. 5

5e près Marché MOUFFETARD
Dans imm. neuf grand standing reste seulement deux 3 pièces PRIX FERMES ET DEFINIT. Tél. 033-61-67 - LACHAL S.A.

92, boul. Montparnasse
6, PL. CLICHY SOL. 39-10
Stud., 2 et 3 pièces à modernis. 4 p. s/av., 80 m2, excell. état. De 49.000 à 270.000 F. Bel imm. bourgeois. Mardi 14 h 30 - 17 h.

AV. FOCH (près). Imm. grand standing, tt confort
8 P., 2 chbres serv. TELEPH., garage. PROF. LIBER. Prix très intéress. BAG. 89-95.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION

2e Plein Centre BOURSE-OPERA
Dans bel IMMEUBLE 17e SIECLE très luxueusement rénové - Splendides
STUDIOS DUPLEX 2-3 et 4 PIECES en MEZZANINES
Grand confort STANDING Pierres - Poutres - V.-O. - Interphone
LIVRAISON IMMEDIATE 325-25-25 + 56-78

AV. RAPP Suite décès Succession
vente amiable gd appartement : galerie d'entrée, bureau, séjour, s. à m., 3 ch., cuis., s. de bns, chff. cl., asc.desc., 3 ch. serv., cave. Px à débattre. Ttes offres sérieuses seront considérées. Vis. ts les jours, 14 h à 18 h : 27, av. RAPP - 033-83-28

52, RUE DES ECOLES
Très bel imm. p. de t., 5e étage avec balcon d'angle
5 P., entrée, cuis., confort. A rénover
Vis. mardi, mercredi, 14 à 19 h.

16e PR. AV. HENRI-MARTIN APPART. de réception 8 pièces. 400 m2, ascens., téléphone, 2 boxes. 1.600.000 F.

KIJOXSON - LAB. 13-09
59, RUE CARDINAL-LEMOINE Propr. vd direct. ds im. P.d.T. beaux studios et 2 p., tt cft, ch. cent., v.-o., cuis. équipée, moq. sur place - 325-00-71.

EXELMANS. Bel appt, 4 p., cuis., bs, wc, 85 m2, calme, soleil, 390.000 F - 288-27-45.

GIRPA
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION

5e - Bd SAINT-GERMAIN
Bel immeuble façade classée GRANDS STUDIOS 2, 3, 4 et 5 PIECES AVEC DUPLEX POSSIBLE GRANDES SURFACES - Possibilité état brut de décoffrage. Prix élevés justifiés par très grand standing (poutres et pierres d'origine).
325-56-78 + 25-25.

15e. Immeub. rénové. S/rue et cour-jardin, occupés, 1, 2, 3 p., wc - Tél. : 622-26-63, poste 26.

Nouveau 20e - En duplex avec terrasse, 4 pièces, parking, tél., 400.000 F - 344-20-21.

MARAIS - Immeuble rénové 3 pièces, tt confort, 195.000 F. Gros crédit. - Tél. 278-33-56.

Magnifique grenier aménagé 108.000 F. Ts les jrs 9 h.-19 h., 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

Dans magnifique immeuble MARAIS du XVIIe siècle, appartem. de 4 p. sur 2 niveaux, 3 s. de bs + très beau grenier aménagb., 85 m2. Px 600.000 F. Vis. s/pl. tous les jrs, 9-19 h., 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

LUXEMBOURG, 3 pièces, gd standing, box, tél., lundi mardi propriétaire : 544-21-16.

15e - Propriétaire vend GRENIER ETAT BRUT 100 m2 environ mansardé. Grosses possibilités connaisseur pour importants travaux, 80.000 F - 325-25-25.

PRES PLACE DES VOSGES Ds imm. tot. restauré, charme, caract., studio, 2 pces duplex, cft, état nf. S/pl. lundi, mardi, 14 à 17 h., 1, rue Jarente.

BASTILLE 2 PIECES + grenier aménagé, immeuble rénové, calme, soleil. MED. 99-80.

GEORGES-MANDEL - Soleil, séj. + chbre, s. bs, bel imm., 265.000 F. - Pariel, 622-22-56.

Gambetta. Ds immeub. tt cft, asc., ch. c., beau séjour dble + chbre, c., s. bs, entrée, cave, étg. élevé, état neuf. Prix : 155.000 F. T. prop. : 567-50-35.

RUE DE LA GAITE STUDIO, confort, sans vis-à-vis, 90.000 F - 606-11-25.

PLACE DES FETES Ds imm. rénové, propr. vend appt 2 p., ent., wc, s. d'eau. Prix : 87.000 F. IDEAL pour placem. Pr visit., tél. 567-50-35.

PLEIN CIEL - ODE. 95-10. Vr Bièvre/Saint-Germain. Orig. appt 2 p., tt cft, tél.

CŒUR RIVE GAUCHE. S/verdure, except. appartem. 180 m2, état parf., balcons TERRASSE 150 m2+stud. serv. - 633-23-96.

CONCORDE - Appart. standing, 180 m2, bourg. ou mixte + 3 chb. serv. + box dble. Prix 1 mill. 350. 260-30-11, p. 242.

PRES SEINE - 6e ARR. Dans bel hôtel XVIIIe classé, entièrement sur parc privé : 1) Gd appt, 4-5 p., 165 m2 ; 2) Duplex, 5 p., conft, 140 m2. Prix élevés justifiés. Michel & Revi - 265-90-85.

7e - BOSQUET. Splendide 6 p., 870.000 F. Très bel immeuble, téléphone, parking - 325-15-87.

Appt, dble living+1 chb., s. eau, cft, tél., 3e étg rue calme 11e ar. t. b. état, 63 m2, cave. Px à déb. Vis. s/pl., 18-20 h., 5, r. Pasteur, jdi 23 au jdi 26 ou tél. 355-54-69.

ODEON - LUX. STUDIO tt confort, poutres, état NEUF, 105.000. Propr. 727-85-37.

MALESHERBES - HOTEL PARTICULIER classé, rénové, 6 p. + atelier d'ARTISTE, tr. gd cft, tél. Av. 75.000 cpt. Bouchenot, 544-24-55, ouvert dimanche.

16, av. Président-KENNEDY Somptueux 350 m2, plein sud, vue s/Seine, possib. prof. libér. S/pl. lundi 23, mdi 24 (14-19 h.), ou tél. WAG. 68-33 (matin ou après 20 heures).

Part. vd près ODEON appt caract., calme, ds imm. rénové, 3 p., 80 m2 + terr. ensoleillé, 4e et dernier étg. Tél. ts les jours, 13 à 15 h. - 326-18-80.

MALESHERBES. Sup. triplex réc., 4 chb., 4 san., 300 m2, 3e étg., lumineux - 705-22-60.

48, AVENUE FOCH EXCEPT. P. à T. 78 m2 qualité cft, cuis., office, s. bs, 2 wc, dressing, tél. gar. 14-18 h. 30, lundi, mardi, ou 337-73-39.

ETOILE (près Foch) 82 m2, raviss. 2 p., sur cour entièrem. instal., tél., très bel imm. en rénov. Emplac. parkg. Prix élevé justifié - CAR. 88-35.

LUXEMBOURG
Dans imm. P. de T. rénové Décoration raffinée, il reste : 2 APPARTS : ent., liv. dble, ch., moq., s. de b. couleur, cuis. aménag., lave-vaiss., réfrigér., v.-o., asc. desc., interph., cave. 3 STUDIOS même confort et décoration, poss. crédit 70 % sur 15 a. IDEAL PLACEMENT. Vis. ts les jours 14-17 h. 30. 12, rue des URSULINES.

AVENUE GEORGE-V
Très luxueux pied-à-terre, 60 m2, cave, parking. Prix élevé justifié.
O.G.T. - 522-86-86

BD MALESHERBES
Prof. libér. IMM. gd stand. r.-de-ch., 1er ét., sous-sol, 250 m2, 2 ch. serv., park. LAB. 57-38.

PL. FRANÇOIS-Ier (Près)
ELEGANT APPARTEM. 230 M2 gd standing, 2 ch. serv., park. PROFESSION LIBERALE. FRANK ARTHUR. 924-07-49.

AV. BOURDONNAIS
Prop. vend dans belle imm. P. de T. Splend. livg. + 2 ch. Ent. Cuis. S. de bns. Tél. Chauf. cent. PRIX INTERESSANT. 723-38-58.

PR. MADELEINE
Dans bel imm. 4 P., ent., cuis., s. de bains. 110 m2. Sur rue. Av. asc. 723-38-74.

LUXEMBOURG
Prop. vend dans imm. tout Prop. vendent dans imm. tout 4 pces. 723-38-53.

GIRPA
UN NOM-UNE GARANTIE

SPECIAL INVESTISSEURS
13e
Près place Jeanne-d'Arc. Très bel immeuble rénové 100 %
30 STUDIOS 2 PIECES
Tout confort. Equipés. Location et gestion assurées. 325-25-25 + 56-78.

Face NOTRE-DAME
STUDIO-GRENIER. Prix très intéres. 277-75-68.

Agence ANTIPOLIS F.N.A.I.M., avant toutes acquisitions sur la Côte d'Azur, nous consulter : 45, boul. Wilson, 06-ANTIBES.

Golfe-Juan. Stud. rés. gd stdg, 300 m. plage, 43 m2 + 10 m2. Cuis. ind., cave, park. 95.000 F. Croisette 2000. T. (93) 99-38-74.

ALSACE - OBERNAI
REALISATION EXCEPTIONNELLE
Vente directe 2 appartements duplex 75 m2 aménagés, dans vieux moulin restauré Living cheminée + 2 chambres kitchen et s. de bains équipées terrasse et jardin privatif.
Prestation de qualité conviendr. à pers. désir. vivre au calme. Grd parc de verdure Crédit personnalisé pour visite tél. (88) 95-52-89. chaque jour sauf jeudi ap.-midi.

« Là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté » « Baudelaire ». Dans l'un des douze
STUDIOS - APPART.
uniques, prêts à vivre ; que nous vendons au CHATEAU DE PRETREVILLE Honfleur (14). (Réception, piscine, tennis, sauna, solarium, Bar, parc 3 ha). Ecr. ou tél. personnellem. à Joseph DIEZ, 100, rue Gl-Giraud, ROUEN (76000) Tél. (35) 70-33-39.

Région parisienne

METRO CHATEAU (vue sur)
BOIS DE VINCENNES
Dans petit imm. luxe 5 étages (un appart. par étage), 125 m2, grand living, terrasse sur Bois + 4 ch., 2 wc, 2 bns, placards, cuis. équip. (asc. et ch. service, garage et cave en sous-sol)
770.000 F Crédit possible sur 20 ans
Tél. 786-58-13

ST-CLOUD PRES GARE Affaire except.
Ds bel Hôtel partic. 5 P., 160 m2, 3.50 m haut. sous plafond avec 200 m2 jard., parf. état, ch. bne + garage. 680.000 F. - 954-68-00.

RUEIL - Dans parc Vrai 3 PCES, tout conft, excell. état, 185.000 F - ODE. 63-56.

VILLE-D'AVRAY. Part. de préf. à part., vd, cause départ, appartem. récent, stdg, verdure, séjour, 2 chbres, cave, parking double. - Tél. 945-54-31.

Lim. SCEAUX. Pr. gare Bourg-la-Reine, mais. part., 8 p., jd., gar. Cab. DORMION, 924-12-04.

LEVALLOIS MAIRIE 57, rue Voltaire. Près métro, 4 pces, bs, 100 m2, 6e étg., tout cft, chb. service. Prix 330.000 F - 265-90-85. Sur place mardi 24, 14 à 17 h.

P. de préf. à p. ST-CLOUD, duplex, gd stdg, 130 m2, sél. + 3 chb., 2 bs, cuis. équ., cave, 2 parkgs, jd. privatif, 680.000 F. Téléphone 672-12-84, heures bur.

Vend très bel appartement 3 p., balcon sur Seine - 7e étage, 350.000 F - Téléph. 825-53-73.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octobre, 4 p., tt cft, gar., s.-sol. 160 000 F. Tél. 930-21-87 av. 12 h.

RUE BEAUBOURG, limite
JOINVILLE - ST-MAUR
Proximité R.E.R. (ts commer.) lux. appt - 4 p. tt confort Parking - cave - Tél. placards. avec 44 000 F + 1 900 F p/mois. Tél. 706-47-07.

Province

Prom. Cap-d'Antibes vd direct. appts, studios, 2 p., 3 p., imm. gd luxe, vue mer. Livrais. print. 76. - ERPI, 43, bd Albert-Ier, ANTIBES - Tél. (93) 34-44-68.

Etranger

Vends 2 app. nts, idem, 2 chb., liv., cuis., bs, loggia, pisc., tennis. & S/plage Solabrena & Almunecar, 30 km. Grenade. Odriozola, 105, r. Monge, 75005.

appartem. achat

SOCIETE ACH. COMPT. PARIS proche banl., appt 2, 3, 4 pces. Ecr. : NORD TIM, 96, boulev. Magenta, Paris-10e. 203-11-00.

ACHETE, URGENT, COMPT. chbre bonne Paris - 873-20-67.

DISPOSE PAIE. CPT ch. NOT. Ach. 1 à 3 p., prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Tél. 873-23-55.

URGT. Rech. 2 à 9 p., secteur résid. KIJOXSON, LAB. 13-09.

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMP. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5). Tél. : 579-39-27.

immeubles

EXCEPTIONNEL VAL-DE-MARNE 10 mn Nation - 5 mn R.E.R.
A VENDRE
LIBRE IMMED. IMMEUBLE MODERNE. 4.500 m2 TER.
80 pièces + sanit. et dépend. Restaurant - Piscine - Grand confort - Ascenseur - 4 pavillons Conviendrait : Siège société, maison de repos, transformations possibles.
8.000.000 F CREDIT FONCIER IMPORTANT INCLUS
Ecrire : D. BOUTAN 33, rue Marbeuf, 75008 Paris

POUR PLACEMENT
PHARMACIE - 5e ARRDT
Murs. EUR. 14-63/57-84 ce jr.

constructions neuves

7e av. Bosquet
(angle cité de l'Alma)
2 appartements 6 pièces en
DUPLEX
3 studios avec parkings
petit immeuble
grand standing
Livraison premier trimestre 1976
COGEFO, 5, rue Beaujon (8e)
227-97-17 (9 heures à 17 heures).

SEVRES (Proximité pont) Studios 2-3-4 pièces Habitables fin 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL 93-69

XIIe RUE DE PICPUS Studios 2 et 4 pièces Livrables 4e trimestre 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL 93-69

Mo DUROC
Immeuble de haute qualité 135, rue de Sèvres
STUDIOS - 2 pièces - 4 pièces Cuis. équipées, s. bs luxueuses. CAVES et PARKINGS en ss-sol.
Crédit possible 80 % Local commercial R.-de-Ch. Actuell. début des travaux. S/pl. ven., sam., lu., mer., de 14 h 30-18 h 30 ouINFORMATION IMMOBILIERE : 266-56-50.

VERSAILLES
Le LA FAYETTE 33, avenue des Etats-Unis 6, rue de l'Ecole
Bel immeuble P. de T. Livrable immédiatement disponibles quelques appts du 3 au 5 pièces
LE PARC Place Alexandre-Ier-de-Yougoslavie Du studio au 6 pièces
PRIX FERMES
S/pl. vend., sam., dim., lundi, de 15 à 19 h., ou : 266-56-50.

XVIIIe, JULES-JOFFRIN Chambres et studios, 2-3-4 et 5 pièces Habitables début 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL 93-69.

bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

NEUILLY Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

RUEIL - BUZENVAL
A VENDRE OU A LOUER PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF
Immédiatement disponible.
2.800 m2 sur 5 niveaux + archives + parkings.
Possibilité location fractionnée.
G.S.C.I.C. Division des Equipements Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine, 75755 Paris, Cédex 15. Tél. : 538-14-07, poste 1.021.

AVENUE ITALIE
BUREAUX 515 M2 + DEPOT 180 M2. BUREAUX 220 M2. IMINCO. Tél. : 256-35-58.

Locations sans pas-de-porte **1** à 20 BURX. Ts quartiers. A.M. 293-45-55 + 522-19-10.

BANLIEUE NORD
Proximité Roissy-en-France.
A VENDRE OU A LOUER
Bureaux immédiatement disponibles. Surf. sur mesure. Appelez : Janine Strobel. 996-67-19.

PL. SAINT-AUGUSTIN
A LOUER 2 bureaux ds imm. de burx grand stdg., climat.sat., serv. telex, téléph., salle de conférences, parking. Tél. 522-32-20 ou 65-39.

locaux commerciaux

Ch. local 25 m2 avec téléphone. Petit loyer. Ecr. No 6.988 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

6e BOUTIQ. + dépend. Libre av. murs. A rénov. 15-18 h., 41, RUE DU CHERCHE-MIDI.

appartements occupés

NEUILLY Beaux apparts 6 P. sur jardin Imm. pierre de taille. Ascens Crédit propriétaire. - 267-25-66.

viagers

LIBRE SUITE, Neuilly-Saint-James, bel appt., séj. + 2 ch., tt conft r.-de-ch., avec Jardin privé 188 m2 + park. 126 000 F cpt + 3 500 F mens. 742-20-06.

CLERMONT-Fd à vdre Viager libre cause malad. imm. pierre meulière, 2 magas., 5 garages, 12 appts. Bouquet. 300 000 F rente sur 1 tête 70 ans, largem. remboursée par les loyers. Pour tous renseign. 605-25-80.

17e St-Ferdinand - 3 p., 75 m2 132.000 + 570 F 1 Tête 88 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

locaux indust.

Plaine-St-Denis, droit au bail. Px intér. Local usage industr. Tél. 500 m2 couverts. 96 KVA. Tél. 333-40-77.

locations meublées

Offre

Loue app. neuf, 2 ch., liv., bain, cuis., loggia, tt équipé. S/ plage, pisc. + tennis. Sabobreña, 30 km Grenade. 2.500 F. Tél. 707-20-31 entre 14 et 16 heures.

XIe, bel appt meublé 4/5 p. av. téléph., park. et cave, immeuble de standing. Mo Couronnes. px 3.000 F - 805-23-28.

Demande

Laboratoire CNRS, cherche pour séjour un an professeur université américaine appartement équipé, 3 pièces, c., s.d.b., Tel, proximité mo Sèvres-Lecourbe, PARIS, à louer à partir 1er septembre 1975, loyer 1.500 à 2.000 F maximum. Téléph. : 626-07-50 ; poste 2278.

locations non meublées

Offre

Paris

PARIS-12e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort 4 pces, 82 m2, loyer 1.445 F, charges 288 F, parking 102 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet Mo PICPUS ou BEL-AIR Tél. 343-35-77

Buttes-Chaumont, studio libre à louer, cuisine bains, terrasse 3e étage dans pet. imm. fait neuf. Métro Danube. Téléphoner après 18 h., 793-25-97, jusqu'au 25 juin.

16e, SQUARE DE L'ALBONI Mo PASSY, tr. bel appt 8 p., 2 bns, w.c., chb serv., tél. 300 m2. Loyer mens. 6.000 F charges compr. Tél. TRO. 58-97.

Offre de propriétaires direct. abonn. 375 F. 770-95-34.

15e, gd 3 pièces, 80 m2, 6e étage gd cft. 1.200 F + ch. 250-62-39.

EXCEPT. duplex, vue s/Seine Living, 2 chbres, 2 bains, chbre serv., park. - 033-47-81.

Région parisienne

Part. loue à part. **PUTEAUX** Beau studio 32 m2 5' gare. Im. récent. Tt cft. 700+C. 961-97-28 ap. 19 h.

Libre 1/8, GRIGNY II, beau 3 pces 67 m2, 100 m. gare, dern. ét., vue dég., soleil, log., cuis. équip., rang., moq., tél., park., cave, asc., 850 F mens. + ch. 326-14-56 le soir et en semaine.

Demande

CENTRE PARIS rech. 2 p. cuis., salle de bains. Partic. à partic. Ecr. n° 6979, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CH. A LOUER, 17/18e arrdt PARIS 3 p. ét. infér. ou asc. Ecr. M. GRANGE, 20 bis, rue Jullien, 69003 LYON.

fonds de commerce

ANTIBES-JUAN-LES-PINS Hôtel xxx étoiles. Nouvelles normes. Style provençal. Site très agréable. Licence IV. Restaurant, salle et terrasse. 200 c. Possibilité piscine dans jardin. Excellente affaire de classe. Sté Anonyme - Murs et fonds. TRANGEICO, 117, bd Wilson 06160 JUAN-LES-PINS Tél. (16) 61-14-60.

17e R. des DAMES, gde parfum. + appat, aff. à dévelop., petit loyer. 140.000 F - EUR 20-38

Cède cause maladie RESTAURANT d'ambiance dans village typique entre Cannes et Nice. Maison du XVIe. Décor rustique de classe. 40 couv. Appart. 2 p. Très bonne affaire. Px intéres. URGENT Cabinet DUGOMMIER 5, bd Vautrin Antibes (93) 34.48.23

EURE 120 km PARIS Sur Nationale 840 TR. BELLE AFFAIRE, bar-rest. 50 à 70 couverts par jour Hôtel 1 étoile NN. 16 chbres. TT CFT. TEL. Jdin. Gdes dép. Appt personnel. Vendu av. murs. BONNE RENTABILITE Traité avec 250.000. - 555-72-54.

ROCHEFORT
Plein centre commerçant Boutique prêt-à-porter femmes, frivolités, etc. Emplacem. 1er ordre. Crédit sur garantie.

LA ROCHELLE
Rue centrale commerçante maroquinerie, réc. créée, boutique neuve tr. bon chiffre. Rais. santé. Crédit possible. Promotel. La Clisse 17600 Saujon. Tél. (46) 93-28-08.

hôtels-partic.

KLEBER, imm. particul. UNIQ. à PARIS, 1.200 m2 + Dépend. TR. GRD. STANDG. 555-20-00.

PRES FOCH H. P. jardin, RECEPT. + 5 CHB. + ATELIER Impec. 578-93-93 mat. rep.

DAUPHINE, sur voie privée, raviss. demeure 8 pièces, 3 bns, dépend. joli jdin, calme, verdure, soleil. SION. 887-64-66.

fermettes

Groupe de bâtiments typiques aménagés en centre rural de vacances artisanales, hébergem. sanit., ch. froide, chauf. cent., table d'hôte, atel., salles d'exp., minithéâtre. Plan d'eau, circuits pédestres, cadre pittor., 350 km Paris près Limoges ds village calme. Bonne desserte SNCF. Pouv. conv. à collect. ou groupe. Ecr. No 6.981 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REGION ROYAN
— FERMETTE site classé. Mais. principale tt conft, 4 chbres. Mais. second., excell. état Possib. créer 3 ch. 3.000 m2 beau parc. - Téléphone.
— FERMETTE en partie rest. 2 ch., possib. faire 3 ch. au grenier, tt conft. 2 ha près. Boxes chevaux. Garage.
— FERMETTE à restaurer, typique Saintonge, isolée, dépendances. 6.000 m2 terrain. - Beaux arbres.
PROMOTEL, La Clisse, 17600 Saujon. — Tél. : (46) 93-28-01.

maisons de campagne

PRES MONTFORT-L'AMAURY Sup. demeur 16e siècle, double réc., 7 ch., 300 m2, lux. décor., 4.000 m2 de terr. boisé, piscine chff., 970.000 F. 747-45-16 matin.

PART. A PART. achète maison, maximum 80 km. de Paris : 4/5 Pièces, jardin, garage. Ecr. n° 6.978, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

S. Ardèche, 4 P., cuis. amén., s. de B., 2 wc, jardinets, terrasse, vue. - Tél. : 324-37-07.

pavillons

Part. vend bon pavillon, calme, ARCUEIL Mo, 7 pces, cuis., bs, s.-sol, gar., chff. centr. maz., jard. Poss. profession libérale. Téléphone : 655-50-77.

Rech., préf. CLAMART, pavill., 100 m2, calme. Téléphoner, apr. 19 heures au : 631-01-30, ou écr. n° 6.984, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

13 km PARIS (Direct)
100 m gare - toutes commodités pet. pavillon 3 p., t. cft, ét. neuf joli jardin clos, calme, soleil.
PRIX : 137.000 F
avec 20.000 F + 1.400 F p/mois. Tél. 706-58-13

PAVILLON 6 P. Tt conft
beau jardin, mercredi, jeudi, 13/18 h. - 311, rue de Belleville.

villas

BOULOGNE, maison 7 p. 150 m2 tr. agréable jardin de 100 m2 ALGRAIN 285-08-59 et 09-54

PARTICULIER VEND SUP. VILLA NEUVE
METRO R.E.R. à 100 m
Vue sur Marne - Avec droit appontage pour bateau - Calme Ttes commodités, écoles, sports LIVING - TERRASSE, CHEMINEE - TELEPHONE 4 ch. 3 w.-c. 2 bns. Garage. 570 m2 terrain aménagé, clos.
650.000 F Crédit possible sur 20 ans
Tél. : 706-58-13

Arrière-pays cannois, s/1.500 m2, raviss. mas néo-provenç., plain-pied, living, S. à M., 4 chbres, tout confort, plein Sud, vue campagne. IMMOBILIA, 1, RUE JEAN-DE-RIOUFFE. - Cannes.

REGION ROYAN
La plus belle villa. Résidence boisée bord mer. Parc, 6 ch. avec 6 salles de b. et 6 w. c. Matériau luxe. 400 m2 bâtis. Détails et phot. à clients sérieux. PROMOTEL, La Clisse, 17600 Saujon. - Tél. (46) 93-28-01.

PROVENCE SUD - LUBERON
PERTUIS - 180 m2 hab., 4 ch. séj. 40 m2, grd conft. tél. gar., parc 2.350 m2. Prix 430.000 F.

Rég. LOURMARIN - Tr. b. vue, 4 p. + séj. 45 m2, tt confort, dépend., terrain boisé, 1.700 m2. Prix : 430.000. Agence CATIER, 84360 LAURIS. TEL. 46.

propriétés

RECH. PROPRIETES de CARACTERE jusqu'à 80 km de PARIS OUEST - SUD - NORD
LARGIER
Demander BERNARD DUSSAUSSOY 32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

A vendre, à Saint-Marcelin (38), proximité Grenoble et Vercors, belle propriété comprenant gde villa, tt cft, 12 Pces, 2 cabin. de toil., parc ombragé 2.000 m2, excell. état. Ecr. Me BOUVET, notaire St-Marcellin. Tél. 0-61.

A vdre maison F 6, plain-pied, 120 m2 habitables + véranda de 30 m2 + garage de 30 m2. LEBRUN. — 22140 Masseube.

Limite SCEAUX (11 km. Paris), proximité lycée et métro, dans îlot de verd., b. propr. + mais. de gard., 3.200 m2 parc et pot. Prix élevé justifié. - 531-51-70.

La Garoupe, Cap-d'Antibes : à vendre vérit. mas anc. de 1880, excell. ét., 4 ch., liv., gar., ch. dom., 1 bs, 3 dch., jard. 880 m2 bien complanté. Prix 800.000 F. Cabinet Dugommier, 5, bd Gal-Vautrin. Antibes. (93) 34-48-23.

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. : 58, CERDON-du-LOIRET, PAR GIEN.

Propriétaire vend, en HAUTE-NORMANDIE, 12 km. de la mer, chaumière ancienne, 6 Pièces, 2 bains, chauffage, téléphone, 2.500 m2, 320.000 F. T. 253-78-38.

COGNAC
— PETIT CHATEAU part. état XVe/XVIIe s. 13 p., rivière, parc 5 ha. Possibil. acquérir 25 ha jeunes vignes Cognac. Fins bois proches.

50 km ROYAN
— PETIT CHATEAU XVe. Tr. bon état en « Petite Champagne » avec 23 ha seul tenant dont 19 ha de vignes qualité.
Promotel, La Clisse 17600 Saujon. Tél. (46) 93-28-01.

terrains

WISSOUS 5 350 m2, Z.I acc. fac. 180 F-m2. 666-00-27

PARIS-6e Terrain à bâtir 750 m2 façade, 30 m à vendre en tte prop. VION S.A., 7, pl. Vendôme, Paris-1er - 260-04-93.

A vendre, au Brésil, pour toutes industries, terrain avec viabilité, situé à 34 km. du centre de Sao-Paulo et à 3 km. entrée de l'autoroute Castello-Branco. Autres accès par train et autobus. - Surface disponible maximum 50.000 m2. - Ecrire à : GUY BOISNIC, 6, villa Chanez. — 75016 Paris.

Ch. terr. à bât. 1.200 m2 envir. Tél. : 631-01-30, après 19 h., ou écr. n° 6.985, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PRES NATION
200 m INNO face Métro Propriétaire vend directement
PERMIS DE SURELEVATION
de 2 ETAGES - 325-25-25

La région parisienne

UN SCULPTEUR AUX TUILERIES

« UNE sculpture, ce truc ! » *Les deux amies, aux cheveux gris, ne prennent pas le temps de s'arrêter et continuent leur promenade le long de la terrasse des Feuillants, aux Tuileries. En contrebas, dans l'axe de la grande allée, au fond de laquelle on aperçoit la gare d'Orsay, se dresse une structure. Rouge, haute, nue et glacée.*

Cette structure rouge et quatre autres auxquelles l'artiste a volontairement laissé l'aspect de ferrailles rouillées ont été invitées par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, à venir habiter le jardin jusqu'à la fin du mois de juin. Elles sont l'œuvre de Mark di Suvero, Américain, barbu et pacifiste, qui, de 1972 à 1974, s'est établi à Chalon-sur-Saône, où il a construit avec le concours de la métallurgie locale six sculptures monumentales qui furent ensuite exposées en liberté dans la rue.

Aux Tuileries, la présence de ces poutrelles parmi les statues de pierre heurte les habitudes. « Picasso, j'y connais rien, ça encore moins. » *Chez les boulistes, qui se retrouvent à midi autour du monument à l'école laïque, l'allergie est générale.* « Ces ferrailles, on les aurait mises à côté de la tour Eiffel, à la rigueur, mais ici, près du Louvre, dans ce cadre, c'est inadmissible. »

Il est interdit de polluer

« Je me demande bien à quoi ça sert ? » *s'interroge une dame qui traverse le jardin tous les jours. L'utilité de la sculpture rouge crève pourtant les yeux. Les enfants montent les uns derrière les autres le long des poutres, qui ont la forme de rails. En bas, les mères attendent, tête levée, et le ballon à la main.* « C'est dangereux, cet engin. Il n'y a pas de rambarde. » « Dans un toboggan normal, on fait la queue d'un côté et on redescend de l'autre. Avec celui-là, je trouve qu'il y a un manque très net d'organisation. »

A force de tourner autour de ces grands trépieds — l'un d'entre eux, particulièrement nu et prolongé par un mât, s'appelle l'Etoile polaire *— les lignes, les parallèles, les angles commencent à vivre. Le regard à la ronde s'élargit et s'interroge.*

De l'autre côté de la fête des Tuileries, sur la terrasse du Bord-de-l'Eau, longée par le grondement de la circulation, entre la double rangée d'arbres verts, deux autres structures métalliques ont été placées. L'une d'elles a un beau nom : l'Ange des orages. *La longue allée déserte et sablée, l'encadrement des arbres, le contrepoint discret de la balustrade classique, font dire :* « C'est beau. » *Tout le monde n'est pas de cet avis. Quelqu'un a écrit sur les sculptures à la peinture verte :* « De l'art et des jardins. Il est interdit de polluer. » « Industriel de la ferraille, à la Tour Eiffel, pas ici. » *Dans leurs remarques et dans leur jeu, les jeunes, les moins jeunes et les enfants ont exprimé sans le savoir les idées maîtresses de Suvero. Mais pas un n'a pensé à demander le nom du sculpteur.*

FLORENCE BRETON.

Cent appartements vides à Champigny-sur-Marne

DES LOGEMENTS « BON MARCHÉ » TROP CHERS

DANS le grand ensemble de Bois-l'Abbé à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), cent logements I.L.N. (Immeubles à loyer normal) attendent depuis plusieurs années des locataires. Sur cette même commune de Bois-l'Abbé un habitant d'H.L.M. sur quatre ne parvient pas à payer son loyer à chaque fin de mois. Il y a vraiment quelque chose qui ne va pas dans les logements sociaux.

Le vent s'engouffre dans les cages d'ascenseur. Tours et barres, un gazon souffreteux. Les boîtes aux lettres regorgent de prospectus publicitaires, mais les landaus sont interdits dans la supérette... à cause des vols. La banlieue, dans toute sa médiocrité, sur ce plateau de Brie, aux confins des communes de Champigny-sur-Marne et de Chennevières où s'entassent et s'empilent trois mille sept cents logements sociaux.

Les habitants ne sont pas riches ; 90 % sont ouvriers ou employés. Malheureusement l'embauche est difficile à Champigny, où le taux d'emploi est seulement de 0,48. Les trois quarts des résidents du plateau s'en vont travailler à Paris. Il n'est pas rare que le budget « transport » des ménages atteigne 250 francs par mois. Les épouses même si elles ne le souhaitent pas doivent travailler. Ainsi, Mme Belliot, qui habite un trois pièces I.L.N. dans la grande tour : « *C'est un cercle vicieux,* dit-elle. *Mon mari gagne trop pour que nous ayons droit aux H.L.M., mais pas assez pour nous permettre de payer un appartement I.L.N. J'ai dû me mettre au travail. A cause des 800 francs de loyer et charges, je ne peux donc pas élever moi-même mon gosse.* »

Elle se lève tous les matins à 5 h. 30, habille son fils et le dépose chez la voisine qui le garde. Par le bus 208, le métro express et le métro, elle gagne le quartier de l'Opéra en une heure trente. Même trajet au retour. Sa conclusion : « *Nous partirions volontiers en province, mais il n'y a pas de travail.* »

Le « camion vert »

Mme Daussin, qui habite un six pièces H.L.M., n'a pas pu régler, en décembre 1974, sa quittance de 1 000 francs parce que son fils aîné est parti au service militaire. Un salaire de moins. Elle a proposé par écrit de rattraper le retard en versant cent francs par mois. Ce qu'elle a fait jusqu'en avril dernier. L'huissier s'est quand même présenté pour saisir ses meubles : « *Heureusement que j'étais là,* dit-elle, *autrement il forçait ma porte et pour 500 francs de dettes il m'en prenait pour 5 000 francs ! J'ai dû emprunter.* » Mme Daussin a été humiliée.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que cent appartements I.L.N. ne trouvent pas preneur quand un quatre pièces revient à 1 000 F par mois et que 25 % des locataires des H.L.M. ne parviennent pas à régler leurs quittances parce que l'épouse a renoncé à travailler ou que le chômage tarit les revenus ? Faut-il s'étonner si l'apparition du « camion vert » des saisies est si redoutée ?

« *Il y a tellement de problèmes là-haut !* » s'exclame M. Pierre Vincenot, maire adjoint de Champigny et conseiller général communiste. *Tous les travailleurs subissent la crise, mais l'absence de transports, d'emplois et d'équipements collectifs rend la situation des habitants du Bois-l'Abbé particulièrement critique.* »

Mme Godichon, conseillère municipale, ajoute : « *Ils payent leur loyer mais se privent de tout le reste. Nous comptons dans cet ensemble 30 % de demandeurs d'aide sociale de plus que dans le reste de la commune.* »

Que souhaite la municipalité ? « *Le logement doit être considéré comme une première nécessité. Par exemple, la T.V.A. doit être abaissée sur le fuel,* explique M. Vincenot. *L'allocation-logement doit être valorisée et étendue. Le gouvernement doit nous permettre de réaliser 53 hectares de zone industrielle. Et surtout nous avons demandé et obtenu du secrétaire d'Etat au logement, le 13 février qu'il propose à l'office d'H.L.M. de la Ville de Paris de déclasser ses appartements I.L.N. en H.L.M.* »

Un juste loyer ?

« *Impossible* », répondent M. Jean Arnaud, président du conseil d'administration, et M. Louis Morel, directeur général de l'O.P.H.L.M. de Paris. « *Les ensembles immobiliers sociaux que nous gérons sont des vases communicants. Si nous déclassons les appartements du Bois-l'Abbé, nous devrons répercuter le déficit sur nos autres locataires. Sur le plan du principe, ce n'est pas possible. Nous allons transformer en deux ou trois pièces les quatre, cinq ou six pièces qui ne trouvent pas de locataires. Nous entreprendrons les réparations nécessaires, mais nous ne pouvons pas faire plus. Il faut d'ailleurs remarquer que nous n'avons pas augmenté les loyers depuis le mois de juillet 1972. Evidemment, les charges accroissent de 100 % la quittance. Ou nous faisons payer le juste prix ou des subventions sont nécessaires.* »

Au secrétariat d'Etat au logement, on déplore les atermoiements de l'office d'H.L.M. On estime que celui-ci a économiquement raison, mais qu'humainement et politiquement son attitude n'est pas la meilleure. M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat, négocie avec le ministère des finances et avec l'office afin que les crédits soient débloqués au plus vite pour les réparations du Bois-l'Abbé. Il est catégorique : « *Des logements vides, c'est parfaitement anormal,* dit-il. *Si l'office d'H.L.M. estime qu'en transformant ses grands I.L.N. en petits, il les remplira, je n'y suis pas opposé ; mais je veux impérativement qu'il les remplisse.* »

Le président de la République s'est rendu, le 12 juin, dans la commune de Fontenay-sous-Bois, voisine de celle de Champigny. Il y a admiré des appartements H.L.M. de qualité. A l'issue de son déplacement il a déclaré : « *Il faut voir s'il est possible de trouver un type de logement social qui réponde à l'exigence de qualité de vie.* » Il nourrirait utilement sa réflexion en visitant le Bois-l'Abbé, trop cher, trop loin, trop laid, prototype de ce qu'il ne faut plus construire, de ce qu'il faut changer. Et ce n'est pas seulement une question d'architecture.

ALAIN FAUJAS.

Des cars bi[…] encombran[…]

Il ne s'agit pas des ca[…] police (large tolérance le[…] donnée pour stationne[…] bon leur semble), mais[…] cars de tourisme, si nomb[…] en cette saison. Paris e[…] encombré. Tant mieux. leurs conducteurs ou leur[…] compagnateurs ne saven[…] poser leurs pneus. M. Legaret, un conseiller d[…]ris, s'est fait leur porte-[…] auprès du préfet et a[…]géré, ironiquement sans[…] qu'ils aillent se garer[…] carreau des Halles, à l'e[…]cement prévu à l'origine le centre de commerce national.

Le préfet lui a fait l[…]ponse suivante :

« *Un certain nombre [...]placements ont été ré[…] aux abords des prin[…] monuments pour les c[…] tourisme par l'arrêté du [...] 1972, soit pour un stat[…]ment de longue duré[…] pour un stationnement [...] le temps strictement [...]saire à la visite de [...] sites ou monuments.*

» *Par ailleurs, diverse[…]sures relatives au stat[…]ment de ces véhicules [...] adoptées au cours de l[…]sion du Conseil de Pa[…] mois de décembre 1974.*

» *Ainsi est-il prévu la [...]tion d'un parc de stat[…]ment payant pour a[…] porte Maillot. Sa fonctio[…] double : d'une part, il [...]risera le stationneme[…] longue durée et, d'autr[…] la rotation qui s'y effe[…] permettra d'éliminer l[…]tionnement abusif dan[…]taines voies de la capi[…]*

» *Il est prévu, par a[…] que l'emplacement de st[…]nement des cars rue de [...] le long du jardin des [...]ries, sera transformé e[…] de stationnement payan[…] d'en éliminer les stat[…]ments de longue durée.*

LA CAPITALE DES IMMIGRÉS

PARIS, c'est (aussi) la capitale des travailleurs immigrés : 400 663 vivent actuellement dans ses murs et au total plus de 1 200 000 dans l'ensemble de la région parisienne (1). Dans quelles conditions ? Le rapport qu'a préparé le préfet de la capitale, M. Jean Taulelle, à l'intention des conseillers de Paris est instructif à cet égard.

Le logement d'abord : 3 500 immigrés habitent (?) dans des locaux jugés insalubres par l'administration, 500 dans des hôtels en cessation de commerce, un millier dans des foyers vétustes ou condamnés ; 2 000 environ logent « en surnombre » chez des amis ou des parents ; un certain nombre, enfin, occupent des logements « irréparables ». Au total, il faudrait donc reloger de 7 000 à 8 000 immigrés, et il ne s'agit là encore que des travailleurs célibataires.

Face à ces besoins, les moyens restent très modestes : il existe à Paris 25 foyers et 5 200 lits disponibles. Les constructions en cours portent sur une cité de transit familial de 50 logements et 7 foyers de 1 804 lits. Deux de ces foyers ouvriront dans le courant de l'été, les autres durant l'année 1976. Un prochain programme de construction envisage la création de 7 nouveaux foyers et de 1 415 lits. Au total, 3 219 lits vont être offerts aux 7 000 ou 8 000 personnes en quête d'un abri décent.

Pour l'administration, il est essentiel que les futurs logements proposés aux immigrés se répartissent sur l'ensemble du territoire parisien. « *Il faut,* déclare le préfet, *que cesse le phénomène de concentration systématique des populations étrangères dans certains arrondissements, tels que les dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, qui pourrait entraîner à terme des oppositions avec les populations françaises environnantes.* »

Mais la promotion d'une véritable politique du logement social à Paris pour les immigrés — comme pour tous les mal-logés — « *se heurte à des difficultés considérables* » : prix des terrains, concurrence entre les besoins en équipements sociaux (foyers, crèches, hôpitaux, centres de P.M.I.), sans que les priorités soient toujours respectées, contraintes urbanistiques, longueur des procédures administratives.

Autre question : la formation et la promotion. « *De telles actions sont d'autant plus nécessaires,* affirme le préfet, *que dans la conjoncture actuelle les étrangers sont essentiellement employés dans les secteurs les plus affectés par la crise économique* » : 31 % travaillent dans le bâtiment, 20 % dans les industries mécaniques. On recommande donc le développement des cours de formation intéressant plus particulièrement les professions recherchées par les migrants. Pour les femmes, les expériences d'alphabétisation et de préformation devront être multipliées et aidées par les pouvoirs publics.

Dans le domaine scolaire, l'administration suggère la création d'un plus grand nombre de classes d'adaptation qui « *favoriseraient une meilleure insertion des enfants dans la société et développeraient leur aptitude à suivre les cycles scolaires dans leur ensemble* ».

Dernier volet : la santé. « *La protection sanitaire et médicale est essentielle à l'insertion des intéressés dans la société* », déclare M. Jean Taulelle, « *et doit être également recherchée pour que leur retour au pays se fasse dans les conditions les meilleures.* » Mais le rapport de l'administration est catégorique : la protection médicale des migrants ne peut être assurée valablement si elle n'est pas accompagnée d'une amélioration des conditions de logement et de travail. A noter à ce propos que, pour l'année 1973, 55 208 étrangers ont séjourné dans les hôpitaux parisiens.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, chargé des travailleurs immigrés, a étudié récemment avec les élus et l'administration de Paris la mise au point pour la capitale d'un « contrat d'agglomération ». Cette procédure déjà appliquée notamment à Marseille, à Lille et à Grenoble fixe un ensemble d'actions cohérent en faveur des travailleurs immigrés. Ce n'est qu'un premier pas vers la prise en charge de ces milliers de travailleurs qui sont indispensables à la vie de Paris et de la région.

JEAN PERRIN.

(1) Les 400 663 immigrés habitant la capitale se répartissent comme suit : Algériens, 70 627 ; Espagnols, 65 937 ; Portugais, 51 414 ; Tunisiens, 35 595 ; Italiens, 24 216 ; Marocains, 22 714 ; Yougoslaves, 21 413 ; autres nationalités, 108 748.

POINT DE VUE

Les associations et l'urbanism[…]

par JACQUES REMOND (*)

DANS un « Point de vue » publié dans « le Monde » [...] 13 juin 1975, Mme Monique Hervo, responsable du ser[…] habitat-urbanisme de la CIMADE, après avoir adress[…] l'exposition sur le plan d'occupation des sols de Paris (POS) [...] critiques à la fois justifiées et des plus modérées, reproche [...] ceux qui détiennent le pouvoir de s'allier toujours aux groupes [...] ils ont le moins à redouter ». Et de citer, apparemment parmi [...] derniers, « les associations regroupées dans la Plate-forme [...] comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de [...] cité ».

Cette accusation implicite de complicité à l'égard de l'ad[…]nistration méconnaît totalement le rôle joué par la Plate-for[…]

Les associations qui en sont membres n'ont pas été sollicit[…] ni pour l'élaboration du POS ni pour l'organisation des expositio[…]

Ce sont elles, au contraire, qui, de leur propre initiative, [...] une lettre du 27 septembre 1974, ont demandé au préfet de P[…] que les Parisiens soient sérieusement informés, au niveau de l'[…]rondissement, des projets qui engagent l'avenir de leur ville p[…] dix ans.

Le Conseil de Paris, en votant un budget de 600 000 fran[…] a marqué un intérêt exceptionnel pour cette proposition.

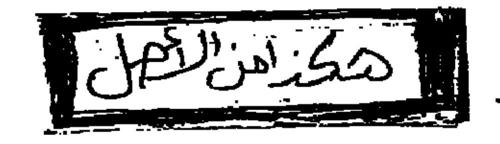
Les larges moyens ainsi dégagés ont été utilisés par l'adm[…]nistration, seule maîtresse d'œuvre, d'une façon décevante. La pl[…]part des suggestions présentées par la Plate-forme sur le plan [...] la publicité, de l'accueil des visiteurs, de la pédagogie de l'expo[…]tion n'ont pas été retenues.

Au cours des mois précédents, les associations de la Plat[…]forme, en liaison avec les multiples groupes locaux avec lesque[…] elles travaillent, avaient réalisé sans moyens comparables des exp[…]sitions préparatoires qui, grâce à leur effort d'animation, ont touch[…] un vaste public.

Si peu abordables qu'elles soient pour les non-initiés, les exp[…]sitions d'arrondissement sont l'occasion pour les habitants et l[…] groupements de faire connaître, avant le débat qui s'ouvrira e[…] novembre au Conseil de Paris, leurs suggestions et leurs critique[…]

Ne serait-ce que celles qui portent sur la façon insuffisant[…] et maladroite avec laquelle on a prétendu les informer.

(*) Vice-président de la plate-forme des comités parisiens d[…] participation à l'urbanisme et à la vie de la cité.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

52 HECTARES POUR LES AFFAIRES DANS LE QUARTIER DE L'OPÉRA

L'administration demande que l'on restreigne la superficie de la cité financière

» préfet de Paris va soumettre au Conseil de Paris, at le 27 juin, une nouvelle le sur la cité financière » les quartiers de l'Opéra, la gare Saint-Lazare et de Bourse. Réduction du périre à 52,6 hectares (au lieu 65 hectares proposés en 1974), fixation d'un Coeffiit d'occupation des sols (1) protection de l'habitat et du rimoine architectural par scription de ce secteur à ventaire des sites. Telles t les lignes directrices du port établi à ce sujet par lministration.

a que M. Jérôme Monod, ié à l'aménagement du ter-, ait jadis déclaré que « *les ugnies d'assurances et les ismes financiers n'avaient n droit acquis à rester à* » (*le Monde* du 27 avril les études entreprises, dès pour créer une puissante financière au cœur du vième arrondissement, à ge de la « City » londonienne, urent jamais interrompues. 969, un rapport du Bureau des et de réalisations urs (BERU) révélait que, dans ayon d'un kilomètre autour noyau constitué par l'angle oulevard Haussmann et de le Taitbout, étaient rassem- 67 % des sièges sociaux des tés parisiennes d'assurances % des surfaces de bureaux ces sociétés occupent à Paris.

l'on veut faire de Paris une financière capable de rivaavec Zurich, Francfort, elles, Milan et Londres, il indispensable de moderniser nisation de ces établisses financiers. Mais cet effort énovation doit se conjuguer deux obligations : décentraplusieurs services pour éviter accroissement — un engorent — des emplois de bureaux aris et sauvegarder le patrine immobilier (bien qu'il soit ent inadapté), mais fortet imprégné par des témoires des dix-huitième et dixième siècles.

1 7 mars 1974, le préfet de is propose l'aménagement 1 vaste secteur (217 hectares) lobant les quartiers Vendôme arrondissement), Gaillon et vienne (2e arrondissement), isemble du 9e arrondissement dans le 8e arrondissement, une tie des quartiers Madeleine et ope. En tout, 50 hectares pour zone financière de la cité.

e 11 juin 1974, l'administration nande une extension de cette zone qui devrait selon elle couvrir 65 hectares. Mais les édiles de la capitale, influencés par l'inquiétude de la population qui craint de vivre, demain, dans un « petit Manhattan », repoussent le mémoire préfectoral, le 28 juin, et demandent la révision du périmètre proposé.

C'est ce nouveau périmètre, qui ne couvre plus que 52,6 hectares, qui est aujourd'hui proposé au Conseil de Paris (voir la carte ci-jointe). Le préfet suggère d'autre part de retenir pour ce secteur un COS de 3,5, c'est-à-dire un niveau qui est déjà considéré comme un maximum dans les réglementations d'urbanisme à Paris.

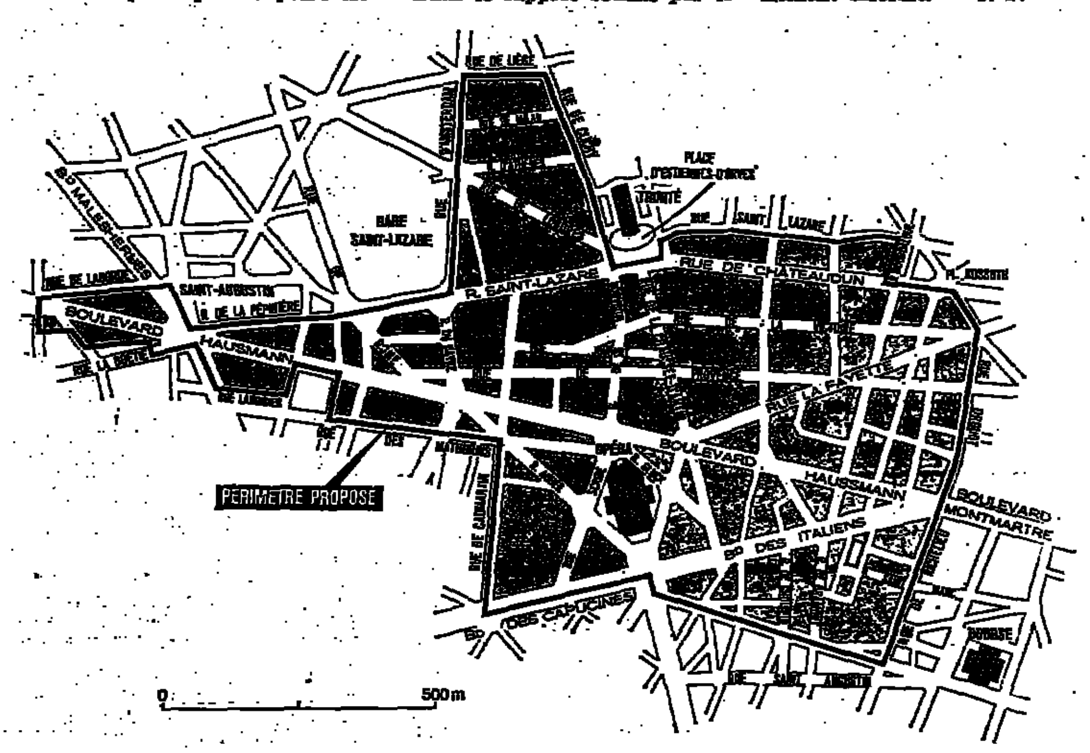
Mais le préfet précise qu'il n'est possible d'accepter des COS supérieurs à 3,5 que, si en compensation, une « taxe de surdensité » est versée par le constructeur. Ainsi, suivant le mémoire de l'administration, pour les immeubles déjà construits qui ont un COS dépassant 3,5 (dit COS de fait), on pourra utiliser un coefficient égal à celui qui existe. Mais en aucun cas il ne pourra dépasser 4,9, la « taxe de surdensité » étant alors calculée à partir du niveau fixé par les règlements.

Cette disposition sera probablement mal accueillie par les conseillers de Paris qui avaient demandé lors de leur délibération du 28 juin 1974 l'« abandon de la référence au COS de fait ».

Dans le rapport soumis par le préfet aux élus parisiens, les autres réglementations, à propos des immeubles à construire, ou de leur dimension et surtout de leur hauteur, resteraient identiques à la description qui en est faite par le Plan d'occupation des sols de Paris en cours de discussions.

Enfin, selon l'administration, la zone de la cité financière serait entièrement comprise dans un périmètre qu'on propose d'inscrire à l'inventaire des sites. Une telle mesure permettrait d'exercer une surveillance attentive des édifices répertoriés. Aucune transformation de ces bâtiments ne pourrait alors être entreprise sans que le représentant du secrétaire d'État à la culture ait été préalablement informé. — J. P.

) Le COS fixe la surface utile bureaux ou de logements à consre sur un terrain donné : par nple, 3 000 mètres carrés consts sur un terrain de 1 000 mètres és si le COS est fixé à 3.



CIRCULATION

DES CONTROLES TECHNIQUES SONT OPÉRÉS SUR UNE CENTAINE DE PONTS

Après la fermeture partielle du pont autoroutier de Roquemaure, des contrôles sont en cours, à la demande du directeur des routes, sur une centaine de ponts en béton précontraint (*le Monde* du 17 juin).

Des « incidents graves » ont été constatés sur un certain nombre d'ouvrages, indique, dans une circulaire adressée aux directeurs départementaux de l'équipement, le directeur des routes, qui demande qu'on en détermine les causes, « *dont certaines sont liées à la conception et au calcul de l'ouvrage* ».

Les experts devront dire si la technique du béton précontraint doit être mis en cause, ou si les ingénieurs ont pris trop de libertés avec cette méthode, utilisée couramment depuis une dizaine d'années, notamment dans la construction des ponts en encorbellement, c'est-à-dire par juxtaposition d'éléments préfabriqués.

ENVIRONNEMENT

● BORDEAUX : CANULAR NUCLÉAIRE. — Trois fûts de béton identiques à ceux qui sont utilisés pour évacuer les déchets radioactifs des centrales nucléaires et portant le triangle conventionnel « radio-éléments » ont été découverts le samedi 21 juin en trois points du centre de Bordeaux. Police, pompiers et protection civile sont intervenus. Une très faible radio-activité a été décelée. En fait, il s'agissait d'un canular. Les containers ont été enlevés par les véhicules municipaux pour être détruits.

A PROPOS DE...

LA RÉFORME DE L'ART DE BATIR

« *Nous sommes tous des architectes* »

Un conseil interministériel, présidé par M. Giscard d'Estaing, doit se réunir prochainement pour examiner les modifications à apporter au projet de loi sur l'architecture, déjà voté par le Sénat en première lecture en juin 1973.

L'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA), au cours de son sixième congrès réuni à Paris jusqu'au samedi 21 juin, a vivement regretté que la discussion de ce projet de loi, qui devait avoir lieu à l'Assemblée nationale au cours de l'actuelle session, ait été reportée (« le Monde » du 4 juin).

« Réconcilier les Français et l'architecture » : *tel était le thème du débat organisé entre architectes et non-architectes à l'occasion du congrès de Paris. Les architectes n'ont pas caché leur rancœur.* « Nous sommes sans défense contre la concurrence sauvage, *a dit M. Alain Gillot, président de l'Union.* Nous en avons assez d'être considérés comme responsables de la dégradation du cadre de vie, alors que nous sommes des victimes innocentes. » *La profession considère que son intervention se limite à 27,5 % seulement du domaine bâti. Qui sont alors les responsables ?* « La réglementation administra- et le profit dont nous sommes les otages », *répondent les architectes. Autrement dit, les fonctionnaires et les promoteurs.*

Le projet de loi adopté par le Sénat leur donne, en partie, satisfaction, dans la mesure où il prévoit que l'on devra recourir à un architecte pour la conception de toutes les constructions. Mais, sans toujours le dire nettement, les architectes voudraient davantage de garanties. Ils demandent que la vocation privilégiée « à la synthèse et à l'animation » *des équipes chargées de construire soient mieux reconnue. Les amendements à la loi qu'ils ont étudiés vont dans ce sens.*

Privé d'imagination

Les personnes extérieures à la profession qui participaient au débat ont toutes reconnu l'absolue nécessité d'améliorer la qualité architecturale. Mais plusieurs ont adressé certains reproches aux architectes. « Les architectes nous ont privé d'imagination depuis des décennies, *a dit M. Philippe Tesson, directeur du* Quotidien de Paris. Pour percer une brèche dans le mur de béton de la laideur, les francs-tireurs et les audacieux ont manqué. » *La défense de l'architecture ne doit pas être assimilée à la défense de la profession, a affirmé M. Robert Lion, délégué général de l'Union des H.L.M. Les Français continueront à se résigner à la monotonie ou à rêver de pavillons si on ne leur montre pas qu'il est possible de faire autre chose.* « Plutôt que de réconcilier les Français avec l'architecture, comme s'il fallait entériner les erreurs du passé, on devrait les mobiliser », *a ajouté M. Lion. Mme Françoise Jurgensen, représentant le ministère de l'équipement, a souligné que, pour faire une bonne architecture, il fallait aussi lutter contre la spéculation foncière et promouvoir une industrialisation du bâtiment plus souple et variée.*

L'enseignement architectural rénové

Le nouveau projet de loi, dont les premières esquisses seront conçues à l'issue de la réunion de l'Elysée, parviendra-t-il à concilier les revendications des uns et les craintes des autres ? Il semble que le gouvernement souhaite élargir le texte initial en confirmant et en précisant la fonction que doit remplir l'architecte. Des mesures concernant l'enseignement architectural, fort critiqué et critiquable, pourraient être proposées. Près de 18 000 étudiants, alors que 6 500 architectes travaillent, se livrent trop volontiers « à l'architecture verbale », *a estimé M. Gillot. De même, le conseil interministériel pourrait-il* « gommer » *certaines dispositions du texte qui aboutirait à donner à une seule profession* « l'exclusivité du beau ».

Tous ceux qui contribuent à façonner le cadre de vie (urbanistes, ingénieurs, techniciens, fonctionnaires, associations d'habitants, élus, etc.) n'ont-ils pas, en effet, aussi leur mot à dire ? Réunir tous ces responsables autour d'une même table, sous la direction d'un architecte — ou d'un autre selon le cas — n'est-il pas la meilleure façon de faire une bonne architecture ? Comme l'a souligné M. Tesson, « Nous sommes tous des architectes. »

ÉTIENNE MALLET.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COOPÉRATION

La visite de M. d'Ornano à Alger a permis de « dissiper les nuages qui étaient apparus »

De notre correspondant

Alger. — « Ma visite a été utile. Elle a permis de dissiper les nuages qui étaient apparus. Je peux dire que mon séjour s'est déroulé dans une excellente atmosphère. La coopération franco-algérienne se porte bien. Les rapports entre les Etats et entre les hommes sont excellents », nous a déclaré M. Michel d'Ornano avant de regagner Paris le samedi 21 juin dans la soirée.

Le ministre de l'industrie et de la recherche, qui a été reçu pendant une heure et demie par le président Boumediène, s'est également entretenu avec six ministres : MM. Abdesselam (industrie et énergie), Yaker (commerce), Mahroug (finances), Benyahia (enseignement supérieur et recherche scientifique), Taleb Ibrahimi (information et culture) et Abdallah-Khodja (plan).

M. d'Ornano a annoncé qu'il avait signé avec M. Abdesselam une lettre demandant à la société mixte franco-algérienne, chargée des études pour la réalisation du gazoduc de la Méditerranée occidentale qui reliera l'Algérie à la France, via l'Espagne, d'activer ses travaux afin de les réaliser en deux ans au plus. Les deux ministres demandent aussi à la société d'examiner les possibilités d'acheminement du gaz selon un débit allant de 15 à 40 milliards de mètres cubes.

MM. Abdesselam et d'Ornano se sont montrés fort discrets sur le pétrole. Tandis que le premier rappelait que les contrats commerciaux n'étaient pas du domaine public, le second s'est borné à nous dire que la France allait essayer d'acheter plus de brut algérien. Il a par ailleurs souligné que la balance commerciale pourrait être améliorée, mais qu'en tout état de cause la balance des paiements était équilibrée.

Les deux hommes, qui ont décidé de se rencontrer d'une façon informelle trois ou quatre fois par an, ont également discuté de quatre projets importants auxquels s'intéressent des sociétés françaises : l'usine de voitures d'Oran, pour laquelle « *les choses peuvent maintenant aller très vite* », nous a dit M. d'Ornano, et celles des produits pharmaceutiques, des pneus et des engins Poclain.

« *J'ai également abordé des domaines dans lesquels nous allons lancer ou développer la coopération, à savoir le nucléaire, l'informatique et la télévision* », a précisé M. d'Ornano. Dans le premier secteur, la France apportera son concours pour la formation, le développement de la recherche et la création de centrales de puissance.

En ce qui concerne l'informatique, l'Algérie achèterait du petit matériel avant d'entreprendre des opérations d'intégration et d'étendre la coopération à des pays arabes et du tiers-monde.

Pour ce qui est de la télévision, enfin, M. d'Ornano a exprimé l'espoir que l'Algérie adoptera le SECAM le jour où elle pourra disposer d'une deuxième chaîne en couleurs.

PAUL BALTA.

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le chancelier de l'Échiquier veut ramener le taux de l'inflation à 10 % d'ici à septembre 1976

De notre correspondant

Londres. — *Le gouvernement travailliste s'est fixé une échéance précise — fin juillet — pour mettre au point avec les syndicats et les organisations patronales une stratégie anti-inflationniste. C'est du moins ce qu'a affirmé le chancelier de l'Echiquier, M. Healey. Selon lui, il ne resterait plus que six semaines au grand maximum pour convaincre le monde que la Grande-Bretagne n'est pas sur la voie de l'effondrement économique.*

M. Healey, qui était accusé depuis bien des semaines de tergiverser devant les mesures à prendre, s'est montré précis, samedi 21 juin, lorsqu'il a pris la parole à l'université de Leicester. Il n'a pas attaqué de front les trade-unions — il a même rendu hommage à la modération de beaucoup de dirigeants syndicaux, — mais il a déclaré qu'il entendait ramener le taux de l'inflation à 10 % au maximum d'ici à septembre 1976.

Cela suppose que les hausses de salaires de l'année à venir ne dépasseront pas non plus 10 %, alors que, à l'heure actuelle, elles vont au-delà de 30 %, et que les mineurs du Yorkshire viennent de réclamer une augmentation de 65 % !

M. Healey a réclamé un nouveau « *contrat social beaucoup plus dur* » que le précédent et qui soit effectivement respecté.

Le chancelier n'a cependant pas mentionné explicitement les conséquences inévitables d'un tel programme : c'est-à-dire une réduction du niveau de vie des travailleurs et de l'ensemble de la population.

Si l'accord ne se faisait pas entre le gouvernement, les patrons et les syndicats, le chancelier de l'Echiquier a annoncé qu'il se verrait contraint d'appliquer très bientôt « *une politique conservatrice* », c'est-à-dire des mesures de déflation qui accentueraient le chômage et des coupes sombres dans les dépenses de l'Etat qui restreindraient les services sociaux.

M. Wilson, qui a également parlé samedi des problèmes économiques, a préféré, comme toujours, mettre l'accent sur la « bonne volonté » des syndicats et sur son refus de toute « confrontation » avec eux. Il n'en a pas moins précisé que le gouvernement va mettre une « *limite stricte* » aux ressources des divers secteurs sociaux. Il a aussi condamnés les syndicats qui profitent de la difficile situation des chômeurs, de certains retraités et des citoyens économiquement faibles pour accroître leur audience.

JEAN WETZ.

AGRICULTURE

Première réunion à Rome du Conseil mondial de l'alimenta

Trente-six pays pour lutter contre la fa

Le Conseil mondial de l'alimentation, organisme des Na unies, est réuni du 23 au 27 juin à Rome, afin de poursuivre les cussions engagées lors de la Conférence mondiale de l'aliment en novembre 1974.

Les ministres des trente-six pays membres du Conseil aur se prononcer sur quatre sujets concernant la production alimen dans les pays en voie de développement et l'aide aux pays pa lièrement touchés par la famine : fonds international de dév pement agricole destiné à favoriser l'expansion de la produ agricole dans les pays en voie de développement ; besoins à terme des pays le plus gravement touchés ; montant de alimentaire ; constitution de stocks alimentaires de sécurité.

« *D'ici dix ans, aucun enfant ne devra se coucher en ayant faim, aucune famille ne devra vivre dans la crainte de manquer de pain pour le lendemain, et les capacités d'aucun être humain ne devront être compromises par la malnutrition.* » En novembre dernier, les délégués à la conférence alimentaire mondiale se séparaient, après quinze jours de discussions, sur cet engagement solennel.

Quelque neuf mois plus tard, les experts d'abord, puis les ministres représentant trente-six pays désignés par le Conseil économique et social des Nations unies, se réunissent à nouveau dans la capitale italienne, pour en décider la mise en œuvre. C'est la première session du Conseil mondial de l'alimentation. Nouvelle instance internationale, issue elle-même de la conférence de Rome, son rôle essentiel sera de coordonner la quinzaine d'institutions et d'organismes des Nations unies traitant des problèmes alimentaires et agricoles. Autrement dit, le Conseil devra un peu débrouiller l'écheveau des structures internationales, pour rendre plus efficace la lutte contre la famine. Mission difficile...

Encore et toujours la famine...

La situation alimentaire immédiate est le premier domaine dans lequel le Conseil doit faire ses preuves. Compte tenu des prochaines récoltes et des réserves existantes, les pays en voie de développement devraient être en mesure de satisfaire globalement leurs besoins alimentaires minimaux jusqu'à la fin de l'année. Mais des régions entières de la planète sont actuellement ravagées par la famine : les îles Maldives, l'Ogaden en Ethiopie, le sud du Kenya, la Somalie. Des dizaines de milliers de personnes risquent chaque jour de mourir de faim. En outre, les moissons s'annoncent médiocres dans une partie de l'Afrique et de l'Asie. C'est dire qu'il faudra envoyer dans les pays touchées quelque 7 millions de tonnes de grains au cours des six prochains mois et qu'il en coûtera de 800 à 900 millions de dollars.

A échéance à peine plus éloignée, les perspectives sont tout aussi sombres : déséquilibre des approvisionnements, carences alimentaires graves. Pour éclaircir cet horizon inquiétant, le Conseil doit faire avancer les projets à plus long terme formulés lors de la conférence de Rome.

Le projet le plus avancé concerne le montant annuel de l'aide alimentaire aux pays pauvres : il devrait se monter à 10 millions de tonnes de céréales. Or les principaux pays producteurs se sont engagés à garantir un volume annuel *atteignant 8,5 millions* de tonnes. La C.E.E. ferait la différence. Le projet de fonds de développement agricole qui a été formulé par les pays arabes pour accélérer le progrès agronor dans le tiers-monde pourrai le jour : M. Kissinger, le taire d'Etat américain aux af étrangères, a annoncé qu Etats-Unis sont disposés à tituer ce fonds, dont la do annuelle serait de 1 millia dollars. Il s'agit maintena trouver d'autres sources de cement.

La résolution de la conf de *Rome* qui a le plus de se concrétiser concerne l'e ment sur la *sécurité* alime autrement dit la constitut stocks nationaux de denrée nées à prévenir les disett cinquantaine de pays seu ont signé ce texte. Il faut d des stocks nationaux, d création serait coordonnée dialement, auraient un régulateur sur le marché dial des céréales, ce do Etats-Unis — trop attach principe de l'économie libé ne veulent pas entendre p

Les questions alimentair un enjeu du nouvel ordre mique déjà réclamé par le non alignés à New-York, C Rome, Lima, Caracas... En s'agit en premier lieu de si cette nouvelle structure se contenter — si l'on peut du rôle d'impulsion qui do le sien ou bien si, d'un petit d'administrateurs, le Cons viendra une lourde machi ministrative permettant, u par an, à quelques minist réciter le catéchisme de l contre la faim.

Est-ce un fait révélate cette alternative ? La n'est pas représentée au Co elle n'a pas posé sa candi ne comprenant pas très b différence de fonction en nouvelle institution et l'an — la F.A.O. — qui a son dans les mêmes bâtiments.

ALAIN GIRAU

● **LES PRODUCTE BRITANNIQUES D'Œ** protestent à nouveau les importations à bas d'œufs français. M. Webster, président de ciation des producteurs b niques d'œufs, a adres télégramme de protesta M. Fred Peart, minist l'agriculture, qui devrai cuter de ce problème lo la réunion des ministr l'agriculture de la C.E 23 et 24 juin, à Luxemb

M. Webster accuse les ventions à l'abattage d lailles versées aux produ français de contrevenir règlements communau Il précise que des œuf glais seront envoyés France pendant la réuni *Luxembourg.* Ces œufs s refusés par les produc français et le conflit se d lera ainsi en pleine lu a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

PRESSE

POINT DE VUE

LE CARACTÈRE, LA PRESSE ET LE POUVOIR

Depuis l'automne dernier — quand a éclaté le conflit de la Néogravure — la question de la presse chez nous n'est traitée — à commencer par le président de la République — qu'en termes de fond de roulement ou d'équilibre des comptes annuels. Le changement de direction chez Hachette serait une opération bancaire. Le départ de M. Marin serait lié à l'introduction de l'informatique à l'Agence France-Presse. *Le Figaro* et *l'Aurore* ne seraient que problèmes financiers. Le conflit au *Parisien libéré* ne serait qu'un conflit du travail, et le pouvoir comme le parti communiste raisonnent sur ce point de la même manière : liberté du travail suivant MM. Chirac et Poniatowski qui protègent en conséquence l'acheminement de la marchandise jusqu'à ses comptoirs ; licenciement abusif et lock-out déguisé suivant *l'Humanité* et le syndicat du Livre.

Des sous pour la presse souvent, un statut pour elle jamais. Le problème ne serait que celui de la gestion ou que celui des relations de travail. Si, d'aventure, on se place du point de vue de l'information libre et librement commentée, le débat sur la situation française tourne court à l'Assemblée nationale comme dans les salons parisiens : on traite de *Republica* au Portugal et l'on s'invective vite au bord de la Seine comme si l'on était au bord du Tage.

La question est autre et elle est grave. Gageons que M. Giscard d'Estaing est aussi et même plus libéral que ses prédécesseurs.

Mais regardons comment se bâtit son système, sinon sa gloire. Elu de justesse et décidant que le changement se fera par la multiplication de sa propre image publique et de sa propre décontraction, M. Giscard d'Estaing interdit pratiquement que ce mécanisme soit dénoncé ; il l'interdit avec bonne conscience, puisqu'il s'agit de protéger un des moyens essentiels, selon lui, de parvenir au bien commun ; ses slogans, ses attitudes, sont ainsi en tête d'affiche à la radio, à la télévision, dans bien des journaux.

En apparence, rien n'est commandé, mais tout semble ordonné. Et puis coïncidence : l'O.R.T.F., dès le début de l' « ère nouvelle », est réformée, tronçonnée, et des présentateurs des informations télévisées sont éliminés par le ministre de l'intérieur, président des républicains indépendants. Le directeur d'Europe 1 est limogé pour persiflage. Là s'arrête cependant ce qui est public et vérifiable.

Mais l'intimidation et une constante occupation de la scène semblent suffire. Personne n'oblige personne à monter en couverture de magazines à grand tirage, presque une semaine sur deux, l'effigie présidentielle... Personne n'oblige personne à se taire ou à seulement propager la thèse officielle, mais chacun — si haut placé qu'il soit dans notre société libérale, et là il ne s'agit plus vraiment de presse — est trop souvent tenu par ses espérances de carrière, par sa feuille de paie mensuelle.

Le jeu doit être respecté qui oblige à ne jamais retourner les cartes publiquement, à ne jamais dire ce que tout le monde sait et ressent, mais que personne n'ose dire. Notre société est déjà proche du totalitarisme par simple obligation de subsistance, excuse ou prétexte de l'abaissement de tant de caractères, par simple prudence envers le pouvoir du moment, qu'il s'agisse de la vie dans l'entreprise ou de l'action politique. On ne découvre pas le roi, puisqu'on dépend d'une manière ou d'une autre de sa faveur. Même les plus grands, quand ils n'occupent plus le poste élevé qu'ils les a un temps mis sous les projecteurs, savent pour l'avenir que leur siège de député ou l'audience de leurs discours tient à leur respect public de celui qui les a remplacés... La presse est alors la seule soupape, le seul filet par où puisse souffler le petit air de la liberté. Que le commentaire tombe dans des normes convenues, que la geste présidentielle devienne la seule référence, bref, que le rythme de l'analyse de notre vie collective soit celui du pouvoir du moment, et non plus celui de dizaines de pensées libres et talentueuses, alors la dictature devient superflue : elle s'établit en fait dans le sommeil d'intelligence qui ne réfléchissent plus qu'in petto...

Le courage n'est pas seulement dans l'exercice d'écrire et dans la responsabilité de publier. Il est dans le comportement des responsables de l'édition, du micro, du journal et même des rotatives... La direction n'aurait pas changé à *France-Soir* à deux reprises en si peu d'années si des pouvoirs politiques d'ailleurs successifs n'avaient pu jouer d'une personnalité sur l'autre, évinçant l'une par l'autre. Même scénario, même faiblesse, c'est-à-dire mêmes divisions et fausses promesses chez Hachette. Soudés, solidaires, MM. Nora et de Roquemaurel pouvaient tenir tête à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; mais qu'ils se soient désolidarisés, l'un espérant plus et l'autre redoutant moins, les voilà tous deux à bas, l'un quittant un siège qu'il venait à peine d'obtenir, l'autre acceptant un sursis qui, en réalité, ne sert qu'à couvrir un contrôle plus étroit de la banque.

L'Elysée feint de croire qu'en cette matière de presse il s'agit d'affaires privées ; l'information, c'est-à-dire la formation de l'esprit public, est affaire collective, donc publique. Sa qualité, son courage, sa lucidité caractérisent une génération. Et le courage n'est pas seulement politique, il est plus encore intellectuel. Socrate et Galilée furent condamnés au nom d'intelligences qu'ils avaient dépassées. Si une certaine presse souterraine a plus de succès aujourd'hui que naguère, c'est peut-être qu'elle prépare mieux le futur que la grande presse... M. Giscard d'Estaing se bat précisément sur ce terrain-là, sur le passage d'une politique classique à une politique qui affecterait des terrains jusque-là vierges mais autrement quotidiens, autrement importants pour notre avenir ; bref, il veut changer les mentalités et il sait bien que les circuits de diffusion et de répercussion des idées sont l'essentiel moyen de cette ambition. Ce serait — de sa part — mal la servir et à terme la manquer, que chercher à systématiquement s'imposer dans le système d'information...

Mais il est un péril plus insidieux qui serait de laisser aller notre presse à ses contraintes et à ses facilités : ses contraintes capitalistes, ses facilités intellectuelles tant il est rare qu'un produit de trop grande consommation demeure de première qualité, tant il est rare que l'ambition d'être lu se marie avec l'exigence envers le lecteur, tant il est rare de refuser la compromission puis le laisser-aller budgétaire.

Le règne de M. Giscard d'Estaing serait grand si, entre lui et la presse, s'établissait un contrat d'exigence réciproque. Un pouvoir intervenant pour que la presse soit libre et forte vis-à-vis de l'intérêt privé, vis-à-vis de personnalités qu'attirent plus la rentabilité et la puissance que le talent et la lucidité. Un pouvoir, appelant même à son encontre, à plus de caractère, plus d'audace, plus de critique, bref un pouvoir souhaitant *la vérité et envoyant* au bain les flagorneurs et autres mangeurs de petits fours. Un pouvoir qui accepterait la devise de Figaro « Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur » et se sentirait responsable de cette liberté. Après tout, ce ne sont pas les thuriféraires du Premier Empire payés sur fonds publics ou cajolés dans les antichambres de Fouché qui ont fait la légende impériale ; au contraire, Chateaubriand ou Benjamin Constant — opposants s'il y en eût à la dictature napoléonienne — furent, en fin de compte, ces publicistes qui ont transmis à la postérité la plus vigoureuse image de l'Empereur et de sa politique.

Si *le Figaro* affronte le groupe Hersant, M. Giscard d'Estaing — qui ne peut plus répondre comme s'il s'agissait de la Néogravure ou de M. Amaury — affronte, lui, son propre rêve. Il peut casser la société de silence qui, par obligation pécuniaire et par conformisme, s'édifie d'année en année chez nous et ailleurs. Il peut concrètement maintenir un pan de cette société d'hommes libres dont, jusqu'à présent, il nous entretient si abstraitement...

B. FESSARD DE FOUCAULT.

Le conflit du « Parisien libéré »

LE SYNDICAT DU LIVRE PRÉPARE UNE « RIPOSTE D'AMPLEUR NATIONALE »

La Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) a décidé de convoquer une réunion extraordinaire du comité fédéral national le mardi 24 juin, au siège fédéral, afin de prendre des décisions « *pour l'organisation d'une riposte d'ampleur nationale (presse et labeur)* » visant à « *faire échec à l'offensive patronale et imposer la solution négociée du conflit du* Parisien libéré ».

La Fédération rappelle que son comité exécutif avait, dans sa réunion du 17 juin, appelé les « *travailleurs de la profession à se préparer à de nouvelles actions d'ampleur nationale* ».

La Fédération du Livre constate que les récentes démarches qu'elle a entreprises « *pour exiger l'ouverture immédiate d'une véritable négociation se sont soldées jusqu'à présent par un échec* ».

Pour sa part, le comité intersyndical du Livre parisien convoque tous ses délégués — presse et labeur — à une assemblée extraordinaire le mercredi 25 juin, à 9 heures, boulevard Blanqui.

● « *Le Quotidien du médecin* », que dirige le docteur Marie-Claude Tesson, a publié samedi 21 juin son numéro 1 000. Créé le 17 février 1971, ce journal est diffusé à trente mille exemplaires chaque jour parmi les médecins. Il est édité, sur six ou dix pages, par la Société d'éditions scientifiques et culturelles (10, rue Saint-Antoine). Le numéro 1 000 contient un sondage exclusif sur l'euthanasie.

● *La presse universitaire clandestine.* — L'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (I.N.R.D.P.) organise, en collaboration avec plusieurs mouvements et organisations de résistance (l'Union française universitaire et des syndicats d'enseignements ayant œuvré dans la clandestinité), une exposition sur « la Presse universitaire clandestine », à l'occasion du trentième anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe.

L'exposition a lieu à l'I.N.R.D.P., 29, rue d'Ulm, 75005 Paris (galerie Condorcet, 1er étage, et galerie Ferdinand-Buisson, 2e étage, jusqu'au 15 septembre. Entrée gratuite de 9 h. à 18 h., sauf samedi après-midi, dimanche et les jours fériés.

● *M. Luigi Fossati a été nommé rédacteur en chef du quotidien* Il Messaggero, en remplacement de M. Italo Pietra, qui avait démissionné le 19 juin après avoir refusé de modifier la ligne politique du journal favorable aux socialistes lors de la récente campagne électorale (*le Monde* du 21 juin). Les journalistes ont indiqué dans un communiqué qu'ils avaient reçu des propriétaires du *Messaggero* des garanties concernant la continuité de la ligne politique du journal. — *(A.F.P., Reuter.)*

ÉNERGIE

Le groupe Elf-Aquitaine dément avoir trouvé du pétrole en mer d'Iroise

Le groupe Elf-Aquitaine communique : « *A la suite d'une information publiée dans un journal du soir et prétendant que la Société nationale des pétroles d'Aquitaine avait annoncé qu'une formation susceptible de contenir du pétrole avait été rencontrée en mer d'Iroise, le groupe Elf-Aquitaine dément formellement cette information qui est sans fondement.* »

Une regrettable confusion s'est en effet glissée dans la revue boursière de notre édition datée 22-23 juin, où il était indiqué : « *La S.N.P.A. annonce qu'une formation susceptible de contenir du pétrole a été rencontrée en mer d'Iroise.* »

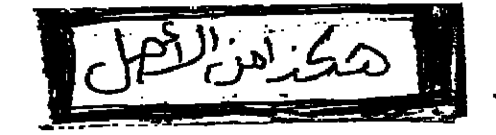
En fait, il s'agissait d'un résumé d'un passage de la dernière note d'information adressée par la S.N.P.A. à ses actionnaires, suivant lequel « *les chances de rencontre en mer d'Iroise des conditions sédimentologiques et géochimiques favorables genèse et à la conservation hydrocarbures est importante* »

Malencontreusement, dans colonnes, l'expression « *les ch ces de rencontre* » se sc indûment, transformées en « titudes ». Au surplus, chacun et nous l'avons plusieurs relaté, que le premier for « Lizen » en mer d'Iroise v seulement de commencer, et n'est pas avant plusieurs r que l'on obtiendra des indicati sérieuses sur la présence l'absence de pétrole.

Le groupe Elf-Aquitaine nonce, d'autre part, qu'il proc depuis samedi matin à des me res de débit de gaz naturel un gisement découvert récemm près de Lannemezan. Les mesu devront se poursuivre encore q que temps pour déterminer s'agit d'une découverte comm cialisable.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	4 1/2	5 1/2	5 3/4	6 3/4
1 mois	6	6 1/2	4 1/2	5	3	3 1/2
3 mois	6	6 1/2	4 5/8	5 1/8	3 1/4	3 3/4
6 mois	7	7 1/2	4 7/8	5 3/8	4 3/4	5 1/4



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

LE 39e CONGRÈS DE LA C.G.T. AU BOURGET

Séguy dresse un réquisitoire contre le gouvernement et critique le comportement des autres syndicats

…est par un rapport d'acti… d'une grande virulence de… que M. Georges Séguy a …ert, dimanche 22 juin, le …te-neuvième congrès de la …T., réuni au Bourget jus… vendredi.

…'il s'agisse du bilan d'une … ou des perspectives d'une … politique giscardienne, est … antisociale que la France … nnue depuis Pétain… » … la première partie du dis… de M. Séguy a porté sur …me, accumulant les accu… sur la crise du capita… le « matraquage » de …on, la dégradation du pou… d'achat, le chômage, …urcade (*qui paraît vouloir …re les records d'échecs de …édécesseur* »), la dilapidation … deniers publics pour les *…todontes de la finance et de …strie* », etc.

… Séguy a réfuté avec la … fougue l'argument des po… …ns qui, « *faute d'arguments* …r », répliquent : « *Oui, mais … avons la liberté.* » « *Non, le …lisme n'est pas la liberté, …d le syndicaliste, c'est l'op…ion, la mutilation des esprits, …lture, l'avilissement géné…*

… véritables porteurs de la …é sont ceux qui combattent … l'avènement du socialisme. *…a de l'indécence à pronon…cer le noble mot de liberté quand on participe ouvertement à un véritable complot ourdi contre le libre exercice du droit syndical et du droit constitutionnel de grève. Quand on participe à la mise en place de dispositifs anti-grève fondés sur la violence et la répression anti-ouvrière du plus pur style fasciste comme cela se pratique avec les syndicats maison dits C.F.T. que l'U.D.R. persiste à soutenir avec la bénédiction du pouvoir malgré les preuves irréfutables et publiques accumulées par la C.G.T. Quand on monopolise les principaux moyens d'information pour intoxiquer l'opinion publique, calomnier l'opposition, sans lui reconnaître le droit de réponse ; quand on pratique l'espionnage, le fichage des militants ouvriers et autres démocrates.* » (…)

La C.G.T., sur la lancée des manifestations du 12 juin, est décidée à organiser « *avec tous les démocrates, la riposte de masse qui s'impose* ».

Au long de ce réquisitoire, à diverses reprises, M. Séguy a évoqué ceux qui, dans certains milieux salariés, « *beaucoup de femmes et une partie importante des cadres* », risquent d'être trompés par le pouvoir, qui prêche la collaboration de classe et essaie de diviser la gauche dans le vain espoir de reconstituer une troisième force « de triste mémoire ».

Les divergences avec la C.F.D.T.

…ation et l'unité ont été le …nd thème de M. Séguy. …is, dit-il, depuis 1967 les pos…és de négociations sérieuses … le patronat n'ont été aussi …es. Après l'énumération des …dications et celles des …nples de la combativité …ère, M. Séguy, avant de lan…e rituel appel à l'unité, s'en …ris non moins traditionnelle… aux autres syndicats.

…ec la C.F.D.T., bien qu'elle …sse encore proche du réfor…e, les progrès concrétisés … la déclaration commune du …in 1974 sont réels, mais ne … pas accomplis sans discus… M. Séguy parle des cédé…s de telle fédération ou de …e entreprise « *franchement …les à l'entente interconfédé… sans que la direction de la …D.T. semble s'en formaliser* ». … cite des alliances électorales …-C.F.D.T.

…Dans la pratique, il faut savoir …re des compromis, mais ce ne …t être le cas pour les problèmes … fond. « *Cela sous-entend une …exion approfondie dépouillée …rrière-pensées, d'esprit de clo…r et de rivalité mesquines.* » … M. Séguy de rappeler « *la …ue pratique de la lutte des …ses de la C.G.T.* », son prin… qu'on « *ne saurait édulcorer …r faciliter les rapprochements …syndicaux* ». Cependant, *…ssentiel est que nous puissions …rimer franchement et ouverte…t nos idées, y compris à pro… de nos divergences sur l'action …icale, le Programme commun, l'alternative de la gauche, le socialisme, sur d'autres problèmes encore, tout en continuant à assumer ensemble nos responsabilités dans le cadre de notre accord d'unité d'action revendicative* ».

Tout en se défendant de faire campagne contre la FEN, M. Séguy lui reproche une nouvelle fois l'accord signé (avec F.O.) dans la fonction publique, « *machine de guerre contre les salariés* » destinée à rompre l'unité d'action avec la C.G.T. et la C.F.D.T.

Sans vouloir s'immiscer, dit-il, dans les affaires de la FEN, M. Séguy trouve étrange que ses dirigeants, « *si pointilleux sur les notions d'indépendance syndicale, aient approuvé les déclarations des deux éminents porte-parole du parti socialiste enjoignant à leurs militants d'agir comme fraction politique au sein de la FEN pour le compte de leur parti. Il y a longtemps que nous n'avions pas connu en France une telle ingérence politique dans la vie syndicale, ingérence qui est de nature à porter gravement atteinte aux principes les plus élémentaires de l'indépendance des syndicats. Il va sans dire que de telles déclarations à l'adresse de la C.G.T. se heurteraient, d'où qu'elles viennent, à une protestation catégorique de notre part.* (1) »

Quant à Force ouvrière, une fois de plus, elle est accusée de briser la grève du *Parisien libéré* et de rivaliser avec la C.F.T. « *dans les fonctions de syndicats bons à tout faire* ».

… programme commun, seule perspective

…ais ce qui compte, a poursuivi …crétaire général de la C.G.T., … la conscience et la volonté … travailleurs. Elles conduiront …jour « *à une seule et grande …rale syndicale unitaire et …pendante de masse et de …se* ».

La crise fait sentir l'urgence des changements à partir desquels pourra être inaugurée une politique de progrès social, « *y compris parmi ceux dont les intérêts sont à gauche et qui pourtant votèrent à droite en mai 1974* ».

Le renforcement de la gauche, son accès au pouvoir et l'application du programme commun restent la seule perspective réaliste. « *Nous sommes*, a affirmé avec force M. Séguy, *décidés à placer toute notre autorité et toute notre énergie au service de la victoire. Notre détermination et notre attachement à l'indépendance syndicale sont sans équivoque. Certes, nous n'entendons pas sortir de nos prérogatives syndicales pour assumer des fonctions qui relèvent de la responsabilité des partis et il est des problèmes politiques, et notamment électoraux, sur lesquels la C.G.T. n'a pas à se considérer obligée d'intervenir.*

» *Mais il faut s'entendre sur la signification de l'indépendance syndicale. A nos yeux, détachée du concept de classe, elle ne peut être qu'une notion abstraite. L'indépendance syndicale conservera sous le socialisme autant d'importance qu'elle en revêt aujourd'hui. Elle n'a jamais été dans notre esprit synonyme de neutralité et encore moins d'apolitisme.*

» *C'est par conséquent d'un point de vue de classe que nous affirmons notre indépendance syndicale vis-à-vis du patronat et de l'Etat, des Eglises et des partis politiques. Il nous paraît préjudiciable aux intérêts des travailleurs que la C.F.D.T. et la FEN s'en tiennent à une attitude réservée à l'égard du programme commun et que, sous couvert d'autogestion, les premiers n'aient pas renoncé à susciter des clivages au sein de la gauche et du mouvement syndical dont l'inspiration profonde n'est pas étrangère à certaines réminiscences d'anticommunisme. De même que nous ne saurions rester indifférents à la façon dont les partis signataires du programme commun réagissent aux attaques dont il est l'objet, aux entreprises de division de la gauche ou, encore, à l'anticommunisme.* »

JOANINE ROY.

(1) N.D.L.R. — M. Séguy fait allusion aux journées des enseignants socialistes qui se sont tenues le 11 mai en présence de M. Mitterrand, et au cours desquelles s'étaient fait jour la volonté du P.S. de regrouper ses militants dans une même tendance syndicale au sein de la FEN, celle qui est actuellement majoritaire. — (« le Monde » des 13 et 24 mai.)

…E CONSEIL D'ADMINIS…RATION DE LU-BRUN ET …SSOCIÉS a élu à l'unani…ité comme président du …onseil M. Claude-Noël Mar…in, président de Céraliment, …n remplacement de M. Jean-…acques Wilmot-Roussel, dé…issionnaire, indique, vendredi, un communiqué de Lu-Brun. M. Henri-Pierre Tézé a …té confirmé dans ses fonc…ions de directeur général.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Des risques de perturbation de trafic subsistent à la S.N.C.F.

Des perturbations sont encore à craindre sur le réseau ferroviaire, après cinq jours de grèves régionales tournantes des agents de conduite C.G.T.

En effet, les agents du service électrique (entretien, réparations, signalisation) ont été appelés par la C.G.T. et la C.F.D.T. à observer des « *arrêts de travail massifs* » sur le plan national pour une durée de vingt-quatre heures, du dimanche 22 juin à minuit au lundi 23 juin à minuit (*le Monde* des 21 et 22-23 juin).

Les grèves régionales ont pris fin dimanche à 6 heures du matin, sauf sur le réseau du Sud-Ouest, où la reprise du travail n'a eu lieu que ce lundi matin vers 8 heures.

D'autre part, le trafic n'était toujours pas rétabli intégralement en gare de Paris-Nord, où l'activité des trains de banlieue n'était assurée, lundi matin, qu'à 60 % en raison de la grève spécifique au dépôt de la Chapelle. La reprise du travail était toutefois prévue pour midi dans ce secteur.

● A LA R.A.T.P. : PERTURBATIONS PROBABLES MERCREDI. — Dans le cadre d'une « semaine d'action » débutant lundi 23 juin, les agents C.G.T. du service exploitation de la R.A.T.P. sont appelés à débrayer au cours de la journée du mercredi 25 juin. Ces arrêts de travail, allant d'une heure trente à vingt-quatre heures, provoqueront sans doute des retards sur le trafic.

Les revendications portent surtout sur les conditions de travail (plusieurs jours de repos supplémentaires par an, une semaine de congés d'hiver) et sur les retraites (à 75 % du salaire), ainsi que sur le maintien et la progression du pouvoir d'achat.

● A L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé leurs adhérents à cesser le travail mardi 24 juin, notamment pour protester contre le système « anarchique » des promotions et des classifications.

AFFAIRES

AU CONGRÈS DE LA F.N.C.C. A LA BAULE

Les consommateurs, victimes consentantes de l'inflation ?

De notre envoyée spéciale

La Baule. — Réunis en congrès, du 18 au 20 juin, six cents délégués de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs ont débattu d'un thème ambitieux : l'inflation et le consommateur. A la base de leur réflexion, un rapport, une étude de motivation menée en 1974 auprès d'une cinquantaine de personnes et un sondage pratiqué auprès d'un échantillon de mille cinq cents ménages de coopérateurs. Les congressistes ont également entendu M. Lionel Stoleru, conseiller économique du président de la République, et M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, mais n'ont pu bénéficier de la contribution de M. Jacques Attali, un des conseillers économiques de M. Mitterrand, retenu à Paris par la convention du P.S.

« *Le problème qui nous est aujourd'hui posé est celui de construire un autre modèle de consommation.* » « *Dans une inflation par la demande et par les coûts, la responsabilité du consommateur a été très atténuée, même si ce dernier n'est pas un citoyen au-dessus de tout soupçon.* » Ces deux phrases extraites du rapport spécial du Mouvement coopératif sur « *L'inflation et les consommateurs* » donne la mesure à la fois de l'ambition et des limites du thème abordé lors de ce congrès.

La complexité des causes et des mécanismes purement économiques de l'inflation ne laisse pas les consommateurs de base à l'abri de tout reproche car, s'il n'est pas à l'origine du déclenchement d'un processus inflationniste, le consommateur « *peut l'amplifier par ses réactions* ». Et c'est bien ce qui s'est passé depuis que l'inflation a pris l'allure galopante que l'on sait. Se percevant davantage comme « producteurs », qu'ils soient agriculteurs, industriels, commerçants ou salariés, les consommateurs se sont battus « *avec beaucoup plus d'énergie pour éviter l'effritement de ce qu'ils possèdent et pour obtenir l'augmentation ou l'indexation de leurs revenus que pour lutter effectivement contre la hausse des prix* ».

Cette constatation, pour sévère qu'elle soit, est confirmée par les deux enquêtes menées par le mouvement coopératif : partisans de solutions économiques ou politiques (d'ailleurs souvent divergentes) pour sortir de l'inflation, les coopérateurs interrogés jugent, dans l'ensemble, insuffisantes les mesures adoptées par le gouvernement, certains allant jusqu'à souhaiter des « *mesures draconiennes* », qui touchent au mode même de consommation. Mais simultanément elles sont ressenties comme utopiques.

Le chômage a d'ailleurs pris le pas sur la hausse des prix dans l'inquiétude des consommateurs, 54 % le jugeant l'élément le plus grave de la crise actuelle, contre 24 % qui estiment la hausse des prix plus angoissante.

En face de cette victime consentante de l'inflation qu'est le consommateur, c'est toute la civilisation industrielle d'expansion à tout prix qui est mise en accusation : le financement de la croissance est inflationniste, a pu dire M. Gilbert Pigemet, secrétaire général de la Société des coopératives de consommateurs (centrale d'achat du groupe), et fait payer aux consommateurs la charge de l'expansion : un contrôle plus sélectif des crédits s'impose en fonction de la nature des investissements et de leur utilité.

Des produits témoins

M. Stoleru se refuse à envisager des choix entre les consommations utiles ou inutiles, mais a renouvelé sa proposition que l'Etat assure la mise sur le marché d'une cinquantaine de produits simples standards, à prix de vente strictement réglementé et que tout détaillant devrait obligatoirement commercialiser. Il ne s'agit plus là de secteur commercial témoin, mais de « *produits ordinaires témoins* ».

A côté des articles de plus en plus sophistiqués que nous propose actuellement le marché, on trouverait ainsi des cuisinières sans gadgets, des machines à laver dotées d'un nombre réduit de programmes, des lessives « ordinaires » qui lavent tout aussi « blanc » que les autres, etc. Bien avant que le gouvernement se lance dans cette importante et périlleuse opération, on pourra lire, dans les prochains jours, le rapport du groupe interministériel de réflexion sur les problèmes de durée de vie des objets, que préside M. Ansquer.

Les coopératives, quant à elles, ont décidé dans une de leurs motions d'améliorer leur politique d'assortiment en bannissant de la vente les gadgets et les fausses innovations, et en offrant à leurs clients des « *produits présentant le meilleur rapport qualité-prix-durée d'usage* ».

Le courant qui a porté les sociétés industrialisées vers le gaspillage des ressources naturelles, vers l'obsolescence voulue des produits sera difficile à renverser, tant que le mythe de la concurrence et de ses vertus restera tout puissant. Un tel renversement de finalité de l'économie est porteur d'une révolution aussi importante que les habituelles révolutions politiques. Une association de consommateurs, même si elle se double d'un appareil commercial puissant, n'y peut prétendre seule.

Quel gouvernement osera vraiment s'attaquer à cette tâche et dépasser le stade des « rapports » qui, pour intéressants qu'ils soient, font figure de vœux pieux ?

JOSÉE DOYÈRE.

La fabrication du chlorure de polyvinyle principal objet de l'association entre E.M.C. et C.D.F.-Chimie

L'Entreprise minière et chimique (E.M.C.), qui exploite les potasses d'Alsace, et C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France, viennent de signer un important accord d'association (le Monde daté 22-23 juin), qui, le communiqué ne le cache pas, n'est pas limitatif.

Est-ce le premier pas vers un rapprochement, voire une fusion ultérieure des deux sociétés nationales, suivant le désir manifesté par les pouvoirs publics, soucieux de créer un grand groupe chimique d'Etat ? C'est ce qu'il est encore impossible de dire.

Dans l'immédiat, alors que la crise continue de sévir dans l'industrie chimique, cet accord permettra aux deux firmes de tirer le meilleur parti de leurs ressources.

La fabrication du chlorure de polyvinyle (P.V.C.), constituera le pivot de l'association. Dans la mesure où la conjoncture reste assez mauvaise sur le marché de cette matière plastique, le choix peut paraître surprenant. Il est pourtant fondé. En raison de ses nombreuses propriétés, le P.V.C. est un matériau à peu près irremplaçable dans divers domaines d'application (fabrication de tubes, tuyaux, disques, etc.). Depuis quatre ans, la consommation dans le monde a augmenté plus rapidement (+ 60 %) que les capacités de production disponibles (+ 55 %). La France a même pris du retard avec un taux de croissance de 41 %. Mais, durant le premier semestre de 1974, les utilisateurs ont commencé à constituer d'énormes stocks. Le P.V.C. a manqué.

Ni l'E.M.C. ni C.D.F.-Chimie ne produisent de P.V.C. L'intérêt à tenter l'aventure ensemble était d'autant plus évident, pour les deux firmes, qu'elles se complètent pour l'approvisionnement de matières premières.

Le P.V.C. s'obtient par polymérisation du chlorure de vinyle monomère (M.V.C.) et le M.V.C. par combinaison du chlore et de l'éthylène. L'E.M.C. produit du chlore et du M.V.C., mais pas d'éthylène. Elle pourrait même en fabriquer beaucoup plus avec tout le sel fatal inutilisé, qui provient de ses mines de potasse. La construction en commun avec C.D.F.-Chimie d'une plate-forme industrielle de M.V.C. et de P.V.C. en Alsace lui offrira donc un débouché pour ce produit encombrant et polluant.

C.D.F.-Chimie fabrique de l'éthylène, mais ni M.V.C. ni chlore. Elle construit à Mazingarbe (Pas-de-Calais) une unité de P.V.C. dont la capacité initiale de 130 000 tonnes par an sera ultérieurement portée à 160 000 tonnes par an. Avec cette unité, les deux associés se classeront en 1976 au troisième rang des producteurs français de P.V.C., derrière Rhône-Poulenc et Solvic (filiale de Solvay).

ANDRÉ DESSOT.

La crise du marché des sucres blancs

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE A LA TÊTE DE LA CAISSE DE LIQUIDATION DES AFFAIRES EN MARCHANDISES.

Le gouvernement a décidé de retirer son agrément aux membres du conseil d'administration de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises de la Bourse de commerce de Paris, indique-t-on dimanche au ministère du commerce et de l'artisanat. M. Pesson a été immédiatement nommé administrateur provisoire.

Cette décision a été prise aussitôt après l'annulation, le 20 juin 1975, par le Conseil d'Etat (« le Monde » daté 22-23 juin) de l'autorisation de suspendre les opérations sur le marché international des sucres blancs de Paris, accordée le 3 décembre 1974 par M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Elle a pour objet de préparer la réouverture du marché des sucres blancs dans le délai le plus rapproché possible, en écartant les administrateurs de la Caisse qui étaient en fonction au moment où la crise a éclaté en décembre 1974.

● LES COMMERÇANTS REPARATEURS DE L'AUTOMOBILE proposent une charte de la voiture d'occasion dont ils ont défini les bases lors du congrès de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), qui vient de se tenir à Dinard.

La C.S.N.C.R.A. propose notamment qu'un « *carnet de bord* » suive le véhicule jusqu'à sa destruction, qu'il soit équipé de compteurs kilométriques plombés à six chiffres, que des contrôles de sécurité soient effectués à chaque changement d'immatriculation et enfin que le certificat d'immatriculation des voitures détruites à plus de 75 % soit supprimé. Une motion de synthèse réclamant notamment le retour à la liberté des prix et une réduction de la T.V.A. sur les véhicules sera remise à M. Chirac. — (*Corresp.*)

● CHRYSLER - GRANDE - BRETAGNE pourrait mettre vingt mille ouvriers en chômage technique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL - UCLAF

Emission au prix de 1.000 F chacune de 80.000 obligations de 1.000 F nominal

Jouissance : 11 juillet 1975.

Intérêt annuel : 11,30 %, soit 113 F par obligation, premier coupon payable le 11 juillet 1976.

Prix d'émission : le pair, soit 1 000 F par obligation.

Taux de rendement actuariel brut : 11,22 %.

Durée : 15 ans.

Amortissement : en 10 ans à partir du 11 juillet 1980 :
— soit par remboursement au pair,
— soit par rachats en Bourse.

Cotation : ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).

(Visa COB n° 75-88 du 10 juin 1975 - « BALO » du 23 juin 1975.)

PRIMAGAZ

La compagnie Primagaz a réuni, le 18 juin 1975, ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire, puis ordinaire. Sur les huit cent vingt-quatre mille titres composant le capital social, les feuilles de présence ont été arrêtées à six cent trente-cinq mille quatre cent trente actions présentes ou représentées

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de porter de neuf à dix le nombre des membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et pris connaissance des comptes consolidés du groupe.

Le président a indiqué que la distribution des gaz de pétrole liquéfiés, perturbée par les conséquences de la crise de l'énergie, n'a pas encore retrouvé son rythme normal. Les fortes hausses intervenues sur tous les postes de frais ainsi que le versement de la contribution exceptionnelle ont amené l'entreprise à mettre en œuvre une politique d'économie portant sur certaines dépenses d'exploitation, et à réduire provisoirement son programme d'investissement. Les effets en seront progressifs et se cumuleront avec ceux de l'amélioration des conditions d'approvisionnement et les efforts en cours en vue de diversifier l'activité, aussi bien dans les applications des gaz que dans d'autres domaines.

Les résultats nets de l'exercice s'établissent à 5 696 218 F. Il sera mis en paiement, à partir du 7 juillet 1975, un coupon unitaire de 5,80 F (avoir fiscal : 2,90 F). M. Raffaële Ursini, administrateur-délégué de la société italienne Liquigas, important actionnaire de Primagaz, a été nommé administrateur, le mandat de la compagnie Lebon a été renouvelé.

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie Française des Pétroles se tiendra le 27 juin prochain, à 10 h. 30, au siège de la Compagnie.

Le rapport annuel, disponible à compter du 15 juillet, peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

Compagnie Française des Pétroles,
Secrétariat général, Service diffusion
5, rue Michel-Ange
75781 Paris Cedex 16
Tél. 524-46-46 poste 24-71

SOCIÉTÉ LYONNAISE POUR L'EXPLOITATION DE VÉHICULES

S.L.E.V.E.

L'assemblée générale réunie le 18 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice écoulé se soldant par un bénéfice net hors plus-value à long terme de 1.791.968 F. Les amortissements se sont élevés à plus de 23 millions en accroissement de 23 % ; le chiffre d'affaires hors taxe atteint 94 millions de francs.

Le dividende a été fixé à 13,50 F par action y compris l'impôt déjà versé au Trésor ; il sera mis en paiement le 15 septembre.

A l'issue de l'assemblée, le président a déclaré que, compte tenu de la conjoncture économique présente, l'activité de la société au cours des quatre premiers mois de 1975 était satisfaisante, la progression du chiffre d'affaires s'établissant à 17 %. Les résultats du premier semestre devraient se comparer favorablement à ceux du premier semestre 1974.

UGIMO

Réunis le 18 juin en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Etienne Gout, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, le résultat net de l'exercice ressort à 21 817 031 F, montant sur lequel il a été décidé de prélever une somme de 20 969 986 F pour distribuer un dividende net de 8,40 F par action, dont 1,87 F exonérés de l'impôt sur le revenu, contre 6,84 F l'an dernier. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 juillet sur présentation des coupons 10 A et 10 B.

Dans son allocution, après avoir souligné que l'exploitation des immeubles s'était poursuivie de façon très satisfaisante depuis le début de l'année, le président a laissé prévoir une nouvelle augmentation du dividende au titre de l'exercice 1975.

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1975, sous la présidence de M. Francis G. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1974, ainsi que les résolutions qui lui étaient présentées.

Le bénéfice net de l'exercice 1974 s'est établi à 17 178 698 F après 110 356 000 F d'amortissements ; le bénéfice net de l'exercice précédent s'était élevé à 10 876 777 F, après 58 832 403 F d'amortissements.

Le dividende net de 4,50 F par action (3,50 F l'année précédente) sera mis en paiement à partir du 30 juin 1975. Compte tenu de l'avoir fiscal de 2,25 F, le revenu global par action ressort à 6,75 F (5,25 F l'année dernière).



L'assemblée ordinaire, tenue le 18 juin 1975 sous la présidence de M. Gilbert de Dietrich, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et a fixé le dividende net à 15,50 F qui sera mis en paiement à partir du 7 juillet contre présentation du coupon n° 24. Ce dividende est assorti d'un avoir fiscal de 7,75 F, soit, au total, 23,25 F par action.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de la Compagnie industrielle et financière de participations (Penhoët), représentée par son président-directeur général, M. Jacques Monnier. L'assemblée a réélu M. Michaël Grunelius administrateur.

Le président a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

A l'issue de cette Assemblée, je voudrais vous donner quelques informations concernant la marche de notre Société au cours du premier semestre.

Permettez-moi tout d'abord de me réjouir de compter parmi nos nouveaux actionnaires, la Compagnie industrielle et financière de participations (PENHOET) et de voir siéger à notre conseil son président-directeur général, M. Jacques Monnier.

Cette Société a acquis en Bourse des actions de notre Société pour un montant légèrement supérieur à 10 millions de francs. Cette prise de participation semble affirmer la valeur de la politique de diversification de notre patrimoine industriel et immobilier poursuivie par les dirigeants de la Société. Elle donne un équilibre qui permet de traverser dans de meilleures conditions des périodes de conjoncture déprimée.

Je suis pour ma part convaincu que vous appréciez et continuerez à apprécier cette politique dont le bien-fondé est à nouveau confirmé par les résultats dont vous venez de prendre connaissance.

A ce jour, l'activité des premiers mois de 1975 est à l'image de celle des derniers mois de 1974 et se traduit pour notre Société par :

— Un ralentissement de l'activité des divisions produisant des appareils ménagers et des chaudières de chauffage central, ce dernier secteur étant toutefois plus affecté que le premier ;

— Une activité très soutenue par contre pour nos productions de matériel ferroviaire, de mécanique et de génie chimique

Par rapport à fin mai 1974, le chiffre d'affaires de chacun de nos divisions a évolué comme suit :

— Equipement ménager .. + 7,1 %
— Equipement thermique. — 28,3 %
— Equipement chimique.. + 58,5 %
— Ferroviaire et Mécanique — 7 %

Nous constatons une évolution favorable du chiffre d'affaires « Groupe » qui, à fin mars, accusait un retard de 8 % par rapport au premier trimestre de 1974 : ce retard n'est plus que de 0,3 % à fin mai. Cette évolution doit se poursuivre et se traduire d'ici la fin de l'année par une sensible progression de notre chiffre d'affaires.

Ces prévisions s'appuient sur une importante augmentation des facturations de la division équipement chimique et de la division ferroviaire et mécanique. Pour cette dernière, de nouvelles chaînes de fabrication ont été mises en route en début d'année, dont les productions supplémentaires n'auront d'incidences sur les facturations qu'au cours des prochains mois.

Pour votre information, je vous signale que la valeur des commandes en carnet totalise 533 millions de francs contre 427,5 millions à fin mai 1974, en augmentation de 25 %.

A l'exportation, dont le chiffre d'affaires a progressé de 44 % au cours des cinq premiers mois, nous pouvons faire état de perspectives de développement encourageantes.

Nous espérons, dans ce contexte, maintenir à leur niveau actuel les horaires de nos usines produisant des appareils ménagers et de chauffage central. Par contre, le niveau d'activité soutenu des usines productrices de biens d'équipement qui disposent d'un carnet de commandes élevé devrait nous permettre de créer de nouveaux emplois dans les mois à venir.

La poursuite et le montant de nos investissements restent en partie liés à l'évolution de la conjoncture : quant au niveau des résultats de l'exercice en cours, il ne pourrait être que favorablement influencé par une reprise de l'activité de nos divisions « Equipement ménager » et « Equipement thermique ».

Sans minimiser les difficultés auxquelles nous aurons à faire face, je reste confiant dans le développement de notre Société : notre politique de diversification, notre souci d'améliorer la rentabilité de nos productions, et bien entendu la qualité et l'attachement de l'ensemble de notre personnel, en sont les plus sûrs garants.

CIT - ALCATEL

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le 18 juin 1975, ont approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 48 374 000 F contre 53 806 000 F pour l'exercice précédent.

Ce résultat s'entend après prise en charge de 8 194 000 F au titre de la contribution fiscale exceptionnelle et comprend des plus-values à long terme à concurrence de 2 millions 352 000 F contre 8 019 000 F pour l'exercice 1973.

Compte non tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice 1974 s'établit à 61 037 000 F, en augmentation de 16 % sur celui comparable de l'exercice 1973, soit 52 275 000 F.

Suivant les propositions du conseil, l'assemblée a d'autre part voté, après affectation de 2 408 000 F à la réserve spéciale des plus-values à long terme, la répartition aux actions d'une somme globale de 42 556 150 F, en augmentation de 21,3 % sur laquelle 3 273 550 F correspondent à la part des dividendes qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le revenu global par action est ainsi de 48,75 F contre 40,20 F, soit 32,50 F contre 26,80 F à titre de dividende et 16,25 F contre 13,40 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), ce revenu global comportant :

— Au titre de l'exercice 1974, une rémunération brute totale de 45 F, comprenant le dividende de 30 F et l'impôt de 15 F déjà payé au Trésor ;

— A titre complémentaire (supplément de dividende pour l'exercice 1973), une rémunération brute totale de 3,75 F comprenant le dividende de 2,50 F et l'impôt de 1,25 F déjà payé au Trésor.

Le dividende complémentaire reporté de l'exercice 1973 et le dividende de l'exercice 1974 seront mis en paiement le 30 juin 1975 contre remise, respectivement, des coupons n° 9 et n° 10.

Au cours de son allocution, le président Ambroise Roux a notamment donné quelques indications sur l'activité de la société durant les premiers mois de l'exercice en cours.

A fin mai, le chiffre d'affaires était en progression de 23 % et les commandes enregistrées étaient en très forte augmentation tant en ce qui concerne la métropole que l'exportation. C'est ainsi que les marchés pris à l'étranger en cinq mois ont représenté un montant supérieur de 40 % à celui de l'année 1974 tout entière.

AGENCE HAVAS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1975 sous la présidence de M. Jean Méo, a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Le chiffre d'affaires hors taxes de l'Agence, en augmentation de 8 %, s'établit à 986 millions de francs, contre 910 millions de francs en 1973, se répartissant ainsi :

Publicité .... 582 M.F. (+ 5 %)
Tourisme .... 404 M.F. (+ 14 %)

Le bénéfice net de 1974, après impôt, s'établit à 15 168 695 F, en recul de 12,75 % sur celui réalisé en 1973 (cette année-là, compte tenu de plus-values à long terme exceptionnelles, le bénéfice net total avait été de 20 965 000 F).

Compte tenu de la baisse du résultat et du climat d'incertitude qui règne sur le marché publicitaire, l'assemblée, sur la proposition du conseil d'administration, a fixé le dividende à 7,50 F, au lieu de 8,50 au titre du précédent exercice, le rendement global de l'action ressortant à 11,25 F au lieu de 12,75 F.

L'assemblée a pris acte de la nomination, en qualité d'administrateur représentant l'Etat, de M. Jean Farge, inspecteur des finances, directeur de la comptabilité publique au ministère de l'économie et des finances, et a renouvelé les mandats de MM. Jean Méo et Francis-Louis Closon.

Une assemblée extraordinaire du même jour a également ratifié la décision du conseil d'administration portant déplacement du siège social à Neuilly-sur-Seine, 136, avenue Charles-de-Gaulle.





Pendant l'exercice écoulé, qui a connu deux périodes d'activité bien distinctes (vive hausse des prix des matières premières et forte pression de la demande au premier semestre ; brusque retournement du marché à partir de l'automne), le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 20 351 millions de francs, en augmentation de 38,3 % contre 19 % l'année précédente : cette évolution correspond pour environ un quart seulement à un accroissement en volume.

Sur le plan géographique, les progrès apparaissent sensiblement plus importants en France qu'à l'étranger : 44 % pour les sociétés nationales, contre 22 % pour les sociétés étrangères, celles-ci représentant toujours à peu près le quart du chiffre d'affaires consolidé total.

CHIMIE

Divisions chimie minérale, pétrochimie, polymères, chimie fine : les activités chimiques du groupe, maintenant réparties en divisions, ont correspondu essentiellement à celles de la Société des usines chimiques Rhône-Poulenc et de la société Rhône-Progil. Parmi les secteurs de la Société des usines chimiques Rhône-Poulenc ayant connu une croissance particulièrement forte, citons les grands intermédiaires organiques, les produits de base pour parfumerie et les produits industriels. A Rhône-Progil, le chiffre en augmentation de 61 % sur 1973, a atteint 4 687 millions de francs, dont 28,3 % réalisés à l'exportation.

Division phytosanitaire : ses activités représentent un peu moins de 5 % du total du chiffre d'affaires du groupe. Pour la société Pepro, principale unité de la division en France, le chiffre d'affaires de la branche agriculture (750 millions de francs) s'est inscrit en augmentation de 40 %. A l'étranger, où la division déploie une importante activité, plusieurs projets ont vu le jour durant l'exercice (Inde, ... d'Ivoire, Benelux, Allemagne ... rale).

PHARMACIE

Division santé : les chiffres c... lidés du groupe dans le se... pharmaceutique se répartiss... raison de 47 % en France et de ... sur les marchés étrangers.

Les ventes de la Société ... dont l'activité principale port... les produits de l'alimentatio... male, se sont accrues, en 19... 66 %.

TEXTILES

Division textile : ce sect... été le premier touché par la ... On a assisté à un effondreme... commandes et le mouvemen... amplifié à l'automne. En Fra... tonnage de fibres chimique... inscrit, pour l'ensemble de l'a... en diminution de 18 %.

FILMS ET REPROGRAPH...

Division films : le chiffre ... faires de la division a mar... structure égale, une progres... 38 % par rapport à 1973. Le ... des films a poursuivi son d... pement. Dans les domaines ... reprographie, la progression ... de 30 % à 40 %.

PRINCIPALES FILIALE... ÉTRANGÈRES

En Grande-Bretagne, Ma... Baker a connu une année ... Néanmoins, le chiffre d'aff... accru de 25 %. Aux Etats... chiffre d'affaires de Rhodi... marque une hausse en ... nationale de 30 %. Au Br... l'activité économique de 19... également partagée en deux ... contrastées : les ventes conso... nos sociétés établies dans ce ... sont élevées à 1 347 milli... francs.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES pour l'exercice 1974

(en millions de franc...

	1974	1973 corrigé	Va...
Chiffre d'affaires (hors taxes)	20 351	14 712	
Marge brute d'autofinancement	2 761	1 760	
Bénéfice net du groupe	1 001	601	
Bénéfice net revenant à Rhône-Poulenc S.A.	863	569	
Bénéfice net par action revenant à Rhône-Poulenc S.A. (en francs)	45,57	30,02	
Investissements d'exploitation	2 001	1 712	+

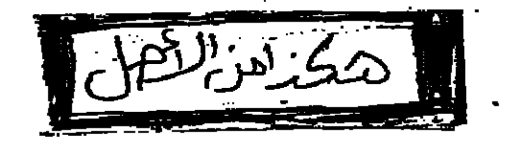
CERABATI

L'assemblée générale ordinaire réunie le 19 juin 1975, sous la présidence de Mme de Vogüé, a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration

Le dividende a été fixé à 14,25 F dont 4,75 F d'impôt déjà versé au Trésor contre respectivement 12,60 F et 4,20 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera payé contre remise du coupon n° 32 à p... 1er juillet 1975.

L'assemblée a renouvelé ... dat d'administrateur de M. S... vice-président du conseil.

Dans son allocution, M... Vogüé a souligné la con... économique défavorable qui ... particulièrement le secteur ... timent : les résultats de l... en cours seront moins sati... que ceux de l'année écoulée.



LES MARCHÉS FINANCIERS

[MAT]IÈRES PREMIÈRES

[Les] cours entre parenthèses sont [ceux de] la semaine précédente.)

[MÉTAU]X. — Londres (en sterling [par] tonne) : cuivre (Wirebars) [comp]tant 521 (512,50), à trois mois [...] (531) ; étain comptant inch. [...]), à trois mois 3 033 (3 048) ; [plom]b 158 (151) ; zinc inch. (330).

[Ne]w-York (en cents par livre) : [cuivr]e (premier terme), 53,20 [...]) ; aluminium (lingots), inch. [...] ferraille, cours moyen (en [dollar]s par tonne), 66,82 (74,77) ; [merc]ure (par bouteille de 76 lbs), [...]75 (175-180).

[S]ingapour (en dollars des Dé[troits] par picul de 133 lbs) : 935

[TEXTI]LES. — New-York (en cents [par l]ivre) : coton juil., 45,85 (44,45). [...] 47,25 (47,75) ; laine suint, juil. [...] (140), oct. 137 (135,40).

[L]ondres (en nouveaux pence par [kilo]) : laine (peignée à sec), juil. [...] (185) ; jute (en sterling par [tonn]e), Pakistan, White grade C, [...] (200).

[R]oubaix (en francs par kilo) : [...], juil. 16,40 (16-50).

[C]alcutta (en roupies par maund [de 8]2 lbs) : jute, 475 (460).

[CAOU]TCHOUC. — Londres (en nou[veau]x pence par kilo) : R.S.S. [com]ptant, 30,70-32 (28,05-29).

[S]ingapour (en nouveaux cents [des] Détroits par kilo) : 124,75-[...]25 (124,75-125,15).

[DENR]ÉES. — New-York (en cents [par] lb) : cacao juil. 45,65 (46,25) ; [...] 41,66 (42,15) ; sucre disp. 12,30 [...]50) ; juil. 12 (13,40).

[L]ondres (en livres par tonne) : [suc]re août 128,50 (140,95), oct. : [...] (136,50) ; café juil. 469,50 (471). [...] 457,50 (455) ; cacao juil., [...]50 (435,50), sept. 442 (449).

[P]aris (en francs par quintal) : [cac]ao juil. 500 (530), sept. 452 [...]) ; café juil. 452 (460), sept. [...] (460).

[CÉRÉ]ALES. — Chicago (en cents par [boiss]eau) : blé juil. 323 (295 3/4), [...] 321-330 (301) ; maïs juil. [...] 1/2 (277 1/2), sept. 272 1/2 [...]4 3/4).

LONDRES

Recul

Craignant que le gouvernement ne décide de bloquer les prix pour lutter contre l'inflation, le marché s'oriente de nouveau à la baisse lundi matin. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles accusait un recul de 5,5 points à 328,2. Le mouvement de grève, qui menace de paralyser l'activité d'I.C.I., provoque un repli de 7 pence de l'action de la société. A l'inverse, les mines d'or se redressent et gagnent jusqu'à 50 pence. Lourdeur des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 162 50 contre 162 50

VALEURS	CLOTURE 20/6	COURS 23/6
War Loan 3 1 %	24 1/8	24 1/16
Beechams	295 ...	289 1/2
British Petroleum	532 ..	527 1/2
Shell	319 ...	316 ...
Vickers	137 ...	135 ...
Imperial Chemical	284	277
Courtaulds	128	124
De Beers	304	302 1 2
*Western Holdings	36 1 2	36 3 4
Rio Tinto Zinc Corp	181	181 ...
*West Driefontein	46 3 4	50 3 8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	19 juin	20 juin
Valeurs françaises	120	122,1
Valeurs étrangères	121,2	123,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	70,5	71,4

NOUVELLES DES SOCIETES

AIR LIQUIDE. — Les résultats de l'exercice 1975 devraient, sauf accident, être du même ordre que ceux de 1974. Le conseil a décidé l'attribution d'une action gratuite pour dix anciennes, jouissance 1er janvier 1975, l'opération prenant effet à partir du 28 juillet 1975.

FINANCIERE FRANCE-AFRIQUE. — Distribution d'une action gratuite pour dix anciennes.

Taux du marché monétaire

Effets privés	7 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/6	23/6
1 dollar (en yens)	293 90	294 30

B. A. L. O.

Le numéro du 23 juin publie notamment les insertions suivantes :

Editions de Montsouris. — Emission au pair de 100 000 actions de 100 F (2 pour 3), jouissance du 1er janvier 1975. Le capital sera porté de 500 000 F à 10 500 000 F. Sous réserve de la réalisation de cette opération : réévaluation de certains actifs sociaux à hauteur de 10 millions de francs ; réduction du capital de 16 895 700 F à 500 000 F par réduction de la valeur nominale des actions de 112,50 F à 100 F, et diminution du nombre des titres de 150 184 à 5 000.

Crédit sucrier et alimentaire. — Attribution gratuite à partir du 30 juin 1975 de 70 456 actions de 50 F (1 pour 2), jouissance du 1er janvier 1975. Le capital est porté de 7 045 650 F à 10 568 450 F.

Phoenix Assurance Company Limited. — Emission à 180 pence de 11 729 466 actions de 25 pence (1 pour 4).

Comptoir des entrepreneurs. — Emission de 250 000 obligations de 1 000 F, à 11,30 %, amortissables à partir du 15 juillet 1978.

SACILOR - Aciéries et Laminoirs de Lorraine. — Emission de 2 millions d'obligations de 120 F, à 9,50 %, convertibles en actions à partir du 1er janvier 1976, à raison d'une action pour une obligation. Jouissance du 1er juillet 1975. La souscription est réservée par priorité, du 24 juin au 8 juillet 1975, aux actionnaires de la société (une obligation pour deux actions possédées). L'emprunt sera amorti en dix ans à partir du 1er janvier 1984.

Caisse foncière de crédit. — Emission de 110 000 obligations de 1 000 F à 11,30 %, amortissables en douze ans à partir du 7 juillet 1978.

Groupement interprofessionnel financier antipollution. — Emission de 178 000 obligations de 1 000 F à 11,30 %, jouissance du 7 juillet 1975, amortissables en quinze ans à partir du 7 juillet 1978.

Emission au pair de 44 005 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1975, portant le capital de 12 179 500 francs à 16 580 000 F.

Roussel-Uclaf. — Emission de 80 000 obligations de 1 000 F, à 11,30 %, amortissable en dix ans à partir du 11 juillet 1980.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Denain-N.-E.-Longwy, c. 11	1 p. 10	3 80
Jacques Borel Int., c. 17	1 p. 5	7 60
Océanic, c. 20	1 p. 1	0 10
Thomson-Brandt, c 27	1 o.p. 5 a.	6 60
Norsk Hydro, dr.	1 p. 3	38 ..

[B]OURSE DE PARIS — 2[3] JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
....	40 ..	2 182
....	55 40	1 918
[...] 1920-1960	136 90	1 918
[...] amort. 45-54	72 10	2 863
[...] % 1963	101 ..	8 372
[...] 4-4 3/4 % 63	87 65	3 423
[...] N. Eq. 5 % 65	100 ..	3 752
[...] N. Eq. 6 % 66	98 90	4 323
[...] N. Eq. 6 % 67	95 60	0 328
[...] 7 % 1973	100 ..	2 992
[...]F. 6 1/2 1960	113 60	1 586
— 5 % 1960	100 60	1 712

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[...]F. parts 1950	... ..	387 50
[...]F. parts 1958	378	378
[...] France 3 %	126	126 50
[...]de-I.S.A.R.D.	442	442
[...]ille (Vie)	207	215
[...]P.	330	330
[...]cordie	281 70	285 ..
[...]rgne France	334	334
[...] T.I.A.R.D.	102 50	102 50
[...]ière (Vie)	232	235
[...]nce (I.A.R.D.)	280	280

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)		378
Préservatrice S.A.	341	343
Prévoyance	1101	1101
Protectrice A.I.R.	232	230
Alsacien. Banque	358	359
(Li) Banq. Dupont	220	220
Banque Hervet	250 80	258 50
Banque Indochine	187	184
Sté B. et Particip.	400	413 50
Banque Worms	164	164
C.F.E.C.		548
C.G.I.B.	75	74 50
Codetel	108	107 20
Cofica	68	68
C.A.M.E.	...	57
Créd. gén. Indust.	130	124 80
(M) Crédit Mut.	...	60 ..
Financière Sofal	155	155
Finextel	108	108
F.C.F. et B. (Cie)	85	d 83 50
France-Bail	282 50	282 50
Hydro-Energie	35	35 ..
Immobanque	147	147
Immofice	112 50	113 40
Interbail	128 60	130 ..
Locafinancière	115	116
Lyon-Alemand	119 ..	118 ..
Soc. Mars. Crédit	267	257

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	282	286 ..
SLIMINCO	135 ..	c135 ..
Sté Cent. Banque	70 ..	78 ..
SOFICOMI	141	140
Sovabail	147	149
UCIP-Bail	110 60	108
Unibail	125 ..	123 60
Un. Ind. Crédit	148 50	143 50
Fonc. Chât.-d'Eau	591	591
(M) S.O.F.I.P.	285 ..	145
Fonc. Lyonnaise	535	521
Immob. Marseille	902	900
Louvre	203	205
Midi	o481	481
Rente foncière	620	644
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	225	226
Cogifi	110	111 90
Foncina	103 30	102 60
Cr. Fin. Constr.	108 50	108 50
Immindo	103 50	103 50
Imminvest	88 80	88 70
Cie Lyon Imm.	95	95 50
Sagimo	107 20	108
UFIMEG	84	84
U.G.I.M.O.	105	105
Union Habit.	130	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	113 50	114 90
Acier Investiss.	100	99 50
Gestion Sélect.	168 50	167 50
Invest. et Gest.	131 50	131 60
Parisienne Plac.	140 10	139 ..
Placem. Inter.	80	78 80
Sofragi	203 50	203 90
Abeille	208	208
Applic. Hydraul.	860	860
Artois	.	85
Centen. Blanzy	285	283
C. Roussel-Nobel	..	231
(Ny) Centrest	..	111
(Ny) Champex	100	100
Charg. Réun. (P.)	2931	2950
Orléans	82	82 10
(Li) Dév. R. Nord	126 50	123
Electro-Financ.	270 20	265 20
Fin. Bretagne	39 50	39
Fin. Haussmann	46 50	d 48 50
Financière Iéna	45 50	44
Gaz et Eaux	300	300 ..
La Mure	..	73 ..
Lebon et Cie	147 ..	145 ..
(Ny) Lordex	...	106 20
Cie Marocaine	..	c 27 ..
G.V.A.L.M.	47 20	47 20
OPB-Paribas	92 50	93 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	.. ..	24 80
Providence S.A.	193 ..	194 ..
Révillon	451	451
(Ny) Saïg	118	120 ..
Santa-Fé	..	49 50
Saffo	68 05	68 25
Sofimex	399	400
Cambodge	37 10	d 38 50
Clause	383	378 ...
Indo-Hévéas	87	87
Agr. Ind. Madag.	o 28 80	o 26 60
Mimot	27 ..	28 ..
Padang	68	68
Salins du Midi	165	166
Aliment. Essent.	41 50	41 50
Allobroge	182 ..	174 60
Bananeir	240 10	244 90
Fromage Bel	86 ..	85
Berthier-Savoca	761	760
Cédis	540	548
(M) Chambourcy	... ..	150
Compt. Moderne	200	208
Docks France	216	218
Economats Centr.	350	351
Epargne	196 ..	200
Fr. Paul-Renard	...	210 10
Générale-Aliment.	58 50	60
Genvrain	209	207
Goulet-Turpin	123 10	125
Lesieur (Cie fin.)	200	200
Gr. Moul. Corbeil	165	158
Gr. Moul. Paris	250 50	259 50
Nicolas	326	325
Piper-Heidsieck	305	310
Potin	332 40	342
Rochefortaise	155	154 50
Roquefort	268	265
Saupiquet	173	176
Sup. Marché Doc.	145	145
Taittinger	272	270
★ Unipol	130	*130 50
Bénédictine	1540	1521
Bras. Indochine	419	403
Cusenier	390	406
Dist. Indochine	330 20	330
Dist. Réunies	281	281
Pernod	458 ..	400
Ricqlès-Zan	.. ..	69 70
Saint-Raphaël	155 10	155 ..
Gest. P. Segepal	226	228
Union Brasseries	37 50	37 50
Beghin-Say	134 20	134 40
Siamna	288	290
Sucrerie (Cie Fr.)	273	282
Sucr. Bouchon	136	136 60
Sucr. Soissonnais	291	288
Berliet	...	247
Chausson (Us.)	46	45 20
Motobécane	116	114
Saviem	67 10	67 50
S.E.V. Marchal	39	40 ..
Bois Dér. Océan	91	90 90
Borie	267	258
Camp. Bernard	90 10	90 10
C.E.C.	111	110
Cerabati	131 ..	d138 20
Chim. de la route	c156 50	c156 50
Ciments Vicat	168	168
Drag. Trav. Pub.	85 ..	o81 60
F.E.R.E.M.	60	59 50
Française d'entr.	.. ..	8 80
G. Trav. de l'E.	83 10	86 40
Herlicq	239 80	239 80
Lambert Frères	68 30	70 ..
Leroy (Ets G.)	158 50	159
Origny-Desvroise	132	131 50
Porcher	280	154
Rougier	180	180
Constr. Routes	..	o 25 10
Routière Colas	165	167
Sablières Seine	175	177 50
Savoisienne	208 ..	215
Schwartz-Hautm.	.. ..	58 60
Spie-Batignolles	59	58 ..
T.P. Fougar. SNCT	111	116 ..
Trindel	140 10	144 ..
Voyer S.A.	87	87 ..
Dunlop	22 30	22 60
Safic-Alcan	159 80	159 80
Bit. Asph. Contr.	.. ..	100
Comiphos	97	99 ..
Gaumont	456	437
Pathé-Cinéma	82 ..	82
Pathé-Marconi	.. ..	89 80
Tour Eiffel	56 80	58 90
Air-Industrie	o 89	89
Applic. Mécan.	142 90	143
Arbel	174	173 90
Ateliers G.S.P.	.. ..	56 50
Av. Dass.-Breguet	195	195
Bernard-Moteurs	59	59
B.S.L.	298	300
Cie des Compt.	161 20	160 50
C.M.P.	280	280
Cope All. Europe	175	175

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	415	421
Duc-Lamothe	283	284
E.L.M. Leblanc	245	235
Ernault-Somua	220	o211 ..
Facom	422	420
Forges Strasbourg	57 80	57 80
(Li) F.B.M. ch. fer	116	115
Frankel	490	480
Huard-U.C.F.	171 10	171 10
Jaeger	60 ..	60
Luchaire	129	129
Manurhin	110 10	100
Métal Déployé	236 ..	238
Nadella	98	94
Nodet-Gougis	93 20	93 50
Peugeot (ac. ont)	169 50	169 ..
Ressorts-Nord	42	43 ..
Rotto	62	60
S.A.F.A.A. Ap. Aut	88	77 10
Satam	20 20	21 ..
Sicli	114	118 50
Soudure Autog.	219	c231
S.P.E.I.C.H.I.M.	149	d146 60
Stein et Roubaix	132 30	133 20
Stokvis	84 10	86
Titan-Coder	..	.. ..
Trailor	500	500 ..
Virax	89	d85 40
Chant. Atlantique	253	c253
At. Ch. Loire	45 50	45 30
France-Dunkerque	56	56
Ent. Gares Frig.	140	140
Indus. Maritime	240 ..	241 ..
Mag. gén. Paris	118	114 ..
Cercle de Monaco	41 10	41 10
Eaux Vichy	384	314
Grand Hôtel	....	2100
Sofitel	.. ..	28 05
Vichy (Fermière)	..	58
Vittel	205	210 10
Aussedat-Rey	78	78 60
Darblay S.A.	38	38 ..
Didot-Bottin	128	120
Imp. G. Lang	13 80	13 80
Navarre	o130 50	o130 50
Néogravure		
Papeter. France	o 46	46
(B.) Pap. Gascogne	220	220
La Risle	128	125 20
Rochette Cenpa	117	115 20
A. Thiery-Sigrand	160 50	160
Bon Marché	36 90	36 30
Mars. Madagasc.	41 50	40 50
Maurel et Prom	113 20	118 10
Optorg	149 50	153
Palais Nouveauté	300	295
Prisunic	48	48 10
Uniprix	85	84
Claude	74 90	75
Crouzet	190 10	191 50
Europ Accumul.	311 ..	310
Fotmen	.. ..	730
C.I.P.E.L.	84 ..	83 50
Lampes (part.)	635	625
Merlin-Gerin	138 10	140 10
Mors	39 70	39 90
Océanic	88 60	88 30
Paris-Rhône	70	70
Pile Wonder	483 80	493 80
Radiologie	242 40	240
SAFT. Acc. fixes	870	872
Schneider Radio	96	92
SEB-S.A.	625	c629
S.I.N.T.R.A.	357	357 10
Carnaud	60 50	58
Céfilac	47 10	47 10
Davum	292 50	287
Escaut-Meuse	185 20	189 ..
Fonderie précis.	25 20	26
Gueugnon (F. de)	185 90	183
Profilés Tubes Es	45 10	47
Senelle-Maub.	92	86
Tissmétal	59	59
Vincey-Bourget	69 50	d 71 ..
Huaron	133 ..	134 ..
Kinta	..	214
Mokta	136 ..	130 80
Amrep G.	340	346
Antargaz	.	157
Hydroc. St-Denis	165 ..	165
Lille-Bonnières-C.	199 ..	199
Omn. F. Pétr.	205	208 50
Oblig. Conv.	.	267 ..
Shell Française	.. ..	75 70
Astral	100	100 ..
Carbone-Lor.	40 ..	41
Cochery	430	425
Delalande S.A.	33	34
Finalens	38 30	38 50
FIPP	235	235
(Ly) Gerland	d333	343
Grande-Paroisse	93 10	d 97
Huiles G. et dér.	135	138 60
Labaz	...	355

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	214	214
Novacel	132	130 10
Parcor	421	418
Quartz et Silice	73	73 ..
Rafi	210	213
Ripolin-Georget	53 60	52
Rousselot S.A.	420	404 50
Soufre Réunies	171 50	171 60
Synthelabo	444	448
Thann et Mulh.	77 10	75 10
Ufiner - S.M.D.	111 10	113
Agache-Willot	40 10	40 10
Fourmies-S.F.B.F.	32	33 30
Lainière-Roubaix	43	44
Roudière	388 50	388 ..
Saint Frères	20 ..	20
Timwear	.. ..	14 60
M. Chambon	132	132
Delmas-Vieljeux	188 10	189
Messag. Marit.	31 ..	30 30
Nat. Navigation	78 50	78 50
Navale Worms	104	105
Saga	54	53 10
Transat (Cie Gle)	87 ..	88 20
C.G.T.A.P.	39 90	d 41 50
S.C.A.C.	85 ..	88 80
Steni	280 ..	280
Tr. C.I.T.R.A.M.	..	84
Transport indust.	112 20	114
(Li) Baignol-Farj.	..	68
Bis S.A.	270	271
Blanzy-Ouest	...	178
La Brosse	94 50	95 ..
Cigarettes Indo.	115	114
Degremont	168 50	173
Dung-Trieu	150 10	159 ..
Duquesne-Purina	225	222
Ferrailles C.F.F.	400	394 ..
Havas	105	105
G. Magnant	..	54 90
Novafer	229 ..	238
Publicis	103 80	100
Sellier-Leblanc	170 ..	170 ..
(Ly) Tan. Fr. Réun.	6 70	6 80
Waterman S.A.	258 50	259 50
Brass. du Maroc	203 ..	211 ..
Brass. Ouest-Afr.	... ..	100 ..
Elf-Gabon	345	343
Min. et Métall.	...	550
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young		188
Nat. Nederlanden	128 80	c126 70
Phoenix Assurance	20 ..	20
Algemeine Ban.	528 ..	540
Bco Pop. Español	242 ..	242
B. N. Mexique	..	22 50
B. régl. Intern.	5090	5290
Bowring C.T.	5 95	5 80
Commerzbank	...	331
Bowater	14 90	15 20
Bruxelles Lambert	.	232
Gén. Belgique	301	301 ..
Rolinco	202 70	206 60
Robeco	293 80	290
Cavenham	.. ..	11 30
Lyons (J.)	15 50	15
Goodyear	69 85	c 70
Pirelli	..	4 70
I.N.C.	61 ..	60 50
Kubota	. ..	6 35
S.K.F.	145 ..	149 50
Pakhoed Holding	288	250 50
Femmes d'Aujour.	-	46
Marks Spencer	19 30	19 60
A.E.G.	... ..	129
Bell Canada	181 ..	181
E.M.I.	15 80	15 80
Hitachi	2 35	2 35
Honeywell Inc.	147 ..	149
Matsushita	7 95	7 35
Otis Elevator	125	127
Sperry Rand	165 10	171 50
Xerox Corp.	271	278
Arbed	...	458
Cockerill-Ougrée	...	131 ..
Finsider	.. ..	2
Hoogovens	79 60	82
Mannesmann	450	481
Steel Cy of Can.	.. ..	105 ..
Thyss. c. 1 000	121 ..	121
Blyvoor	62	68
De Beers (port.)	16 05	15 95
De Beers p. cp.	18	17 70
General Mining	189	189 90
Hartebeest	137	142 50
Johannesburgh	138 10	135 50
Middle Witwat.	.. ..	23 80
President Steyn	101 ..	102 ..
Stilfontein	21 05	21 75
Vaal Reefs	157 ..	157 ..
West Rand	19	18 50
Alcan Alum.	9[illegible] 50	94
Cominco	c119	109
Finoutremer	..	132 ..
Minerais Resourc.	15 10	15 85
Noranda	... ..	138 50
Vieille Montagne	... ..	506 ..
Am. Petrofina	...	129 20
British Petroleum	48 80	48 90
Gulf Oil Canada	122 80	124
Petrofina Canada	.. ..	80 80
Shell Tr. (port.)	28 ..	28 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	.	62 95
Dart Industries	96 50	95 ..
Foseco	15 ..	15 ..
Gevaert	133 80	133 50
Glaxo	31 80	31 80
Grace and Co.	... ..	119
Pfizer Inc.	129	128 50
Procter Gamble	371 ..	383 ..
Courtaulds	.. ..	10 85
Est Asiatique	107 ..	108 ..
Canadian Pacif.	68 ..	68 80
Wagons-Lits	... ..	93
Barlow-Rand	17	16 80
British Am. Tob.	29 ..	28 30
Suéd. Allumettes	91 ..	89 85
HORS COTE		
Alser	1088	1085
Cellulose Pin	d131 ..	140
Coparex	280	288 10
Dofin	o 54	56
Ecco	352	350
Eurafrep	1405	1410
Francarep	96	98 ..
Intertechnique	154 ..	155
Locatel	706 ..	715 ..
Métall. Minière	.. ..	68 90
Pronuptia	o332 ..	315
Sab. Mor. Cor.	... ..	158
S.P.R.	... ..	202
Tranchant Electr.	.. ..	27 ..
Ufinex	130 ..	125 ..
Oce v. Grinten	... ..	288 ..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 23/6

U.C.B. :	
Val. de 2 actions, soit..	860

SICAV

Plac. institut.	11782 26	11385 47
1re catégorie	10053 92	9866 79

23/6	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	*106 53	101 70
Actions sélec.	139 18	132 87
Aedificandi	145 23	138 64
Agfimo	148 79	142 05
A.L.T.O.	139 99	133 64
America-Valor	234 33	223 70
Assurances Plac.	109 24	104 29
Bourse-Investiss.	116 29	111 02
B.T.P. Valeurs	121 81	117 70
C.I.P.	237 65	226 88
Convertibles	102 79	98 13
Convertimmo	123 77	115 29
Drouot Invest.	139 15	132 84
Elysées-Valeurs	157 03	149 91
Epargne-Croiss.	489 70	467 49
Epargne-Inter.	220 44	210 44
Epargne-Mobil.	149 98	143 26
Epargne-Oblig.	128 61	122 78
Epargne Revenu.	248 31	237 05
Epargne Valeur	159 74	152 50
Foncier Investiss.	268 13	255 97
Fortuna 1	110 49	105 48
France-Croissanc.	119 58	114 16
France-Epargne	107 17	102 31
France-Garantie	201 21	197 27
France-Invest.	115 63	110 39
Laffite Rend.	114 95	108 89
Laffitte-Tokyo	121 47	115 98
Nouv. France-Obl.	248 45	237 19
France Placement	134 20	123 04
Gestion Rendem.	174 51	166 64
Gest. Séj. France	138 74	132 45
I.M.S.I.	129 80	128 68
Indo-Valeurs	156 99	143 30
Intercroissance	139 79	133 45
Intersélection	127 21	121 44
Livret portef.	177 17	169 14
Paribas Gestion	114 70	109 50
Pierre Investiss.	157 58	150 43
Rothschild-Exp.	225 66	215 45
Sélect-Croissance	485 19	463 19
Sélection Mondial	102 82	98 16
Sélection-Rend.	125 47	119 78
Silvafrance	156 12	149 04
Silvam	183 55	182 87
Silvarente	135 67	c129 42
Silvinter	111 60	106 54
Sogepargne	285 52	263 48
Sogevar	277 87	265 36
Soleil-Investiss.	138 17	130 ..
U.A.P. Investiss.	111 61	106 45
Unifoncier	267 21	256 10
Unijapon	143 10	135 61
Unisic	115 90	110 57
Worms Investiss.	204 81	195 62
23/6		
Crediinter	125 61	119 91
Croissance-Imm.	128 47	122 64
Epargne-Unie	263 43	251 48
Euro-Croissance	122 38	116 83
Financière-privée	293 33	280 03
Fructidor	129 04	123 19
Gestion Mobilière	173 13	165 28
Mondiale Invest.	167 92	160 31
Obligem	125 80	120 10
Optima	128 03	122 23
Planinter	251 88	240 46
Sicavimmo	169 39	161 71
S. I. Est	326 11	311 32
Sogiaco	110 01	105 02
Soginter	354 64	338 56
Univalor	144 59	188 03
Valorem	142 01	135 57

* Cours précédent

[Com]pte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [com]plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [dan]s les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
	4,50 % 1973	514 60	514	513 40	512 50
	C.N.E. 3 %	1265	1260	1260	1186
	Afrique Occ.	340	350	350	350
	Air Liquide	339 50	341 70	341 70	340 10
	Als. Part. Ind	88 10	86 60	85 30	85 50
	Als. Superm.	226	226	226	224
	Alsthom	74 80	77 50	77	77 50
	Antar P. Atl.	28 30	28 70	28 90	28 50
	Applicat. gaz	275	277	277 80	277
	Aquitaine	480	483	485	485
	— (certif.)	90	90 20	90 20	90 50
	Arjom.-Prioux	160	161	162 50	153 30
	Aux. Entrepr.	284	287 50	287 50	284
	Auxil. Navig.	177	172	172 50	168 10
	Babc.-Fives	92 40	91 05	91 40	90 10
	Bail-Equip.	189 90	184	184	[illegible]
	Bail-Invest.	176 10	171	170	[illegible]
	B.C.T.	142 60	144	140 50	140 30
	Bazar H.-V.	104	102 50	104 50	[illegible]
	Béghin-Say	134	132 10	132 20	130 40
	Bic	514	506	506	510
	Bouygues	830	865	860	865
	B.S.N.-G.D.	450	458	450	483
	Carrefour	1760	1797	[illegible]	[illegible]
	Casino	1461	1488	1488	1480
	C.D.C.	190	190 50	190 60	[illegible]
	Cetelem	200	185 40	185 40	197
	Char. Réun.	176	175	175	178 10
	Chât.-Comm.	74 50	74	76	74
	Chiers	233 50	228	228 70	232
	Chim. Rout.	121	120 80	121 60	121
	Cim. Franç.	95	94 10	94 10	93 50
	— (obl.)	116 60	116 50	116 50	116 10
	C.I.T. Alcatel	1485	1520	1520	1520
	Citroën	37 60	37 50	38	37 40
	Club Médit.	309 80	327 50	328 20	327 50
	C.M. Industr.	330	335	335	331 10
	Cofimeg	109 60	109 10	109 20	108 ..
	Cofimer	82 35	83 90	83 90	84
	Cie Bancaire	485	470 50	472 ..	470 50
	C.G.E.	304	305 50	303 80	300 50
	C. Entrepr.	151 60	150 20	152	150
	Cot.-Foucher	89 50	89 05	89	90
	Cr.-Com. Fr.	143	141 80	142	139 10
	— (obl.)	178	176 50	176 50	177 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
660	Cie Gle Eaux	658	660	660	652
185	Electro-Méc.	183 20	185 80	185 60	193 50
295	Eng. Matra	294 20	289	298	291
178	E. J. Lefebvre	178	178	178	175 10
60	Esso S.A.F.	58 40	60	60 50	58 05
168	Eurafrance	162 20	168	168	164 70
290	Europe N° 1	286	288	288	287
295	Ferodo	292	295	295	295
165	Fin. Paris P.B.	161 20	164 50	165	164 50
62	Fin. Un. Eur.	62	62 10	62 10	61 20
61	Fraissinet	62	61 50	61 60	60 50
145	Fr. Pétroles	140	144 90	145	145
35	— (Certific.)	34 30	35 35	35 80	35 10
92	Galeries Laf.	92 50	91 50	95	93 30
121	Gle d'entr.	121	121	121	128
155	Gle Fonderie	158 50	154 50	156 50	154 50
161	Générale Occ	152	161	155 ..	158 ..
168	G. Tra. Mars.	167	165 50	169 ..	168
375	Guyenne-Gas.	375	370 ..	379 ..	377 ..
118	Hachette	120 70	118	119	119 30
190	Hutch. Mapa	190 10	190 10	190 10	190 50
73	Imetal	72 50	73 05	73 50	72 05
875	Inst. Mérieux	861	876	883	876
510	J. Borel Int.	501	513	519 ..	503
96	Jeumont Ind.	95 20	95 10	95 10	95
68	Kali Ste Th.	70 80	68 10	68 10	67 90
48	Kléber-Col.	50 10	48	50 80	50
225	Lab. Bellon	228 50	228	226 ..	228
165	Lafarge	168 90	165	167 30	168
265	— (oblig.)	265 20	266	265	260
350	La Hénin	350	350	350	350
1660	Legrand	1607	1680	1665	1649
198	Locabail	190	196	196	196
140	Locafrance	138	139 80	139 80	137 50
215	Locindus	211 30	215	214 50	215
845	L'Oréal	888	845	847	845
3050	— obl. conv.	3020	3050	3060	3070
455	Lyonn. Eaux	460 80	455	461 50	460
30	Mach. Bull	29 70	29 75	30 10	30 10
1280	Mais. Phénix	1216	1280	1289	1280
115	Mar. Firminy	118	118	115 80	113 80
63	Mar. Ch. Réu.	62 90	63	62 90	62
2440	Mat. Téléph.	2388	2445	2448	2420
45	M.E.C.I.	45 20	45 20	46	45
128	Mét. Norm.	130 ..	127 30	127 30	127
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
152	Olida-Caby	153	151 50	151 10	154 50
74	Opfi-Paribas	74 ..	73 50	73 50	74 70
115	Paris-France	118 50	115 10	115 10	115 10
123	Paturp. S.A.	121 50	123	123	120 80
68	Pechelbronn	66 10	68	68	67 05
125	P.U.K.	122 30	124 10	124 10	122 50
55	Penarroya	55 50	56 05	55 ..	55 05
220	Penhoët	215	220	218 50	216
510	Pernod-Ric.	495 10	510	513 ..	510
108	Perrier	105	108	108 50	110
52	Pétroles B.P.	50 50	52	51 60	51 50
225	Peugeot	214 20	228	228 ..	228
280	— (obl.)	281 10	280 ..	280	276
73	Pierre Auby	73	72 50	73	72 10
77	P.L.M.	78 50	77 10	77 10	76 50
325	Poclain	317	325	325	330
133	Poliet et Ch.	133 10	132 60	132 80	131 ..
68	Pompey	69 60	68	68 10	67
115	P.M. Labinal	110 20	115	114	114
90	Prénatal	90	90	89	89 10
102	Presses Cité	102 10	101 20	101	99 20
170	Prétabail Si.	170	170 50	170 50	173 90
141	Prical	136	141	145	143
220	Primagaz	221 10	221	221	221
82	Printemps	81	82	82 20	82
310	Radar S.A.	316	311	311	310 10
440	— (obl.)	441	440	441	440 10
460	Radiotech	438	461	453	465 90
120	Raffin. (Fse)	121 50	120	120	120
127	Raff. St-L.	127	128 40	128 40	122 90
530	Redoute	512	529	525	520
120	Rhône-Poul.	122 50	120 50	120	127
270	Rouss.-Uclaf	268	269	269 80	268
470	Rue Impérial	481	489	469	482
84	Sacilor	84	84 10	84 80	84 10
545	Sagem	520	545	544	535
127	Saint-Gobain	127	127 10	127 70	125 90
600	S.A.T.	588	601	605	601
140	Saulnes	138 80	140	140	142
111	Saunier-Duv.	111 10	110 50	110 50	110 50
188	Schneider	188	188	188	187
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
235	Talcs-Luz.	233 80	233	232 ..	231 10
410	T.R.T.	403 50	411	414 50	406
900	Tél. Electr.	908	902 ..	901	892
705	Tél. Ericss.	705	703 ..	704	703
72	Terres Roug.	83	* 88 ..	88	71 95
185	Thomson-Br.	189	*191	191	186 30
155	U.I.S.	156	155	155	158 ..
330	U.C.B.	329 10	330 ..	334 50	330
255	Un. Fr. Banques	256	256	256 ..	255 50
51	U.T.A.	50 70	50 70	50 70	51 70
78	Usinor	77 20	77 50	77 50	78 ..
124	— (obl.)	125 10	123 50	124 10	123 50
172	Vallourec	170 ..	172 ..	172 ..	171 90
520	V.Clicquot-P.	522	520 ..	522	520 ..
590	Viniprix	585	588	593	588 ..
205	Amer. Tel.	201 80	203 ..	202 80	203 ..
25	Ang. Am. C.	25 50	25 60	25 60	25 50
225	Angold	223	223 ..	223	221
230	Astur. Mines	231 ..	230 50	c230 50	235 ..
255	B. Ottoman	258 ..	255	258	250 10
225	BASF (Akt)	221 60	224 50	224 50	228 50
200	Bayer	200 ..	200 60	200 60	200
111	Buffelsfont.	111 80	111 10	111 50	111
16	Charter	15 50	16 10	16 05	15 90
148	Chase Manh.	143 80	148 ..	147 50	149 30
365	C.F. Fr.-Can.	365 50	365	365 50	361 50
16	De Beers (S.)	16 10	16 65	16 65	16 65
495	Deuts. Bank.	488 50	496 ..	498	503 ..
200	Dome Mines	203 50	200 10	201 ..	202
485	DuPont Nem.	480 ..	485	489 ..	485 ..
420	East. Kodak	485	420	428 ..	428
58	East Rand	58 80	58	58 40	58 05
235	Ericsson	232	232 50	232	227 90
365	Exxon Corp.	358	364 90	c384	358
153	Ford Motor	148 40	152 60	152 50	153 50
155	Free State	158 10	155 10	156 40	155 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
194	Gen. Electric	188 10	194 ..	193 50	195 ..
183	Gen. Motors	175 30	183	183 50	183 50
22	Goldfields	22 35	22 40	22 80	22 70
43	★ Harm. Co.	44 40	42 50	42 70	43 30
215	Hoechst Akti.	209 ..	215	215 ..	216
26	Imp. Chem.	25 80	25 80	26 ..	25 10
116	Imperial Oil	113 80	115 90	116 40	116 90
845	I.B.M.	823	845	845 ..	824
108	Internickel	106 30	107 70	108 20	107 70
96	I.T.T.	93 ..	96 20	95 90	95 50
187	Mob. Oil Co.	181 50	186 60	188 20	185 60
5090	Nestlé	5150	5090 ..	5090 ..	5060
300	Norsk Hydro	259 50	*361	378	293
6 ..	Olivetti	6 35	6 20	6 20	6 25
560	Petrofina	641	551	557	560
40	Philips	39 50	40 05	40 10	40 05
130	Prés. Brand	131 30	129 90	129 70	130 ..
215	Quilmès	220 ..	216 ..	216 55	218 10
153	★ Randfont.	160 60	153 ..	154 ..	155 10
57	Rand. Selec.	58 10	57 20	57 20	56 10
148	Royal Dutch	149 90	148 90	150	148 80
17	Rio Tinto Zinc	16 10	16 60	16 60	16 80
186	St-Helena	189 50	188 40	187	186 20
335	Schlumberger	337 ..	336 ..	340 ..	337 ..
28	Shell Tr (S.)	28 10	28 30	28 40	27 90
440	Siemens A.G.	427 ..	439	439 ..	440
48	Sony	46 70	47 70	47 75	47 50
19	Tanganyika	18 80	19 40	19 30	19 05
173	Unilever	171 80	173 20	172 20	172 20
27	Union Corp.	27 10	27 10	27 10	27 10
155	U. Min. 1/10	152	155	155	152
260	West Drief.	263 20	260 50	261 ..	260 10
111	West Deep	112 50	111 ..	112 ..	118
191	West Hold.	194 ..	191	191 ..	194
3 50	Zambia Cop.	3 25	3 20	3 20	3 25

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20-6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 997	3 998	3 99
Canada ($ can. 1)	3 892	3 895	3 62
Allemagne (100 DM)	170 975	170 975	170 25
Belgique (100 fr.)	11 438	11 447	10 86
Danemark (100 krd.)	73 720	73 670	74 ..
Espagne (100 pes.)	7 175	7 165	7 17
Grande-Bretagne (£ 1)	9 098	9 077	9 12
Italie (100 lires)	0 638	0 638	0 62
Norvège (100 krs.)	81 770	81 700	82 25
Pays-Bas (100 fl.)	165 625	165 780	165 25
Portugal (100 esc.)	16 530	16 500	16
Suède (100 krs.)	102 370	102 450	101 75
Suisse (100 fr.)	160 450	160 475	160 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/6
Or fin (kilo en barre)	21560	21560 ..
Or fin (kilo en lingot)	21645	21600 ..
Pièce française (20 fr.)	235 40	235 10
Pièce française (10 fr.)	163	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	224 40	223 10
Union latine (20 fr.)	207 10	204 80
Souverain	206 50	206 ..
Pièce de 20 dollars	982 30	981 20
Pièce de 10 dollars	492 20	495 ..
Pièce de 5 dollars	347 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	867	863 50
Pièce de 10 florins	193 80	193 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

PRÈS DE SAINT-ÉTIENNE

La police intervient contre le personnel d'un hôpital psychiatrique

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Menant depuis plusieurs mois un mouvement revendicatif, portant notamment sur l'insuffisance des effectifs, la « *non-reconnaissance juridique de l'établissement ouvert depuis quatre ans* » et l'amélioration des rémunérations, le personnel de l'hôpital psychiatrique de Saint-Jean-Bonnefonds, dans la banlieue stéphanoise, est en grève administrative depuis plus de quinze jours.

Le vendredi 20 juin, dans l'après-midi, une délégation du personnel s'est présentée chez le directeur pour lui proposer un protocole d'accord. Constatant la présence, dans la pièce voisine, d'un inspecteur des renseignements généraux, la délégation demanda au directeur, qui l'aurait refusé, de lui faire quitter l'établissement.

Vers 17 heures, les forces de l'ordre intervinrent et emmenèrent par la force une quarantaine de personnes, dont certaines furent gardées à vue jusqu'à 23 heures. Ne demeurèrent ainsi dans l'hôpital, selon les syndicats, que vingt et un infirmiers sur un minimum de sécurité de quarante-cinq.

Les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. rejettent l' « *entière responsabilité des événements sur la direction et les pouvoirs publics* », tandis que la préfecture estime que, « *en exerçant des pressions morales et physiques sur les personnes dans les locaux de l'hôpital (...) certains membres du personnel ont pris le risque de remettre en cause le dialogue engagé* ». — P. C.

TOUS LES SYNDICATS SIGNENT AVEC LE C.N.P.F. L'ACCORD SUR LE CHOMAGE PARTIEL

Pour la première fois depuis octobre 1974, aucun syndicat n'a fait défaut, lundi 23 juin, à la séance de signature d'un nouvel accord avec le patronat. Toutes les confédérations — C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. — ont en effet signé avec le C.N.P.F. un accord qui améliore sensiblement le système du chômage partiel.

Après l'accord du 14 octobre 1974 garantissant le maintien du salaire pendant un an pour les salariés victimes de licenciement économique, la C.G.T. et la C.F.D.T., qui avaient paraphé ce texte, s'étaient refusées à approuver d'autres accords nationaux, notamment ceux qui porteraient sur les conditions de travail en novembre 1974 ou sur le chômage partiel le 8 avril dernier.

Le nouveau système d'indemnisation du chômage partiel (« le Monde » du 18 juin) prévoit le versement d'une allocation globale (privée et publique) de 7 francs de l'heure au minimum, une garantie d'indemnisation égale à 50 % du salaire étant accordée au-delà d'un certain niveau de rémunération (le double du SMIC, fixé actuellement à 7,12 francs).

A BORD DU SALIOUT-4 DEPUIS UN MOIS

Les cosmonautes Klimouk et Sevastianov battent le record soviétique de durée d'un séjour dans l'espace

Les cosmonautes soviétiques Piotr Klimouk et Vitali Sevastianov, qui quittèrent la Terre à bord de Soyouz-18 le samedi 24 mai, entament leur cinquième semaine de séjour dans l'espace. Ils viennent ainsi de battre le record soviétique qui apaprtenait à leurs compatriotes Alexis Goubariev et Georgui Gretchko qui séjournèrent vingt-neuf jours à bord de la même station orbitale Saliout-4 à la fin de l'année dernière. Mais ils sont encore loin du record américain de quatre-vingt-quatre jours à bord de Skylab.

Les observateurs pensent que le vol de Soyouz-18 et de Saliout-4 pourrait durer environ six semaines. En tout cas, il prendra sûrement fin avant le vol conjoint américano-soviétique le 15 juillet. Piotr Klimouk et Vitali Sevastianov s'entraînent quotidiennement une heure et demie à bord de Saliout-4, sur leur bicyclette, leur tapis roulant, et à l'aide d'un scaphandre à vide particulier pour se maintenir en bonne [forme] physique. Leurs prédécesseurs, [en] effet, ne pouvaient se tenir [debout]. Soyouz-17 atterrit en [fé]vrier dernier.

Comme l'a montré la maq[uette] du Saliout exposée au [...] Salon du Bourget, ce labor[atoire] est désormais doté de très [nom]breux appareils d'observation [et] d'expériences : le système [...] permet de cultiver des [...] d'oignons et de petits pois en [état] d'apesanteur, le télescope [...] permet d'observer les source[s cé]lestes émettant des rayons X tandis qu'un autre télescope [...] les rayons X mous. Saliout [est] aussi muni, à l'extérieur, d[e ré]flecteurs qui permettent de [...]rer sa position à l'aide de [...] laser faites de la Terre. Le[s cos]monautes font aussi des [obser]vations médicales sur eux-[mêmes] et étudient aussi bien la [...] que la Terre.

● *Trois Américains et deux Européens* ont, pendant cinq jours, accompli une série de vols à bord d'un avion de la NASA pour simuler les futurs vols du laboratoire orbital Spacelab que construit l'Europe. Ces vols avaient pour objet l'évaluation des méthodes de travail et d'observation scientifiques à bord du Spacelab.

● *La NASA* a lancé, le samedi 21 juin, le huitième et dernier satellite d'observation solaire de la série OSO (Orbiting Solar Observatory). Placé sur une orbite circulaire à 550 kilomètres d'altitude, le satellite va observer le soleil en lumière ultraviolette. D'un poids de 1 150 kilogrammes environ, il abrite notamment un appareil d'observation français réalisé par le laboratoire d'astronomie stellaire et planétaire de Verrières-le-Buisson, dirigé par M. René Bonnet.

PASCAL PIA REÇOIT LE PRIX MAC-ORLAN

Le prix Mac-Orlan (d'un mon]tant de 12 000 F), fond[é par] l'écrivain dans son testam[ent,] qui récompense tantôt un p[eintre,] tantôt un écrivain, a été d[écerné] le dimanche 22 juin, à Pas[cal Pia] pour l'ensemble de son œuv[re].

[Journaliste et critique lit[téraire] renommé, Pascal Pia fut u[ne des] figures les plus brillantes du [...] *Combat*, dont il fut rédact[eur en] chef pendant la clandestin[ité et] qu'il dirigea dans les pr[emières] années après la guerre avec [Albert] Camus et Claude Bourdet. Il [tient] actuellement la chronique li[ttéraire] de l'hebdomadaire *Carrefour*. [On lui] doit des études sur Bau[delaire,] Apollinaire, l'édition du « [Journal] *littéraire* de Léautaud. Son [dernier] livre, *Romanciers et essayis[tes du] XIXe siècle* (Denoël, collect[ion « Let]tres nouvelles ») recueille une [partie] de son travail de critique.]

Le numéro du « Mon[de »] daté des 22-23 juin 1975 [a été] tiré à 495 626 exemplaires.

Pour les enfants d'Ouessant de Sein et de Molène

UN « COLLÈGE DES ILES DU PONANT » VA ÊTRE CRÉÉ A LA RENTRÉE

(De notre correspondant.)

Brest. — A la rentrée prochaine les enfants des îles de Molène, Ouessant et Sein n'auront plus besoin d'aller sur le continent pour commencer des études secondaires. L'Association pour la promotion des îles du Ponant, fondée en avril 1971 à Lorient, est parvenue à obtenir pour eux la création d'un établissement secondaire particulier sinon inédit pour les classes de sixième, cinquième et quatrième : celui-ci, baptisé collège des îles du Ponant, fonctionnera selon la formule utilisée pour les enfants des bateliers avec trois professeurs d'enseignement général de collège. Ceux-ci assureront directement la moitié des heures d'enseignement. Ils disposeront d'un important matériel audio-visuel, notamment de films du service de télé-enseignement. Ils auront quatorze élèves à instruire à Ouessant, huit à Molène et douze à l'île de Sein. Leur emploi du temps imposant de fréquentes navettes entre les îles, les candidats devront en plus des qualités pédagogiques, avoir le pied marin.

Pendant leur absence, un « correspondant » recruté sur place surveillera les élèves. Les instituteurs des îles seront également associés à l'enseignement : ils seront chargés des disciplines d'éveil (histoire, géographie et sciences naturelles).

● *M. Jacques Chirac* a présidé, lundi 23 juin, un comité restreint sur les problèmes de la famille, avant de s'entretenir avec M. Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense.

Écologistes contre gastronomes au sommet du mont Blanc

De notre correspondant

Grenoble. — L'initiative prise par l'Association des jeunes restaurateurs de France de réunir au sommet du mont Blanc, ce lundi 23 juin, les majors des grandes écoles — ENA, Polytechnique, etc., une quinzaine en tout — pour leur servir un repas gastronomique, soulève les plus vives protestations dans les milieux montagnards et parmi les défenseurs de la nature. Dans un communiqué rédigé le dimanche 22 juin, avec l'appui du Syndicat national des guides de haute montagne, les comités de liaison des sections du Club alpin français de Savoie et de Haute-Savoie déplorent le caractère à la fois « grotesque » *et* « scandaleux » *de ce banquet héliporté.* « Grotesque » *par le luxe déployé :* « nappes en dentelle, verrerie d'apparat, porcelaine fine, argenterie et chandeliers » *selon le journal de l'hôtellerie ;* « scandaleux » *parce que cette opération aboutit à l'utilisation du mont Blanc comme support publicitaire.*

Le télégramme adressé à MM. Maurice Herzog, député et maire de Chamonix, Pierre Mazeau, secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport, André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, et Poniatowski, ministre de l'intérieur, dénonce le « coût démesuré » *qu'entraîneront les rotations des hélicoptères.*

Ni les restaurateurs ni leurs hôtes n'ayant les capacités sportives ou l'entraînement que réclame l'ascension, c'est en effet par air que les uns et les autres seront déposés au sommet ; moyen qu'emprunteront également la salade de langouste, les cailles farcies au foie gras des Landes, le soufflé glacé, tous plats préparés à Chamonix.

Pour le président de l'Association des jeunes restaurateurs, M. Jean-Pierre Chavrant, il est navrant que « le Club alpin et le Syndicat des guides se sentent « violés » dans un domaine qu'ils prétendent accaparer. »

Les montagnards contestataires avaient prévu de se rassembler lundi matin devant la gare de Chamonix-Mont-Blanc avant de demander à M. Herzog de les recevoir.

BERNARD ELIE.

● *Quatre morts dans un appartement toulousain.* — Rentrant au domicile de ses parents, 269, av. Jean-Rieux à Toulouse, dans la soirée du dimanche 22 juin, M. Luc Boffa, vingt et un ans, a découvert les cadavres de son père, le docteur Robert Boffa, cinquante-six ans, médecin généraliste, sa mère, Marcelle, cinquante-quatre ans, et ses deux sœurs, Muriel, vingt-six ans, et Laurence, vingt-trois ans. Tous les quatre avaient été tués par balles.

Selon les enquêteurs, il pourrait s'agir d'un triple meurtre suivi d'un suicide. Le docteur Boffa pourrait avoir tué son épouse et ses deux filles et s'être ensuite donné la mort. Mais ce n'est là, pour le moment, qu'une hypothèse — *(Corr.)*

● *Dépassement dangereux : cinq morts.* — A la suite d'une collision entre deux voitures à Saint-Luperce, à une dizaine de kilomètres de Chartres, M. Lucien Vallée, son enfant Cyrille (sept mois), M. Charles Pray, M. Auguste Bouvet et sa fille Brigitte (dix-sept ans), ont trouvé la mort. Quatre autres personnes ont été gravement blessées. L'accident serait dû à une « queue de poisson » commise par le conducteur d'un troisième véhicule.

